MÉMOIRES SECRETS POUR SERVIR À L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE...

Louis Petit Bachaumont, ...

Digitized by Google

Digitized by Google

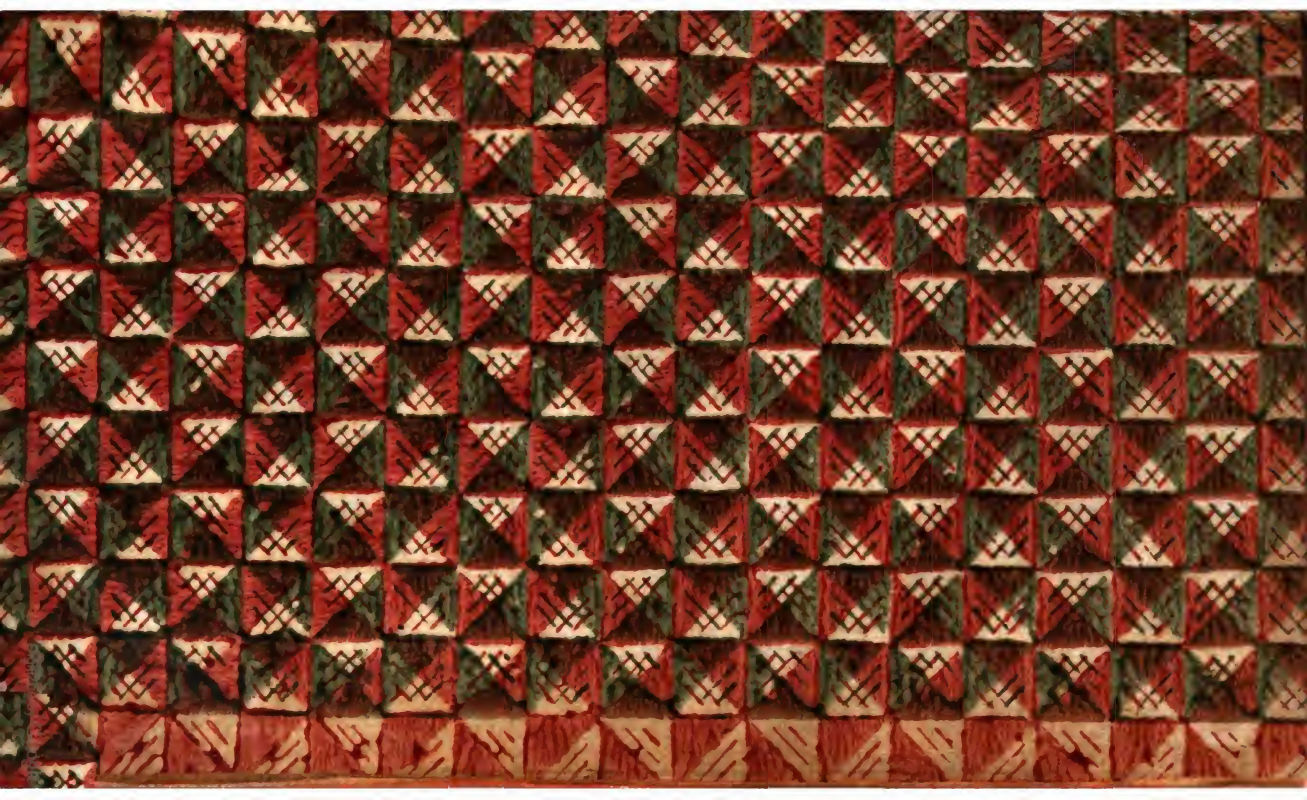

KW 3083 C26

Digitized by Google

MÉMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA

RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE,

DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;

OU

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyſes des Pieces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle; les Relations des Aſſemblées littéraires; les Notices des Livres nouveaux, clandeſtins, prohibés; les Pieces fugitives, rares ou manuſcrites, en proſe ou en vers; les Vaudevilles ſur la Cour; les Anecdotes & Bons Mots; les Eloges des Savans, des Artiſtes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

TOME VINGT-SIXIEME.

. . . . . *hùc propiùs me,*
. . . . . *vos ordine adite.*
HOR. L. II. Sat. 3. vs. 81 & 82.

A LONDRES,
CHEZ JOHN ADAMSON.
M DCC LXXXVI.

Digitized by Google

Koninklijke
Bibliotheek
te 's Hage.

Digitized by Google

MÉMOIRES SECRETS

POUR SERVIR À L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, DEPUIS MDCCLXII, JUSQU'À NOS JOURS.

ANNE'E MDCCLXXXIV.

18 *Mai* 1784. Par des Lettres patentes en forme d'Edit, données à Verſailles au mois d'Août 1783, & enregiſtrées au Parlement de Toulouſe le 10 Janvier dernier, les portions congrues des curés & vicaires du dioceſe de Toulouſe ſont augmentées & pour cet effet l'Archevêque eſt autoriſé à ſupprimer certains Prieurés & autres Bénéfices y déſignés.

Le Parlement, dans ſon enrégiſtrement dit „ que ſera ledit Seigneur Roi très-humble„ ment ſupplié de prendre tous les moyens „ que ſa ſageſſe lui inſpirera, pour accélérer „ l'amélioration du ſort des curés congruis„ tes & des vicaires dans tous les autres „ dioceſes du reſſort de la Cour."

19 *Mai* 1784. Extrait d'une Lettre de Rouen, du 15 Mai....., „ M. *Blanchard* n'ayant pu obtenir à Paris la permiſſion de répéter ſon expérience du 2 Mars, s'eſt rendu dans cette ville, où il annonce qu'elle aura lieu le 23 de ce mois. Il promet de monter & de deſcendre à volonté, au moyen

Digitized by Google

d'aîles & de machines qu'il a inventées; de planer longtemps; de faire diverſes évolutions dans un eſpace circonſcrit. Il ne promet pas de diriger à volonté, mais il l'eſpere."

19 *Mai* 1784. M. le Comte de *Choiſeul-Gouffier* ayant été demander au Roi ſon agrément pour la nomination que l'Académie Françoiſe a faite de M. de *Monteſquiou*, S. M. approuva le choix de l'Académie, & daigna s'informer en même tems de l'état de M. *le Franc de Pompignan*, qu'on déſeſpere de voir pleinement ſe rétablir, depuis la derniere attaque d'apoplexie dont il a été frappé.

20 *Mai* 1784. Les arts regrettent beaucoup M. *Mairet*, qui n'étoit point encore de l'Académie, mais y auroit figuré inceſſamment avec avantage. Ses deux Eſtampes les plus précieuſes, & qui doivent le devenir davantage depuis ſa mort, ſont deux pendans d'après M. *Moreau: l'arrivée de Voltaire*, & *l'arrivée de Jean-Jacques Rouſſeau aux Champs Elyſées*. Ce graveur avoit une connoiſſance profonde du deſſin, une touche moëlleuſe, ſuave & ſpirituelle. Il eſt mort le 24 Décembre dernier, n'ayant pas trente ans.

20 *Mai* 1784. M. *Salieri* fait aſſaut de modeſtie avec le Chevalier *Gluck*, ſon maître; dans une Lettre adreſſée aux Journaliſtes de Paris en date du 16 Mai, en con-

Digitized by Google

venant que les idées muſicales des *Danaïdes* ſont de lui, il déclare que l'emploi qu'il en a fait, leur application aux paroles & leur marche dramatique, lui ont été entierement ſuggérés par l'auteur d'*Iphigénie*.

21 *Mai* 1784. On n'a pas manqué de plaiſanter M. le Marquis de *Monteſquiou* ſur ſa nomination à la place vacante à l'Académie Françoiſe. C'eſt une épigramme vive, courte & plus piquante que ſi elle étoit bien longue, en ce qu'elle frappe également & ſur ſa nullité littéraire & ſur ſa morgue :

Monteſquiou-Fezenſac eſt de l'Académie :
Quel ouvrage a-t-il fait ?..... Sa Généalogie.

Ce qui rend l'épigramme encore plus juſte & plus mordante, c'eſt qu'on aſſure que ce Seigneur a effectivement compoſé & livré à l'impreſſion ſur cette matiere un petit livre qui ne ſe vend point, mais qu'il donne à ſes amis, à ſes créatures, à ſes valets.

21 *Mai* 1784. Dans ce tems où les charlatans pullulent de toutes parts & ſur toutes ſortes d'objets, un poëte aimable & ingénieux a cru devoir leur imprimer le ridicule qu'ils méritent, par une petite piece de vers très-jolie : tournure, la meilleure pour guérir, s'il eſt poſſible, l'imagination de leurs crédules enthouſiaſtes. Elle a pour titre : *Portrait du Charlataniſme, fait par lui-même dans un moment de franchiſe.* On attribue cette production manuſcrite à un Ex-

Digitized by Google

Jéſuite, nommé *Carutti*. Comme elle frappe un peu ſur le Miniſtere, nos Journaliſtes n'ont oſé s'en emparer.

22 *Mai* 1784. M. *Roettiers*, graveur, qui avoit la qualité de Chevalier-Membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, vient de mourir. Ce n'eſt point une perte pour les arts, en ce que depuis pluſieurs ſallons il n'y avoit rien expoſé.

22 *Mai* 1784. Un abbé *Rouſſeau*, jeune homme de 22 à 23 ans, qui débutoit dans la Littérature, membre du Muſée de la rue Dauphine, y liſant quelquefois de la proſe & des vers; mardi dernier eſt allé dîner au palais-royal, chez un reſtaurateur. Après avoir copieuſement bu & mangé, il s'eſt retiré dans un petit cabinet ſous prétexte d'écrire; il a demandé du papier & de l'encre. Peu après on a entendu le bruit d'un coup de piſtolet; on l'a trouvé mort. On a lu ſur la table, dit-on, ces vers-ci, où il explique les motifs de ſa funeſte réſolution & qui peuvent lui ſervir d'épitaphe:

Né de parens obſcurs, rebut de la fortune,
Et follement épris pour d'innocens appas,
Dont, ſans quelque forfait, je ne jouirois pas,
Je n'ai pu triompher d'une flamme importune,
Et j'ai préféré le trépas.

On veut qu'il fût devenu amoureux de la ſœur d'un jeune homme dont il étoit l'inſtituteur; que la Demoiſelle ne fût pas éloi-

Digitized by Google

gnée de se laisser séduire; mais qu'effrayé de ce crime & des suites, dans la crainte de succomber à sa passion, il ait pris ce parti violent, tel qu'il l'annonce dans son testament de mort.

22 *Mai* 1784. L'école du chant établie par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 3 Janvier 1784, a fait son ouverture le 1 Avril dernier.

M. *Gossec* a été nommé Directeur de cette école, & c'est à lui que l'on s'adresse pour y être admis; Mrs. *Piccini*, *l'Anglès* & *Guichard*, maîtres pour la perfection & le goût du chant; Mrs. *Rigel*, *Saint-Amand* & *Méon*, pour le solfege; Mrs. *Gobert* & *Rodolphe*, pour le claveſſin & la compoſition; Mrs. *Molé* & *Pillot*, pour la déclamation & le jeu du théâtre; Mrs. *Guénin* & *Rochez*, pour le violon & la basse; Mr. *Rosset*, pour la langue françoise & l'histoire; Mr. *Donadieu*, maître-d'armes, & Mr. *Deshays*, maître à danser.

23 *Mai* 1784. Me. *Monnot*, le Député des Avocats du Parlement de *Besançon*, est un membre très-ardent, qui avant de venir ici a eu une prise violente avec Mr. *Droz*, le Conseiller de Grand' chambre le plus instruit, le plus zélé, le plus ardent & le plus despotique.

Me. *Monnot*, arrivé à Paris n'a eu rien de plus pressé que de voir ses confreres du Parlement de Paris, les anciens Bâtonniers surtout, qui ont regardé la querelle de Befan-

Digitized by Google

çon comme la leur propre, & en conſéquence ont convoqué une aſſemblée générale de l'Ordre. La conduite des Avocats de Beſançon y a été approuvée & l'on a nommé ſur le champ deux Députés pour aller voir M^r. le Garde des ſceaux, lui repréſenter que tout ce qu'avoit fait l'Ordre des Avocats de Beſançon étoit conforme au Réglement de 1707, qu'il ſeroit ſupplié de vouloir bien remettre en vigueur, ainſi que d'éteindre la procédure monſtrueuſe du Parlement de Beſançon, de maniere qu'il n'en reſte pas veſtige.

23 *Mai* 1784. Le Sr. de *Beaumarchais* vient de finir un opéra, dont il a fait lecture à un comité d'élite. On en a été enchanté. Il ne s'agit plus que de trouver un muſicien digne de le mettre en muſique. Il en fait bien lui-même, & de fort agréable; mais il n'oſe entreprendre une ſi grande tâche.

24 *Mai* 1784. Le Parlement ne perd point de vue l'affaire des *Quinze-Vingts*. Le Premier Préſident a dû porter encore hier au Roi de nouvelles Remontrances & ſurtout l'expoſé des faits venus à la connoiſſance de la cour, extra-judiciairement, il eſt vrai & par des témoins non ſermentés, mais ſi graves, ſi circonſtanciés, ſi multipliés & ſi appuyés ſur la notoriété publique, qu'elle n'a pu s'empêcher d'en mettre le tableau effrayant ſous les yeux de S. M.

Ces faits ſont de trois natures différentes. Les uns concernent le deſpotiſme du Grand-

Digitized by Google

Grand-aumônier, porté au point qu'il maintient en place un officier nommé par lui seul au préjudice d'un autre nommé par le Roi, revêtu de Lettres patentes enrégistrées ; les autres roulent sur l'infidélité de sa gestion ; ensorte qu'il paroîtroit s'être approprié près d'un million au moins : enfin les derniers prouvent à quel excès de déborde-ment est venue cette maison religieuse, où l'on ne trouve partout, au contraire, que des scenes d'impudicité & de scandale, jusques dans l'église & au pied des autels.

Le Parlement n'abandonne pas non plus l'affaire des Bénédictins, & il doit y avoir aujourd'hui assemblée de Commissaires, pour rédiger vraisemblablement de troisiemes Remontrances. La Commission des Réguliers étant devenue un accessoire plus important que le fond, n'y sera sans doute pas oubliée.

Quant aux Lettres de cachet, surtout celle de Mr. de *Mious*, comme le sort de celui-ci paroît s'aggraver à mesure que le Parlement remontre en sa faveur, il a cru par humanité pour cet exilé devoir rester dans le silence en ce moment, & éprouver si la situation de Mr. de *Mious* en deviendra meilleure.

Du reste, le Roi n'ayant encore fait aucune réponse au Mémoire concernant les abus de la justice, cet objet reste *in statu quo*.

24 *Mai* 1784. Le Clergé de France vient de gémir d'un nouveau scandale. I

Digitized by Google

s'agit d'un abbé *Arnoux*, ci-devant Avocat, aujourd'hui Grand-vicaire de Mr. l'Archevêque de Rheims, qui avoit toute sa confiance, toute celle de la maison de *Talleyrand*; qui, par contrecoup avoit acquis un grand crédit auprès de beaucoup de Prélats; dont la maison étoit le séminaire des jeunes Abbés de qualité, aspirant aux gros Bénéfices & à l'Episcopat; revêtu en outre de Bénéfices pour vingt-cinq mille livres de rente, sans compter ce que lui valoit sa gestion de l'Archevêché de Rheims: ce personnage vient de renoncer à tout cela pour une grisette qu'il a enlevée & avec laquelle il est en fuite. On prétend qu'il fait en outre une banqueroute considérable.

25 *Mai* 1784. Le Docteur *Mesmer* a enfin fait imprimer un volume d'environ 80 pages, qu'il distribue à ses adeptes, où l'on s'attend à trouver sa doctrine déduite, & où l'on ne trouve qu'un grand étalage des cures qu'il a faites à Vienne, en Suisse & en France; des persécutions qu'il y a essuyées: ensorte que ces cures, telles que celle de Mlle. *Paradis*, qu'il avoit guérie de la cécité, & que nous avons revue aveugle ici, sont presque toujours restées imparfaites, ou même anéanties tout-à-fait. Il finit par établir quelques propositions qui, bien loin de contredire les lettres de M. de *Montjoie*, publiées dans le *Journal de Paris*, dont on a parlé, y sont absolument conformes. C'est un

Digitized by Google

vrai galimathias, ſemblable à celui des livres cabaliſtiques, hermétiques, aux ouvrages des alchymiſtes, des médecins Arabes & autres, de *Nicolas Flamel*, de *Noſtradamus*, en un mot, de tous les partiſans de l'aſtrologie judiciaire, ou de la philoſophie trismégiſte.

25 *Mai* 1784. On ne peut mieux placer la piece du *Charlataniſme*, qu'à la ſuite de l'article concernant le grand charlatan dont on vient de parler :

J'ai créé la race innombrable
Qui, par le merveilleux, ſéduit le genre humain :
J'ai le ton emphatique, avec un air capable ;
J'excelle aux tours d'eſprit, j'excelle aux tours de main ;
Je m'enveloppe du myſtere,
Et je m'environne du bruit :
Le bruit en impoſe au vulgaire,
Et le ſilence à l'homme inſtruit.
On me voyoit jadis ſur la place d'Athene,
Du haut de la tribune inſpirer les rhéteurs ;
Près du tonneau de *Diogene*
Je raſſemblois les ſpectateurs ;
J'ai fait valoir plus d'un grand homme,
Changeant ſelon le ſiecle & ſelon le pays ;
Je m'en vais débitant des reliques à Rome,
Et des nouveautés à Paris.
Autrefois Moliniſte,
Enſuite Janſéniſte,
Puis Encyclopédiſte,
Et puis Economiſte,
A préſent Meſmeriſte,
C'eſt moi qui traduiſis par d'heureux changemens

Digitized by Google

L'eſprit Evangélique,
L'étude politique,
La ſcience phyſique
En ſtyle de romans.
Dans le ſiecle paſſé je redoutois Moliere,
A ſon nom encor je frémis.
Dans le ſiecle préſent je redoutois Voltaire;
Rouſſeau, ſans le vouloir étoit de mes amis;
Dans le ſénat Anglois je joue un très grand rôle,
Mon zele aux deux partis ſe vend le même jour.
Puiſſant d'intrigue & de parole,
Je ſuis *Catilina*, *Cicéron* tour à tour.
A l'Amérique Angloiſe, encore un peu ſauvage,
Je n'ai pu juſqu'ici faire accepter mes dons,
Mais j'en eſpere davantage,
Depuis que ſes héros inventent des cordons.
Des Papes quelquefois je colorai les bulles;
J'ai ſouvent embelli les récits des héros;
De nos contrôleurs généraux
Je tourne auſſi les préambules.
Je dicte à nos prélats de pieux mandemens,
Des diſcours aux académies:
Sans être ému j'ai de grands mouvemens;
Pompeuſement j'orne des minuties.
Profeſſeur émérite en l'univerſité,
Je ſuis vieux docteur en Sorbonne;
Mais ma premiere place eſt dans la Faculté,
Et ma ſeconde auprès du Trône.
En peu de mots voici les traits
Auxquels on peut me reconnoître;
J'aime à parler, j'aime à paroître;
J'aime à prôner ce que je fais;
J'aime à groſſir ce que je fais;
J'aime à juger, j'aime à promettre;

Digitized by Google

J'annonce les plus beaux ſecrets:
Je n'en ai qu'un; celui de mettre
Tous les ſots dans mes intérêts.
Venez voir dans Paris tout l'or que j'accumule;
Venez voir près de moi les badauds attroupés:
Depuis la ſainte ampoule ils y ſont attrapés:
Ce François ſi malin eſt encor plus crédule.

26 *Mai* 1784. Depuis longtems on parle d'une conteſtation qui ſe doit engager entre Me. *Linguet* & le Sr. le *Queſne*, au ſujet des friponneries dont le premier taxe ce dernier. On annonçoit même que Me. *Tronçon du Coudrai*, Avocat, ſon compatriote, plaideroit pour lui: on ſait aujourd'hui que Me. *Linguet* demande à venir plaider lui-même, & ne veut abſolument qu'aucun autre confrere ſoit chargé de ſa cauſe. C'eſt dans cette idée ſans doute qu'il doit envoyer, avec ſon Journal, à tous ſes ſouſcripteurs un Mémoire judiciaire de 80 pages, où traitant l'affaire *ex profeſſo*, il revient ſur la même matiere dont il les a déjà entretenus très-amplement comme Journaliſte. Ce Mémoire eſt ſigné de *Quequet*; Procureur au Châtelet; ce qui annonce que le procès eſt en premiere inſtance à ce tribunal. Il eſt fort rare, & quoique beaucoup de gens en parlent, peu l'ont vu.

26 *Mai* 1784. M. *Bertholet*, Docteur en médecine, de la Faculté de *Paris*; Adjoint de l'Académie Royale des Sciences pour la Claſſe de Chymie, avoit donné ſes cent Louis au Sr. *Meſmer*, & en conſéquence avoit été

Digitized by Google

déjà admis à quelques séances, lorsque confondu de toutes les niaiseries qu'il voyoit, il a exhalé son indignation & a fait une sortie violente contre cet étranger, en le traitant de la façon la plus méprisante, lui & sa doctrine. Il a apostrophé ensuite les enthousiastes crédules du charlatan, leur a dit qu'ils étoient des dupes, ainsi que lui; qu'il leur conseilloit de l'imiter, de laisser Mr. *Mesmer* débiter tout seul son galimathias qui n'avoit pas le sens commun, & qui n'étoit que les vieilles rêveries de l'astrologie judiciaire rajeunies; que pour lui il n'auroit pas la sottise de revenir, & que pour empêcher les autres de donner dans de semblables folies, il alloit publier sur les toits que le prétendu secret du Sr. *Mesmer* ne consistoit que dans des simagrées vaines, dans des puérilités misérables, dans des folies indécentes & dangereuses. On a voulu lui objecter le serment par lequel il avoit juré en entrant de ne rien révéler de ce qu'il avoit vu. Il a répondu qu'il ne se croyoit pas obligé par un serment qui portoit lui-même à faux & n'étoit qu'une singerie de plus. Il est sorti furieux alors & récite cette scene à qui veut l'écouter.

26 *Mai* 1784. M. le Baron de *Breteuil* continue à s'occuper sans relâche de tous les moyens d'améliorer encore les hôpitaux & maisons de force. Le 24 de ce mois, il a visité dans le plus grand détail, en présence des Administrateurs, les maisons de *Bicêtre* & de la *Salpétriere*.

Digitized by Google

27 *Mai* 1784. M. de *Montgolfier* a été reçu Chevalier de l'Ordre de *Saint-Michel*, dans le Chapitre de l'Ordre tenu le 8 de ce mois aux Cordeliers. C'eſt M. le Vicomte de la *Rochefoucault* qui y a préſidé au nom du Roi; & M. *Pouſſin de Grandchamp*, Secrétaire du Roi, l'un des Chevaliers, nommé auſſi par S. M. pour ſuppléer M. *Collet*, Chevalier & Secrétaire de l'Ordre, y a prononcé le diſcours d'uſage.

27 *Mai* 1784. On parle toujours de nouveaux aëroſtats, & chaque province à l'envi veut jouir de ce ſpectacle. M. *Figene*, Ingénieur des ponts & chauſſées à *Narbonne*, y en a lancé un le 28 Avril, ſuivant la méthode de M. de *Montgolfier*, qui en moins de quatre heures a fait 32 lieues. Il n'y avoit point de voyageur; il étoit en toile & papier, de 30 pieds de diametre.

Le S^r. *Adorn*, opticien & phyſicien Italien, établi à *Strasbourg*, en ayant conſtruit un auſſi ſuivant le même procédé, s'eſt élevé avec lui le 15 de ce mois; il avoit un compagnon de voyage; ils ne ſont reſtés que quatre minutes en l'air: il eſt retombé ſur un magaſin de paliſſades, y a mis le feu & auroit cauſé le plus grand dommage ſi le feu n'avoit été promptement éteint. Les deux voyageurs n'ont pas péri, mais ſont en mauvais état.

28 *Mai* 1784. Outre le livre dont on a parlé, le Docteur *Meſmer* a fait imprimer

Digitized by Google

un petit livret, contenant la liste des cent premiers membres, fondateurs de la Société de l'Harmonie, depuis le 1 Octobre 1783 jusques au 5 Avril 1784. Ainsi voilà le Mesmérisme érigé en Société ou Ordre, dont il est le Grand-maître. On lit ensuite les noms des cent Chevaliers, parmi lesquels les plus illustres personnages de la Cour, des Académiciens, des Médecins, des Savans, des Chefs d'Ordre, &c. C'est un délire incroyable. Depuis ces cent apédeutes, il en a enrôlé près de cent autres: il s'établit des baquets partout. On nomme ainsi la cuve commune, *Réservoir* du *Magnétisme animal*, auquel tous les malades pompent ensemble ce précieux fluide.

28 *Mai* 1784. Il paroît que c'est un Mémoire que le Sr. *le Quesne* a pris enfin le parti de faire composer & de communiquer pour sa défense aux Juges du Châtelet, où le procès est réellement engagé avec Me. *Linguet*, qui a été envoyé à celui-ci à *Londres*. Sa bile s'en est enflammée, & il a de nouveau enfanté sur cette matiere un Mémoire très-volumineux, qu'il a fait passer en réponse aux Magistrats & qu'il compte donner à ses souscripteurs dans une suite de Numéros. Il est vrai que ce sera un cadeau qu'il leur fera, dit-on, gratuitement.

29 *Mai* 1784. L'*Heliopt* occupe toujours les savans, astronomes & navigateurs. C'est ainsi qu'on nomme l'instrument inventé par

Digitized by Google

M. de *Sornay*, pour trouver la longitude. On a déjà parlé de cette découverte faite à l'*Isle de France*, & dont les premieres expériences ont eu lieu dans les mers des Indes. Elles ont été conteſtées ici, & M. de la *Lande* entr'autres a paru ſe moquer de la crédulité de ceux qui racontoient ces faits. Il a même eſſuyé des réponſes dures. Mrs. de *Beaulieu*, de *Looz* & de la *Ronſiere*, trois Capitaines de vaiſſeau d'un mérite diſtingué, qui avoient fait ſéparément depuis quatre ans dans des voyages de long cours beaucoup d'obſervations avec cet inſtrument, ſe trouvant réunis à Paris, s'aſſemblerent le 22 de ce mois à l'Obſervatoire. Ils y déterminerent, conjointement, en préſence de pluſieurs perſonnes, la longitude de Paris, à l'aide de deux *Heliopts*, qui la donnerent également avec la plus grande préciſion.

Cette expérience paſſe pour ſi authentique qu'on ne doute pas qu'elle ne force enfin l'Académie des Sciences à s'expliquer & à donner ſon ſuffrage à l'*Heliopt*.

29 *Mai* 1784. M. *Radix de Sainte-Foy*, par arrangement avec le Parlement eſt revenu à Paris le mercredi au ſoir. Il s'eſt conſtitué le lendemain jeudi priſonnier à la Conciergerie, & puis en eſt ſorti pour ſe rendre à l'audience & préſenter à genoux ſes lettres d'abolition & d'extinction.

Après avoir répondu aux diverſes queſtions d'uſage, ces lettres, ſur les conclu-

ſions du Miniſtere public, ont été admiſes pour qu'il eût à ſe pourvoir à la Tournelle & les y faire entériner. Un monde immenſe aſſiſtoit à ce ſpectacle.

29 *Mai* 1784. M. de *Fontanier*, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, ancien Intendant & Contrôleur-général des meubles de la Couronne, Commiſſaire général honoraire du bureau des dépenſes de la maiſon du Roi au département du garde-meuble, de l'Académie de *Stockholm* & des Académies Royales des Sciences & d'Architecture de Paris, vient de mourir.

30 *Mai* 1784. Encore un nouveau Journal qui s'annonce pour le 1er. Septembre prochain. Il aura pour titre: *Journal du Roulage & du Commerce de l'Europe.* Cet ouvrage périodique paroîtra une fois par ſemaine.

Son plan eſt de renfermer régulièrement dans une feuille de quatre pages, tous les renſeignemens qui peuvent faciliter les opérations du commerce dans l'intérieur du Royaume & dans toute l'*Europe.* On voit qu'il eſt ſpécialement deſtiné à tous les Négocians, Banquiers, Commerçans, Manufacturiers, Fabriquans, Conſommateurs & Roulliers de l'*Europe.*

Ce plan eſt déjà ancien, car les auteurs du *Proſpectus* ſe glorifient que l'Empereur l'ayant vu à ſon dernier paſſage dans cette capitale, fut tellement frappé de ſon utilité pour le progrès du Commerce de l'*Europe*,

Digitized by Google

que non-seulement il leur permit de faire circuler librement leur Journal dans tous les Etats héréditaires, mais leur offrit d'en faire distribuer le *Prospectus*.

30 *Mai* 1784. Quoique le Jugement du Conseil de guerre de l'*Orient*, mis sous les yeux du Roi, ne soit pas encore public, comme on sait à peu près ce qui en doit résulter, on a fait déjà un calembour dessus. On dit que toute l'armée navale est innocentée; M. de *Grasse* déclaré spécialement innocent; le Roi, comme accusateur, mis hors de cour, & l'Etat condamné aux dépens.

30 *Mai* 1784. L'affaire du *de Nassau* de Châtelleraut n'aura pas lieu; il paroît que l'autorité s'en mêle, qu'on a intimidé ce malheureux maître-d'école, ainsi que les Avocats chargés de prendre sa défense; que M. l'Avocat-général Seguier, qui devoit porter la parole dans cette affaire, s'est même ouvert à eux & leur a paru si prévenu qu'ils ont cru devoir y renoncer. On veut même qu'il y ait eu Arrêt, auquel il a consenti, qui lui fait défenses de se dire *Nassau*.

31 *Mai* 1784. On parle d'une chanson en plusieurs couplets sur la piece du S^r. de *Beaumarchais*, qu'on annonce comme bien supérieure à l'épigramme, comme non moins méchante, non moins juste, mais plus fine & plus gaie. Elle est rare encore, & l'on

Digitized by Google

ne croit pas que le héros ſoit tenté d'y donner de la publicité, comme il l'a fait à l'égard de l'épigramme.

31 *Mai* 1784. Il exiſte depuis près d'un demi-ſiecle en cette capitale une *Société des Enfans d'Apollon*, où ſont admis tous ceux qui dans les arts libres ont une certaine ſupériorité & qui en outre ont des mœurs & de la conſidération. Juſques ici les membres ſatisfaits du bonheur qu'ils goûtoient entre eux, ne s'étoient pas piqués de donner aucun éclat à leurs aſſemblées. Enfin ils ont voulu auſſi faire parler d'eux & n'en ſeront ſans doute pas plus heureux.

Cette Société a arrêté de donner une fois par an, dans le cours du mois de Mai, un concert public, dans lequel on ne joueroit que des morceaux nouveaux, compoſés & exécutés par des freres.

Le premier a eu lieu le jeudi 27 de ce mois dans la ſalle du Muſée de la rue Dauphine, & ſon exécution a été parfaite.

Un *Hymne à Apollon*, dont les vers, très-lyriques, prêtent ſurtout à la variété & à la richeſſe muſicale, a frappé le plus les auditeurs. La muſique eſt de l'Abbé *Roſe*; l'auteur des paroles eſt anonyme.

31 *Mai* 1784. Extrait d'une Lettre de Rouen, du 26 Mai..... ,, Le 23 de ce mois à ſept heures du ſoir, M. *Blanchard* s'eſt élevé ſeul, avec le même aëroſtat dont il s'étoit ſervi le 2 Mars à Paris & que M. *Vallet* étoit

Digitized by Google

venu remplir ici, car M. *Blanchard*, habile méchanicien, n'eſt point du tout phyſicien. Il eſt deſcendu à quatre lieues de Rouen. Ses aîles étoient en bon état & il n'a éprouvé aucun obſtacle. Mais on n'a pas remarqué qu'il ait fait les évolutions qu'il avoit annoncées, ni qu'il ſe ſoit ſervi d'autre direction que de celle du vent.

1er. *Juin* 1784. La chanſon dont on a parlé contre la piece du Sieur de *Beaumarchais* eſt en quatre couplets, ſur le même air que ceux chantés à la fin, par les divers perſonnages:

Jadis on a vu Thalie
Jeune & d'aſſez belle humeur
Se permettre la ſaillie,
Sans allarmer la pudeur;
En mauvaiſe compagnie
On voit bien à ſes diſcours
Qu'elle vit ſur ſes vieux jours. *bis.*

*

Meſdames, plus de grimace,
Plus d'éventails, plus d'hélas!
On pourra vous dire en face
Ce qu'on vous contoit tous bas;
Ce n'eſt que changer de place,
L'amour y perd; mais enfin
C'eſt abréger le chemin. *bis.*

*

Près de cet amas groteſque
De fripons & de catins,

Parlant en ſtyle burleſque,
De leurs projets libertins;
Pourquoi d'un ton pédanteſque
S'écrier, ah! quelle horreur!
C'eſt l'hiſtoire de l'auteur. *bis.*

*

Oui, Meſſieurs, la comédie
Que tout Paris applaudit,
Des erreurs vous peint la vie
Du grand homme qui la fit;
De l'impudence impunie
On admire le héros
Sous les traits de Figaro. *bis.*

1er. *Juin* 1784. Mr. *de Montgolfier* qui, nommé l'année derniere Correſpondant de l'Académie royale des Sciences, vient d'en être élu Aſſocié, ſpécialement chargé par le Roi & par l'Académie des travaux propres à tirer parti de ſa découverte des *Aërostats*. En conſéquence, obligé de retourner à Annonay pour ſes affaires, il y a emporté le globe de ſoixante-dix pieds, avec lequel il a fait des expériences depuis un mois. Il les continuera dans ſon pays, ſoit relativement au combuſtible, ſoit par rapport aux forces néceſſaires pour diriger ce globe.

2 *Juin* 1784. Une grande affaire exiſtante au Châtelet, entre M^r^. *Bertin*, Miniſtre d'Etat, accuſateur, & pluſieurs de ſes Commis accuſés, eſt précieuſe comme hiſtorique à raiſon des différentes connoiſſances

Digitized by Google

qu'on puiſe dans les Requêtes & Mémoires imprimés qui y ont paru.

On y voit d'abord conſtaté d'une façon juridique en quelque ſorte, que le feu Roi avoit un pécule particulier.

Que ce pécule conſiſtoit principalement : 1°. dans les revenus de la province de Dombes. 2°. Dans la propriété de 150,000 livres de contrats, reſte de la place de fermier général réſervée, lors du bail de 1762. 3°. Dans le bail de 1768.

Ces différens objets qui donnoient à peu près 350,000 livres de revenus, étoient préciſément les fonds du Département de M^r. *Bertin*; il en avoit la direction, & il en étoit conſtamment l'ordonnateur, l'adminiſtateur.

Il réſulte encore de ces Mémoires que les Bureaux de M^r. *Bertin* n'étoient pour la plupart qu'un repaire de coquins, de brigands, de banqueroutiers & que ce Miniſtre, ſans être dérangé dans ſes mœurs, par ſa pareſſe & ſon inſouciance, cauſoit & fomentoit le dérangement de ſes ſubalternes.

Outre les différens Commis de ce Miniſtre qui ont déjà paru ſur la ſcene ſous ce point de vue, deux nouveaux figurent ici; ſavoir, les Sieurs *le Seurre* & *Belon*, accuſés d'abus de confiance & de divertiſſement de deniers. Le procès eſt toujours pendant au Châtelet depuis 1777.

On y voit encore que la dotation de l'Or-

Digitized by Google

dre du Saint Eſprit dont M. *Bertin* étoit Grand-Tréſorier, eſt de 581,000 livres.

2 *Juin* 1784. Un Sr. *Michel*, machiniſte de Strasbourg, eſt arrivé ici & fait voir un ſpectacle fort curieux; il conſiſte dans une machine imitant parfaitement le tonnerre dans les plus grands orages & dans les effets les plus terribles.

On trouve en outre chez lui des modeles de machines ſingulieres, telles que celles dont on s'eſt ſervi pour tranſporter le rocher, piedeſtal de la ſtatue équeſtre de *Pierre le grand* à Petersbourg. Ce rocher peſoit deux millions cinq cens mille livres.

2 *Juin* 1784. Il a paru en 1781 un *Recueil de piéces intéreſſantes & peu connues pour ſervir à l'hiſtoire*, en un volume. On vient d'y en joindre pour cette année un ſecond, *pour ſervir à l'hiſtoire & à la littérature.* On a grande raiſon de ſoupçonner que l'éditeur eſt M. de *la Place.*

Ce qu'il y a de plus intéreſſant dans le premier, c'eſt un *Extrait* ou *Mémorial du Recueil d'anecdotes de M. Duclos, Secrétaire perpétuel de l'Académie françoiſe & Hiſtoriographe de France*, par lequel on voit qu'il n'étoit pas encore fort avancé dans cet ouvrage.

Dans le ſecond volume, où la diſette des matériaux ſans doute a obligé l'éditeur de ramaſſer pluſieurs morceaux d'un genre différent, l'*anecdote perſonne* eſt la plus remarquable,

Digitized by Google

quable, comme touchant de plus près à nos jours. Suivant cette anecdote Mr. le Comte d'*Affry*, notre Ambaſſadeur en Hollande, auroit intercepté & retiré à deux ou trois exemplaires près, toute l'édition d'un libelle en deux volumes contre Madame de *Pompadour* & *Louis* XV, en anglois. Le Marquis de *Marigny* ſeroit venu prier Mr. de la *Place* alors très malade, de le traduire; ce qu'il auroit fait avec les plus grandes précautions, & la plus grande ingratitude de la part du Marquis; lequel avoit même laiſſé ignorer à ſa ſœur ce ſervice de M. de *la Place*, enſorte que celui-ci n'en a jamais été récompenſé.

L'éditeur promet un troiſieme volume & l'on ne peut que lui ſavoir gré d'avoir ramaſſé ces matériaux, dont la plupart ſe liſent avec plaiſir.

3 *Juin* 1784. Des Mémoires qui ont paru dans le procès de Mr. *Bertin* contre ſes Commis accuſés d'abus de confiance, il réſulte un Etat détaillé de ſon pécunaire, bon à conſerver.

En 1763, lorſque Mr. *Bertin* fut élevé de la place de Contrôleur général à celle de Secrétaire d'Etat, il n'avoit d'autre traitement

	livres
1°. Que les gages du Conſeil comme Secrétaire d'Etat, qui ſont	28,000
2°. La gratification annuelle attachée au titre de Miniſtre	20,000
3°. Les appointemens en qualité de Conſeiller au Conſeil Royal	10,000

Digitized by Google

	livres
4°. Ceux de Commissaire au Bureau du Commerce	4,000
5°. Un acquit de	3,000
Total	65,000

Dont il falloit déduire

1°. Pour dixieme	6,500	8,900
2°. Pour Capitation.	2,400	
Ainsi il restoit net		56,100

Mr. *Bertin* avoit de plus une pension en finance de 6,000
qui au moyen de la retenue de . . 1,800
pour trois dixiemes, se trouvoit réduite à 4,200

Or cet ensemble de la somme de . . .	60,300
se trouvant insuffisant, le feu Roi y joignit	
1°. La direction des haras, avec un traitement particulier de	12,000
2°. Une gratification de	30,000
sur les revenus de la Province de Dombes, ou le produit de la place de fermier général, réservée en 1768.	
Ainsi, à cette époque, c'est-à-dire au 1. Janvier 1764, le traitement de Mr. *Bertin* étoit un objet de	102,300

Mr. *Bertin* eut la modération de s'en contenter pendant environ cinq années, quoique le traitement des Secrétaires d'Etat fût au moins de 200,000 livres; mais en 1768 le Ministre de la finance fit accorder à Mr. *Bertin* une gratification annuelle de 100,000 livres.

Cette gratification réduite ensuite à 70,000 livres, fut payée par ordre du feu Roi sur son pécule, pendant les premieres années de l'administration de Mr. l'Abbé *Terray*.

Enfin le 27 Mars 1774, le traitement de

Digitized by Google

Mr. *Bertin* ayant été porté, comme celui du Miniſtre de la Marine, à une ſomme de 200,000 livres, la gratification annuelle de 70,000 livres & les 12,000 livres ſur les haras ceſſerent d'avoir lieu.

3 *Juin* 1784. On aſſure que le vrai teſtament de mort de l'abbé Rouſſeau étoit en proſe & conçu en ces termes:

„ Le contraſte inconcevable qui ſe trouve entre la nobleſſe de mes ſentimens & la baſſeſſe de ma naiſſance, un amour auſſi violent qu'inſurmontable pour une fille adorable, la crainte de cauſer ſon deshonneur, la néceſſité de choiſir entre le crime & la mort, tout m'a déterminé à abandonner la vie. J'étois né pour la vertu, j'allois être criminel, j'ai préféré de mourir. "

4 *Juin* 1784. Mr. le Comte de *Mirabeau* eſt de retour; il a rapporté avec lui ſon nouveau *Factum*, qui a pour titre *Mémoire du Comte de Mirabeau, ſupprimé au moment même de ſa publication par ordre particulier de M. le Garde des Sceaux*:

Et réimprimé par reſpect pour le Roi & la Juſtice, avec une Converſation de M. le Garde des Sceaux & du Comte de Mirabeau.

Reſte à ſavoir comment, ſi le premier Mémoire a été arrêté, celui-ci plus redoutable pourra percer.

4 *Juin* 1784. Madame *Dugazon* s'eſt mieux tirée qu'on ne l'eſpéroit du grave accident que lui avoit procuré ſon excès d'in-

Digitized by Google

continence; elle a reparu hier dans *le Droit du Seigneur*: un de ſes admirateurs lui avoit adreſſé la veille à cette occaſion le madrigal ſuivant:

Au gré de nos déſirs, te voilà rétablie:
Momus va rentrer dans ſes droits;
Et jeudi, trois du préſent mois,
On donnera *le retour de Thalie.*

4 *Juin* 1784. On ſe plaint depuis long-tems des échoppes qui embarraſſent dans les rues & ſur les ponts; qui gâtent dans les places leur ſymmétrie & ſur les quais ôtent le coup d'œil de la riviere: cette invention de la cupidité de quelques particuliers & même de quelques corps, vient enfin d'être proſcrite par des Lettres-patentes données à Verſailles au mois de Mai dernier & régiſtrées en Parlement le 27 dudit.

Par ces Lettres-patentes on ne conſerve que les échoppes aliénées au profit des Domaines du Roi; il ne pourra à l'avenir, ſous quelque prétexte que ce ſoit, être établi que des échoppes purement mobiles, placées le matin & enlevées le ſoir.

5 *Juin* 1784. Il paroît conſtant que Mr. *Court de Gebelin*, qui l'an paſſé avoit publié une Lettre très volumineuſe dont on a rapporté la ſubſtance, en faveur de *Meſmer* & ſon ſyſtême, qui célébroit la cure merveilleuſe que ce charlatan avoit faite en

Digitized by Google

ſa perſonne, non ſeulement n'étoit pas guéri, mais avoit été obligé de continuer à ſupporter le traitement du magné iſme animal: que pour en mieux jouir, il s'étoit logé chez le grand-maître de l'ordre de l'harmonie & qu'il y eſt mort la nuit du 13 au 14 Mai dernier, à deux pas du baquet myſtérieux, ſur lequel on s'empreſſoit, mais trop tard, de le porter.

5 *Juin* 1784. Depuis longtems les Italiens n'avoient donné aucune piece auſſi conſtamment & auſſi généralement applaudie que la pauvreté d'hier. Sur le titre ſeul, fadaſſe & trivial, le public en avoit eu peu d'idée & il n'étoit accouru preſque perſonne. C'eſt *le Temple de l'Hymen*, piece épiſodique en trois actes & en vers. Mr. *Deſforges* qui en eſt l'auteur, y a introduit *Momus* qui s'égaye & y jette du piquant. Ce folâtre Dieu eſt envoyé par *Jupiter* à l'Hymen pour le conſoler & l'empêcher de fermer ſon temple, ainſi qu'il en a le projet, las d'entendre les plaintes des mortels contre lui. Aidé par l'Amour qui vient ſe réconcilier avec ſon frere, *Momus* obtient de l'Hymen qu'il reſtera dans ſon temple, mais ſe rendra plus difficile & ne s'ouvrira qu'aux vrais amans. L'Amour vole en chercher pour lui; il ſe charge d'éconduire les adorateurs qui ne ſeroient pas guidés dans leur culte par un zele pur. Ce qui donne lieu à pluſieurs ſcenes critiques & allégoriques, où divers

Digitized by Google

originaux passés en revue peignent en action les mariages de nos jours & démasqués par le Dieu de la raillerie en sont baffoués. Enfin l'Amour, après avoir longtems couru, amene deux vrais amans, les seuls qu'il ait rencontrés. Ce couple éprouvé par différentes persécutions, en triomphe à force de constance & est couronné dans le temple. Un mêlange de scenes gaies, vives, intéressantes, résulte de ce plan & forme un contraste charmant; elles sont remplies d'ailleurs de détails agréables & de vers heureux: par une gradation bien ménagée, la curiosité croît d'acte en acte & le dernier a fait le plus grand plaisir.

6 *Juin* 1784. Dans son nouveau Mémoire M. le Comte de *Mirabeau* s'adresse d'abord à *ses Concitoyens* & leur rend compte des motifs qui l'ont déterminé à faire cette nouvelle édition & à l'enrichir de l'anecdote qui y a donné lieu.

Son premier Mémoire venoit de paroître; il n'en avoit distribué des exemplaires qu'à une petite partie de ses Juges, lorsqu'un ordre de M. *Laurent* de *Villedeuil*, le chef actuel de la librairie, en arrêta la publication.

Le lundi 19 Avril on demanda au Sieur *Cuchet*, son libraire, quel nombre d'exemplaires il avoit fourni, quel nombre il en avoit en magasin? & il reçut l'injonction la plus sévere de n'en pas délivrer un seul à l'auteur même.

Digitized by Google

Le Comte de *Mirabeau* s'en plaignit au Directeur de la librairie, qui, par un concours de circonſtances fort ſingulier, ſe trouvoit être le Rapporteur de ſon procès. Ce Magiſtrat lui répondit pour toute ſolution: *je ſuis le bras de Monſieur le Garde des Sceaux*, & s'eſt déporté depuis du rapport.

Après différentes tentatives inutiles, ſoit à Paris, ſoit à Verſailles, pour parvenir auprès de Mr. le Garde des Sceaux, & après avoir prévenu Mr. le Baron de *Breteuil*, que le Comte de *Mirabeau* regarde comme le protecteur de la liberté des citoyens dans une place où l'on y a trop ſouvent attenté, réſolu à faire un éclat il ſe rendit à l'audience publique de Mr. de *Miromeſnil* le vendredi 24 Avril.

Suit la converſation aſſez longue de Mr. le Comte de *Mirabeau* avec Mr. le Garde des Sceaux, où celui-ci ſeroit l'écolier & l'autre le maître, ſi elle étoit rapportée auſſi exactement qu'il le prétend & même mot à mot, à ce qu'il aſſure.

Par cette converſation il paroîtroit que Mr. le Garde des ſceaux ſeroit indiſpoſé de longue main contre Mr. le Comte de *Mirabeau*, au ſujet de l'*Eſpion dévaliſé*, dont il s'obſtineroit à le croire auteur, quoique Mr. de *Mirabeau* l'ait toujours nié, & qu'il ne puiſſe lui être attribué par quelqu'un qui connoîtra ſon ſtyle & ſa maniere, bien différens de ce qu'on trouve dans cette compi-

Digitized by Google

lation indigeſte, autant qu'indécente & de mauvais goût.

Mr. de *Mirabeau* ne pouvant rien gagner du Chef de la juſtice, le prévint *qu'il frapperoit du pied la terre & qu'il en feroit ſortir dix mille exemplaires d'un Mémoire dont on ſauroit l'hiſtoire & l'occaſion*: modération de Mr. le Garde des ſceaux qui promet, par conſidération pour l'auteur, de vouloir bien l'ignorer.

Il va trouver le Prince de *Poix*, Capitaine des gardes de ſervice, & lui remet une Lettre au Roi, datée de Verſailles du 23 Avril 1784, où il ſe plaint à Sa Majeſté d'une maniere auſſi noble que ferme & reſpectueuſe du déni de juſtice de Mr. le Garde des ſceaux.

Mr. le Prince de *Poix*, avant de remettre la Lettre au Roi, a une entrevue avec Mr. le Garde des ſceaux & n'en obtient aucune ſatisfaction. Mr. de *Mirabeau* écrit encore à Mr. de *Miromeſnil* le 25 Avril, ſur ſon ſilence. La Lettre eſt remiſe à Sa Majeſté & renvoyée, ſuivant l'uſage, à Mr. le Garde des ſceaux.

Après ces préliminaires ſe trouve réimprimé le Mémoire, élagué de tous les détails de juriſprudence, dont étoit rempli celui deſtiné aux Juges; il eſt également terminé par la Conſultation du 20 Février 1784, des Juriſconſultes dont on a parlé, & enrichi de Notes, dont quelques-unes fort piquantes, ſur-

Digitized by Google

ſurtout celles relatives au Comte de *Graſſe*, acteur incident au procès & qui n'y brille pas plus qu'au combat du 12 Avril 1782.

Tous ces détails ſont très curieux, très intéreſſans & font infiniment d'honneur à la plume, aux ſentimens & au courage héroïque de Mr. de *Mirabeau*; il faudroit qu'il fût un hypocrite bien déteſtable & bien conſommé, s'il ne ſentoit pas tout ce qu'il exprime avec tant d'onction & d'énergie.

6 *Juin* 1784. La *Gazette de ſanté*, rédigée depuis Juillet 1776 par les mêmes coopérateurs dont on a parlé dans le tems, va changer de rédacteurs. Les nouveaux, ſuivant l'uſage, promettent des merveilles dans un *Proſpectus* brillant & très bien fait. Elle doit prendre une forme différente & meilleure entre les mains de la ſociété en queſtion, compoſée de Médecins, de Phyſiciens, de Chymiſtes. Voici comme ils définiſſent très bien le *Magnétiſme animal:* Découverte ſi préconiſée, & ſi problématique encore, qui ſéduit ceux-ci, qui étonne ceux-là, qui fait de quelques-uns des partiſans enthouſiaſtes, de quelques autres des frondeurs ou des ſceptiques, que les uns tâchent de deviner, mais dont les autres nient même les effets, tandis qu'en les ſuppoſant réels, il eſt d'autres perſonnes qui les attribuent à l'imagination exaltée, à la ſenſibilité, à l'irritabilité, ou même à un manege concerté.

7 *Juin* 1784. M. le Comte de *Mirabeau*

Digitized by Google

n'a point fait de difficulté de s'avouer l'auteur de ſon Mémoire nouveau & d'en être le diſtributeur : il en a adreſſé un exemplaire au Roi & à toute la cour.

7 *Juin* 1784. On parle d'une nouvelle tragédie de Mr. *le Mierre*, ayant pour titre *Semiris*, dont les comédiens françois ſe réſervent de donner la premiere repréſentation devant le Roi de Suede.

8 *Juin* 1784. Extrait d'une Lettre de Beſançon du 30 Mai..... Me. *Marguet*, qui eſt un homme lourd, mais intriguant & chicaneur, ayant eu les moyens d'avoir les griefs ſur leſquels le college des Avocats avoit aſſis ſa radiation, a imaginé de ſe conſtituer accuſé & de préſenter Requête au Parlement pour ſe juſtifier : la Requête répondue, l'Inſtruction a été faite & après toutes les formalités néceſſaires il a été déchargé de l'accuſation. Cette tournure ne raccommode pas les affaires & la ſciſſion eſt plus forte que jamais.....

Nous voilà débarraſſés de notre Intendant, qui auroit eu envie de reſter encore deux ans pour nous preſſurer : on n'a pas jugé à propos de lui accorder ce répit. Dieu veuille que ſon ſucceſſeur n'aie pas des Secrétaires auſſi rapaces !

Le Sieur *Ethis*, le Secrétaire de l'Intendance pendant pluſieurs années, avoit commis des exactions ſi criantes que Mr. de la *Corte* fut obligé de le ſacrifier ; mais ce

subalterne qui tenoit un état pareil à celui de son maître, n'en a pas moins emporté un million à la Province.

A cet *Ethis* avoit succédé un nommé *Blanchard*, qui n'avoit rien & auquel on connoît aujourd'hui au soleil 600,000 livres de biens.

Enfin le nommé *Grivois*, fripponneau qui commençoit à s'arrondir, avoit déjà gagné pour sa part 200,000 livres : ainsi voilà de bon compte 1,800,000 livres que ces trois suppôts du Commissaire départi coûtent à la Franche-Comté, une des provinces les plus pauvres du royaume.

8 *Juin* 1784. On assure que le Roi de Suede est arrivé hier ici, où il résidera sous le nom de Comte de *Haga* : il loge chez son Ambassadeur.

8 *Juin* 1784. Le Sieur de *Beaumarchais* a écrit à tous les auteurs dramatiques une lettre circulaire, où il les engage à se trouver chez lui aujourd'hui, afin d'y conférer de choses importantes qu'il a à leur communiquer concernant leurs intérêts.

9 *Juin* 1784. C'est par un Arrêt du Conseil du 5 *Juillet* 1781, qu'on supposoit une usurpation de la part des propriétaires riverains d'une partie de la Guyenne dans l'espace de vingt-deux lieues de tous les atterrissemens, alluvions & relais appartenans au Roi ; qu'il étoit d'une nécessité absolue, pour les intérêts de Sa Majesté, de consol

Digitized by Google

tre, d'une maniere irrévocable, la conſiſtance de ces objets; en conſéquence le Grand-Maître des eaux & forêts étoit chargé de faire cette vérification & avoit nommé un Ingénieur arpenteur pour y procéder.

Dès que cet Arrêt fut connu, la conſternation devint générale, chacun trembla pour ſa propriété; le Procureur général a cru devoir déférer cet Arrêt au Parlement de Bordeaux par un Requiſitoire, où il prouva par les principes du Droit Romain & du Droit François, que tout ce qui eſt atterriſſement, alluvion & accroiſſement, appartient au propriétaire riverain; que d'ailleurs l'adminiſtration du domaine n'avoit aucun caractère pour faire la recherche des droits ignorés & inconnus, pour attaquer les propriétés, &c. qu'en un mot toute cette opération étoit illégale, tortionnaire, vexatoire, irréguliere & dans le fond & dans la forme.

En conſéquence le 3 Mai 1782, le Parlement, les Chambres aſſemblées, rendit Arrêt, ordonnant qu'il ſeroit fait au Roi de très humbles & très reſpectueuſes Remontrances conformément au Requiſitoire, & que néanmoins *ſous le bon plaiſir de Sa Majeſté* il ſeroit ſurſis à l'exécution de l'Arrêt du Conſeil du 5 Juillet 1781, juſques à ce qu'il eût plû au Roi d'exprimer clairement ſes intentions, quand ſa religion auroit été inſtruite, &c.

Les Remontrances furent envoyées au

Roi; une jouiſſance tranquille de plus de vingt-deux mois ſuivit cet acte de zele & de devoir des Magiſtrats, lorſqu'intervint l'Arrêt du Conſeil du 31 Octobre 1783, qui caſſoit celui de cette Cour du 3 Mai 1782, & fut ſignifié à ſon Greffe.

Cet Arrêt ne contenoit aucune réponſe au Parlement: acte d'autorité abſolue, il n'indiquoit aucun principe, il ne réſolvoit aucune difficulté; on n'y trouvoit aucun raiſonnement dans le droit, aucun éclairciſſement ſur le fait; en un mot il portoit tous les caracteres de la ſurpriſe. C'étoit une entrepriſe, une voie de fait, ſuite d'un plan concerté, dont les fiſcaux attendoient le ſuccès pour completter dans tout le royaume le plan d'uſurpation qu'ils avoient formé.

C'eſt ce que fit valoir le Procureur général dans un ſecond Requiſitoire, encore plus vigoureux que le premier, où il peſa ſur l'attribution faite au Conſeil de toutes les conteſtations à naître dans cette grande querelle, dont la connoiſſance ne pouvoit & ne devoit être portée que devant le Bureau des finances, comme Juge du Domaine du Roi, & par appel en ſa Cour, qui eſt par eſſence la Cour féodale du Roi.

D'après cet expoſé la Cour délibéra qu'il ſeroit fait au Roi d'itératives Remontrances, & ordonna, toujours *ſous le bon plaiſir du Roi*, l'exécution de ſon Arrêt du 3 Mai 1782. Cet Arrêt eſt du 21 Avril.

Digitized by Google

9 Juin 1784. Une Demoiſelle de la Croix, par teſtament du 1 Février 1781, fait un legs à Me. de *la Croix*, *Avocat au Parlement*, *mon parent paternel*: ce ſont ſes termes. Il ſe trouve au Palais deux Avocats de ce nom, mais qui ne ſe croient pas parens de la défunte & cependant chacun d'eux s'eſt préſenté pour recueillir le legs.

Le premier eſt Me. de *la Croix*, auteur de différens ouvrages: il aſſure que c'eſt à ſa renommée littéraire qu'il doit le bienfait de la teſtatrice qu'il ne connoiſſoit pas, & que d'ailleurs ſon adverſaire portant le ſurnom de *Frainville* ne peut prétendre à une identité dont l'écarte ce ſurnom.

Celui-ci regarde ces deux raiſonnemens comme plus ſpécieux que ſolides, & fait valoir en ſa faveur la reconnoiſſance que les héritiers ont ſemblé en faire comme parent par la délivrance du legs.

Différens Mémoires ont paru pour & contre dans cette Cauſe, qui égaye le Barreau par le ridicule que chaque adverſaire verſe réciproquement ſur ſon rival.

Le premier *la Croix*, ou *la Croix l'auteur*, comme s'il ne ſe ſentoit pas aſſez fort pour répondre lui-même, a appellé à ſon ſecours Me. *Target*, qui n'a pas dédaigné de prendre la plume dans cette cauſe puérile, ſi l'avidité des prétendans ne lui imprimoit de plus un caractere odieux dans des Avocats

dont le désintéressement devroit être la premiere vertu.

9 *Juin* 1784. M. le Comte de *Haga*, dès aujourd'hui est allé à la comédie françoise, où l'on jouoit la dix-huitieme représentation du *Mariage de Figaro*. La piece étoit à la moitié du premier acte lors de son arrivée. Le public lui a fait l'honneur de demander à grands cris qu'on recommençât; il a même exigé que la toile fût baissée & que l'orchestre jouât une seconde fois l'ouverture: ce qui a été exécuté.

9 *Juin* 1784. La chanson à .... est la *Chanson des cinq doigts*; elle est extrêmement polissonne; mais aujourd'hui tout passe: les femmes ne rougissent point de l'entendre, elle se chante devant elles dans les grands soupers, elle est gravée & se vend publiquement.

10 *Juin* 1784. Outre les spectacles habituels de cette capitale, il s'en présente de tems en tems d'autres, d'autant plus curieux qu'ils sont uniques ou se renouvellent rarement. Tel est celui qui a eu lieu dans le Marais le dimanche 6 *Juin*.

Un nommé *Tricot*, Sergent du Régiment du Roi, recruteur, spadassin renommé, grand fouteneur de mauvais lieux, héros des filles, des crocs & de tous les tapageurs de Paris, est mort & il a fallu l'enterrer. Tous les recruteurs ses camarades se sont fait un honneur d'escorter son convoi, au-

Digitized by Google

quel ils donnoient un air de pompe militaire: quand le corps eſt parti, ils ont vu avec peine qu'on ne prenoit point le chemin de Saint Nicolas des Champs, paroiſſe du défunt, mais celui du cimetiere où l'on le portoit en droiture: ils s'en ſont plaints & malgré la déclaration des prêtres qu'on n'avoit payé que pour cette marche, ils ont forcé le ſabre à la main les porteurs du corps de le conduire à l'égliſe; mais quand le convoi eſt arrivé, le Suiſſe prévenu a fait fermer les portes. Grand effroi dedans, grand tumulte au dehors; les recruteurs menaçoient d'enfoncer les portes: on a recours au curé qui, intimidé par toute cette cohorte, ordonne que le cadavre entrera par une porte, mais ſans repoſer ſortira par l'autre: tout le cortege applaudit à la déciſion du ſage Paſteur, on crie *bravo*, on entre en triomphe, on bat des mains, on repete *bis*; en un mot, on tourne en parade cette fête funéraire.

10 *Juin* 1784. M. le Comte de *Haga* ne perd pas un inſtant durant ſon ſéjour dans cette capitale; il cherche à s'inſtruire, à tout voir avec le plus grand ſoin; il a déjà viſité pluſieurs artiſtes qu'il a entretenus de leur art longtems & en déployant beaucoup d'intelligence & de goût.

11 *Juin* 1784. La plupart des auteurs dramatiques, même les académiciens, ſe ſont rendus à l'invitation du Sieur de *Beau-*

Digitized by Google

marchais. Il leur a fait part de ſon projet, qui eſt de demander par l'intervention des gentilshommes de la chambre un réglement, homologué au Parlement, ſuivant lequel il ſera défendu à toutes les troupes de comédiens de province de jouer aucune piece nouvelle ſans l'agrément de l'auteur & ſans le faire bénéficier du ſeptieme des repréſentations, à *l'inſtar de Paris.* Tout le monde a applaudi à ce projet; l'on a remercié le Sieur de *Beaumarchais* de ſon zele pour l'intérêt de ſes confreres & il a été chargé d'agir en conſéquence & de faire toutes les démarches néceſſaires.

11 *Juin* 1784. Par Edit du mois de Février 1776, le Roi avoit changé le régime des corvées; par la Déclaration du mois d'Août ſuivant tout eſt rentré dans ſon ancien état; il y eſt expreſſément ordonné *que les travaux pour les réparations & entretien des grandes routes continueront d'être faits dans les diverſes Provinces du Royaume comme auparavant.*

Le Commiſſaire départi en Guyenne s'eſt arrogé le droit de créer un nouveau ſyſtême, d'établir une impoſition, de l'augmenter à ſon gré, de détruire des privileges que Sa Majeſté avoit rétablis.

C'eſt ſur cet attentat envers les Loix, qu'eſt intervenu l'Arrêt du Parlement de Bordeaux du 27 Mars dernier, portant qu'il ſera fait une enquête pour être miſe ſous les yeux du Roi.

Digitized by Google

Par un Arrêt du Conſeil du 17 Avril 1784, cet Arrêt du Parlement a été caſſé & ledit Arrêt a été ſignifié du très exprès commandement du Roi au Greffier en chef du Parlement, le 24 Avril.

C'eſt alors que par un autre Arrêt du 28 Avril fondé ſur onze Conſidérations des plus graves, le Parlement, les chambres aſſemblées, a arrêté que le Roi ſeroit très humblement ſupplié de retirer ledit Arrêt, comme évidemment ſurpris à ſa religion; ordonne que *ſous le bon plaiſir de Sa Majeſté*, ſon Arrêt du 27 Mars ſortira ſon plein & entier effet; ordonne que les enquêtes & toutes les pieces juſtificatives à leur appui ſeront miſes ſous les yeux du Roi, & qu'il lui ſera détaillé le monſtrueux aſſemblage des vexations commiſes par le Commiſſaire départi d'après ſon ſyſtême d'établir dans toute la Généralité une impoſition pour les corvées.

La Cour a arrêté en outre que le Roi ſeroit très humblement ſupplié de faire ceſſer tous ces deſordres; de vouloir faire une loi, qui prévienne l'arbitraire & qu'il lui ſeroit repréſenté qu'il n'eſt point de province dans le royaume qui ait plus de droits que celle de Guyenne à la ſollicitude paternelle de Sa Majeſté; qu'il n'en eſt point qui ait autant éprouvé les maux qui ſont la ſuite naturelle de la guerre; que la nature des denrées de ladite province & les ſecouſſes qu'a éprouvé le commerce, l'ont empêché de

jouir encore des avantages de la paix : que cependant obligée de payer des impôts énormes, n'ayant que des revenus casuels & dont le débouché est absolument obstrué, il seroit impossible qu'elle pût fournir à un nouvel impôt.

11 *Juin* 1784. Ces jours derniers un marchand d'ariettes étant monté à la portiere de deux Dames qui se promenoient sur le boulevard, leur propose d'acheter des ariettes, entr'autres du *Mariage de Figaro*. Deux officiers qui étoient sur le devant rejettent avec dédain ces ariettes, disant qu'ils ont vu la piece une fois & que cela leur suffit: un *quidam* passoit, il s'arrête, les apostrophe & les injurie à l'occasion de leur mauvais goût de mépriser ce qui cause l'engouement de tout Paris; les officiers furieux descendent pour donner des coups de canne à l'insolent, qui persiste à leur reprocher leur ignorance: grand tumulte, la garde arrive; le *quidam* est traduit devant le Commissaire, est obligé de décliner son nom; il se trouve que c'est le portier du Sieur de *Beaumarchais*. On alloit le conduire en prison, lorsque les plaignans intercedent pour lui. Le Commissaire, dont le devoir auroit été de faire toujours constituer prisonnier le délinquant, le relâche & se contente de le faire conduire sous bonne escorte chez son maître, auquel il fait enjoindre de veiller avec plus d'attention sur

Digitized by Google

ſes valets & d'empêcher qu'ils n'inſultent les honnêtes gens.

11 *Juin* 1784. Autant qu'on a pu tirer au clair l'anecdote du Mémoire de Me. *Linguet*, voici ce qu'il y a de plus conſtaté.

Le Sieur *le Queſne*, après s'être bien conſulté ſur la diffamation qui réſultoit dans le public contre lui du N°. 72. de Me. *Linguet*, a été conſeillé de rendre plainte & de faire aſſigner ſon adverſaire, ou à déſavouer les faits, les accuſations & calomnies inſérées dans les Annales audit N°., ou de ſe voir condamné à lui en faire une réparation authentique.

En conſéquence l'aſſignation a été donnée chez le Sieur de *Montbines*, le nouveau correſpondant du journaliſte, où il eſt cenſé avoir élu ſon domicile.

Le Sieur de *Montbines* n'a pas manqué d'envoyer cette aſſignation à Me. *Linguet*, & c'eſt en réponſe à cet acte juridique du Sieur *le Queſne* qu'il a fait paſſer ſon Mémoire in 4°. de 107. pages, pour être remis à ſes Juges.

Me. *Linguet* avoit en même tems propoſé à ſon commettant de faire réimprimer ce Mémoire à Paris pour l'envoyer à tous ſes ſouſcripteurs; mais celui-ci lui a repréſenté que cette réimpreſſion pourroit ſouffrir beaucoup d'inconvéniens, & qu'il croyoit plus expédient qu'il le fît imprimer à Londres & le lui renvoyât tout prêt à être diſtribué.

Digitized by Google

11 *Juin* 1784. L'affaire de M. le Vicomte de *Noë* n'eſt point finie; mais indépendamment de ce qui peut avoir été fait à Bordeaux, après avoir préſenté Requête à la Connétablie pour ſe rendre oppoſant à l'éxecution du jugement du tribunal des Maréchaux de France, qui avoient ordonné qu'il ſeroit enlevé de ſa terre & conduit à Paris pour y ſatisfaire aux ordres du tribunal, la Connétablie ayant mis néant à cette Requête, il s'eſt pourvu au Parlement de Paris par appel & cette Cour a rendu arrêt de défenſes qui le prend ſous ſa protection. Les Vacances ont empêché juſques à préſent les ſuites de cette affaire, dont il doit réſulter une grande conteſtation entre ce tribunal & le Parlement.

12 *Juin* 1784. D'après l'Arrêt du Conſeil qui augmente & fixe les appointemens des premiers ſujets de l'opéra, le régime en eſt encore changé. Ils ne ſont plus chargés de la recette, ni de la dépenſe; ce ſont les Menus. On ne doute pas que cette nouvelle adminiſtration ne retombe dans les inconvéniens de la précédente & que les frais qui augmenteront ne rendent ce ſpectacle plus onéreux que jamais au Roi. Déjà les ſujets n'ayant aucun intérêt à la choſe ſe négligent & ne veillent à aucune des déprédations qui ſe commettent journellement dans ſes détails économiques.

12 *Juin* 1784. Non-ſeulement l'affaire

Digitized by Google

de Bordeaux concernant les [illegible]rvées ne s'arrange point, mais elle devient plus grave que jamais. Mr de *Fumel* y a dû tenir avant la Pentecôte une séance, pour casser tout ce qui avoit été fait & même pour enlever les minutes, de façon qu'il n'en reste aucune trace. Le Maréchal de *Mouchy* vient ensuite de partir avec ordre de contenir le Parlement à la rentrée.

12 *Juin* 1784. On peut se rappeller le différend élevé entre le Docteur *Mesmer* & le Docteur *Deslon*, dont l'objet principal est une somme de 150,000 livres que le premier repete contre l'autre. Cette affaire a mûri depuis longtems, & l'on assure qu'elle est enfin au moment d'éclater, qu'elle va se plaider *in magnis*; que c'est Me. *Gerbier* qui parlera pour le Sieur *Mesmer*, & Me. de *Bonnieres* pour le Sieur *Deslon*.

12 *Juin* 1784. Il doit y avoir demain par extraordinaire bal à l'opéra. Mr. le Duc de *Chartres*, qui cherche à tirer parti de tout pour accréditer son jardin, a fait afficher une annonce, par laquelle il restera ouvert & illuminé toute la nuit, & les masques auront toute permission d'y entrer. Les marchands des galeries sont invités de seconder la munificence de Monseigneur & de laisser leurs boutiques ouvertes.

13 *Juin* 1784. L'émeute religieuse & comique arrivée à la paroisse de Saint Nicolas des champs mérite encore quelques dé-

Digitized by Google

tails. On n'avoit payé pour le convoi du Sieur *Tricot* que 15 livres, & il en faut 45 livres pour que le cadavre ait le droit d'entrer dans le lieu saint. Les prêtres s'étoient obstinés à se rendre au cimetiere & le cadavre étoit arrivé sans eux à l'église.

Les Recruteurs se battoient contre les Suisses pour faire entrer le cadavre, lorsque le Curé instruit du tapage rendit la décision dont on a parlé, mais qui ne finit pas la querelle. Les Recruteurs voulurent que le cadavre reposât un moment. Ils le firent placer sur des chaises arrangées en forme de piedestal; la loueuse de chaises s'y opposant & ayant donné un soufflet à l'un d'eux, fut foulée aux pieds: enfin n'y ayant aucun prêtre pour dire quelques prieres, les recruteurs y suppléerent en tournant trois fois autour du cadavre aux acclamations de l'assemblée & conduisirent ensuite leur héros au cimetiere en chantant la chanson des funérailles de Marlborough. On ajoute que le Curé s'est plaint à la Police de tant d'irrévérences & que les recruteurs sont en prison, mais sourdement, pour ne point aggraver le scandale par trop de publicité.

13 *Juin* 1784. Depuis que le jugement du Conseil de guerre est rendu & connu, les Mémoires percent moins difficilement. On voit dans le public:

1o. Mémoire du Comte de *Grasse* sur le combat du 12 Avril 1782, avec huit plans

des positions principales des armées respectives.

2°. Observations du Marquis de *Vaudreuil*, adressées au Conseil de guerre à l'Orient.

3°. Réponse de Mr. de *Grasse* aux Observations de Mr. de *Vaudreuil.*

4°. Mémoire de Mr. de *Bougainville*, commandant la troisieme escadre au combat du 12 Avril 1782.

5°. Mémoire justificatif pour *Jean François* Baron d'*Arros d'Argelos*, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Brigadier de ses Armées, commandant le Vaisseau le *Languedoc* dans l'armée sous les ordres du Comte de *Grasse.*

6°. Lettre de Mr. d'*Albert de Rioms*, Commandant le *Pluton*, à Mr. le Marquis de *Vaudreuil*, datée de l'Orient ce 12 Janvier 1784.

7°. Notes de M. le Marquis de *Vaudreuil* en réponse à cette Lettre.

8°. M. d'*Albert de Rioms* à Messieurs du Conseil de guerre assemblés à l'Orient.

13 *Juin* 1784. *Les Cinq Doigts*, sur le Vaudeville du Mariage de Figaro.

Boufflers peignit avec grace
Le lieu, dont chacun est fol;
Barthe & d'*Arnaud* sur sa trace
Ont chanté le cul, le col;
Sans m'élever à leur place,
D'une plus timide voix
Je vais chanter les cinq doigts.

Un

Digitized by Google

Un vieux que chacun repouſſe,
S'il a de l'or bien compté
Fait la cadence du pouce,
Soudain il eſt ſupporté.
Vénus va pour lui plus douce
A ſon lit l'aſſocier:
Honneur au doigt financier!

*

Du ſecond l'emploi me touche,
Du myſtere ſigne heureux;
Près d'une mere farouche
Il exprime & parle aux yeux,
En le plaçant ſur la bouche
L'amour fidele & diſcret
Nous dit: garde mon ſecret.

*

Celui du milieu réclame,
Meſdames, le pas ſur tous:
Quand l'amour perd de ſa flamme
Ce doigt le réveille en vous,
Lorſqu'auſſi près d'une Dame
Le Dieu cueille un beau laurier,
Ce doigt eſt ſon brigadier.

*

Au ſuivant l'amour fidele
Met l'anneau de ſon bonheur,
Qui le reçoit d'une belle,
En retour promet ſon cœur:
Ce doigt d'amour éternelle
Offre le gage enchanteur,
Je le crois un peu menteur.

Digitized by Google

Le petit dans l'art magique
Paſſe pour être en crédit;
Une femme deſpotique
De ce renom s'enhardit,
Et par ce mot ſans replique
L'amant foible eſt interdit:
Mon petit doigt me l'a dit.

*

De tous ces doigts, ce me ſemble,
L'éloge eſt pouſſé trop loin,
De l'écrire encore je tremble,
Et le dire eſt un beſoin.
J'ai vû ces lâches enſemble
S'unir d'un effort commun
Et ſe mettre cinq contre un.

14 *Juin* 1784. La chanſon ci-deſſus avoit été précédée ou a été ſuivie de la piece de vers ci-jointe, intitulée: *les Doigts.* On prétend qu'elle a été adreſſée à la fille du Marquis de *Paulmy*, la Princeſſe de Luxembourg.

Honneur à cet artiſte ſage
Qui pour le bonheur des humains
Des doigt qu'il joignit à leurs mains,
Daigna multiplier l'uſage:
C'eſt du ciel le don le plus doux,
Car des doigts l'adreſſe infinie
Fait tout le plaiſir de la vie;
Et ſans les doigts que ferions nous?
Liſe eſt ſavante, pour ſon âge,
Car à douze ans Liſe conçoit
Tous les plaiſirs du mariage

Digitized by Google

Que lui montre ſon petit doigt.
De jolis doigts ont de l'abſence
Souvent adouci les rigueurs.
Que les doigts ont d'intelligence
Pour ſoulager deux tendres cœurs,
Que tourmente la vigilance
Et des mamans & des tuteurs.
Les doigts à l'amante captive
Font oublier la liberté ;
Les doigts pour l'amante craintive
Dans un tableau bien imité
D'une jouiſſance illuſive
En font une réalité.
Souvent dans l'amoureuſe ivreſſe
Les doigts ſont le charme des cœurs,
Tout s'embellit par leur adreſſe
Et partout les doigts ſont vainqueurs.
Si la beauté que je préfere
Daignoit permettre qu'aujourd'hui
De ſes doigts la touche légere
Portât remede à mon ennui,
Je bénirois ſa bienfaiſance :
Si mes vœux n'étoient ſuperflus,
En peignant ma reconnoiſſance
J'aurois pour elle un doigt de plus.

14 *Juin* 1784. Mr. le Marquis de *Monteſquiou*, dans l'eſpoir que le Roi de Suede voudroit bien honorer de ſa préſence ſa réception à l'Académie françoiſe, avoit fait différer la cérémonie. Dès que Mr. le Comte de *Haga* a été arrivé, la compagnie a député vers lui pour l'inſtruire de ſon déſir : M. le Comte de *Haga*, flatté de l'honneur

Digitized by Google

qu'on lui faiſoit, en a témoigné toute ſa reconnoiſſance, mais a déclaré qu'il n'avoit de libre que le mardi quinze. Ce n'eſt point jour d'Académie françoiſe & c'eſt au contraire jour d'Académie des belles-Lettres, dont la ſalle tient préciſément à l'autre & ſert même de paſſage les jours de ſéance publique. Grande négociation à ce ſujet entre les deux Sécrétaires. Mr. d'*Acier* a déclaré ne pouvoir ſuſpendre de ſon autorité les travaux de ſa Compagnie; il a fallu que Mr. le Baron de *Breteuil*, comme Miniſtre de Paris, écrivît une Lettre au nom du Roi pour décider la conteſtation & demain la ſéance a lieu extraordinairement *par Ordre*. On a raſſemblé en diligence tous les membres diſperſés, qui avoient pris une courte vacance.

14 *Juin* 1784. La fête que Mr. le Duc de *Chartres* avoit imaginée n'a pas eu lieu hier, du moins quant aux maſques; il eſt venu un ordre du Roi qui a empêché de les laiſſer entrer durant la nuit dans le jardin du palais royal. C'eſt une mortification donnée à Son Alteſſe, qui auroit dû prévoir le déſordre que pouvoit occaſionner une ſemblable ſaturnale.

15 *Juin* 1784. Suivant le Mémoire du Comte de *Graſſe*, l'équité du Roi n'a pas permis que ſa conduite au combat du 12 Avril 1782 reſtât expoſée au blâme public, ſans avoir été juridiquement examinée. Il

avoit lieu d'attendre ce bienfait de Sa Majeſté après quarante-huit ans de ſervice, trente campagnes, douze combats & ſes ſuccès précédens durant la guerre qui vient de finir.

L'objet de ſon Mémoire eſt de prouver : 1°. Que le Vaiſſeau Amiral après onze heures & demie de combat, privé de tout moyen de défenſe ultérieure, hors d'état de ſe ſauver, lorſqu'il l'a rendu, ne laiſſe aucun ſujet de blâme contre Mr. de *Graſſe* comme Capitaine.

2°. Qu'ayant fait depuis le commencement juſques à la fin du combat, les ſignaux propres à chacune des circonſtances & aux variations des vents, il doit être abſous avec honneur comme Général.

Ce Mémoire n'eſt point mal fait, ſurtout quant à la partie qui tend à diſculper le Comte de *Graſſe* comme Général : en ſuppoſant l'expoſé des circonſtances exact, il a raiſonné très judicieuſement tous les mouvemens & tous les ordres ; mais les manœuvres les plus importantes n'ont pas été exécutées : neuf de ſes ſignaux dans les poſitions les plus critiques ont été abſolument négligés. Il n'en falloit pas tant pour perdre la bataille. Mr. de *Bougainville* eſt gravement inculpé ; le Marquis de *Vaudreuil* légérement, & le plus ſouvent applaudi.

Quant à la reddition du vaiſſeau amiral, malgré l'étalage où il entre de ſon mauvais état, il laiſſe encore beaucoup de choſes à

Digitized by Google

désirer pour sa justification, & celle ci, à beaucoup près, n'est pas aussi claire que la premiere.

15 *Juin* 1784. Lundi sept de ce mois, lorsque le Comte de *Haga* est arrivé, le Roi ne comptoit point sur lui & Sa Majesté étoit allée à la chasse à Rambouillet, où Elle devoit donner à souper à 25 Seigneurs. La Reine lui dépêcha un courier; il n'avoit point ses voitures, il se fit ramener par un palfrenier & prévint *Monsieur* qui étoit du voyage de n'avertir de son départ qu'au moment du souper, dont il feroit les honneurs à sa place. Au moyen de quoi sa garde-robe resta à Rambouillet: le Roi rentré dans son appartement n'avoit point de clefs, n'avoit point de valets-de-chambre; il fallut un serrurier, & l'on appella les premiers-venus pour habiller Sa Majesté. Ceux-ci peu au fait s'en tirerent comme ils purent & d'une façon fort ridicule; en sorte que, quand le Roi vint chez la Reine pour trouver le Comte de *Haga*, chacun eut peine à s'empêcher de rire; la Reine lui demanda s'il donnoit bal ce soir-là, & s'il avoit déjà commencé la mascarade, ou s'il vouloit montrer au Comte de *Haga* une idée de l'élégance françoise? Il avoit un soulier à talon rouge, un autre à talon noir, une boucle d'or, une autre d'argent & ainsi du reste. Il fallut cependant qu'il demeurât de la sorte dans la crainte d'être pire.

Digitized by Google

Le ſoir à ſon coucher Sa Majeſté plaiſanta beaucoup de l'accoûtrement bizarre où l'on l'avoit mis: Elle dit en riant „ je connois „ celui qui m'a ridiculiſé de la ſorte & je „ l'arrangerai bien à mon tour." Ces petits traits décelent la bonté de l'ame du Roi, combien il eſt facile dans ſon ſervice & aimable dans ſon intérieur.

15 *Juin* 1784. Relation de la Séance publique, tenue extraordinairement aujourd'hui mardi pour la réception de M. le Marquis de *Monteſquiou*.

L'affluence depuis pluſieurs années toujours très grande à ces ſortes d'aſſemblée, ne pouvant croître, puiſque le local n'étoit pas plus étendu, a été du moins remarquable par l'eſpece & le zele des ſpectateurs. Dès midi & demi plus de deux cens femmes de la plus haute qualité avoient pris poſte, & entraînant à leur ſuite une foule d'hommes du même rang, la ſalle n'a été remplie, à proprement parler, que de gens de cour, & le peu d'hommes de lettres qui s'y ſont trouvés, n'y ſont entrés que furtivement en quelque ſorte & en contrebande.

Au reſte, ſi la perſonne du Récipiendaire attiroit la foule, ſon diſcours le méritoit peu. En vrai courtiſan, Mr. de *Monteſquiou* voulant plaire à tout le monde, a rétabli l'ancienne formule d'éloges uſités pour les fondateurs & protecteurs de l'Académie; il

Digitized by Google

a paſſé enſuite à ſon prédéceſſeur, qu'il faut ſe rappeller avoir été Mr. l'ancien Evêque de Limoges, le précepteur des enfans de France; il a prétendu que ſon plus bel ouvrage étoit l'éducation de ces auguſtes éleves, ce qui lui a fourni l'occaſion d'eſquiſſer le portrait de chacun avec les couleurs les plus flatteuſes: il a peint dans *Louis* XVI. le Monarque humain, juſte & ſimple, ami de la franchiſe, des mœurs & de l'économie. *Monſieur*, auquel il a l'honneur d'être attaché, lui a fourni des détails plus particuliers; il eſt entré dans ceux de ſa vie intérieure; il nous a vanté ſon amour de l'étude, & nous a appris que ce Prince, en s'efforçant d'acquérir les connoiſſances néceſſaires à ſon rang, y joignoit le goût des lettres & les cultivoit avec ſuccès. Enfin les qualités héroïques de Mr. le Comte d'*Artois* n'ont point échappé au pinceau du nouvel académicien: il a principalement appuyé ſur ſon voyage de Gibraltar. Epiſode mémorable & glorieux de la vie de ce Prince. La Reine a reçu auſſi le tribut de louange dû à ſes traits, à ſes graces & à ſes vertus.

Mr. le Marquis de *Monteſquiou* n'avoit garde d'oublier le Comte de *Haga*, pour qui la ſéance avoit été reculée & fixée à ce jour extraordinaire. Sans lever exactement le voile qui l'enveloppoit, il a fait l'éloge de Monarques Philoſophes, qui voyagent pour s'inſtruire & qui en ſe répandant davantage, ne

Digitized by Google

ne font qu'étendre leur renommée & ſe rendent non moins chers aux étrangers qu'à leurs ſujets.

C'eſt Mr. *Suard* qui, en qualité de Directeur, a répondu à Mr. de *Monteſquiou*. Il a révelé d'abord les titres littéraires de celui-ci à l'Académie Françoiſe que peu de gens connoiſſoient: il nous a appris que ce courtiſan ingénieux faiſoit des pieces de vers très agréables, des contes, des chanſons, des épigrammes, des romans, des comédies, mais tous ouvrages de ſociété que la modeſtie de l'auteur n'a point laiſſé ſortir du cercle de ſes amis. En parlant des comédies de M. de *Monteſquiou*, le Directeur a pris occaſion de-là pour s'élever adroitement contre celle du Sieur de *Beaumarchais*, ſi courue en ce moment. Sa critique, quoiqu'indirecte, a été ſi juſte que perſonne ne s'y eſt mépris. Elle a reçu des applaudiſſemens incroyables & unanimes. C'étoit un enthouſiaſme, une ivreſſe plus grande encore que celle des admirateurs du *Mariage de Figaro*.

Un autre endroit du diſcours de Mr. *Suard* qui, ſans faire autant de plaiſir, a paru piquant & bien adapté aux circonſtances, c'eſt la digreſſion qu'il a faite ſur l'uſage de l'Académie d'entremêler ſes membres littéraires de gens de la cour comme les plus capables de fixer parmi elle le beau langage & ce qu'on appelle *le bon ton*. Quoique cette

Digitized by Google

idée paroiſſe prêter aſſez au ridicule, il lui a donné une tournure qu'il a fait paſſer & qui lui a même mérité des applaudiſſemens.

Le Directeur pouvoit moins encore que le Récipiendaire ſe diſpenſer de parler du Comte de *Haga*. Il a ſeulement cherché à ne pas ſe répéter avec lui & heureuſement le ſujet très fécond lui a permis de varier & le fond & la forme de l'éloge.

Après ces deux diſcours, M. de *la Harpe* a lu un chant d'un poëme en l'honneur des femmes, qui doit être diviſé en quatre. Quoique la fiction en ſoit très poétique & très ingénieuſe; quoiqu'il y ait des deſcriptions charmantes, riches & pleines de goût; quoique la verſification en ſoit brillante & harmonieuſe, cet ouvrage a reçu peu d'applaudiſſements, & cependant l'auteur ne pouvoit mieux choiſir ſon auditoire, puiſqu'il étoit compoſé en grande partie de femmes yant toutes des prétentions, ſoit aux graces, oit à l'eſprit. Mr. l'Abbé *Arnaud* prétend que c'eſt la faute du rithme de ce poëme qui eſt en vers *hexametres*, c'eſt-à-dire, en grands vers qui ne réuſſiſſent jamais dans notre langue, à moins qu'ils ne ſoient joints à une action. On croit, malgré cette aſſertion, qu'il faut plutôt en chercher la cauſe dans la perſonne du poëte, en général peu aimé du public. Ses partiſans eſperent qu'il ſera vengé de ce dédain dans le ſilence du cabinet.

Digitized by Google

Au reſte, on lui reproche pluſieurs gaucheries dans les détails du morceau qu'il a lu; comme d'avoir trop déprimé les Turcs; d'avoir fait des vœux pour la deſtruction de leur empire dans un moment où la France cherche à les ſoutenir & à s'unir plus étroitement avec eux; & devant qui? en préſence de M le Marquis de *Choiſeul-Gouffier*, envoyé Ambaſſadeur auprès de la Cour *Ottomanne!*

On devoit s'attendre ſans doute que M. de *la Harpe*, correſpondant du Grand-Duc de Ruſſie, dans un ouvrage à la louange des femmes feroit un éloge pompeux de l'Impératrice mere de ce Prince; mais on eût voulu qu'en préſence du Comte de *Haga* il n'eût pas affecté d'exalter cette Souveraine aux dépens des autres Puiſſances du Nord, qui ne peuvent lui être aſſimilées.

Une choſe très remarquable dans ce poëme, c'eſt que l'auteur, en faiſant l'énumération de quelques femmes célebres de France, mortes ou vivantes, a nommé avec la plus grande diſtinction Madame la Comteſſe de *Genlis*, avec laquelle il eſt brouillé, & qui tout récemment, dans ſon dernier ouvrage intitulé les *veillées du château*, a fait un portrait affreux de Mr. de *la Harpe*. Quelqu'un lui en ayant témoigné ſa ſurpriſe, il a répondu qu'il rendoit le bien pour le mal.

Mr. le Duc de *Nivernois* a terminé la ſéance par la lecture de ſix fables; ſavoir,

le jugement du Lion; le Lion, le Bœuf & le Renard; les Prieres; les deux Sceptres; le Muſulman, ſa femme & la Pie; & *la Pyramide.* Ces petits ouvrages lus ſans prétention, avec le même naturel & la même facilité dont ils ſemblent avoir été compoſés, contenant une moralité exquiſe, ont été reçus avec un enthouſiaſme univerſel.

Après la ſéance Mr. le Comte de *Haga* s'eſt rendu dans la ſalle particuliere d'aſſemblée des Académiciens, où Mr. le Maréchal Duc de *Duras* lui a préſenté les divers confreres qui s'y ſont rencontrés. L'illuſtre étranger a paru les connoître tous, au moins par leurs ouvrages. Il n'eſt pas juſques à Mr. *Beauzée*, très ignoré dans ſa propre patrie, auquel il n'ait fait compliment de ſa grammaire & autres écrits ſur la langue. Il a félicité Mr. *Suard* ſur la hardieſſe avec laquelle il avoit oſé attaquer la comédie du Sieur de *Beaumarchais* & frondé le mauvais goût des ſpectateurs. Il a demandé à pluſieurs repriſes où étoit le Doyen de la Compagnie, le Maréchal Duc de *Richelieu?* Il a témoigné ſon regret de ne pas voir Mr. de *Malesherbes*; enfin il a queſtionné Mr. de *la Harpe*, s'il n'avoit pas compoſé une tragédie de *Guſtave*? Il lui a dit qu'il en avoit fait toutes ſortes de recherches ſans avoir pu la trouver. Ce qui a obligé Mr. de *la Harpe* de lui avouer que cette piece n'ayant pas réuſſi, il l'avoit gardée dans ſon porte-

Digitized by Google

feuille ; mais ayant ajouté qu'il comptoit la travailler, la faire jouer une seconde fois & imprimer ensuite, le Comte de *Haga* lui en a témoigné sa satisfaction, d'autant que ce sujet l'intéressoit infiniment. Le dernier mot qu'on ait recueilli de Mr. le Comte de *Haga*, c'est son exclamation en voyant cette salle dont les murs sont couverts de tout les portraits des Académiciens morts & vivans : *Cette tapisserie vaut mieux que la plus belle tenture des Gobelins.* Dans ces différens propos Mr. le Comte de *Haga* s'est exprimé avec beaucoup d'élégance, de naturel, de facilité & d'esprit. Il paroît connoître parfaitement notre langue & son génie, & sous ce point de vue ne seroit pas indigne de figurer dans l'assemblée qu'il a honoré de sa présence.

16 *Juin* 1784. *Les Observations du Marquis de Vaudreuil* sont foibles. Elles tendent en général à disculper toute l'armée. Ce n'est qu'après les plus grands efforts & la résistance la plus opiniâtre que les François ont été forcés de céder la victoire. Sa retraite ne peut être que glorieuse à la nation. Au lieu de fuir à toutes voiles, il a rassemblé dix-sept vaisseaux de l'armée navale à la vue des ennemis & il a croisé plusieurs jours pour attendre les cinq qui lui manquoient.

16 *Juin* 1784. Mr. de *Grasse*, dans sa *Réponse aux Observations du Marquis de Vaudreuil*, commence par lui reprocher d'avoir

Digitized by Google

abusé de la confiance avec laquelle il lui avoit fait part de son Mémoire pour répandre avec affectation ses *Observations*, tandis que Mr. de *Grasse* avoit reçu défenses de publier son Mémoire imprimé depuis le mois d'Octobre 1782, & dont il n'a eu la liberté d'envoyer des exemplaires au Président du Conseil de guerre que le 14 Novembre 1783.

L'objet de cette réponse au surplus est de démontrer que les Observations du Marquis de *Vaudreuil* sont en contradiction; les unes avec le triplicat de ses dépêches au Ministre du 26 Avril 1782; les autres avec sa Lettre du 18 Juin suivant que le Comte de *Grasse* a reçue à son arrivée en France; celle-ci avec la Lettre de Mr. *Mithon* au même en date du 19 Juin 1782, & celle-là avec l'Ordonnance de la Marine du 25 Mars 1765, titre du combat & avec les faits de la cause.

Cette replique semble fort bonne & refuter avec autant de justesse que de force la foible apologie de toute l'armée navale, entreprise par le Marquis de *Vaudreuil* & l'inculper lui-même.

16 *Juin* 1784. On assure que Mr. de *Calonne* a trouvé le moyen de fournir aux besoins de Mr. le Duc de *Chartres* par une tournure fort ingénieuse. Le palais royal est un appanage qui doit revenir à la couronne à défaut d'hoirs mâles. Dans le tems où se fera cette réunion, il faudra bien tenir

aux héritiers de la branche d'Orléans compte des améliorations faites au palais royal & les en rembourser. En conséquence on fournit d'avance au Duc de *Chartres* quatre millions, à déduire sur ce qu'il pourra leur être dû à cette époque.

Sans cette ressource les bâtimens iroient fort mal, ils languissent beaucoup depuis cet hiver.

17 *Juin* 1784. Le Mémoire de Mr. de *Bougainville* est peu de chose & sa principale défense est de dire qu'il n'a pas vû les signaux, ou que les ayant vus imparfaitement il n'a pas cru prudent de les exécuter avant d'en être plus sûr.

Du reste, on attribue la perte de la bataille: 1°. à ce que les ennemis étoient plus forts en nombre de près d'un quart & que dans ce quart il y avoit trois vaisseaux à trois ponts.

2°. A ce que tous les vaisseaux Anglois étoient doublés en cuivre, tandis que la moitié au plus des François l'étoient ainsi & que les autres n'avoient que des carenes très anciennes; avantage bien supérieur à l'avantage numérique, qui rendoit leurs mouvemens simultanés & rapides, ensemble d'efforts, qui fait la force d'une armée.

3°. Le bord que les ennemis couroient, tendoit à leur faire trouver le vent, tandis que le nôtre nous conduisoit dans des parages soumis à un calme habituel & à un changement de vent favorable à nos rivaux.

Digitized by Google

4°. Enfin les ennemis qui nous combattoient avec cette exceſſive ſupériorité de moyens & de circonſtances, étoient les Anglois, ce peuple qu'il ſuffit de nommer pour prononcer l'éloge de ſes talens à la mer.

D'ailleurs cette victoire n'a eu aucune ſuite favorable pour eux; ils étoient ſi maltraités qu'ils n'ont pû gagner Antigues, & qu'ils ont été obligés, comme nous, de faire vent arriere.

Une anecdote à conſerver de ce Mémoire eſt celle de Mr. de *Marigny*, Commandant le *Céſar*; après l'avoir défendu juſques à la derniere extrêmité, étendu ſur ſon lit, mortellement bleſſé, on vient lui dire que le vaiſſeau qui eſt en feu va ſauter: *tant mieux*, répondit-il, *les Anglois ne l'auront pas. Fermez ma porte, mes amis, & tâchez de vous ſauver.*

17 *Juin* 1784. Le Mémoire de Mr. d'*Arros* eſt fort clair &. fort développé; il ſe juſtifie très bien, il prouve par les faits qu'il n'a point quitté ſon poſte de Matelot de l'avant, que lorſqu'il s'eſt trouvé déſemparé au point de ne pouvoir plus manœuvrer; s'étant réparé il a vu le *ſignal de viteſſe*, par equel il n'y a plus d'ordre de diviſion, chacun ſe place comme il peut; Mr. d'*Arros* l'a fait & il n'y avoit alors qu'un vaiſſeau entre la *Ville de Paris* & lui, & puis deux: il ſert depuis 37 ans & n'a encore éprouvé

Digitized by Google

aucun reproche; il a reçu 1777 coups de canon. Il avoit encore 1500 gargouſſes de tout calibre, ayant eu la précaution d'en faire faire 800 durant le combat.

Suivant ce que dit Mr. d'*Arros*, Mr. de *Graſſe* paroiſſoit encore en bon état, lorsqu'il s'eſt rendu; il a amené dans le moment qui lui étoit le plus favorable, où l'ennemi commençoit à tenir le vent & à déſeſpérer de prendre l'Amiral.

17 *Juin* 1784. On parle d'une nouvelle place d'Adminiſtrateur général de la Lotterie royale de France, créée en faveur du Sieur *Morel*, à la charge de penſions pour les Sieurs *Garat* & *Aſwedo*. On connoît le premier: le ſecond eſt un Juif qui chante avec beaucoup de goût; fort inſolent & renommé pour un ſoufflet qu'il reçut au caffé du caveau en préſence de beaucoup de ſpectateurs; ce qui le corrigea & le ramena à faire des excuſes à l'offenſé.

17 *Juin* 1784. La Lettre de Mr. *Albert de Rioms* eſt courte & tend uniquement à le diſculper de n'avoir pas exécuté un certain ſignal. Il prouve à Mr. le Marquis de *Vaudreuil*, Chef de l'Eſcadre blanche & bleue, que c'étoit d'autant moins à lui à faire ce reproche à un Capitaine de Vaiſſeau de ſa Diviſion, qu'il n'avoit pas répété le ſignal de façon à déterminer d'y obéir. Les argumens de Mr. de *Rioms* ſemblent preſſans & victorieux.

Digitized by Google

18 *Juin* 1784. Les *Notes de M*r. *le Marquis de Vaudreuil* en marge de la Lettre de M*r*. *Albert de Rioms* ſont foibles & même des eſpeces d'excuſe à cet officier. Il lui reproche ſeulement d'expoſer ſes griefs d'une maniere peu décente & répréhenſible.

18 *Juin* 1784. La Requête ou Diſcours de M*r*. *Albert de Rioms* à M. M. du Conſeil de guerre aſſemblés, tend à ſe plaindre, tandis que la plupart des autres accuſés n'ont été décrétés que d'aſſigné pour être ouï, de l'être d'ajournement perſonnel, lui ſixieme; il y répond directement à l'accuſation du Comte de *Graſſe* de n'avoir pas obéi à ſon premier ſignal.

Il entre à cette occaſion dans la diſcuſſion de l'objet de ce ſignal & prétend qu'il ne pouvoit remplir les intentions de M*r*. de *Graſſe*; qu'eût-il été exécuté, on n'en auroit pas plus obtenu la victoire & l'on ne s'en feroit pas mieux tiré. Il fait un parallele de l'état des choſes à la journée du 9, dont le général ſe prévaut ſi fort, & démontre qu'il ne reſſembloit pas à celui de la journée du 12; conſéquemment qu'en faiſant la même manœuvre, on ne pouvoit ſe flatter d'un ſuccès pareil.

Les cauſes de notre déſaſtre, en ne comptant que du commencement de l'action, ſont: 1°. la ſupériorité connue de l'ennemi: 2°. le déſordre où nous nous ſommes vus dans les premiers inſtans; déſordre bientôt

augmenté par le changement de vent, enfin rendu extrême par les circonſtances qui ont permis à l'ennemi de couper notre ligne en deux endroits : 3°. le calme qui a mis le plus grand obſtacle au rétabliſſement de l'ordre, en ce que tandis qu'il retenoit la ſeconde Eſcadre dans une inaction abſolue & forcée, la briſe donnoit à nos ennemis les moyens de ſe réunir pour porter leurs efforts ſur un ſeul point.

18 *Juin* 1784. L'affaire de l'abbé de *Mably* ſe civiliſe, du moins quant au Cenſeur Mr. de *Sancy*. Il a reçu une lettre en date du vingt-deux Mai de Mr. *Laurent de Villedeuil*, Directeur aujourd'hui de la Librairie, qui lui apprend que Mr. le Garde des Sceaux l'a rétabli. On aſſure que c'eſt à la recommandation de l'Archevêque même qui a écrit à Mr. de *Miromeſnil* qu'il croyoit le Cenſeur ſuffiſamment puni de ſon inattention, qu'il ſe déſiſtoit de toute pourſuite à ſon égard & le prioit inſtamment de lui rendre ſes fonctions.

18 *Juin* 1784. Extrait d'une Lettre de Lyon du 6 Juin.... Avant-hier on a régalé le Comte de *Haga* du ſpectacle d'une *Montgolfiere*, (c'eſt ainſi qu'on a baptiſé les machines aëroſtatiques fabriquées ſuivant la méthode de M. M. de *Montgolfier*.) Elle avoit 70 pieds de diametre vertical, ſur 189 pieds de circonférence. Les coopérateurs qui faiſoient le ſervice de ce ballon,

Digitized by Google

s'étoient noué autour du bras un mouchoir blanc; allégorie dont l'application n'échappa point à l'auguſte étranger. Il apperçut auſſi à leur boutonniere une petite médaille, portant d'un côté les armes de Suede & de l'autre celles de France: *Oui*, dit-il, *fort bien! ces armes-là ſont unies depuis longtems.* Je n'entrerai pas dans le détail de cette expérience, qui n'eſt plus ou plutôt qui n'eſt encore qu'un jeu d'enfant, mais cependant penſa être funeſte aux voyageurs par les ſoubreſaults de la machine, lorſqu'elle s'abattit. Mr. le Comte de *Laurencin* dirigeoit l'expérience; mais le ſpectacle nouveau qu'elle offrit, fut celui d'une femme, dont le nom ſera déſormais illuſtre par ſon intrépidité; c'eſt Madame *Tible*, Lyonnoiſe: elle reçut des complimens univerſels & ſurtout du Comte de *Haga*, & fut couronnée à la comédie au bruit des acclamations publiques.

Mr. le Comte de *Haga* ſoupa à l'archevêché, où Mr. de *Montazet* avoit fait conſtruire un ſallon ſur une terraſſe illuminée dans le meilleur ordre & terminée par une décoration, ſur laquelle on voyoit des inſcriptions & des emblêmes rappellant les événemens les plus remarquables du Regne de GUSTAVE III: galanterie dont le Comte de *Haga* témoigna ſa vive ſatisfaction au Prélat.

19 *Juin* 1784. Mr. le Marquis *de Tibouville* eſt mort ces jours derniers. Il étoit connu dans la république des lettres pour

avoir donné au théâtre une tragédie de *Thélamire* en 1759, & pour différens ouvrages de ſociété; mais ſa grande réputation lui venoit pour avoir mis la Pédéraſtie à la mode en quelque ſorte, pour en avoir fait trophée avec d'autres Seigneurs de la cour, tels que le Duc de *Villars*, le Marquis de *Salins*, &c. Auſſi *Voltaire* l'a t-il honorablement placé dans ſa Pucelle.

19 *Juin* 1784. Le bal paré donné hier en l'honneur de Mr. le Comte de *Haga*, a offert, ſuivant l'uſage, le coup d'œil le plus riche & le plus impoſant, le plus agréable en même tems par la réunion des femmes les plus élégantes & les plus jolies de la cour. Il a été ſans étiquette & l'on n'a point danſé de menuet, parce qu'il auroit dû s'ouvrir dans le grand cérémonial par la Reine & l'auguſte étranger, & que celui-ci ne danſe point.

20 *Juin* 1784. Il paroît conſtaté que Mr. d'*Entrecaſteaux*, Conſeiller au Parlement d'Aix, âgé de vingt-ſix ans, après avoir tenté à pluſieurs repriſes d'empoiſonner ſa femme, l'a égorgée dans ſon lit de la façon la plus atroce. On raconte que l'ayant ſurpriſe endormie, de concert avec ſon valet-de-chambre, ſcélérat dévoué à ſes ordres, ils lui avoient tous deux tamponné la bouche avec du cotton, puis ſcié le col avec un raſoir; que pendant cette horrible opération, le mari tenoit un vaſe pour recueillir

Digitized by Google

le ſang; qu'ayant pris toutes les précautions pour arranger une hiſtoire, il avoit crié au voleur; mais que par tout ce qui avoit ſuivi, on avoit eu lieu de ſe convaincre qu'ils étoient les auteurs du crime & que ce qui ne permettoit plus d'en douter, c'eſt que Mr. d'*Entrecaſteaux* s'étoit retiré en Sardaigne.

Le pere du mari étoit ici. Il eſt Préſident à mortier de ce Parlement, mais peu aimé dans ſa compagnie, comme attaché dans le tems au parti Maupeou & comme pourſuivant actuellement un de ces procès qu'il eſt même honteux de gagner.

Le Parlement a écrit à Mr. le Chancelier pour le prier de ſupplier le Roi de faire recommander le coupable dans toutes les cours.

Madame d'*Entrecaſteaux* la bru, étoit *Caſtellanne* en ſon nom, fort jolie & âgée de 24 ans ſeulement. Elle avoit eu peu de biens en mariage; le jeune homme étoit fort avare & déſiroit épouſer une riche veuve: c'eſt ainſi qu'on motive ſon crime épouvantable.

20 *Juin* 1784. Extrait d'une lettre de Rennes du 14 Juin.... Vous me demandez ce que c'eſt que la *Société patriotique Bretonne.* C'eſt une de ces aſſociations ſi à la mode aujourd'hui, qui ſe forment ſans trop ſavoir pourquoi & qui croient avoir beaucoup d'illuſtration en imaginant un titre qui an-

Digitized by Google

nonce de grands devoirs, qu'elles ſont le plus ſouvent dans l'impuiſſance de remplir.

Celle ci doit ſon origine & ſon inſtitution à Mr. le Comte de *Serent*, Gouverneur de la preſqu'iſle de Ruis, Commiſſaire général des Etats de Bretagne au Bureau de l'adminiſtration, membre de pluſieurs Académies. C'eſt dans la grande ſalle de ſon château de Kerallier que ſe tiennent les aſſemblées. On y voit une tribune portant cette inſcription : *ici on ſert ſon Dieu ſans hypocriſie, ſon Roi ſans intérêt, & ſa patrie ſans ambition.* On a donné au lieu des aſſemblées le nom faſtueux de *Temple de la Patrie.* Les Patriotes Bretons pour augmenter l'éclat de leurs ſolemnités ſe ſont aſſocié pluſieurs femmes célebres, telles que Madame la Comteſſe de *Nantais*, Madame la Comteſſe de *Genlis*, Madame la Baronne de *Bourdic* & Madame la Comteſſe de *Beauharnois*, qui vient tout récemment d'être proclamée *Citoyenne*; c'eſt le terme *myſtique.*

20 *Juin* 1784. Il court dans le monde la copie d'une Lettre de Mr. le Maréchal de *Caſtries*, Miniſtre de la Marine, à Mr. le Comte de *Graſſe*, au ſujet du Conſeil de guerre de l'Orient, qui ne laiſſe plus lieu de douter du méconſentement du Roi à l'égard de ce Général, qu'on traite bien doucement.

21 *Juin* 1784. Mr. le Baron de *Breteuil* a donné ſamedi dans ſa délicieuſe maiſon de

ſaint-Clou une fête à Mr. le Comte de *Haga*, où tous les Miniſtres, la famille Royale & la Reine ont aſſiſté. Ce qui la rend ſpécialement remarquable, c'eſt l'honneur qu'a ce Miniſtre de recevoir l'illuſtre étranger, tandis qu'on n'annonce pas qu'il eût reçu de fête d'aucun Prince du Sang, ou de la famille Royale.

21 *Juin* 1784. Mr. *Boutin* le Conſeiller d'Etat, a été envoyé en Guyenne par le Roi pour vérifier les faits avancés par le Parlement contre l'Intendant de Bordeaux Mr. *Dupré de Saint Maur* & ſes ſuppôts.

Mr. *Boutin* eſt accompagné de Mr. de *Boisgibault*, Maître des Requêtes & d'un Ingénieur des ponts & chauſſées.

Pendant les travaux de cette eſpèce de commiſſion du Conſeil, Mr. *Dupré de ſaint Maur* reſte comme ſuſpendu de ſes fonctions & c'eſt Mr. *Boutin* qui les exerce.

On croit que cette affaire ſe civiliſera, ainſi que celle des alluvions & que la Cour n'oſera ſoutenir des vexations dont le Parlement a fait un tableau ſi révoltant.

21 *Juin* 1784. Copie de la Lettre du Maréchal de *Caſtries* à Mr. le Comte de *Graſſe*.

„ Le Roi a lu, Monſieur, la Lettre par laquelle vous recuſez d'avance les membres du Conſeil de guerre, & vous ſuppliez Sa Majeſté de vous juger Elle-même. Sa Majeſté n'a point approuvé les motifs de

la

Digitized by Google

la réclamation anticipée que vous formiez contre le jugement définitif qui devoit être rendu par le Conſeil de guerre aſſemblé à l'Orient, & Elle n'a pas pu les approuver davantage depuis que le jugement eſt connu.

„ Sa Majeſté a fait examiner & a examiné Elle-même avec la plus grande attention tous ſes chefs d'accuſation qui ſe trouvent confondus dans les Lettres & Mémoires que vous avez répandus en Europe & que vous avez portés contre l'armée navale dont vous aviez le commandement. Elle a vu que toutes les inculpations de déſobeiſſance aux ſignaux & d'abandon du Pavillon amiral dans la journée du 12 Avril, étoient détruites par le Conſeil de guerre & qu'on ne pouvoit attribuer aux fautes particulieres qui ont été commiſes la perte de la bataille. Il réſulte de ce jugement que vous vous êtes permis de compromettre par des inculpations mal fondées, la réputation de pluſieurs officiers, pour vous juſtifier dans l'opinion publique d'un événement malheureux dont vous euſſiez peut-être trouvé l'excuſe dans l'infériorité de vos forces, dans l'incertitude du ſort des armes & dans des circonſtances qu'il vous étoit impoſſible de maîtriſer.

„ Sa Majeſté veut bien ſuppoſer que vous avez fait ce qui étoit en votre pouvoir pour prévenir les malheurs de la journée; mais Elle ne peut avoir la même indulgence ſur

les torts que vous imputez injuſtement à ceux des officiers de la Marine qui ſe trouvent déchargés d'accuſation.

„ Sa Majeſté mécontente de votre conduite à cet égard, vous défend de vous préſenter devant Elle. C'eſt avec peine que je vous tranſmets ſes intentions & que j'y ajoute le conſeil d'aller dans la circonſtance actuelle dans votre province."

22 *Juin* 1784. Nous avons parlé il y a deux ans environ de l'auteur de l'ouvrage fameux : *qu'eſt-ce que le Pape?* attribué à un Mr. *Eybel*, dont nous avons en même tems annoncé la mort funeſte par le poiſon, mort qu'on attribuoit alors aux fureurs du clergé. Nous ſommes bien ſurpris aujourd'hui de voir revivre ce Mr. *Eybel*, Conſeiller, chef de l'une des Commiſſions nommées par l'Empereur pour la viſite des égliſes & des couvens, & s'expoſant de nouveau aux vengeances des prêtres: car on aſſure que c'eſt le même auteur de la brochure ci-deſſus indiquée. Y-a-t-il erreur de nom? ſeroit-ce le fils ou le frere du défunt? ou celui-ci n'eſt-il pas mort, eſt-il revenu de ſon empoiſonnement? Il faudroit être ſur les lieux pour vérifier une pareille contradiction.

La premiere nouvelle de l'empoiſonnement étoit d'autant plus croyable, qu'elle étoit accompagnée de toutes les dates & autres circonſtances propres à rendre un récit impoſant.

Digitized by Google

22 *Juin* 1784. Depuis que nous avions annoncé à la fin de 1782 la brochure intitulée *le ſinge de* 40 *ans*, nous n'en avions plus entendu parler & nous commencions à douter de ſon exiſtence. Les colporteurs la confirment de nouveau aujourd'hui & propoſent aux amateurs cette nouveauté. Ils prétendent que dirigée en effet contre l'Empereur, ce Prince en auroit acheté toute l'Edition. Que cependant, ſuivant l'uſage, il s'en eſt trouvé quelque exemplaire échappé, ſur lequel on a fait une ſeconde édition qui court le monde en ce moment.

22 *Juin* 1784. Extrait d'une Lettre de Bordeaux du 15 Juin 1784..... Mr. *Boutin* qui nous étoit annoncé depuis quelque tems, eſt arrivé il y a trois jours. Il a fait ſes viſites au Parlement avec Mr. de *Boiſgibault*, ſon collegue. On aſſure que nos Magiſtrats ont délibéré de ne point les voir. Voilà le cas qu'ils font des Commiſſaires du Roi.

Les *Remontrances au ſujet des corvées* paroiſſent imprimées & ſont très adroites par l'inſertion qu'on y a faite de toute l'enquête contre l'Intendant, où l'on cite une foule d'horreurs. On commence à croire qu'il ne reviendra pas: on dit qu'il eſt mal vû en cour; le bruit de cette ville même eſt qu'il eſt exilé à ſa terre.

22 *Juin* 1784. Extrait d'une Lettre de Cherbourg du 10 Juin..... Enfin le premier Cône pour la formation de ce baſſin

Digitized by Google

en rade bien ſûre & bien fortifiée dont je vous ai parlé l'année derniere, a été lancé le 5 de ce mois dans l'endroit convenu & a parfaitement réuſſi; on doit en placer un autre le 21. On ne regarde plus cela que comme un jeu: avec de l'argent & du tems on en viendra à bout... Quelques Anglois préſens à l'opération & qui en rioient d'abord, ont eu la mine fort allongée quand ils ont vu le ſuccès. On jette des pierres à force actuellement pour remplir ce cône à claire voie.

M^r. le Duc d'*Harcourt*, notre Gouverneur, eſt dans l'enchantement. Il a écrit à M^r. *Peronnet* pour lui témoigner toute ſa ſatisfaction de ce grand ouvrage entrepris ſous ſes auſpices. Le Miniſtre de la Marine encourage la beſogne; il n'eſt pas moins glorieux de voir les Anglois à la veille d'être reſſerrés & bloqués dans la Manche ſous ſon adminiſtration; il écrit que l'argent ne manquera point.

23 *Juin* 1784. L'infatiguable M^r. *Mercier* n'a pas tardé à donner *Mon bonnet de nuit*, cet ouvrage qu'il avoit annoncé à la fin de ſon *Tableau de Paris*. On le voit dans ce pays-ci. On dit qu'il conſiſte en deux gros volumes in 8°. & que c'eſt le plus grand galimathias que l'on puiſſe lire. Il ſe vend cependant à cauſe de ſa ſingularité; mais on eſt étonné qu'un homme qui a du talent & du mérite, ait pu faire imprimer des ſottiſes pareilles.

Digitized by Google

23 *Juin* 1784. On a parlé de l'Arrêt du Parlement du 23 Mars dernier, qui condamne *Pillot*, ce Me. Clerc du Notaire *Perron*, pour abus de confiance de plusieurs clients & suspecté d'être faussaire, à être fouetté, marqué, envoyé aux galeres à perpétuité & préalablement mis au carcan.

Les parens de ce malheureux avoient obtenu un sursis depuis ce tems; mais enfin n'ayant pu désintéresser les parties civiles, il a fallu qu'il subît son supplice & il a commencé hier par être mis au carcan.

Dès que le bruit s'en est répandu, tous les Notaires y ont envoyé leurs Clercs comme à une école d'instruction, dans l'espoir que l'exemple contiendra ceux qui seroient tentés d'imiter leur ancien camarade.

Me. *Foacier*, Notaire, impliqué au procès, par l'Arrêt est déchargé de l'accusation, après avoir été interrogé *sur la sellette*, à ce que l'on présume, parce que l'Arrêt ne s'explique pas à cet égard pour le ménager, & qu'on n'auroit fait difficulté de mettre *à la barre de la Cour*, s'il ne l'avoit été que de cette façon, qui n'est point infamante.

23 *Juin* 1784. Extrait d'une Lettre de Grenoble du 12 Juin.... Notre Parlement est de nouveau dans la crise, il bataille avec le Conseil qui a déjà cassé quatre ou cinq de ses Arrêts dans la même affaire Il s'agit d'une pauvre communauté opprimée par une chartreuse: le Parlement a pris la défense

Digitized by Google

de la premiere ; de-là cette longue querelle, qui a provoqué enfin les Remontrances vigoureuſes arrêtées, toutes les chambres aſſemblées, le 29 Avril dernier. Outre les caſſations multipliées dont ſe plaint la Cour, elle réclame un de ſes Membres, Mr. de *Meyrieu*, Conſeiller Rapporteur de l'affaire, mandé par lettre de cachet à la ſuite de la cour ; & l'abolition d'une amende de 500 livres, prononcée par le Conſeil contre le Procureur de la Communauté.

24 *Juin* 1784. Les colporteurs ſont fort allarmés de la vigilance avec laquelle on a intercepté juſques en Flandre & ſur d'autres routes des ballots de livres qu'ils attendoient. Ils attribuent ce redoublement de zele & d'activité aux plaintes que le Roi de Pruſſe a fait porter à l'occaſion des *Mémoires de Voltaire :* ſans doute le déſir de ſouſtraire le Mémoire nouveau du Comte de *Mirabeau*, précédé de ſa converſation avec Mr. le Garde des ſceaux, n'a pas peu contribué à ces recherches.

Du reſte, on dit que pluſieurs colporteurs ſont à Bicêtre pour le premier ouvrage.

24 *Juin* 1784. Un cadeau à faire au Comte de *Haga*, c'étoit ſans doute de lui donner le ſpectacle d'un aëroſtat. Il a eu lieu hier à Verſailles dans la cour des Miniſtres. C'étoit une *Montgolfiere*, c'eſt-à-dire, s'élevant par l'agent de Mr. de *Montgolfier*, par le feu. Elle a 86 pieds de haut ſur 230

Digitized by Google

pieds ſix pouces de circonférence & porte le nom de *Marie-Antoinette.* Elle eſt du reſte enrichie de tous les ornemens poſſibles: on y voit ſurtout le chiffre du Roi avec celui du Roi de Suede & un bras garni d'une écharpe blanche, dont la main vient de recevoir une couronne avec des lauriers. Elle peut porter vingt-cinq quintaux. Comme il regnoit un grand vent, il a fallu attendre un moment plus favorable & elle n'eſt partie qu'à cinq heures moins un quart avec toute la ſolemnité poſſible.

24 *Juin* 1784. Extrait d'une lettre de Grenoble du 15 Juin.... Ce n'eſt que depuis ma derniere Lettre que j'ai eu connoiſſance d'une autre tracaſſerie de notre Parlement avec le Conſeil, à l'occaſion du deſpotiſme d'un inſpecteur des manufactures du Dauphiné contre des fabricans qu'il vexoit, & mis ſous la protection des Loix. De-là un nouveau combat d'Arrêts & de Remontrances arrêtées aux chambres aſſemblées, le 30 Avril dernier. Elles ſont imprimées, ainſi que les premieres, & vous parviendront ſans doute bientôt.

25 *Juin* 1784. Meſſieurs *Pilatre* de *Roſier* & *Prouts*, qui montoient la montgolfiere *Marie-Antoinette*, ſont deſcendus hier entre Champlatreux & Chantilly à cinq heures & demie, à douze lieues de diſtance du point de leur départ, après avoir conſommé tou-

Digitized by Google

tes leurs proviſions: ainſi ils ont fait leur route en trois quarts-d'heure.

Le Prince de Condé leur a envoyé ſur le champ des voitures & a nommé la prairie où ils ont pris terre: *Pilatre de Roſier.*

25 *Juin* 1784. Le Sr. *Gretry* ayant, comme de raiſon, grand regret d'avoir perdu ſa muſique employée à la piece de *Théodore & Paulin*, dont on a rendu compte il y a quelques mois, a déterminé l'auteur des paroles, le Sieur *Deſforges*, à conſerver de ſon ſujet ce qui avoit trouvé grace devant le public & mérité même des applaudiſſemens; c'eſt-à-dire, un épiſode reſſerré en deux actes ſous le titre de l'*Epreuve Villageoiſe*. Cette niaiſerie, où il y a quelques traits d'eſprit & de gaieté, a eu hier le plus grand ſuccès relativement à la muſique pittoreſque, naïve & riche, ſans aucun luxe déplacé & étranger au genre.

25 *Juin* 1784. Les *Remontrances du Parlement de Dauphiné concernant l'affaire entre la communauté de Bouvante & les Chartreux du Val Sainte-Marie*, ont percé ici.

On y voit avec peine qu'un Ordre religieux qui a renoncé non-ſeulement aux délices de la vie, mais par une mort anticipée preſque à la vie de ce monde, vouloir ravir à ſes vaſſaux des biens qu'ils poſſédoient depuis pluſieurs ſiecles ſur la foi des traités; s'autoriſer dans ſes projets ambitieux par des Arrêts ſurpris au Conſeil du

Digitized by Google

du Roi ; Arrêts contraires aux loix du Royaume & introduiſant des formes nouvelles ; le Parlement forcé d'en ſuſpendre l'exécution pour empêcher la ruine d'un village conſidérable.

Telle eſt l'eſquiſſe de ces Remontrances écrites à la fois avec nobleſſe & ſimplicité.

26 *Juin* 1784. Mr. *Mignonot* a donné une Suite à ſes *Conſidérations Politiques.* Elle paroît depuis peu. Il y traite de deux objets très importans, relatifs aux circonſtances du moment.

Le premier eſt le Traité que les Turcs viennent de conclure & avec la Ruſſie & avec l'Empereur. L'auteur obſerve avec raiſon que c'eſt la ſuite de leur foibleſſe ; que pour peu qu'elle dure, les deux Puiſſances alliées ſauront bientôt s'en prévaloir pour former de nouvelles prétentions ; que le ſeul remede eſt d'engager le Grand-ſeigneur à faire apprendre à ſes troupes la tactique moderne : il en indique les moyens.

Le ſecond objet eſt la preſſéance que prétend aujourd'hui l'Impératrice des Ruſſies en affectant le pas ſur la France à la cour de Vienne. Mr. Mignonot fait voir l'abſurdité de cette prétention avec autant de force que de raiſon.

Ces deux points, quoique diſcutés avec beaucoup de méthode, ne portent pas moins d'intérêt par la maniere dont l'écrivain les préſente, par les anecdotes hiſtoriques dont

Digitized by Google

il mêle ſes raiſonnemens & par un ſtyle noble & plein de dignité, comme ſon ſujet.

Il eſt à ſouhaiter que les autres Conſidérations politiques dont il s'occupe, ne tardent pas à paroître; elles ne peuvent que lui faire honneur & contribueront peut-être à éclairer le Miniſtere & même les étrangers ſur quantité de choſes ou négligées, ou mal vues.

26 *Juin* 1784. Le Chambellan du Roi de Suede a été tué hier en duel par Mr. le Comte de *la Mark*. C'eſt une ſuite d'une rixe élevée entre eux au bal de l'opéra; mais le principe en eſt ancien. On prétend que ce Chambellan avoit ſervi en France dans le Régiment de *la Mark*; que lorſqu'il fut queſtion durant la derniere guerre de paſſer les mers, cet officier refuſa; ce qui le fit taxer de lâcheté par ſon Colonel: il a profité du premier moment de lui en demander raiſon.

On dit Mr. de *la Mark* dangereuſement bleſſé.

Cette cataſtrophe s'eſt paſſée dans toutes les regles & en préſence de témoins. On croit que le Comte de *Haga* en a été inſtruit dès le matin au palais, où il étoit pour entendre plaider Mr. *Séguier*. Il eſt ſorti un moment & l'on préſume qu'on venoit lui apprendre la funeſte nouvelle.

26 *Juin* 1784. Mr. *Pilatre de Roſier* ne s'eſt point vanté dans ſa relation des ſuites

funeſtes de ſon voyage. Suivant celle du Prince de Condé même, la machine en s'abattant a brûlé un arbre & s'eſt brûlée enſuite. Son Alteſſe ajoute que ſi elle eût tombée dans la forêt, elle auroit pu l'incendier toute entiere. Cette *Montgolfiere* étoit ſi deſſéchée, qu'en y touchant on y faiſoit des trous.

27 *Juin* 1784. Le Chambellan du Roi de Suede tué étoit d'origine françoiſe & lyonnoiſe, il ſe nommoit *Duperron*. Il paroît que le Comte de *la Mark* avoit tenu des propos qui lui ont été rapportés, dont il n'a pu s'empêcher de lui demander ſatisfaction. Il a prévenu ſon maître & lui a demandé ſa permiſſion. Le Comte de *Haga* lui a répondu, que s'il étoit en France comme Roi de Suede, il traiteroit l'affaire vis-à-vis du Roi même & ſavoit ce qu'il auroit à faire; mais que n'étant ici que comme Comte de *Haga*, il n'avoit rien à dire & qu'il ignoroit cela. Il en réſulte qu'il n'a pas moins été ſenſible au procédé de M^r. de *la Mark*, qui par égard pour le Souverain auroit dû s'abſtenir des propos qui ont provoqué le combat.

27 *Juin* 1784. En conſéquence de la délibération priſe avec les auteurs dramatiques, le Sieur de *Beaumarchais* a déjà écrit à tous les Directeurs de troupes de province pour traiter la choſe à l'amiable avec eux avant d'avoir recours à l'autorité, ou même

pour les effrayer d'avance & en tirer meilleur parti.

28 *Juin* 1784. Les autres Remontrances du Parlement de Grenoble, *au ſujet des Arrêts du Conſeil rendus contre les frères Romieu, fabricants de petites étoffes à Romans*, ſont auſſi arrivées ici.

Leur objet eſt de ſe plaindre des atteintes données à l'ordre des juriſdictions, à la ſûreté du commerce, aux regles de la ſubordination, & à la liberté dont le Magiſtrat doit jouir dans l'adminiſtration de la juſtice.

Il eſt encore queſtion ici de Mr. de *Meyrieu*, Conſeiller mandé à la ſuite de la cour, comme ayant rendu des ordonnances dans l'affaire, & d'un huiſſier interdit de ſes fonctions pour avoir exécuté les Arrêts du Parlement.

28 *Juin* 1784. Mr. de *Fontanelle* ayant eſſayé ſes talens politiques à rédiger depuis huit ans cette partie du Mercure de France, a été jugé digne de paſſer à la Gazette de France. C'eſt un Mr. *Mallet Dupan* qui le remplace. Celui-ci eſt connu pour avoir rédigé pendant deux ans à Geneve, ſa patrie, les *Mémoires hiſtoriques, politiques & littéraires ſur l'état préſent de l'Europe.* C'eſt auſſi lui qui s'étoit emparé de la continuation des Annales de Me. *Linguet*, durant la détention de ce journaliſte.

28 *Juin* 1784. Pour ſavoir décidément

Digitized by Google

à quoi s'en tenir ſur l'Heliopt, Mr. le Maréchal de *Caſtries* vient de nommer trois Commiſſaires de l'Académie des Sciences, qui doivent lui rendre un compte bien circonſtancié de l'expérience qu'ils feront de l'inſtrument & des réſultats qu'ils auront obtenus.

29 *Juin* 1784. Entre les ſpectacles donnés à Mr. le Comte de *Haga*, l'*Armide* du Chevalier *Gluck*, exécuté à la cour le 14 de ce mois ſur le grand théâtre, a ſinguliérement frappé l'illuſtre étranger par la magnificence des décorations: celle du bocage, où *Renaud* ſe repoſe; celle de l'embraſement du palais de la magicienne, ont ſurtout été remarquées.

On a obſervé auſſi que Mlle. *le Vaſſeur* qui, quoique retirée, a repris le rôle d'*Armide* en cette occaſion, n'a point brillé & a très mal chanté.

29 *Juin* 1784. Extrait d'une Lettre de Dijon du 15 Juin..... Mr. de *Morveau* qui s'occupe plus aujourd'hui de ballons que des affaires de juriſpudence, a fait le 12 de ce mois conjointement avec Mr. de *Virely*, Préſident de notre chambre des comptes, une expérience, par laquelle il prétend avoir dirigé ſa machine horiſontalement contre le vent. Les incrédules en doutent encore & font une petite objection. Pourquoi ces voyageurs ne ſont-ils pas revenus deſcendre dans cette capitale, au lieu d'aller s'arrêter

Digitized by Google

dans un méchant village? Les bonnes gens s'imaginent les avoir vus planer sur Dijon & les environs. Mais Mr. *Blanchard* planoit aussi.....

29 *Juin* 1784. *Le Dormeur éveillé*, comédie en quatre actes & en vers, mêlée d'ariette, déjà jouée l'année derniere durant le voyage de Fontainebleau & tout récemment au petit Trianon chez la Reine, avoit déjà reçu deux fois les suffrages de la cour; il a été donné hier à Paris sur le théâtre des Italiens.

Le sujet est tiré des *Mille & une nuits*; il prête par sa nature à une grande pompe de spectacle & aux plus brillantes illusions de la scene.

Au premier Acte le Dormeur éveillé n'est qu'un bourgeois: au second il est calife; il rentre dans son premier état au troisieme, & au quatrieme remis de nouveau sur le trône il lui préfere une esclave qu'il adore. Telles sont les diverses situations par où passe ce personnage principal.

Le musicien a travaillé sur un sujet si riche qu'il n'a eu qu'à déployer la variété de son talent. En général, cet ouvrage a plu beaucoup; cependant il n'est pas neuf, il est trop allongé & il laisse quantité de choses à désirer encore, même du côté de la musique.

Les paroles sont de Mr. de *Marmontel*, & la musique est de Mr. *Piccini*.

30 *Juin* 1784. Le vendredi 25, Mr. le

Digitized by Google

Comte de *Haga* assistoit pour la seconde fois au *Mariage de Figaro*. Le Sieur *Dugazon* qui fait le rôle d'un juge fort bête, nommé *Bride-oison*, a voulu regaler l'Illustre étranger d'un couplet de sa façon, que les journaux, on ne sait pourquoi, n'ont pas jugé à propos de conserver. Comme il fait anecdote, quelque médiocre qu'il soit, le voici:

L'astre bienfaisant du monde
D'un nuage enveloppé
Déjà disparoît dans l'onde
Pour le vulgaire trompé.
Par ma science profonde
Sous un air simple, en ce lieu,
Ainsi vois-je un demi-Dieu.

30 *Juin* 1784. On a parlé d'un Mémoire de Me. *Linguet*, qu'on ne connoissoit que par le désaveu de son Procureur nommé *Quequet*. Par une fatalité singuliere, tous ceux qui prennent les intérêts de ce turbulent personnage, sont destinés à devenir bientôt ses ennemis. C'est ce qu'on voit dans une Lettre de Me. *Linguet*, datée de Londres le 15 Juin, où il fait des reproches très vifs à ce Procureur de sa conduite & déclare qu'il va le révoquer. Il avoue du reste & le Mémoire & le Procès au Châtelet.

30 *Juin* 1784. Les colporteurs annoncent une nouvelle brochure très rare, puisqu'ils prétendent qu'il n'en est passé ici que

Digitized by Google

cinquante exemplaires; elle a pour titre *le diable dans un bénitier*. Peut-être n'a-t-elle que cela de facétieux. On la dit imprimée à Londres, où la police a fait ce qu'elle a pu pour l'empêcher de se répandre en retirant l'édition.

1er *Juillet* 1784. Mr. le Cardinal de *la Rochefoucault*, Archevêque de Rouen, étoit désigné pour Président de l'assemblée décimale du Clergé, qui doit se tenir en 1785; mais comme cette Eminence n'est pas propre à entrer dans les vues de réforme politique dont s'occupent les Prélats administrateurs, on lui a substitué Mr. l'Archevêque de *Narbonne*, qui s'est déjà distingué au Chapitre de Saint-Denys.

1er *Juillet* 1784. A la suite du Comte de *Haga*, est ici un Chevalier de *Mouradja* qui, quoique sujet du Roi de Suede, est né à Constantinople, y a passé la plus grande partie de sa vie & a trouvé le vêtement Turc si commode qu'il ne peut se résoudre à le quitter & a toujours l'air d'un Musulman. Il est très instruit, il a beaucoup d'esprit & il est homme de lettres: il sait parfaitement le françois; il prétend que ce qu'on a écrit jusques-là sur l'empire Ottoman, à commencer par les Lettres de Milady *Montaigu*, n'est qu'un roman. En conséquence il a composé une histoire de cet Empire & surtout de ses loix, qu'il va terminer & faire imprimer en France.

Digitized by Google

1er *Juillet* 1784. Il court depuis les représentations du *Mariage de Figaro* l'Epigramme suivante, très singuliere.

Le vœu du Dramomane, ou la Semaine couleur de roſe.

Que le Pariſien agit en étourdi!
A fêtoyer le drame il s'étoit enhardi,
Et par un *Figaro* follement applaudi,
Le voilà ſous mes yeux encor ragaillardi:
Pour moi que la gaîté n'aura point affadi,
Je tiens de ma ſemaine un plan bien arrondi;
Un joli *Requiem* pour dimanche à midi,
Item, chez *Curtius*, les grands voleurs lundi;
Item, chez Arlequin, *Jenneval* pour mardi;
Item, chez Poquelin, *Beverley* mercredi;
Le combat du Taureau, près de Pantin, jeudi;
Le Spectacle infernal, où l'on ſait, vendredi:
Ah! ſi pour la clôture, on pendoit ſamedi.

2 *Juillet* 1784. La Dlle. de *Montenſier*, Directrice de la troupe des Comédiens de Verſailles & de quelques autres, ayant donné l'exemple aux Directeurs ſes confreres de répondre négativement au Sieur de *Beaumarchais* & de lui obſerver même que ſa demande étoit impoſſible dans l'exécution; il a pris le parti de remettre un Mémoire au Miniſtre de Paris, formé d'après la Délibération unanime des auteurs dramatiques, pour obtenir un Arrêt du Conſeil revêtu de Lettres-Patentes.

Il paroît conſtant en effet que les mem-

Digitized by Google

bres du bureau de législation dramatique se sont tous rendus à l'invitation du Sieur de *Beaumarchais*, & que les absens même ont envoyé leur adhésion, sauf Mr. *Rochon de Chabannes*, qui a répondu au billet du Sr. de *Beaumarchais* par le billet suivant, en date du 7 Juin, qui court le monde & bon à conserver.

„ Les auteurs dramatiques doivent sans „ doute, Monsieur, être bien reconnoissans „ du zele généreux avec lequel, même au „ milieu de vos triomphes, vous ne cessez „ de veiller à leurs intérêts; vous entrez „ dans des détails mercantilles, propres à „ accroître leur fortune. Je vous en ai, „ en mon particulier, une obligation infi- „ nie; mais je crois inutile de me rendre „ à l'assemblée que vous jugez à propos „ d'indiquer chez vous. Je sais quel doit „ être le sujet de la délibération, il m'est „ indifférent aujourd'hui. Heureusement, „ par les circonstances je me trouve au des- „ sus du besoin; je ne travaille point pour „ de l'argent. Loin des intrigues & des „ cabales, je ne cherche qu'à soutenir la „ foible réputation que, graces aux bontés „ du public, mes ouvrages m'ont faite: „ j'ambitionne surtout cette considération „ personnelle qu'il ne peut refuser à la bon- „ ne conduite, aux sentimens honnêtes, & „ que ne sauroient jamais compenser les „ succès, la renommée & la gloire la plus „ brillante."

Digitized by Google

3 *Juillet* 1784. *Les très humbles, très-reſpectueuſes & itératives Remontrances du Parlement au Roi ſur l'état actuel des Quinze-vingts*, préſentées le 23 Mai 1784, ſont imprimées.

Un Chapitre créé par la Loi dès l'origine & confirmé dans ſes pouvoirs par les Statuts, ainſi que par l'Edit de 1746, étoit le premier juge de toutes les affaires touchant le gouvernement des Quinze-vingts, ſauf l'appel en la Cour; il ſe tenoit régulièrement tous les mois. Une adminiſtration de Magiſtrats gouvernoit l'hôpital; en ſon abſence elle étoit repréſentée par le Maître; celui-ci préſidoit à la police intérieure. La vigilance du Maître actuel faiſoit de l'enclos des quinze-vingts, avant ſa tranſlation, le ſéjour de la décence & de la paix. L'eſprit d'ordre gouvernoit les finances; les comptes étoient en regle; les freres dans l'aiſance; d'honorables économies groſſiſſoient le tréſor. Mais depuis la tranſlation, le Chapitre ne ſe tient plus, l'adminiſtration n'eſt plus qu'une ombre; tout le pouvoir eſt dans les mains du Grand-aumônier: deux hommes nommés par lui gouvernent ſous ſon nom & par ſes ordres. Tel eſt le précis du tableau, que le Parlement offre au Roi: tableau ſoutenu de dépoſitions & de piéces juridiques, qui rendent beaucoup plus graves les inculpations.

3 *Juillet* 1784. Quelques Magiſtrats du

Châtelet ont communiqué le *Factum* de Me. *Linguet*; il eſt in 4°; il eſt enveloppé d'une eſpece d'avertiſſement ayant pour titre d'une part: *Annales Politiques, Civiles & Littéraires, par Me. Linguet*, No. 82, gratuit; de l'autre eſt un Avertiſſement ſur le *Proſpectus* de l'Edition corrigée des œuvres de Mr. de *Voltaire*, qu'il a entrepriſe: enfin au milieu ſe lit: *Défenſes pour Me. Linguet ſur la demande en réparation d'honneur, & en dommages intérêts, formée contre lui au Châtelet de Paris par le Sieur Pierre le Queſne, marchand d'étoffes de ſoie.* Il eſt en effet ſigné *Linguet* & plus bas *Quequet* Procureur. Toutes ces ſingularités ſont à remarquer de la part d'un auteur auſſi original & il en ſera rendu compte plus en détail.

4 *Juillet* 1784. Il eſt queſtion d'un grand ballon que Mr. le Duc de *Chartres* fait conſtruire depuis longtems à Saint Clou: on l'appelle une *Charlotte* ou *Caroline*, du nom de Mr. *Charles*, dont on a adopté la méthode pour celui-ci. Mais ce n'eſt pas lui qui s'en mêle; ce ſont les freres *Robert*. Mr. *Charles* a refuſé d'y monter ſous prétexte qu'il ne ſe flattoit pas de pouvoir diriger la nouvelle machine mieux que l'autre, &, que pour recommencer la même choſe c'étoit un jeu d'enfant. Quoi qu'il en ſoit, Mr. le Duc de *Chartres* attend avec impatience la fin de cette grande machine, qu'on dit coûter 40,000 livres: il compte monter de-

Digitized by Google

dans; ce qui a occasionné un Calembourg de Madame de *Vergennes*: „ *apparemment*, a-t-elle dit, *Mr. le Duc de Chartres veut ainsi se mettre au dessus de ses affaires.*"

4 *Juillet* 1784. On va voir chez Mr. *Furet* horloger, trois pendules de sa composition très curieuses.

La premiere représente une *Négresse* en buste, dont la tête est supérieurement faite. Elle est historiée très élégamment & avec beaucoup de richesses & d'ornements. Elle a, suivant le costume, deux pendeloques d'or aux oreilles. En tirant l'une, l'heure se peint dans l'œil droit & les minutes dans l'œil gauche. En tirant l'autre pendeloque, il se forme une sonnerie en airs différens, qui se succedent.

La seconde est une cage faite pour être suspendue, & le cadran est en dessous. La cage est travaillée de la maniere la plus délicate & la plus exquise; elle est en outre d'une richesse précieuse. En dedans sont un bouvreuil & un serin sur un bâton. On tire un ressort & ces deux oiseaux s'agitent sur le bâton & chantent ensemble un concert, ou séparément chacun un air.

Enfin la troisieme est plus curieuse encore, plus savante & plus dans le genre. C'est un globe dont l'Equateur en marquant l'heure de Paris, marque en même tems l'heure qui est dans chaque pays du monde. Mr. le Duc de *Chartres* qui est connoisseur & amateur,

Digitized by Google

a passé beaucoup de tems à vérifier l'exactitude des calculs & les a trouvés justes. Il paroît qu'il auroit envie d'en faire l'acquisition.

4 *Juillet* 1784. Par jugement du tribunal des Maréchaux de France, Mr. le Vicomte de *Noë* est condamné de nouveau à faire des excuses à Mr. le Maréchal Duc de *Richelieu*, Gouverneur de Guyenne, en présence de tous les autres Maréchaux de France & en outre à un an de prison.

Le Tribunal ne donne qu'un mois pour délai au Vicomte de *Noë*; on le dit en Espagne.

Le jugement est du 22 Juin. C'est un second. On a parlé du premier, auquel Mr. de *Noë* n'avoit pas satisfait. Il paroît que sa Requête, afin de renvoi par devant les juges naturels, a provoqué ce nouveau jugement.

Mr. le Vicomte de *Noë* est Lieutenant général des armées du Roi & attaché à la maison d'*Orléans*, qui n'a pu le sauver.

4 *Juillet* 1784. On voit un *Prospectus* d'un nouvel établissement de commerce dans le pays des Druses.

4 *Juillet* 1784. Les *Druides*, tragédie de Mr. *le Blanc*, interrompue depuis Pâques 1772, ont reparu le jeudi premier de ce mois. C'étoit Mr. de *Beaumont* qui en avoit fait suspendre les représentations, & le Prélat actuel plus tolérant ne s'est pas opposé, sans doute, à la reprise. Elle a eu du

Digitized by Google

monde & beaucoup de succès, graces aux cabaleurs du parti qu'on y avoit ameutés en foule. Du reste, cet ouvrage est jugé & l'on sait à quoi s'en tenir.

5 *Juillet* 1784. Me. *Linguet*, dans l'espece d'avertissement dont il a enveloppé son Mémoire, prévient ses souscripteurs de l'envoi qu'il doit leur en faire sous ce format in 4o. équivalent à quatre numéros. Il se fait fort de réparer l'irrégularité, & du reste annonce le tout gratuit. Il paroît que c'est une petite niche qu'il prépare aux contrefacteurs pour les embarrasser. Il demande pardon au surplus de la lenteur avec laquelle arrivent ses Numéros, puisque l'on n'en est encore qu'au 84eme; c'est-à-dire, qu'en deux ans il n'en a gueres donné au public que douze ou treize: il l'attribue à ce Mémoire, qui lui a fait perdre trois mois.

Dans l'autre avertissement, piqué des contradictions qu'il éprouve relativement à son édition projettée de *Voltaire* purgé; des sarcasmes du *Courier de l'Europe* qui lui reproche de faire du philosophe de Ferney un capucin, & des imputations atroces d'une *feuille imprimée à Luxembourg*, qui le taxe d'hypocrisie; Me. *Linguet* déclare qu'il renonce à son entreprise & que les souscripteurs peuvent retirer leur argent.

5 *Juillet* 1784. Le *Prospectus* annoncé concernant une branche de commerce nouvelle, est un Mémoire très développé sur l'établisse-

Digitized by Google

ment d'une compagnie, pour faire la traite directe des productions du pays des Druſes, peuple du *Mont-Liban* & *Anti-liban*, où l'on donne le détail hiſtorique de ſes productions, des forces de l'Etat, de ſes richeſſes, du caractere du Prince & de celui de ſes ſujets.

Il eſt diviſé en différens paragraphes. 1°. Deſcription du pays des Druſes. 2°. Caractere du Prince & de ſes peuples, richeſſes & forces de la nation. 3°. Etabliſſement d'une compagnie de commerce qui fera la traite directe de Baruth en France, dans le port le plus voiſin & dans toute l'Europe. 4°. Avantages pour la compagnie de la traite des marchandiſes du pays des Druſes. 5°. Avantages & point de vue ſur l'extenſion de ces différentes ſpéculations projettées dans les pays qui avoiſinent les Druſes & avec leſquels ils ſont alliés. 6°. Enfin, idée des marchandiſes d'exportation des manufactures de France.

Ce Mémoire eſt rédigé par deux ſpéculateurs, dont l'un étoit encore ſur les lieux en 1782. Suivant ſon rapport, les Druſes habitent une contrée enfermée entre le *Mont-Liban* & l'*Anti-Liban*, vallée fertile qu'on appelle *Syrie Creuſe*. Ces peuples ſe prétendent iſſus en partie de deux régimens françois qui, du tems des Croiſades, furent incorporés avec eux après la bataille de *Meanougue* en *Syrie*. Leur Souverain qui s'intitule *Emir*, deſire autant que ſes ſujets

que

que nous formions un Etabliſſement de commerce avec eux. Le port où il pourroit avoir lieu ſeroit *Baruth*; il n'y auroit des ports de France à celui-là que pour trois ou quatre ſemaines de trajet. Les principaux objets d'exportation ſeroient les ſoyeries, la cire, les huiles, les vins, les grains de toute qualité, les laines, les cottons, le ſalpêtre, les chevaux, les bœufs, les bois de toute eſpece, &c.

Les articles d'importation dans ce pays-là pour les échanges ſeroient les draps Londrins, l'indigo, le papier, le ſucre, le caffé, toutes ſortes d'épiceries, les liqueurs, les confitures, les odeurs & toutes ſortes de quincaillerie, &c. &c. &c.

Ce Mémoire, s'il eſt exact, doit être d'autant mieux accueilli du gouvernement, qu'il nous fournit un point d'appui pour nous avoiſiner des *Turcs*, dont il s'occupe beaucoup aujourd'hui & qu'il s'agit de ſouſtraire à l'invaſion prochaine des deux cours Impériales réunies.

6 *Juillet* 1784. Mercredi dernier 30 Juin l'Académie royale des Sciences aſſemblée a entendu le rapport qui lui a été fait par Mr. *Fleurant* de la conſtruction de la Montgolfiere de Lyon, nommée *la Guſtave*, & du voyage qu'il a fait dedans. Ce qui a rendu cette ſéance curieuſe & nouvelle, ç'a été le ſpectacle de Madame *Tible*, cette Lyonnoiſe audacieuſe qui, la premiere de ſon ſexe, a oſé monter dans un char aërien.

Digitized by Google

Madame *Tible*, depuis qu'elle eſt à Paris, ſollicite Meſſieurs les Abbé *Miolan* & *Janinet* de l'aſſocier au voyage qu'ils doivent entreprendre inceſſamment dans leur Montgolfiere, la plus immenſe qu'on ait encore vue & qui doit partir du Luxembourg le dimanche 11 de ce mois; mais ils n'ont point oſé faire cette injure aux femmes de Paris, dont quelques-unes briguent auſſi cet honneur. Vraiſemblablement, pour ne point faire de jalouſes, ils n'en embarqueront aucune avec eux.

6 *Juillet* 1784. Toutes les ſoumiſſions de Mr. l'abbé *Mably* n'ont pu empêcher la Faculté de Théologie de pourſuivre ſa cenſure: elle commence enfin à paroître ſous le titre de *Cenſure de la Faculté de Théologie ſur le livre des Principes de Morale.*

6 *Juillet* 1784. On ne ceſſe de parler de la fête donnée à Mr. le Comte de *Haga* par Mr. le Duc de *Coſſé*. Ce Prince a déclaré qu'après celle que la Reine lui avoit donné à Trianon, il n'en avoit point vu de plus belle. Les jardins étoient illuminés de cent mille bougies & l'on avoit pouſſé la recherche juſques à plancheyer les allées & à y répandre des tapis.

7 *Juillet* 1784. On commence à aller voir chez Mr. *Foucou*, ſculpteur de l'Académie, le buſte de Mr. de *Suffren*, que les Maire & Conſuls de la ville de *Salon*, en Provence, patrie de ce grand homme, ont

Digitized by Google

commandé à cet artiſte : c'eſt la ſuite d'une délibération unanime de ſes compatriotes.

Ce buſte doit être élevé en ce lieu ſur une colonne de marbre.

7 *Juillet* 1784. Les défenſes de Me. *Linguet* toujours très verbeux ont cent onze pages. C'eſt en effet ſon No. 72. qu'il a diſayé dans ce volumineux Mémoire; il eſt d'abord précédé de quelques réflexions, où il déclare qu'il n'eſt point agreſſeur, qu'il ne fait que répondre à l'demande en réparation d'honneur du Sieur *le Queſne*, eſpérant ainſi éluder la demande en réparation pécuniaire que ſon commettant auroit à former contre cet infidele correſpondant; mais, quoique abſent, il ajoute qu'il ne veut, ni ne peut, ni ne doit confier ſa cauſe à aucun des membres du Barreau de Paris. Ce qui lui fournit occaſion de revenir encore une fois ſur l'Ordre des Avocats par une déclamation non moins violente que les précédentes; il enveloppe même le Parlement de Paris dans cette diatribe & renouvelle tout ce qu'il a dit à cet égard.

Me. *Linguet* diviſe ſon Mémoire en trois parties. Il rend d'abord compte de ſa ſituation préſente: il juſtifie enſuite la révélation qu'il a cru devoir au public des perfidies de ſon ancien agent; il finit par démontrer à combien de réclamations l'autoriſent ſes infidélités.

La premiere partie ne conſiſte à propre-

Digitized by Google

ment parler, qu'en réflexions préliminaires; après quoi il entre en matiere.

Il paroît d'abord que le Sieur *le Queſne* a fondé ſa demande ſur cinq ouvrages de Me. *Linguet* qu'il a qualifiés de libelles; ſavoir, ſon *Avis aux Souſcripteurs des Annales Politiques*; *&c.* les trois Numéros 73, 74 & 75, contenant ſes *Mémoires ſur la Baſtille*; enfin une *Lettre adreſſée à une gazette étrangere*, qu'on croit être celle de Cleves & ſignée de Me. *Linguet*. Celui-ci demande là-deſſus ce que veut le Sr. *le Queſne* & ſur quoi il appuye ſa réclamation? Comme tout ce qu'il dit à cet égard n'eſt qu'une répétition de ce qu'il a déjà dit, qu'il n'apporte ni faits nouveaux, ni anecdotes, ni preuves nouvelles, il ſeroit faſtidieux d'entrer dans un plus long détail.

La démonſtration des répétitions pécuniaires que Me. *Linguet* ſe prétend dans le cas d'exercer contre ſon correſpondant, quoique très conſidérables, n'eſt pas mieux fondée en raiſonnemens & en preuves.

En général, ce Mémoire n'a que la forme juridique & ſous cet appareil l'auteur a ſaiſi avec empreſſement l'occaſion de renouveller l'hiſtoire de ſes derniers malheurs & d'en conſigner authentiquement tous les détails juſques dans les mains & le ſanctuaire de la Juſtice. Il faut attendre pour voir comment elle l'accueillira & quel uſage elle en fera.

Digitized by Google

8 *Juillet* 1784. Quoique l'engouement du public pour *le Mariage de Figaro* ſe ſoutienne conſtamment, le Sieur de *Beaumarchais* cherche à le ranimer de tems en tems par différens moyens. C'eſt ainſi qu'il a fait courir, il y a plus d'un mois, une lettre prétendue écrite par lui, ſuivant les uns, à Mr. le Duc de *Villequier*, ſuivant les autres, à Mr. le Préſident *Dupaty*; lettre fort impertinente, quoique bien faite dans ſon genre. Elle paſſoit pour une réponſe à la demande qu'on lui avoit faite d'une loge grillée pour des femmes qui n'oſoient aller voir ſa piéce trop publiquement. Peu de tems après on dit que ſa piece qui étoit déjà à la dix-ſeptieme repréſentation, alloit être arrêtée; enſuite on ajouta que l'auteur avoit été mis à la Baſtille. Toutes ces rumeurs s'étant accréditées pendant quelques jours, le Sieur de *Beaumarchais* les a démenties en avouant la Lettre dans le Journal de Paris, mais en déſavouant les différentes adreſſes qu'on y avoit miſes. Comme il n'a point déclaré la véritable, qu'on a découvert qu'il avoit lu cette lettre dans un dîner longtems avant qu'elle fût publique & ſans nommer davantage celui à qui elle étoit envoyée; il y a tout lieu de croire que c'eſt une ruſe de ſa part & qu'elle n'eſt que fictive.

8 *Juillet* 1784. Les dévots ſont fort ſcandaliſés que Mr. l'abbé *Miolan* ait choiſi pour le jour de ſon expérience aëroſta-

Digitized by Google

tique, un dimanche, & pour le tems, celui de la matinée, c'eſt-à-dire, l'heure de la meſſe. On aſſure que c'eſt ſur les repréſentations de Mr. le Lieutenant général de Police que le choix du jour a été fait pour ne pas détourner les ouvriers. Il a calculé que durant le reſte de la ſemaine ce ſeroit pour eux une perte de plus de cent mille écus. Il a eu le courage de contrarier ainſi le goût de la Reine qui deſiroit voir ce ſpectacle & vouloit en conſéquence que ce ne fût point le dimanche. Sa Majeſté a ſacrifié ſon plaiſir à une auſſi excellente raiſon.

9 *Juillet* 1784. Depuis environ dix-huit mois réſide dans ce pays-ci une étrangere, qui ſe nomme Madame *Haſſelgreen*. Elle eſt Suédoiſe & a été la maîtreſſe du Duc de *Sudermanie*, frere du Roi de Suede. Elle prétend avoir quitté Stockholm par un dépit de jalouſie de voir ſon amant lui faire infidélité pour une actrice. Quoiqu'il en ſoit, il paroît que le Comte de *Haga* a quelques conſidérations pour elle. Il eſt allé la voir pluſieurs fois, & même une ou deux *in fiocchi*. Il l'a chargée de faire pluſieurs emplettes de robes, de modes & de choſes de goût pour la Reine de Suede. Comme c'eſt la ſeule femme galante qu'il ait été voir dans cette capitale, les autres ſont furieuſes. Elles prétendent que le Comte de *Haga* n'aime point le ſexe & répandent ſur ſon compte toutes ſortes de mauvais propos, plus indécens & plus odieux.

Digitized by Google

Les femmes de la cour que le Comte de *Haga* voit le plus, ſont Madame la Comteſſe de *Lamarc*, Madame la Ducheſſe de *la Valliere*, Madame la Princeſſe de *Croy*, Madame de *Bouflers*, &c.

9 *Juillet* 1784. Extrait d'une Lettre de Bordeaux du 3 Juillet 1784.... Depuis longtems il eſt queſtion que notre Parlement doit prendre connoiſſance de l'affaire du Vicomte de *Noë*: enfin il y a eu à ce ſujet un comité chez le Premier Préſident, où les Jurats ont été mandés. On leur a demandé les actes, ordres & lettres du Miniſtre, relatifs à cette affaire. Ils ont répondu qu'ils ne pouvoient s'en deſſaiſir. Eux retirés, on a ouvert l'avis de rendre Arrêt à ce ſujet & d'ordonner qu'ils fuſſent tenus de remettre ces pieces. Le bureau s'eſt trouvé partagé. On en a référé aux chambres aſſemblées: autre partage, en ſorte que la dénonciation eſt reſtée-là.

9 *Juillet* 1784. Il eſt beaucoup queſtion de l'enterrement du Sieur *Bougault*, charpentier employé en chef par Mr. *Souflot* aux travaux de l'égliſe de Sainte Genevieve. Il a demandé par ſon teſtament à être enterré dans cette Baſilique à côté de ſon maître & en conſéquence a légué deux mille écus pour ſa place. Par le même teſtament il a ordonné un cortege & des funérailles proportionnés à cet honneur. Ce Teſtament étoit ſi biſarre & ſi frayeux en cette partie,

Digitized by Google

que les héritiers en ont conteſté les diſpoſitions & qu'il a fallu que le Lieutenant Civil ordonnât de paſſer outre: en conſéquence l'enterrement a eu lieu ces jours-ci; le corps a d'abord été préſenté à Saint Sulpice, ſa paroiſſe, & tranſporté enſuite dans un corbillard à Sainte Genevieve. C'étoit un vrai ſpectacle par la ſingularité de cet artiſan enterré avec tout l'appareil d'un grand ſeigneur.

10 *Juillet* 1784. On voit dans ce pays-ci imprimées des *Itératives & très humbles & très reſpectueuſes Remontrances au Roi*, du Parlement de Bordeaux, en date du ſept Juin 1784. Elles ſont la ſuite de celles dont on a déjà parlé concernant les vexations de l'Intendant & de ſes ſuppôts au ſujet des corvées.

On y a joint l'Arrêté du 25 Mai précédent, où cette cour, les chambres aſſemblées, a délibéré ſur la ſéance du Comte de *Fumel* & la tranſcription illégale faite ſur ſes Regiſtres des Lettres patentes du Roi du 17 Mai, & par neuf Conſidérations où elle en diſcute les diverſes inculpations, eſt convenu de faire leſdites Remontrances. On y voit d'autres objets qui tourmentent auſſi ſa ſollicitude & qui rendent cet Arrêté très précieux.

Quant aux Remontrances, contre l'ordinaire elles ſont peu verbeuſes & très fortes de choſes. Elles roulent ſur les nouvelles enquêtes: celles-ci établies ſur des pieces juri-

Digitized by Google

juridiques, ſur des vérifications d'experts aſſermentés, confirme d'une maniere palpable ce qui d'abord avoit été ſimplement énoncé dans des dépoſitions, & c'eſt un aſſemblage d'excès monſtrueux & les plus puniſſables.

Le ſurplus contient la juſtification du Parlement, qui, bien loin d'avoir mis trop d'ardeur dans ſes recherches, n'a peut-être que trop de molleſſe à ſe reprocher. Il y eſt queſtion à ce ſujet des attributions toujours faites au detriment de la loi & des ſujets, des évocations, enfin des formes de coaction nouvelles, imaginées ſous ce regne & dont celui de *Louis* XV, où le deſpotiſme a fait tant de progrès, n'offre aucun exemple.

10 *Juillet* 1784. Point d'expérience aëroſtatique, depuis celle de Mr. *Charles*, qui ait plus occupé le public que celle de Meſſieurs l'Abbé *Miolan* & *Janinet*. Ils y travaillent depuis le mois de Mars dernier. L'obſervatoire étoit leur attelier. La hauteur de cette *Montgolfiere* eſt de plus de cent pieds, y compris la galerie; ſon diametre de 84 & ſa circonférence de 264. Il eſt entré dans ſa conſtruction plus de 3700 aunes de toile.

Outre les deux auteurs il doit monter dans la machine deux autres voyageurs, le Marquis d'*Arlande* & Mr. *Bredin*, méchanicien.

C'eſt au Luxembourg, dans la partie va-

Digitized by Google

gue & dépouillée d'arbres que l'aſcenſion doit ſe faire. On n'y entrera que par le Luxembourg qui, lui-même, ſera fermé. Toutes les précautions ſont priſes pour qu'on ne puiſſe être admis que par billet de 3 livres. Le plus grand ordre eſt établi pour les voitures; & un emplacement deſtiné pour celles de la famille royale annonce d'auguſtes perſonnages.

Outre le grand aëroſtat, il eſt queſtion de deux plus petits, dont l'un marchera 150 pieds au-deſſus de lui & l'autre 150 au deſſous: il y a une infinité d'autres circonſtances de l'appareil qu'on ne peut rapporter: en général, il eſt très compliqué & les bons phyſiciens n'y ont pas foi.

11 *Juillet* 1784. Vendredi dernier M^r. d'*Epremeſnil* a rendu compte aux Chambres aſſemblées du jugement du tribunal des Maréchaux de France en date du vingt-deux Juin contre le Vicomte de *Noë*, malgré l'Arrêt du Parlement de Paris qui l'avoit pris ſous ſa ſauve-garde, caſſé par un Arrêt du Conſeil qui évoque le fond & renvoye pour le ſurplus; c'eſt-à-dire, pour le procédé & le manque de reſpect au Gouverneur, au tribunal juge né de ces ſortes d'affaires.

La Cour a arrêté de renvoyer la Délibération à un mois, ce qui n'annonce pas beaucoup de chaleur.

11 *Juillet* 1784. Le Comte de *Haga* eſt à la veille de partir très inceſſamment. On

Digitized by Google

dit qu'on n'en ſera point fâché à la cour, où il ennuye les femmes & les hommes; ce qui fait ſon éloge, en ce que les unes ne le trouvent point aſſez frivole & ne ſavent que lui dire, n'oſant l'entretenir de quolifichets & de galanterie, & les autres trop ignorans pour répondre aux queſtions qu'il leur fait, ſont déſolés de voir un étranger plus inſtruit qu'eux, mais qui voudroit en ſavoir encore davantage & les embarraſſe par ſes demandes.

Pour dénigrer le Comte de *Haga*, on a affecté de répandre quelques-uns de ſes propos qui n'annonceut qu'une grande franchiſe, ou un défaut de cette délicateſſe exceſſive qui évite de bleſſer l'amour-propre de qui que ce ſoit, même de la maniere la plus indirecte.

La Reine lui donnant un concert chez elle, lui demanda s'il aimoit beaucoup ce genre de muſique? Il répondit qu'il n'aimoit pas la muſique de chambre. La Reine ayant chanté avec Madame *la Roche-Lambert*, jeune femme qui au plus joli goſier joint un goût exquis, Sa Majeſté le queſtionnant ſi ſon concert l'avoit amuſé, il dit que Madame *la Roche-Lambert* le lui avoit fait trouver fort agréable. Enfin quelqu'un voulant ſavoir ce qu'il penſoit de la voix de Sa Majeſté, il déclara que S. M. chantoit très bien pour une Reine.

On ajoute encore qu'au Bal, la Reine ne

Digitized by Google

danſant point, le Comte de *Haga* lui demanda ſi elle aimoit la danſe, étant jeune? Mais cette queſtion n'eſt rien moins que gauche, elle devient même une plaiſanterie fine pour ceux qui ſavent qu'elle n'eût lieu que lorſque la Reine eut annoncé qu'elle ne danſeroit point parce qu'elle étoit trop vieille. Voilà comme les perſiffleurs, lorſqu'ils veulent imprimer du ridicule, dénaturent tout. Il ſeroit bien étonnant que ce Prince, qui dans les diverſes converſations particulieres & ſurtout à l'Académie, où cent perſonnes étoient à portée de l'entendre, a toujours montré beaucoup d'honnêteté, de politeſſe, d'aménité, de juſteſſe & de préſence d'eſprit, n'en eût manqué préciſément qu'à la cour.

Le Sieur de *Beaumarchais* a beau ſe prévaloir de ce que le Comte de *Haga* a été deux fois à ſa piece; on ſait pourquoi il y a retourné: ſuivant ce qu'il a dit à Mr. *Suard* à l'Académie, en lui parlant de ſa ſortie contre *le Mariage de Figaro*, il comptoit la voir encore, parce qu'il ne l'avoit pas bien entendue la premiere fois. C'eſt décéler aſſez tout ce qu'il en penſe: il trouve cette piece *fort réjouiſſante, mais un peu ſale.*

11 *Juillet* 1784. Le feu ayant pris à l'aëroſtat d'aujourd'hui avant l'expérience, il n'a pas été poſſible de la faire; tant de préparatifs ſe ſont trouvés vains & la populace furieuſe d'être attrapée a mis le reſte en pieces.

Digitized by Google

12 *Juillet* 1784. Le Bureau de la ville, réveillé enfin par les cris du public, après avoir mûrement minuté un long Réglement, où il a cherché à prévenir toutes les friponneries des marchands de bois, l'a préſenté au Parlement, qui l'a homologué mardi 6 de ce mois. En conſéquence il a fait fabriquer de nouvelles membrures qu'on va voir à l'hôtel de ville, comme des pieces curieuſes. Il a nommé des officiers pour les inſpecter & ſuivre la manutention, enſorte qu'il paroît que le nouveau Prevôt des Marchands entrera en place, ſous de meilleurs auſpices que n'en ſort Mr. de *Caumartin*.

12 *Juillet* 1784. Le Sr. *Bleton* revient ſur la ſcene; il a été envoyé par Mr. le Contrôleur général dans les environs de Paris, où l'on aſſuroit qu'il ſe trouvoit des veines de charbon de terre, pour y faire ſes expériences ſous les yeux de Mr. *Touvenel*, Docteur en Médecine & de pluſieurs Inſpecteurs des mines.

Il a d'abord été employé à Saint Germain en Laye, où, ſuivant lui, les fouilles qu'on y fait depuis longtems ſont inutiles.

Il en a trouvé, au contraire, à Luzarche & dans d'autres endroits, où l'on doit fouiller ſuivant ſes indications.

12 *Juillet* 1784. On alloit voir ces jours derniers chez le Sr. *Meniere*, orfevre-jouaillier, les préſens que le Roi envoye au Grand-Seigneur par ſon nouvel Ambaſſadeur Mr.

Digitized by Google

le Comte de *Choiſeul-Gouffier*; ils conſiſtent:

1°. En un Service de vermeil compoſé de 24 petits plats de forme ronde avec leur couvercle.

2°. En un ſabre, deux piſtolets & un fuſil, garnis en or & d'un travail précieux.

3°. En une groſſe montre de parade enrichie de brillans (on la porte ſur un couſſin à côté du Sultan dans les cérémonies publiques).

4°. En deux aiguieres de vermeil & une en argent.

5°. En des caſſolettes, un aſperſoir qu'on remplit d'eau de ſenteur.

La plupart de ces piéces ſont enrichies de diamans. Les pipes ſont montées ſur des flacons de porcelaine du Japon. On voit enſuite pluſieurs pendules & une quantité prodigieuſe de montres, ſoit en or, ſoit en argent, dont les heures ſont marquées ſur le cadran par des lettres ou chiffres turcs.

Tout cela eſt d'un exquis; mais Mr. le Chevalier de *Mouratſa* prétend que ce n'eſt pas dans le goût de cette nation, que nous ignorons encore, malgré les inſtructions que peuvent nous donner là-deſſus nos Ambaſſadeurs, ce qui peut plaire aux Turcs ou leur déplaire.

13 *Juillet* 1784. La *Charlotte* ou *Caroline* de Saint Clou devoit partir hier, & quoique l'on n'eût rien annoncé à cet égard, il s'y

Digitized by Google

étoit rendu beaucoup de monde dans la nuit, parce que le bruit couroit que l'expérience auroit lieu de très bonne heure, à cauſe de Mr. le Duc de *Chartres*, qui perſiſtoit à vouloir y monter. Mais tout le monde a été attrapé, on a dit qu'un accident empêchoit d'enlever ce jour-là l'aëroſtat; que ce ſeroit pour le lendemain, & la foule ſe diſpoſe à y retourner.

13 *Juillet* 1784. Extrait d'une Lettre de la Haye du 9 Juillet.... Il y a depuis longtemps une guerre vive entre le rédacteur de la gazette de Cleves & nos gazetiers. Le premier, qui eſt un homme de mérite, de beaucoup d'eſprit & de prudence, qui d'ailleurs a un cenſeur, ne ceſſe pourtant de déclamer contre notre République & prend la défenſe du Stadhouder en toute occaſion. Il s'exprime avec une énergie que les nôtres appellent violence & fanatiſme. On ne peut douter qu'il ne ſoit ſoutenu de ſa cour & que ſes expreſſions ne ſoient dictées. Le gazetier de Leyde & l'auteur d'une gazette Hollandoiſe appellée la *Poſte du Bas-Rhin*, le combattent à toute outrance & ne lui épargnent pas les injures. Le Roi de Pruſſe a gagné de primauté & s'eſt plaint par ſon Envoyé de ces deux écrivains. La Régence de Leyde a pris la choſe en conſidération, elle a abſous ſon concitoyen le Sieur *Luzac*: quant à l'autre, la Régence d'Utrecht a décidé, qu'*on offenſe-*

Digitized by Google

roit la Liberté Civile dans une République, ſi l'on empêchoit le Citoyen de développer librement ſes idées ſur des affaires relatives à l'intérêt général.

13 *Juillet* 1784. Madame la Comteſſe de *Genlis* a compoſé & mis en lumiere un nouvel ouvrage, intitulé *les veillées du château*, ou *Cours de morale à l'uſage des enfants*, en trois volumes, où beaucoup de philoſophes & de gens de lettres ſont fort maltraités. Ce qui lui a valu l'épigramme ſuivante:

Comme tout renchérit, diſoit un amateur,
Les Oeuvres de *Genlis* à ſix francs le volume;
Dans le tems que ſon poil valoit mieux que ſa plume,
Pour douze francs j'avois l'auteur.

14 *Juillet* 1784. On a créé une ſeptieme place d'Adminiſtrateur de la lotterie royale de France, dont eſt revêtu le Sieur *Morel*, & vraiſemblablement afin de le récompenſer de ſes travaux littéraires pour l'opéra & des ſoins qu'il prend de ſon régime. M. le Comte de *Vaudreuil* qui veut du bien à Mr. *Garat*, a profité de cette occaſion de lui faire faire un ſort pécuniaire. Il en a parlé à la Reine. En conſéquence la place eſt grevée de 6000 livres de penſion en faveur de celui-ci. Le Sieur *Oſwedo* Juif, Négociant de Bordeaux, qui chante avec beaucoup de goût, de méthode & accompagne Mr. *Garat*, a obtenu la même grace; & un autre amateur nommé *Louet*, qui a eu l'honneur de toucher du

Digitized by Google

clavecin devant la Reine, en a autant. Ces bienfaits ſont indirectement pris ſur le public, puiſqu'ils le ſont ſur les bénéfices de la lotterie, qui devroient tourner au profit du fiſc; il en a réſulté en conſéquence un vaudeville ſur l'air: *avec les jeux dans le village*: on y maltraite fort les nouveau protégés du Contrôleur général & le Miniſtre lui-même qui a eu la main forcée. On y peint par occaſion la ſociété de Madame *le Brun*, où préſide Mr. de *Vaudreuil*, & qui devient un bureau littéraire, ou plutôt une académie des arts, où l'on juge, apprécie & récompenſe les talens: cette chanſon aſſez platte eſt quelquefois très méchante. Elle eſt en ſix couplets.

14 *Juillet* 1784. Il y a un ſchiſme dans l'*Ordre de l'harmonie* entre les cent premiers membres: les uns, diſciples dociles & aveugles du maître, ſe contentent de ce qu'il veut bien leur enſeigner & n'en exigent pas davantage: les autres commencent à ſe laſſer de ne point voir les promeſſes du Docteur s'effectuer & le preſſent de leur apprendre enfin ce grand ſecret, l'objet de leurs recherches qu'il a promis de leur tranſmettre, qu'il annonce toujours & dont il ne dit rien.

14 *Juillet* 1784. Une choſe qui fait infiniment d'honneur à la manutention actuelle du théâtre lyrique, c'eſt l'effort heureux qu'il a fait en faveur du Comte de *Haga*; effort dont il n'y avoit pas d'exemple. Depuis le 11 Juin, indépendamment du ſervice de la

Digitized by Google

cour, on y a remis, sans compter le petit Acte de *Tibulle* & le Ballet de *la Rosiere*, dix ouvrages capitaux; savoir: *Didon*, *Iphigénie en Aulide*, *les Danaïdes*, *Chimene*, *Armide*, (à Versailles) *Athys*, *Castor*, *Iphigénie en Tauride*, *la Caravane* & *le Seigneur Bienfaisant*.

14 *Juillet* 1784. Chanson aux navigateurs aëriens partis le 23 Juin 1784; sur l'air: *vous m'entendez bien*.

C'étoit en Suede & non ailleurs,
Qu'il falloit, mes braves Messieurs,
Aller à tire d'ailes:
Eh bien!
Y porter des nouvelles.
Vous m'entendez bien.

*

Déjà vous seriez de retour
Et vous auriez fait votre cour
A ce Roi dont la gloire,
Eh bien!
Ornera notre histoire.
Vous m'entendez bien.

*

Stockholm est près de Chantilly
Pour un voyageur aguerri
Qui dirige à sa guise,
Eh bien!
Et le Sud & la Bise.
Vous m'entendez bien.

*

Mais pour bien mener un Ballon,
Comme Eole est un vieux barbon,

Digitized by Google

Tâchez par préférence,
Eh bien!
D'avoir ſa ſurvivance:
Vous m'entendez bien.

*

Sans cela vos pompeux élans
Ne ſeront que des cerfs volans
Et vous n'irez qu'apprendre,
Eh bien!
Comment il faut deſcendre.
Vous m'entendez bien.

15 *Juillet* 1784. La chanſon ci-deſſus peut encore mieux s'appliquer à l'aëroſtat de Saint Cloud, lancé enfin aujourd'hui après pluſieurs remiſes. Il s'eſt élevé très rapidement & eſt deſcendu encore plus vîte. Nous en parlerons plus amplement, après avoir recueilli les détails certains de cet événement brillant dans le principe & qui a penſé devenir funeſte.

15 *Juillet* 1784. Le Comte de *Haga* devoit aller entendre juger une cauſe à la Tournelle; mais le Garde des ſceaux l'en a diſſuadé, ſous prétexte que ce n'étoit pas l'uſage, que ces affaires-là devoient ſe traiter à huis clos. Tout étoit arrangé pour que le criminel eût ſa grace, d'autant que c'étoit un cas très graciable, puiſqu'il s'agit d'un homme qui en a tué un autre avec une quille, ce qui ſuppoſe un crime du moment & même involontaire. Meſſieurs du Parlement ſont très fâchés de l'obſervation de Mr. le Garde

des ſceaux, d'autant que cet exemple ne pouvoit tirer à conſéquence, puiſqu'il ne vient pas tous les jours des ſpectateurs de cet ordre. Le Comte de *Haga* devoit lui-même apporter ſa grace au coupable, qui ne l'aura pas moins, à ce que l'on eſpere, par ſon entremiſe.

15 Juillet 1784. Le Pape a envoyé depuis peu à Paris le corps d'une Sainte appellée ſainte Victoire. Le bruit avoit couru d'abord que c'étoit un cadeau que le ſaint Pere faiſoit à Madame *Louiſe*. Il paroît conſtant aujourd'hui qu'il reſte aux filles-Dieu de la rue Saint Denys, où il eſt en dépôt & où les curieux vont le viſiter. Cela fait ſpectacle, il y a des gardes, on entre par un endroit & l'on ſort par l'autre, pour éviter l'engorgement, car le peuple s'y porte en foule. Il n'eſt pas cependant encore queſtion de miracles que la Sainte ait fait.

Le corps richement paré eſt couché ſur un lit de repos & ſous une eſpece de bocal; tout cela eſt en dedans du chœur des religieuſes. La grille eſt entre deux: en outre on a formé une enceinte d'une baluſtrade de fer qui retient la multitude; il n'y a que les gens diſtingués qui puiſſent approcher de plus près & juſques à la grille du chœur. On avoit d'abord expoſé le viſage dans tout ſon deſſéchement, on a trouvé que c'étoit trop hideux & l'on a fait à Sainte Victoire un viſage de cire. Ce ſpectacle doit durer juſques à ſamedi.

Digitized by Google

16 *Juillet* 1784. La machine aëroſtatique de Saint Clou a préſenté hier un ſpectacle nouveau par ſa forme: c'étoit un ſphéroïde aſſis ſur ſon axe le plus long. Meſſieurs *Robert* & le Duc de *Chartres* y ſont montés: on a eu beaucoup de peine à le dégager de ſon appareil & il s'eſt enfin élevé à la vue d'un peuple immenſe; car il étoit venu toute la nuit à Saint Clou un nombre infini de voitures: beaucoup de gens y étoient reſtés depuis le mardi, & quantité d'autres s'y étoient rendus à pied, ce qui formoit le plus beau coup d'œil. Une circonſtance ſinguliere c'eſt que les derniers rangs ayant prié les premiers de leur permettre de voir en ſe baiſſant, ils ſe ſont accroupis & mis comme en adoration devant la machine & Son Alteſſe Séréniſſime, qui eſt partie aux acclamations générales. L'aſcenſion a été rapide & en moins de rien la machine s'eſt perdue dans un nuage; peu après on l'a vue redeſcendre encore plus vîte. Elle eſt preſque tombée dans un étang. Il a fallu que le Duc de Chartres envoyât un grelin pour retirer l'aëroſtat. On a ſu que ce Prince ayant éprouvé beaucoup de froid, de neige & de frimats, avoit demandé à revenir ſur terre; mais que n'ayant pu faire jouer la ſoupape pour gagner l'air inflammable, on avoit pris le parti d'éventer le Ballon; un ſecond, rempli d'air atmoſphérique, dont Meſſieurs *Robert* comptoient faire uſage, & inſéré dans le grand,

Digitized by Google

empêchoit au contraire le jeu du premier. Les rames, le gouvernail dont ils étoient munis, rien n'a pu servir; on regarde cet essai comme manqué absolument.

16 *Juillet* 1784. Mr. *Saussaye*, receveur des impositions, syndic de son corps, ayant refusé une gratification à un de ses commis, celui-ci pour se venger a fait un Mémoire à Consulter, où il prétend découvrir toutes les malversations de son chef. Un certain *Martin de Marivaux*, Avocat déjà très mal famé, l'a muni d'une Consultation en date du 26 Juin 1784 & l'a envoyé à toutes les portes cochéres. La Chambre des Comptes a cru devoir prendre connoissance des faits. Le Procureur Général a rendu plainte; en conséquence le scellé a été mis chez le comptable & il est décrété d'ajournement personnel. On ne doute pas que Mr. *Saussaye* qui est fort estimé, ne se justifie & l'on sait qu'il travaille à sa défense.

16 *Juillet* 1784. On a dit il y a longtems qu'il y avoit un *Mémoire pour l'armée, en réponse aux Mémoires du Comte de Grasse*, mais il étoit si rare qu'on n'en connoissoit que le titre. Il se répand, manuscrit toujours. Il est sanglant contre le général, il roule sur sept chefs.

1o. Il n'étoit pas absolument nécessaire au Comte de *Grasse* de livrer bataille pour sauver *le Zélé*.

2o. Si *le Zélé* eut pu être pris, la maniere

Digitized by Google

dont Mr. le Comte de *Graſſe* livroit bataille, faiſoit infailliblement prendre *le Zélé*.

3°. La bataille a été donnée par le Comte de *Graſſe* de telle maniere, que l'armée françoiſe eût-elle eu ſur l'angloiſe la ſupériorité en tout genre qu'avoit celle-ci, la bataille n'en étoit pas moins perdue ſans reſſource.

4°. Les ſignaux faits par le Comte de *Graſſe* durant le combat, où ont été exécutés, ou n'ont pu être phyſiquement exécutés.

5°. Pluſieurs de ces ſignaux, ceux particuliérement ſur leſquels le Comte de *Graſſe* inſiſte le plus, ſont de telle nature que leur exécution rendoit la défaite de l'armée & beaucoup plus prompte & beaucoup plus complette.

6°. Une fois la bataille perdue, une fois l'armée jettée ſous le vent coupée en pluſieurs points, miſe dans un déſordre entier & forcé par le combat, le changement de vent & le calme, le Comte de *Graſſe* n'a pas fait un ſeul ſignal à l'armée, ni aucun mouvement perſonnel propre à remédier au déſordre & à le rendre le moins funeſte poſſible.

7°. Enfin, & ce ſeptieme article eſt une conſéquence néceſſaire des ſix premiers, aucun Commandant d'eſcadre ni de vaiſſeau de cette armée, accuſée toute ſans exception, ne peut être taxé d'avoir cauſé la perte de la bataille du douze Avril 1782.

Digitized by Google

Voilà ce que démontre ce Mémoire d'une façon assez claire, si les faits articulés sont plus vrais que ceux sur lesquels se fonde le Comte de Grasse. On lui conteste jusques à ses plans, dont on veut qu'il n'y ait pas une position exacte.

Ce Mémoire n'est à proprement parler que le résumé de tous les autres qui y sont fondus; on en attribue la rédaction principalement à Mr. de *Bougainville*; il a 54 pages & est parfaitement bien fait dans son genre.

17 *Juillet* 1784. On a déjà fait un vaudeville assez malin sur le voyage aërien du Duc de *Chartres;* il est sur l'air: *vous m'entendez bien.*

Chartres va, dit-on, s'envoler,
Jusques à Londre il veut aller:
Mécontent de Neptune,
Eh bien!
Il cherche en l'air fortune,
Vous m'entendez bien.

*

Chartres s'envole, & les François
Certains sur son brillant succès,
N'ont nulle inquiétude:
Eh bien!
Il en a l'habitude.
Vous m'entendez bien.

17 *Juillet* 1784. On raconte que la cabale philosophique qui protege & prône beaucoup

beaucoup la tragédie des *Druides*, a déterminé M^r. *le Blanc* à envoyer ſa piece au Comte de *Haga*, qui l'a prié de venir le voir. Ce Prince lui a témoigné la plus grande ſatisfaction de ſon ouvrage, il lui a dit entre autres choſes: „ vous avez peint la ſcélé„ rateſſe & la fourberie des prêtres de „ main de maître; mais vous en avez fait un „ honnête homme, ce qui eſt contre les „ vraiſemblances." Et les Philoſophes de recueillir cet apophthegme, qui n'a été dit ſans doute que par plaiſanterie, & de le débiter très ſérieuſement: & les dévots de maudire le Prince hérétique & philoſophe.

17 *Juillet* 1784. Les comédiens Italiens ont joué hier *le Duc de Benevent*, comédie héroïque en trois actes & en vers, de M^r. de *Rauquil-Lieutaud*. Elle eſt tirée d'un conte de Voltaire, intitulé *l'Education d'un Prince*, & il ſuffit de dire que le conte vaut infiniment mieux que ce drame miſérable, découſu & très mal joué.

On a joué à la ſuite *les deux Jumeaux de Bergame*, qu'on n'avoit oſé donner depuis la mort de *Carlin*. Le Sieur *Corali* l'a très bien remplacé dans le premier rôle, & le Sieur *Thomaſſin* s'eſt tiré du ſecond avec beaucoup de ſuccès. Il n'a pas paru indigne du fameux *Thomaſſin*, ſon ayeul, ſi renommé dans ce genre.

18 *Juillet* 1784. Le nouvel ouvrage de M^r. *Mercier*, intitulé *mon Bonnet de nuit* en

Digitized by Google

deux gros volumes in 8°, ne differe de ſon *Tableau de Paris* que par le titre & en cela eſt plus juſte. C'eſt un réceptacle de digreſſions de toutes eſpeces & ſur toutes les matieres, rédigées par chapitres, au nombre de 136, à peu près.

Mr. *Mercier* laiſſe toujours, ſuivant ſon uſage, quelque pierre d'attente; à la fin de l'ouvrage ci-deſſus il annonce l'*homme ſauvage*, roman en un volume, & le *Portrait de Philippe II* Roi d'Eſpagne, en un volume auſſi.

18 *Juillet* 1784. Mr. le Comte d'*Albon*, connu par quelques ouvrages philoſophiques, a voulu avoir dans ſes jardins de Francouville le cadavre de Mr. *Court de Gebelin*, Proteſtant & conſéquemment expulſé du ſein des Catholiques. Il a obtenu cette faveur: le 2 de ce mois l'exhumation a été faite du cimetiere des Proteſtans & le corps a été tranſporté au lieu déſigné, où le Comte d'*Albon* ſe propoſe d'élever un monument à ce ſavant, original & point aſſez connu.

18 *Juillet* 1784. Voici la Lettre du Sieur de *Beaumarchais*, bonne à conſerver.

Réponſe à quelqu'un qui me rend une grande loge pour en avoir une petite, en diſant que c'eſt pour des femmes qui craignent d'être vues à ma piece.

„ Je n'ai aucune conſidération, Monſieur le Duc, pour des femmes qui ſe permettent de voir un ſpectacle qu'elles jugent malhon-

Digitized by Google

nête, pourvu qu'elles le voient en ſecret. Je ne me prête point à de pareilles fantaiſies: j'ai donné ma piece au public pour l'amuſer & pour l'inſtruire, & non pour offrir à des begueules mitigées le plaiſir d'en aller penſer du bien en petite loge, à condition d'en dire du mal en ſociété. Les plaiſirs du vice & les honneurs de la vertu..... telle eſt la pruderie du ſiecle. Ma piece n'eſt point un ouvrage équivoque, il faut l'avouer ou la fuir. Je vous ſalue, je garde ma loge.

(Signé) *Beaumarchais.*

19 *Juillet* 1784. Extrait d'une Lettre de Prades en Rouſſillon du 27 Juin..... Mr. *Raymond de Saint Sauveur*, notre Intendant, eſt un grand économiſte; il a d'un autre côté beaucoup de prétentions à l'eſprit, il a dans ſa jeuneſſe compoſé de petits écrits, entre autres l'*Agenda des auteurs*, il a depuis fait des diſcours pour la ſociété libre d'émulation. Jaloux de ſe diſtinguer, ainſi que pluſieurs de ſes confreres, il a imaginé de faire exécuter ici une fête champêtre, dont il a trouvé l'idée dans un ouvrage nouveau intitulé *l'Education du Peuple.* Je n'entrerai point dans le détail de ces cérémonies puériles, mais dont l'allégorie ſenſible eſt de faire connoître qu'après les bienfaits de la Providence, le travail & la bonne conduite ſont les véritables ſources du bien-être; ce qu'a déclaré Mr. l'Intendant, qui a remis dans une bourſe

Digitized by Google

la valeur en argent de deux charges de bled ou 600 livres pesant, comme Prix d'agriculture au laboureur indiqué par le corps de ville pour le meilleur cultivateur, le plus honnête & le plus laborieux du canton.

Ce prix a été accompagné de charités, & le couronné, les moissonneurs, les glaneuses, les pauvres & les chefs de la danse, appellés ici *cap de jougla*, ont trouvé une table couverte de mets analogues à la fête & à eux. Mr. l'Intendant a servi les pauvres, & les officiers municipaux l'ont imité. Il a porté la santé du Roi, qui a été suivi d'acclamations, de *Vive le Roi*, puis de danses &c.

19 *Juillet* 1784. Il y a aussi dans la Faculté un schisme à l'occasion du *Mesmérisme* entre les jeunes Docteurs initiés à cette doctrine, & les vieux, ennemis des nouveautés. Parmi ceux-ci se distingue le Docteur *Millin de la Courvault*, un des plus chauds ennemis de *Mesmer*. Il faut savoir qu'il a une très jolie femme & que l'on le prétend grandement cocu. Voici à cette occasion un impromptu sanglant qu'on attribue à Mr. *le Preux*, sur le compte duquel on met toutes les méchancetés qui s'enfantent au sein de la Faculté :

Du novateur *Mesmer* les partisans ardens
De l'art s'imaginant avoir franchi les bornes,
En faculté montroient les dents :
Ils ont été bien sots, ces Docteurs impudens,
Quand *Millin* enhardi leur a montré les cornes.

20 *Juillet* 1784. Mr. le Duc de *Chartres*

Digitized by Google

a fait préſent à l'Académie des Sciences du Ballon de S^t. Clou. Cette compagnie ne compte pas en faire aucun uſage, mais le garder parmi les machines curieuſes; il faudroit 2000 écus ſeulement pour le remplir de gaz.

20 *Juillet* 1784. Les premieres Remontrances du Parlement de Bordeaux en date du 13 Mai 1784 commencent à ſe répandre en cette ville imprimées. Après avoir applaudi aux vues bienfaiſantes du Monarque dans l'abolition de la Corvée, il rappelle ſes Remontrances du 26 Août 1779, où il porta au pied du trône les réclamations des cultivateurs contre les abus naiſſans de la nouvelle forme de cet impôt, qui eſt la plus diſpendieuſe, la plus oppreſſive, la plus oppoſée à la perfection des ouvrages & celle qui ouvre la porte à un plus grand nombre de déſordres. De-là une peinture effroyable de ceux dont il a recueilli les détails dans les enquêtes. Il en donne un *Extrait* à la ſuite des Remontrances & tout cela fait frémir; il ſe diſculpe du reſte de ces recherches néceſſitées par le cri général & qu'il n'auroit pas été dans le cas de faire, ſi le Commiſſaire départi eût rempli ſon devoir. Son vœu eſt pour qu'on rétabliſſe les choſes dans le premier état. Il finit par annoncer qu'il eſt diſpoſé à concourir lui-même à une charge pour laquelle il ne doit point y avoir de privilégié.

Digitized by Google

Ces Remontrances ſont très bien écrites, pleines de morceaux éloquens & pathétiques & donnent en outre un tableau de la ſituation de la Province très inſtructif & rempli d'intérêt.

On eſt fort ſurpris de trouver dans cet ouvrage du Parlement un éloge magnifique de M. *Turgot*, contre lequel les Cours ont ſi fort déclamé, de ſon vivant.

L'Ingénieur en chef *Valfranbert* eſt le plus maltraité, & c'eſt ſur lui que les Magiſtrats pour ne point effaroucher le Miniſtere, font porter leur indignation.

20 *Juillet* 1784. Le Sieur *Anſeaume*, qui de Souffleur de la comédie italienne en étoit devenu le Secrétaire, vient de mourir: il eſt auteur d'environ vingt-quatre ouvrages ou pieces à lui ſeul ou en ſociété, joués tant à l'opéra comique qu'à la comédie italienne, & quelques-uns ſont reſtés au Théâtre. En outre c'étoit le *Rebouleur* de la troupe qui charpentoit, morceloit, diſſéquoit les pieces des autres au beſoin. C'eſt une perte pour elle.

21 *Juillet* 1784. Vendredi ſeize de ce mois Mr. le Comte de *Haga* étoit à l'opéra pour la derniere fois; la Reine y aſſiſtoit auſſi. Elle voulut régaler cet illuſtre étranger du ſpectacle des talens du jeune *Veſtris* qu'il n'avoit point encore vu, parce que ce danſeur arrivoit d'Angleterre. Elle lui fit dire de danſer: il répond qu'il ne peut,

Digitized by Google

qu'il a mal au pied. Comme Sa Majeſté étoit inſtruite que ce n'étoit qu'un prétexte, elle lui envoye un ſecond meſſage, par lequel elle *l'en prie :* ſa priére n'a pas plus d'effet que ſon ordre. Indignée elle raconte l'anecdote au Roi, qui veut qu'on mette à Bicêtre cet impudent. La Reine intercede pour qu'il ne ſoit mis qu'à l'hôtel de la force. Le public n'a ſu que depuis ce qui s'étoit paſſé. Mardi dernier il en eſt réſulté une grande fermentation dans le parterre. Comme on a ſu que le Sieur *Veſtris* devoit ſortir, la premiere fois, vendredi 23 pour danſer, on a propoſé de ne point le laiſſer paroître qu'il n'ait demandé pardon à genoux devant la loge de la Reine de ſa déſobéiſſance, & enſuite au public. Cet événement rendra plus mémorable encore la premiere repréſentation de la repriſe d'*Armide*, qui n'a pas été jouée depuis le 21 Décembre 1780.

21 *Juillet* 1784. L'auteur des *Mémoires du Vicomte* de *Barjac* nous donne un nouveau roman de ſa façon, ayant pour titre; *Olinde* 1784, & il pouvoit ſe diſpenſer d'annoncer qu'il étoit de la même main. Il eut été facile de le juger; même aſſemblage d'événemens biſarres & précipités, même mêlange du fabuleux & de l'hiſtorique, même connoiſſance du grand monde, même morale, même philoſophie. Celui-ci eſt ſeulement plus noir, on y trouve des catas-

trophes affreuſes & dégoûtantes. Il y a toujours auſſi un peu de critique, des vues, des jugemens rapides & pas toujours d'un tact bien ſûr. L'auteur nous fait l'honneur de nous citer à l'occaſion d'un libelliſte qu'il ſuppoſe venir conſulter à *Londres* le *Compilateur facile des Mémoires ſecrets, pour apprendre comment on fait circuler la vengeance, la calomnie & le ridicule.* Nous avons tant de fois répondu à ces odieuſes imputations que nous n'y reviendrons plus. Pour prouver ſeulement au romancier du jour que nous ne connoiſſons pas la vengeance, c'eſt que nous allons faire l'éloge de ſon ouvrage, en ajoutant qu'il eſt plein d'intérêt, bien écrit & ſe fait lire avec empreſſement.

21 *Juillet* 1784. Pour remercier M. le Duc de *Chartres* de ſa complaiſance de ſe prêter aux déſirs du public en le laiſſant jouir du ſpectacle de ſa machine, & en ſe donnant lui-même en ſpectacle à ſes yeux, on ne lui répond que par des ſatyres & des injures. Voici de nouveaux vers à ce ſujet:

Chartres ne ſe vouloit élever qu'un inſtant:
Loin du prudent *Genlis* il eſpéroit le faire;
Mais par malheur pour lui, la grêle & le tonnerre
Retracent à ſes yeux le combat d'Oueſſant.
Le Prince effrayé dit: Qu'on me remette à terre;
J'aime mieux n'être rien ſur aucun élément.

22 *Juillet* 1784. L'Académie de Peinture & de

de Sculpture vient de perdre Mr. de *Beaufort*, un de ſes Conſeillers, ancien Profeſſeur de l'Académie de Peinture, Sculpture & Architecture civile & navale à Marſeille. Il travailloit pour l'hiſtoire, mais il étoit médiocre.

22 *Juillet* 1784. On ne ceſſe de parler de l'Abbé *Miolan*, & la Police ſemble l'avoir abandonné à la dériſion publique, en permettant qu'on le chanſonnât dans les rues pour le punir de ſon eſpece d'eſcroquerie, parce qu'il ſavoit très bien que ſon aëroſtat étoit de nature à ne pouvoir s'enlever & qu'il s'étoit enfui de bonne heure ſous prétexte d'aller chercher quelques uſtenſiles propres à ſon expérience & n'avoit point reparu; ce qui a fait retomber ſur ſes camarades toute la vengeance du peuple, auquel il a fallu les ſouſtraire par ruſe. Quoiqu'il en ſoit, voici l'anagramme qu'on a trouvé dans *l'Abbé Miolan*: *Ballon abimé.*

22 *Juillet* 1784. Les troubles continuent dans l'Ordre des Bénédictins. Ce ſont chaque jour de nouveaux appels comme d'abus, que les oppoſans préſentent au Parlement qui les reçoit; mais ils ſont bientôt évoqués au Conſeil. Matiere à des Remontrances que ne ceſſe de faire cette Cour, & toujours ſans ſuccès. De leur côté les oppoſans commencent à ſe laſſer, & quatre viennent de ſe faire ſéculariſer. Ce ſont les deux *Dupre*, ſi renommés par le pamphlet contre l'Archevêque de Narbonne; Dom *Bourdon*, un

des grands colliers de l'Ordre & rempliſſant à merveille la meſure de ce nom bruyant; enfin Dom *Veble*.

Le Gouvernement offre toutes les facilités poſſibles à ceux qui veulent prendre ce parti, & eſpere par-là venir à ſes fins.

23 *Juillet* 1784. Depuis qu'on a diminué les membrures du bois, il eſt queſtion d'en augmenter le prix; ce qui fait double mal. Le zele du Parlement s'eſt échauffé; les Chambres ont été aſſemblées pluſieurs fois, & il en a réſulté des Repréſentations qui ſont à préſent ſous les yeux du Roi, mais dont on n'attend nul ſuccès.

23 *Juillet* 1784. Il y a environ quarante ans qu'il courut une Chanſon très-ſcandaleuſe, intitulée: *La Confeſſion*. On vient d'en compoſer tout recemment une qui ne l'eſt pas moins, ſur l'air: *Ce mouchoir, belle Rémonde*. Elle eſt en Dialogue entre un Pénitent & ſon Confeſſeur. On en va juger:

C'eſt à vos genoux, mon Pere,
Que je dépoſe aujourd'hui,
Les fautes d'un cœur ſincere,
Qui demande de l'appui.
Mais quoi! ſuis-je donc coupable,
D'avoir négligé le Ciel,
Pour un objet adorable,
Ouvrage de l'Eternel?

— Ecoutez moi bien, mon frere,
Je ne ſuis point Capucin.

Digitized by Google

— J'en ſuis très-enchanté, mon Pere,
Car j'ai l'odorat très-fin;
Je tiens encore à la vie,
Seroit-ce un grand péché? — Non —
— J'ai vu bonne compagnie.
— Le compte en ſera plus long.

Commencez, je vous écoute.
Je ne vous ſoupçonne pas
D'avoir volé. — Non, ſans doute.
— Violé. — Dans aucun cas.
— Tué. — Non, jamais, mon Pere.
— Juré. — Beaucoup, au brelan.
— On peut ſe mettre en colere,
Quand on perd tout ſon argent.

Parlons un peu du beau ſexe,
C'eſt le point intéreſſant:
Votre ame paroît perplexe.
— Le cas eſt embarraſſant.
— Combien de filles & de femmes?
— Le nombre m'eſt inconnu:
J'ai beaucoup aimé les Dames,
J'en eus autant que j'ai pu.

— Je ſens bien que la premiere.....
— Ah! c'étoit une beauté;
C'étoit la fleur printanniere;
Elle vous eut enchanté:
Pied mignon & jambe fine,
Oeil vif, regard aſſaſſin,
La taille la plus divine!....
— Allez donc juſques à la fin.

— Ce fut un beau jour de fête
Que je commis ce péché.

Digitized by Google

Mon Pere, ah! quelle conquête!
Rien ne m'en eut empêché.
Je la trouve à sa toilette,
Le sein nud, l'air languissant:
Qu'elle étoit belle, Lisette!
— C'est le plus intéressant.

— Je l'approche, je l'embrasse;
La rougeur couvre son front;
Dans mes bras je l'entrelace.
— Pour la pudeur quel affront!
— Après quelque résistance
Qui fit croître mon bonheur,
Je lui prouvai ma constance
Et lui dérobai son cœur.

Vous peindrai-je les délices
Que je goûtai dans ses bras!
— En eûtes-vous les premices?
— Mon Pere, voilà le cas:
Je me damnai dans une heure
usques à sept fois au moins;
Si je vous ments, que je meure.
— Vous aviez de grands besoins.

— Dans ces heureux tems, mon Pere,
J'étois un fort grand pécheur,
— Vous en rabattrez, mon frere.
— Je le vois avec douleur
— Le ciel n'est jamais injuste.
— Combien je m'en apperçois!
C'est bien mal dit que le Juste
Par jour pêche au moins sept fois!

— Pensez-vous qu'à la tendresse
Vous ayez bien renoncé?

Digitized by Google

En feriez-vous la promeſſe
Au ciel que vous offenſez?
— Elle ſeroit indiſcrete;
Car entre nous, je ſens bien
Que ſi je voyois Liſette,
Je ne répondrois de rien!

24 *Juillet* 1784. Depuis la fondation des Prix de l'Univerſité par *J. B. Coignard*, dont la diſtribution ſe fait tous les ans dans le mois d'Août avec beaucoup d'appareil ſous les auſpices & en préſence du Parlement, on raſſemble dans les divers colleges les Ecoliers de chaque claſſe les plus en état de concourir; on les réunit enſemble & l'on leur donne un ſujet de compoſition. Cette fois, Mr. *Charbonnet*, le Recteur, avoit choiſi pour ſujet du prix de Rhéthorique l'*Eloge de Rollin*. On prétend qu'il l'avoit pris à deſſein d'en faire réjaillir quelque choſe ſur lui par la ſimilitude des circonſtances où tous deux ſe ſont trouvés d'augmenter les revenus de l'Univerſité: on l'accuſe même d'avoir fait paſſer à un Ecolier l'amplification toute faite. Quoiqu'il en ſoit, lorſqu'on a annoncé ce ſujet, les compoſans ſe ſont récriés, ont dit qu'*il ne ſignifioit rien, ne fourniſſoit rien*: *A la bonne heure! un Voltaire, un Rouſſeau, un Raynal*, &c. L'aſſemblée eſt devenue très tumultueuſe; elle a dégénéré en révolte, & il a fallu lever la ſéance. Le Recteur s'eſt obſtiné à ne point vouloir changer le ſujet: l'affaire a été por-

Digitized by Google

tée au tribunal de l'Université. On croit qu'on sévira contre les plus mutins; mais ce qu'il y a de plus constant, c'est que cette année on ne décernera point les prix de Rhétorique.

24 *Juillet* 1784. Mr. *Pilatre de Rosier*, Pensionnaire du Roi, Intendant des cabinets de physique, chymie, d'histoire naturelle de *Monsieur*, frere du Roi, Secrétaire du cabinet de *Madame*, Membre de plusieurs Académies nationales & étrangeres, Chef du premier Musée autorisé par le Gouvernement, sous la protection de *Monsieur* & de *Madame* &c. a obtenu la permission de faire imprimer, aux frais du Gouvernement, le Récit de sa *premiere expérience de la Montgolfiere*, construite par ordre du Roi, lancée en présence de leurs Majestés & de Monsieur le Comte de *Haga*, le 23 Juin 1784. Tel est le titre pompeux de sa narration fort verbeuse en vingt pages *in* 4°. & en forme de Réponse à M. *le Roy*, de l'Académie des Sciences, de l'Imprimerie Royale.

24 *Juillet* 1784. *Récit de la conduite des Maréchaux de France à l'égard du Vicomte de Noë, Maire de Bordeaux, fait en Parlement, les Chambres assemblées, le mardi 6 Juillet* 1784. Tel est le titre de la dénonciation imprimée de M. d'*Epréménil*, dont nous allons extraire tout ce qui peut servir à éclaircir ou réformer ce que nous avons dit précédemment d'après les relations particu-

Digitized by Google

lieres de cette ſinguliere conteſtation.

„ C'eſt le 10 Février qu'un Portier ſuiſſe empêcha les Jurats *non Gentilshommes* de franchir la barriere du théâtre en préſence & malgré les ordres du Maire, M. le Vicomte de *Noë*, qui lui fit ôter ſon habit de livrée du Roi & le fit conduire en priſon. Le Corps de ville, au lieu de juger le ſuiſſe, dont l'appel auroit été au Parlement, rendit compte du fait le 10 du même mois au Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Province. Dès le 17, le Comte de *Vergennes* répondit que le ſuiſſe n'étoit point en faute, puiſqu'il avoit ſuivi ſa conſigne; que l'intention du Roi étoit qu'il fût élargi ſur le champ: qu'au ſurplus, S. M. feroit examiner le droit que la ville réclamoit, & lui rendroit juſtice.

Le Maréchal de *Richelieu*, non content de cette déciſion Miniſtérielle, a fait renvoyer la conteſtation entre le Vicomte de *Noë* & lui au Jugement du Tribunal des Maréchaux de France qu'il a préſidé.

Le 8 Mars, Citation du Vicomte de *Noë*, ſignifiée le 28 dudit.

Le 7 Mai, déclaration & proteſtation du Vicomte de *Noë*, qui décline le Tribunal & demande ſon renvoi à la Connétablie.

Le 13 Mai, Requête du Vicomte de *Noë*, qui décline le même Tribunal pour trois moyens: ſur le défaut de cauſe dans la citation; ſur la conſtitution de la Conné-

Digitized by Google

tablie, & ſur les qualités du Vicomte de *Noë*.

Procédure en conſéquence. Enfin Arrêt du 25 Mai, par lequel le Parlement a pris le Vicomte de *Noë* ſous ſa ſauve-garde, & ſur le ſurplus a renvoyé les parties à l'audience.

Au mépris de cet Arrêt, le Tribunal a envoyé chercher le Vicomte de *Noë* chez lui pour l'amener de force.

Le 31 Mai, évocation de l'affaire, du propre mouvement du Roi.

Arrêt du 5 Juin, qui renvoye de nouveau l'affaire au Tribunal, qui déclare la procédure du Vicomte de *Noë* nulle & de nul effet; caſſe l'Arrêt de la Cour du 25 Mai; prononce l'exécution de l'Ordonnance des Maréchaux de France du 8 Mars précédent; enjoint au Vicomte de *Noë* de s'y conformer, & porte à la fin l'ordre exprès, tant de la ſignification au Sr. Vicomte de *Noë* & *Brazon* ſon Procureur, que de la notification à Mr. le Procureur général.

Jugement du 22 Juin.

Arrêté que le Récit ſera remis entre les mains des Gens du Roi pour, par eux, en être rendu Compte à la Cour, toutes les Chambres aſſemblées, le mardi 3 Août prochain.

25 *Juillet* 1784. Le Parlement, les Chambres aſſemblées le 20 de ce mois, a ſupprimé par Arrêt le récit dont on a parlé, de toute la procédure du Tribunal des Maré-

Digitized by Google

chaux de France contre M. le Vicomte de *N...ë*, inſéré dans la dénonciation de cette affaire, attribuée à Mr. d'*Epréménil*. La Cour lui donne en outre des qualifications qui ne ſerviront qu'à exciter la curioſité du Public

25 *Juillet* 1784. Outre le récit très-détaillé des opérations de Mr. *Pilatre de Roſier*, qu'on trouve dans ſa Lettre & qui ne peut être intéreſſant que pour les gens de l'art, on y recueille des anecdotes fort ſingulieres & fort curieuſes.

1°. C'eſt en l'abſence de Mr. de *Montgolfier* que le Roi a confié au Sr. *Pilatre* la direction de la machine.

2°. Cinquante-quatre perſonnes furent déſignées pour monter ſur la *Montgolfiere*; entr'autres Mr. le Comte de *Dampierre*, Officier aux Gardes qui, déjà puni de ſon zele, lors de la *Montgolfiere* de Lyon, ainſi qu'on l'a raconté, avoit, plus que tout autre, des droits à être reçu.

3°. Seize aſpirans ſeulement furent déſignés pour tirer au ſort, mais deux ayant refuſé de ſe ſoumettre à cette loi & pluſieurs protégés voulant interpoſer l'autorité, le Sr. *Pilatre*, pour éviter toute rivalité & toute diſcuſſion, ſupprima deux places des quatre à donner & le Sr. *Prouſt*, Chymiſte connu, fut ſeul accepté.

4°. S. M. avoit ordonné de commencer à midi, mais le Sr. *Pilatre* repréſenta à la

Digitized by Google

Reine le danger de l'aſcenſion à cette heure, à cauſe du grand vent & par d'autres raiſons phyſiques: Elle le renvoya aux Miniſtres, leſquels, à leur tour, s'en remirent à ſa prudence.

5°. Embarras du Sr. *Pilatre* qui veut s'en tirer par un Ordre du Roi, portant *qu'il avoit prévu les riſques auxquels il expoſoit la Montgolfiere avant le départ & après la deſcente, mais qu'ayant aſſuré qu'il n'y avoit aucun danger pour les voyageurs, S. M. avoit conſenti à ſacrifier la machine en totalité, plutôt que de voir le Public s'en retourner mécontent.*

6°. Le Contrôleur général, après ſix heures de délibération, donne, de la part du Roi, au Sr. *Pilatre* l'autoriſation qu'il demande. La Reine le raſſure même & lui dit avec bonté que, quand bien même il n'obtiendroit aucun réſultat ſatisfaiſant, il ſera ſeul chargé d'une nouvelle expérience, ſi elle a lieu.

7°. Le Comte de *Vergennes* met le feu ſous la *Montgolfiere:* on y arbore un Pavillon blanc portant les armes de la Reine, & ſur le revers: *Marie-Antoinette.*

8°. Au château de *Chantilly*, le Prince de *Condé* fait préſent au Sr. *Pilatre* de la carte de cette terre, après avoir lui-même marqué le lieu de la deſcente, auquel il daigna donner le nom de *Roſier.*

9°. La Reine envoye dès le ſoir un courier pour ſavoir des nouvelles des voyageurs

& de la machine. Le Sr. Pilatre adreſſe à S. M. un Extrait, ſigné du Prince de *Condé*, de M. le Duc d'*Enguien* & de Mlle. de *Condé*.

10°. Le lendemain le Sr. *Pilatre*, qui étoit allé coucher à *Verſailles*, inſtruit que la Reine avoit bien voulu s'informer pluſieurs fois s'il étoit de retour, dès huit heures du matin ſe rend à l'appartement du Roi, qui l'accueille de la façon la plus flatteuſe, puis la Reine & toute la famille Royale.

11°. M. le Comte de *Vergennes* & le Maréchal de *Caſtries* le reçoivent auſſi avec admiration. Enfin, & voici le point eſſentiel: le Contrôleur Général lui obtient de la bienfaiſance du Roi une penſion de 2,000 livres. Du reſte, ce Miniſtre reçoit le jeudi 9 Juillet l'hommage du Pavillon de la *Montgolfiere*.

Le Sr. *Pilatre* n'ajoute pas où cette eſpece de relique ſera dépoſée & expoſée à la vénération des amateurs.

Tel eſt le réſumé de cette lettre verbeuſe, emphatique & remplie de gasconiſmes.

25 *Juillet* 1784. La cabale formée vendredi dernier contre le Sr. *Veſtris* n'a pu avoir lieu; on a ſu qu'il ne devoit pas venir & que de nouvelles inſolences avoient obligé de le mettre au ſecret.

On dit que le jour même où il avoit refuſé la Reine, il gambadoit dans les foyers pour faire voir qu'il étoit très libre des jambes.

26 *Juillet* 1784. Le châtiment du Sr. *Auguſte*, c'eſt ainſi que l'appelle le pere

Digitized by Google

Veſtris, paroît fixé décidément à ſix mois de priſon à l'hôtel de la *force*, pendant lequel tems il ne pourra voir que ſa famille. Un oncle qu'on appelle *le cuiſinier*, a demandé la permiſſion de s'enfermer avec lui & l'a obtenue.

Le Sr. *Auguſte* avoit deux mille écus de penſion ſur le Tréſor Royal, qu'on diſoit rayés; mais on veut que le payement des arrérages ſoit ſeulement ſuſpendu. Tout cela eſt trop doux.

Le pere *Veſtris* ayant appris l'inſolence de ſon fils, lui témoigna ſon indignation: *Comment*, lui dit-il, *la Reine de France fait ſon devoir; elle te prie de danſer & tu ne fais pas le tien! je t'ôterai mon nom.* Ce propos ſeroit incroyable, ſi l'on ne connoiſſoit le perſonnage. Il l'eſt d'ailleurs beaucoup moins que l'action du fils.

Depuis, ce pere tendre a fait des démarches auprès du Baron de *Breteuil*. Il a dit qu'il mourroit ſi l'on le privoit d'*Auguſte*.

26 *Juillet* 1784. L'Ordre des Avocats s'eſt occupé ces jours-ci du Sr. *Martin de Marivaux*, dont le Mémoire contre Mr *Sauſſaye* a été dénoncé à l'Ordre comme un libelle. Une aſſemblée indiquée au mardi 20 a été renvoyée au ſamedi 24. On n'en ſait pas encore le réſultat.

27 *Juillet* 1784. Extrait d'une lettre de Cherbourg du 15 Juillet..... „ Vous me demandez des éclairciſſemens ſur l'auteur du

Digitized by Google

projet incroyable qui s'exécute ici & sur son ouvrage.

L'auteur est Mr. de *Cessart*, Inspecteur général des Ponts & Chaussées. Il est déjà connu par la construction du Pont de *Saumur*, par le rétablissement du petit Port de *Tréport*, & par les intéressans travaux du Port de *Dieppe*.

Notre Rade a de 30 à 40 pieds de hauteur d'eau dans les hautes marées. Elle ne pouvoit être fermée sans une dépense considérable. Mr. de *Cessart* proposa de former une jettée à claire voie, avec des cones tronqués, dont l'enveloppe, construite sur la plage, seroit remplie après leur échouement, de pierres d'un pied cube d'échantillon.

C'est cette idée aussi ingénieuse qu'économique qu'on a adoptée & qu'on a commencé d'exécuter. Je n'entrerai point dans le détail de la construction de ces cônes. Le premier a été totalement achevé le 5 Juin. Le lendemain 6, il a été mis à flot par plusieurs chaloupes canonnieres sous les ordres de Mr. de *la Bretonniere*, Capitaine des Vaisseaux du Roi, qui commande ici: c'est encore un détail fastidieux & incroyable que je vous épargne. Enfin après huit heures de travaux, la machine arriva dans l'endroit où elle devoit se fixer, c'est à dire à 1,800 toises de son point de partance & à la distance de 4 à 500 toises de l'isle pelée.

Au moment où la caisse toucha le fond,

Digitized by Google

partit de la galerie un cri de *vive le Roi*, qui fut répondu de tous les bâtimens qui couvroient la mer & de toute la plage, & le canon annonça à la ville que cette superbe expérience avoit reçu son exécution parfaite.

Entre les spectateurs se distinguoient Mr. le Duc de *Beuvron*, Mr. le Comte de *Harcourt*, Mr. le Marquis de *Praslin*, &c.

La seconde caisse conique a été coulée dans la nuit du 6 au 7 Juillet avec le même succès. On compte en placer encore une troisieme dans le courant de l'année, & l'on se flatte toujours qu'en 1789 ce grand ouvrage sera achevé.

27 *Juillet* 1784. On ne cesse de se dédommager, par des chansons, de l'escroquerie de l'Abbé *Miolan* & consort. On en a fait une sur l'air: *les Capucins sont des gueux*, la meilleure de cette espece, quoique sans beaucoup de sel encore. La voici:

1.

Je me souviendrai du jour,
Du Globe du Luxembourg.
Que de monde il y avoit,
Monsieur *Janinet*,
Monsieur, *Janinet!*
Que de monde il y avoit
Pour voir s'il s'enleveroit.

2.

Lassé d'avoir attendu
Et de ne l'avoir point vu

Chacun s'en alloit disant,
L'Abbé *Miolan*,
L'Abbé *Miolan !*
Chacun s'en alloit disant:
Qu'on nous rende notre argent.

3.

C'eſt à qui veut un lambeau
De votre globe à fourneau:
J'en ai vu dans tout Paris,
Même à Saint-Denys,
Même à Saint-Denys,
J'en ai vu dans tout Paris,
Dont vous excitez les ris.

4.

Vous n'aurez jamais beau jeu
Par le ſyſtême du feu.
Le ſyſtême eſt plus expert,
De *Charle* & *Robert*;
De *Charle* & *Robert*
Le ſyſtême eſt plus expert,
Et qui veut trop gagner, perd.

28 *Juillet* 1784. Les Italiens ont joué hier *Léandre Candide*, ou *les Reconnoiſſances*, Comédie-parade en deux Actes & en Vaudevilles. Cette bagatelle eſt tirée du roman de *Candide* & a eu le ſuccès du moment. Les airs ſont très bien adaptés & il y en a de toutes les eſpeces. Le Sr. de *Beaumarchais* a le plaiſir de voir qu'on a pris même les deux de ſon *Mariage de Figaro*.

Les auteurs ſont les Srs. *Radet* & *Roſiere*,

Digitized by Google

qui ont déjà travaillé dans le même genre en ſociété. On connoît le dernier, bon acteur dans ſon genre, du théâtre Italien. L'autre eſt Secrétaire Bibliothécaire de Madame la Ducheſſe de *Villeroy*.

28 *Juillet* 1784. L'Arrêt de ſuppreſſion de la Dénonciation de M^r. d'*Epréménil* a produit l'effet deſiré par le Parlement. Les expreſſions du Requiſitoire de M^r. Séguier, par leſquelles il déclare *qu'il n'a pas dans le moment ſous les yeux le Procès verbal d'où la brochure eſt tirée, pour juger ſi la copie eſt conforme à l'original; mais que dans tous les cas elle doit être ſupprimée, comme imprimée contre les Réglemens, &c.* Ces expreſſions, qui ſont un aveu réel du pamphlet, ont irrité la curioſité du Public; mais il eſt fort rare. Nouveau véhicule, ſeul propre à le faire rechercher.

29 *Juillet* 1784. Par le Procès verbal du troiſieme voyage aërien de M^r. *Blanchard* du 18 Juillet dernier, exécuté à *Rouen*, il paroît qu'il a confirmé la bonne opinion qu'avoient conçue de lui, dès ſon voyage de Paris, quelques gens plus impartiaux. On ne peut douter aujourd'hui que ſes aîles ne lui aient ſervi de moyens de direction; ce qu'aucun navigateur aërien, autre que lui, n'a conſtaté juſqu'à préſent.

29 *Juillet* 1784. Le S^r. *Pinetti*, dont on a parlé cet hiver, a fait imprimer une brochure ayant pour titre: *Amuſemens phyſiques*

Digitized by Google

ſiques où, avec ſes autres qualités, il a pris celle d'Agrégé à l'Académie de Bordeaux. Il a en même tems envoyé un exemplaire de cette brochure à cette Compagnie.

Aujourd'hui, Mr. de *la Montaigne*, Secrétaire perpétuel de ladite Académie, par une Lettre du 11 Juillet, adreſſée aux Journaliſtes de Paris, réclame contre l'uſurpation du Sr. *Pinetti*, auquel ce titre n'a point été conféré. Il convient qu'il y a été préſenté à titre de Phyſicien & de Chymiſte; qu'il y fut vu & écouté avec plaiſir; qu'on lui délivra un Certificat de la ſatisfaction de la Compagnie, mais qu'on s'en tint-là. Voilà une ſinguliere réclamation, & il faut voir la réponſe du Sr. *Pinetti*.

29 *Juillet* 1784. *La Gazette noire* eſt une brochure très méchante, annoncée ici depuis bien long-tems, mais dont on conteſtoit l'exiſtence, parce que perſonne n'atteſtoit l'avoir lue. L'auteur du nouveau roman d'*Olinde* en parle avec une confiance qui ſemble ne laiſſer aucun doute ſur ſa réalité. Il faut en ce cas que les précautions aient été bien priſes pour en empêcher le paſſage en France.

29 *Juillet* 1784. On ſait que l'Ordre militaire de *Cincinnatus* établi chez les Etats-unis de l'Amérique Septentrionale, n'eſt que l'ouvrage de la vanité de quelques particuliers & de celle des Officiers françois qui ont été employés au ſervice de la Républi-

que. Les vrais citoyens regardent l'inſtitution comme contraire aux loix du pays & deſtructrice de l'égalité qui doit en faire la baſe. En conſéquence Mr. *Franklin*, trop ſage pour l'approuver, ayant entendu Mr. le Comte de *Mirabeau*, qui ne parle de rien qu'avec feu, s'élever avec beaucoup de force & de raiſon contre l'Ordre de *Cincinnatus*, l'a prié de vouloir bien rédiger par écrit ſes idées; & c'eſt à quoi Mr. de *Mirabeau* travaille en ce moment.

30 *Juillet* 1784. On ſait aujourd'hui que Mr. *Martin de Marivaux* a prévenu le jugement de l'Ordre & a déclaré qu'il ſe déſiſtoit d'être inſcrit ſur le tableau.

Ses griefs ſont d'avoir autoriſé par ſa Conſultation, l'impreſſion d'un Mémoire diffamant, dans lequel il ſe trouve des faits rapportés *ſolo animo nocendi*, n'ayant aucun trait à la cauſe. D'ailleurs cet Avocat étoit ennemi perſonnel de Mr. *Sauſſaye*, & ſa propre délicateſſe auroit dû le faire ſe déſiſter de conſulter contre lui en cette occaſion.

30 *Juillet* 1784. Il a percé ici à la longue un *Journal françois*, compoſé en pays étranger & commencé dès 1781. Il a pour titre: *Le Pot-pourri.* On annonce que la réſidence de l'auteur, qu'on ne nomme point, eſt à *Francfort ſur le Mein* & que c'eſt un Mr. *Vanberk* qui reçoit les avis, lettres, nouvelles &c. Quoi qu'il en ſoit, ce Journal remplit à merveille ſon titre. Il eſt bon tout au

Digitized by Google

plus pour les étrangers qui ne ſavent rien de ce qui ſe paſſe en France & ne voient rien de ce qu'on y publie. Du reſte, des menſonges, des balourdiſes & des *cocs-à-l'âne* ſans nombre, très propres à faire rire les gens mieux inſtruits.

Le Journal n'ayant pas fait fortune apparemment ſous ce titre, le compilateur en a pris un ſecond: *Journal des Gens du Monde.* Celui-là, très-ſéduiſant, ne pouvoit être que très-mal rempli par le rédacteur obſcur, ne voyant le monde que de loin & *écoutant tout au plus aux portes.* Suivant l'avertiſſement de celui-ci, un Mr. *Vilette* à Caſſel eſt le ſecond correſpondant qu'il s'eſt ménagé. Comme les Numéro de ce ſecond Journal que nous avons ſous les yeux, ne vont que juſques au 6 compris, nous ne pouvons aſſurer juſques où il eſt pouſſé, car on dit qu'il a été continué. Les amateurs de Paris ſe ſont laſſés vraiſemblablement, & les colporteurs ont ceſſé de ſe procurer cette marchandiſe prohibée.

31 *Juillet* 1784. C'eſt à la requiſition des *filles-Dieu* que le Pape a fait fouiller dans les catacombes, pour leur envoyer des reliques. Elles ſont venues d'une façon peu révérente par toutes ſortes de voitures publiques, & tant de mains profanes ne les ayant pas ménagées, elles ſont arrivées en fort mauvais état à la douane de cette capitale le 2 Juin, & ce n'eſt que le 9 Juillet que la tranſlation

en a été faite au couvent des filles-Dieu.

Les dévots se flattoient, en allant voir la nouvelle sainte, de trouver sa vie, mais on est occupé sans doute à la composer & elle n'a point paru. En attendant, on en a toujours gravé le portrait, qui ne peut être aussi qu'un ouvrage d'imagination. On lit au bas: *Sainte-Victoire, Vierge & Martyre, sous le regne de l'Empereur Dioclétien & du Pape Saint-Cyriaque.* L'artiste n'a pas manqué d'en faire une très-belle créature.

31 *Juillet* 1784. Extrait d'une lettre de Dijon du 15 Juillet 1784.... „ On s'occupe très-fort de nos Canaux à construire, & le Comte de *Haga* en a eu le spectacle dans sa route de Lyon à Paris, le 5 Juin, s'étant arrêté à Chagny, pour voir les travaux qu'exécute en cet endroit le Régiment de *Monsieur*, pour la construction d'un de ces Canaux, qui est celui de *Charolois*. L'Ingénieur en chef qui l'avoit conduit partout, a exposé ensuite à l'illustre Voyageur les trois projets dont la Province s'occupe, & le Comte n'a pu s'empêcher, après avoir vu les plans & entendu toute l'explication, de témoigner son admiration, pareille à celle de M^r. le Comte de *Falkenstein*, lorsqu'il visita le fameux Canal de Picardie de M. Laurent.

En outre, nous avons su que le 13 Juin l'Elu du Clergé des Etats de Bourgogne avoit eu l'honneur d'offrir au Comte de *Haga*, au nom de l'administration de notre

Digitized by Google

Province, une des médailles qu'elle fait frapper à l'occaſion de nos trois Canaux pour la communication des deux Mers.

1er *Août* 1784. Extrait d'une lettre de Dijon du 25 Juillet.... „ Vous ſavez que nous avons ici une Ecole de deſſin. Mr. *Deſvoges*, qui en eſt le Profeſſeur, a préſenté aux Elus de notre Province un projet qui doit contribuer merveilleuſement à perfectionner le goût de nos éleves & à l'inſpirer dans cette capitale. Il conſiſtoit à obliger les éleves de notre Ecole, penſionnaires à Rome aux frais de la Province, d'envoyer des ſtatues & des tableaux copiés d'après les meilleurs Maîtres pour en décorer les principales pieces du palais des Etats; ce qui s'exécute. Nous avons déjà pluſieurs tableaux de cette eſpece, & nous venons tout récemment de recevoir une belle Statue de la *Junon du Capitole*, & deux tableaux qui ſont *la Bataille d'Arbelles* & *l'Enlévement des Sabines*, d'après *Pietro Bervotini*, dit *Pierre de Cortonne*. Il réſultera par la ſuite de cette munificence des Etats une collection précieuſe, que nous enviera même la Capitale.

1er *Août* 1784. Les comédiens françois viennent de ſe faire, après la trente-unieme Repréſentation du *Mariage de Figaro*, une répartition des recettes, qui ſe ſont trouvées former un capital de 150,000 livres

2 *Août* 1784. Nous avons parlé dans le tems, avec les éloges qu'il méritoit, de

Digitized by Google

l'excellent livre intitulé : *Conſtitution d'Angleterre.* On ſait que l'auteur eſt Mr. de *Lolme*, citoyen de *Geneve:* il l'a traduit lui-même en Anglois. Ce livre eſt à ſa troiſieme édition dans cette langue & tout récemment, c'eſt-à-dire le 14 Juillet, Mr. de *Lolme* a eu l'honneur de préſenter à S. M. Britannique un exemplaire de la derniere édition augmentée d'environ 60 pages. Les Anglois avouent que ce traité eſt le plus ſage, le plus profond & le plus exact de tous les écrits politiques ſur leur Gouvernement.

2 *Août* 1784. M. Caſſini le fils, Membre de l'Académie des Sciences, a fait préſenter, par la voie de l'Ambaſſadeur de France à Londres, au Roi d'*Angleterre*, un Mémoire dans lequel il demande que quelque Aſtronome de cette ville veuille bien ſe charger de tirer des triangles de *Greenwich* à *Douvres*, afin de pouvoir déterminer de Calais, la diſtance exacte entre les Obſervatoires de *Paris* & *Greenwich.*

Le Roi d'Angleterre a ſoudain accordé, dit-on, une ſomme d'environ 24,000 livres de France, pour effectuer l'opération confiée au Général *Roy.*

2 *Août* 1784. Me. *Prevôt de Saint-Lucien* eſt un ancien Avocat aſſez eſtimé de ſes confreres, mais qui paſſe pour mauvaiſe tête, parce qu'il eſt très chaud, très-ardent; qu'il s'identifie volontiers avec ſon client & ſe paſſionne pour ſa cauſe: ce que les Parties

regardent au contraire comme une qualité rare & excellente. Ce zele lui a déjà procuré pluſieurs affaires & le voilà tout récemment dans le cas d'une dénonciation à ſon Ordre.

Dans un Mémoire qu'il a écrit, car il ne plaide point, en faveur d'un Mr. de *Villiers*, ancien Mouſquetaire, gendre du Sr. *Bourdet*, Dentiſte du Roi, contre la femme, qui demande ſa ſéparation à raiſon de ſevices & mauvais traitemens, il n'a pas diſſimulé que cette Dame étoit tribade & il s'eſt expliqué là-deſſus ſans myſtere; ce qui a donné lieu ſamedi aux Magiſtrats de Grand' Chambre, en rendant Arrêt qui admet la Dame de *Villiers* à la preuve, de ſupprimer le paragraphe du Mémoire, où il eſt queſtion de Tribaderie, *comme contraire aux bonnes mœurs & à l'honnêteté publique.* Ces qualifications forceroient néceſſairement les Avocats à rayer Me. *Prevôt de Saint-Lucien.* Il ſe remue beaucoup en conſéquence pour obtenir des Juges que cet article du Jugement ne ſubſiſte pas.

On ſeroit d'autant plus ſévere envers cet Avocat, que lui-même étoit un des plus acharnés contre Me. *Martin de Marivaux.*

2 *Août* 1784. Depuis longtems on avoit parlé du délabrement de la ſanté de Mr. *Diderot.* Il vient enfin de ſuccomber le 31 Juillet. Il étoit né à Langres en 1714. Il n'étoit d'aucun corps littéraire en France,

Digitized by Google

mais de plusieurs étrangers, comme l'Académie des sciences de Berlin, celles de Stockholm & de saint Petersbourg. Il avoit en outre le titre de Bibliothécaire de S. M. I. *Catherine Seconde*, Impératrice de Russie. On ne dit encore aucune particularité de sa mort & de son inhumation.

3 *Août* 1784. Les Chansons ne tarissent point sur les deux derniers Ballons: en voici encore une sur celui du *Luxembourg*; elle est censée faite par un Grivois d'un cabaret de *Vaugirard*, nommé la *Croix-blanche*, & sur l'air: *J'avois toujours gardé mon cœur.*

Ma foi, j'ai bien ri vendredi,
Buvant à la croix-blanche:
Un Ballon promis pour midi,
M'a fait pleurer dimanche.

*

On se moque du vendredi,
En mangeant de l'éclanche:
Mais Dieu se venge & tout Paris
A jeûné le dimanche.

*

Vous, dont on a trompé l'espoir,
Restez dans vos demeures,
Pauvres badauds, n'allez plus voir
Midi à quatorze heures.

3 *Août* 1784. La réponse du Roi aux Représentations du Parlement, concernant l'augmentation de l'impôt sur le bois, depuis longtems attendue par cette Cour, lui étant

Digitized by Google

étant arrivée absolument négative, elle a enrégistré hier la Déclaration, les Chambres assemblées. Il s'agit de 2 livres 10 sols sur le bois de compte & de 1 livre 10 sols sur le bois de gravier. Tout cela fait trembler pour cet hiver & craindre une disette plus grande.

1°. L'on sait qu'il n'arrive point de bois par la *Marne*; cette riviere est absolument interceptée par la chûte du Pont de la *Ferté* dont les pierres ne sont point encore déblayées & empêchent tous les trains d'en haut de passer.

2°. Les eaux de la *Seine* sont basses depuis très-longtems.

3°. Beaucoup de gens prévoyans ont doublé, triplé, quadruplé leur provision, soit par crainte d'en manquer, soit par spéculation & pour revendre.

3 *Août* 1784. Quoique Mr. *Diderot* passât généralement pour Athée; qu'il fut véhémentement soupçonné d'être l'auteur du *Système de la Nature*; qu'il fût l'un des fondateurs de l'*Encyclopédie*, & que tous ses ouvrages philosophiques respiraissent une liberté de penser opposée à ce qu'exige le Clergé; quoiqu'enfin n'appartenant à aucun Corps Littéraire en France, il fût un particulier isolé, en faveur duquel les prêtres ne craignissent pas de reclamation & le secours de l'autorité, il faut que le mourant se soit si bien conduit qu'on n'ait pas osé lui refuser

la ſépulture Chrétienne. Même, plus favoriſé que ſon collegue d'*Alembert*, le Curé de Saint Roch, ſur la paroiſſe duquel il eſt mort, n'a fait aucune difficulté ſur le grand convoi demandé par le gendre de *Diderot*.

On rappelle à ce ſujet que Mr. *Remi*, l'Exécuteur Teſtamentaire de d'*Alembert*, après les premieres difficultés levées ſur le refus abſolu de ſépulture, ne put jamais obtenir du Curé de Saint-Germain l'Auxerrois plus de vingt Prêtres. A quoi Mr. *Remi* répondit: *Eh bien, Monſieur, il y aura quarante laquais.* Et ils y furent en effet, & il leur fit donner un écu à chacun, tandis que les Prêtres n'eurent que vingt ſols.

3 *Août* 1784. Bien loin que l'on ait donné des confreres à Mr. *l'Allemant* pour la conſervation de la navigation intérieure de la France, la miſſion même de celui-ci a éprouvé de telles difficultés qu'elle n'a pas eu lieu cette année & qu'il n'a point viſité la *Garonne*. On a pris pour prétexte les difficultés élevées par le Parlement de Bordeaux & l'envoi des Commiſſaires du Conſeil, dont on veut attendre le rapport; mais la véritable cauſe eſt la jalouſie des Ponts & Chauſſées, qui voient avec peine un particulier leur enlever ce beau travail. Ils ſe ſont même fait attribuer ſpécialement la conſervation de la *Loire*, dont les crûes cet hiver ont occaſionné de grands dégâts. Du reſte, ils donnent tant de dégoûts à Mr. *l'Allemant*,

Digitized by Google

qu'on ne feroit pas ſurpris de le voir renoncer à ſon ſuperbe projet, que lui ſeul eſt en état d'exécuter.

4 *Août* 1784. Pendant que Mr. le Duc de *Chartres* eſt abſent & eſt allé faire un ſecond voyage en Angleterre, ſes ennemis acharnés le chanſonnent encore, & voici un nouveau vaudeville enfanté par leur méchanceté, ſur l'air *des Pendus*:

Chartres, de nos Princes du ſang
Eſt le plus brave aſſurément:
Après avoir bravé Neptune,
Bravé l'opinion commune,
Emule de *Charle* & *Robert*,
Le voilà qui brave encore l'air.

*

Admirez comme il va volant
Au ſein de cet autre élément.
Quel cœur! & ſurtout quelle tête!
Rien ne l'émeut, rien ne l'arrête;
Son rang, ſes amis, ſa moitié,
Ce héros foule tout au pié.

*

Il peut aller dorénavant
Tête levée, le nez au vent.
Il eſt, les preuves en ſont claires,
Fort au deſſus de ſes affaires:
Eh oui! ce grand Prince, aujourd'hui,
Doit être bien content de lui.

*

Mais quel ſoudain revers, hélas!
Ne vois-je pas mon Prince en bas?

Digitized by Google

Comme il eſt fait! comme il ſe pâme!
On diroit qu'il va rendre l'ame.
L'ame!.... Oh! qu'il n'eſt pas dans ce cas.
Peut-on rendre ce qu'on n'a pas?

4 *Août* 1784. Actuellement que le Palais-Royal commence à ſortir du cahos où il étoit depuis trois ans, on peut en parler pertinemment. Le jardin n'offre plus gueres que l'image d'un de ces parterres de moines, entourés d'un cloître, auquel on aſſimile plus juſtement encore les bâtimens nouveaux dont il eſt ceint. Leurs murs frappés ſucceſſivement de trois côtés par le ſoleil, rendent la promenade inſupportable durant le jour & même peu agréable le ſoir, parce que l'air qui manque de courant & de circulation ne ſe rafraîchit que lentement. Du reſte, ces murs offrent une très-belle ſculpture, mais dont le coup d'œil, trop monotone, devient faſtidieux. Ils ſont d'ailleurs trop élevés & terminés par un comble mauſſade & du plus mauvais goût. Il eût fallu, à l'inſtar du Jardin de Mr. d'*Etienne*, dont on a parlé, les couronner à l'Italienne, & par de ſemblables Jardins ſupérieurs qui auroient merveilleuſement égayé ce bâtiment, lui donner un air de ſingularité & de magnificence & rappeller ceux de *Sémiramis*.

Les corridors ne répondent point à la beauté du plan; ils ſont étranglés, & les reverberes meſquins n'éclairent que foiblement. Les boutiques, qui en forment le

pourtour, donnent à tout l'enſemble un air de foire, peu digne du Palais d'un grand Prince.

Les rues de derriere ſont de véritables cloaques, parceque les maiſons nouvelles n'ayant ni cour, ni dégagement, ni réceptacle pour leurs immondices, y enverront tout leur déblayement; que d'ailleurs elles ſeront habitées en grande partie par des filles, par de jeunes gens, par des libertins, peu propres, peu ſoigneux de leur naturel & dont les valets le ſont encore moins.

Tous ces travaux ont été commencés avec tant de précipitation, & le plan en a été ſi mal digéré, qu'il a fallu faire après coup des égoûts, & que n'ayant pas prévu que la rue *Vivienne* étoit d'un niveau plus élevé que celui des nouvelles rues, Mr. le Duc de *Chartres* a été obligé de prendre ſur la rue parallele à la rue des *Petits-Champs*, une pente prolongée pour les caroſſes; ce qui ne laiſſe en cette partie qu'une ruelle étranglée pour les gens de pied & en enterre déſagréablement les maiſons.

Ces additions faites après coup, empêchent les locations pour le tems convenable & augmentent les dépenſes pour le Prince, qui s'en eſt tellement trouvé gêné qu'il a été forcé de ſuſpendre la quatrieme façade du Jardin, qui doit faire partie de ſon Palais; enſorte que de toutes manieres il doit ſe repentir de ſon entrepriſe auſſi folle que ruineuſe.

Digitized by Google

5 *Août* 1784. Extrait d'une Lettre de Bordeaux du 31 Juillet..... „ Vous ſavez, ſans doute, que les Remontrances de notre Parlement contre Mr. *Dudon*, par la malice de quelque émiſſaire, ſe ſont trouvées imprimées dans la *Gazette de Leide*. On avoit choiſi cette Gazette, parce que c'eſt la ſeule que liſe le Roi & qu'on comptoit que S. M. auroit ainſi connoiſſance d'une réclamation fondée ſur des motifs d'honnêteté & de juſtice, faits pour la frapper, ſi l'on les lui eût mis ſous les yeux. Le Secrétaire d'Etat de la Province & le Garde des Sceaux, ſcándaliſés de voir publiques des Remontrances, ſuivant eux devant reſter dans le ſecret, en ont fait indirectement des reproches au Sr. *Luzac*, Gazetier de Leyde, qui, pour ſatisfaire tout le monde & prouver ſon impartialité, n'a pas manqué de les imprimer auſſi. Il faut lire ces divers paragraphes très-ſinguliers, inintelligibles même pour ceux qui ne connoiſſent pas le deſſous de cartes. Quoi qu'il en ſoit, notre Parlement vient de former un Arrêté contre Mr. *Dudon*, qui juſtifie le Gazetier & le venge des imputations qu'on lui faiſoit. Je compte vous l'adreſſer inceſſamment.

A l'égard des Corvées, les Commiſſaires du Roi reſtent dans l'inaction. On rejette actuellement le tort ſur le Sr. *Valfranbert*, l'Ingénieur en chef des Ponts & Chauſſées,

mort à propos pour recevoir toutes les iniquités des autres.

Mr. le Gouverneur, preſſé par Mr. *de Vergennes*, le Secrétaire d'Etat de la Province, qui commence à craindre l'éclat que doit faire l'hiſtoire de Mr. le Vicomte de *Noë*, vient de retirer de notre théâtre & ſon ſuiſſe & ſa conſigne; ce qui ſans doute eſt fort inconſéquent avec tout ce qui a été fait, & donne au fond gain de cauſe au corps municipal.

5 *Août* 1784. Mardi dernier, dans l'aſſemblée des chambres au ſujet du Vicomte de *Noë*, il a été arrêté de faire des Repréſentations, malgré les Gens du Roi qui n'avoient pas pris la choſe fort à cœur & contrarioient même le récit de Mr. d'*Epréméſnil*.

6 *Août* 1784. On préſume que Mr. *Diderot* ſentant approcher ſa fin, avoit pris le parti de ſe ſouſtraire aux perſécutions du Curé de *Saint-Sulpice*, qui avoit ſi fort tourmenté *Voltaire* en 1778, & s'étoit refugié chez ſon gendre ſur la Paroiſſe de *Saint-Roch*, dont le Paſteur eſt plus tolérant. En effet, il s'eſt eſcamoté adroitement à la vigilance de celui-ci, auquel on a fait accroire que le défunt avoit été ſurpris, qu'il étoit très repentant & diſpoſé à déſavouer ſes erreurs, même par écrit. Le Curé a cru, ou fait ſemblant de croire tout cela, & n'a formé aucune difficulté ſur l'enterrement.

Digitized by Google

On dit au surplus que c'est l'Impératrice des Russies qui, ayant appris que Mr. *Diderot* avoit besoin pour sa santé de quitter un quatrieme étage où il avoit passé sa vie, lui fit choisir un appartement plus convenable pour se loger, comme son Bibliothécaire, & pour y loger la Bibliotheque de ce Savant, qu'elle avoit achetée & dont elle lui conservoit la jouissance avec des appointemens.

6 *Août* 1784. Les nouveaux Caffés qui s'établissent au Palais-Royal, cherchent à se surpasser l'un l'autre par quelque invention singuliere. C'est aujourd'hui le *Caffé méchanique* qu'on va visiter. A chaque table est un tuyau cylindrique, par lequel on demande ce qu'on desire. A l'instant il s'éleve par le même canal, sans le ministere d'aucun agent visible. Cet enfantillage, qui doit être fort cher & surtout d'un entretien dispendieux, amuse un instant, mais au fond le service n'en est ni meilleur ni plus prompt.

6 *Août* 1784. On sait qu'en effet mardi, dans l'assemblée des Chambres, Mr. *Seguier*, l'Avocat général, portant la parole pour les Gens du Roi, a démenti tous les faits allégués par Mr. d'*Epréménil* dans sa dénonciation & tous ses raisonnemens; il a conclu par ne pas conclure & par s'en rapporter à la prudence de la Cour.

Mr. d'*Epréménil* a repris en sous-œuvre le discours de Mr. *Seguier* & l'a si bien

renverſé de fond en comble, que les Gens du Roi ont conſenti que le Requiſitoire ne fût pas inſcrit ſur le Régiſtre.

7 *Août* 1784. La Déclaration du Roi, portant Réglement pour le meſurage & le prix du bois deſtiné à l'approviſionnement de Paris, avec diminution de droits ſur le charbon de terre, ſe publie aujourd'hui, & eſt à peu près conforme à ce qu'on a dit. L'augmentation du prix de chaque voiture de bois neuf eſt de 2 livres 10 ſols 9 deniers, & celle du prix du bois flotté & bois blanc de 1 livre 14 ſols 4 deniers. Il n'y aura plus que ces trois eſpeces de bois; le bois de compte, dit à l'anneau, ſera ſupprimé. Cette Déclaration, du 8 Juillet, n'eſt point faite pour raſſurer contre les craintes de la diſette de bois. Au contraire, le préambule ne peut que l'augmenter par l'affectation ſurtout de favoriſer & d'exciter l'uſage du charbon de terre, par le ménagement qu'on y montre envers les marchands de bois & l'aveu indirect qu'on toléroit leurs friponneries & vexations, parce qu'on ſavoit qu'ils auroient perdu autrement ſur la vente. Auſſi depuis la nouvelle Loi, connue déjà par l'enrégiſtrement du 3 de ce mois, l'accuparement a redoublé.

7 *Août* 1784. La diſtribution des Prix de l'Univerſité a eu lieu ſuivant la coutume, jeudi dernier; & en effet, il n'y a point eu d'amplification pour la Rhétorique, ce qui

Digitized by Google

a dû être une vraie mortification pour le Recteur, puisqu'il comptoit bien faire faire ſon éloge avec celui de *Rollin*, & en indiquant pour un des principaux points de la compoſition, l'Eloge du Rectorat. Cependant il n'a pas oſé ſévir contre les mutins, parce que d'après la procédure claſſique qu'il a inſtruite, & les interrogatoires qu'il a faits, entre les chefs de la cabale ſe ſont rencontrés le fils de Mr. *Seguier* & celui de Mr. d'*Aligre*.

7 *Août* 1784. La Cenſure de la Faculté de Théologie de Paris contre un livre qui a pour titre : *Principes de Morale, par Mr. l'Abbé de Mably*, a été déterminée par une Concluſion portée le 1er. Juin dernier. Elle eſt en Latin originairement & traduite aujourd'hui en François.

Le livre eſt condamné, comme *contenant des propoſitions reſpectivement fauſſes, captieuſes, ſcandaleuſes, erronnées, contraires à la parole de Dieu, injurieuſes à la Religion Chrétienne, dérogeant à la Religion naturelle, pernicieuſes pour les mœurs & nuiſibles à la Société.*

Les points ſur leſquels, ſuivant la Faculté, l'auteur s'eſt écarté davantage, ſont ceux où il parle de nos devoirs envers Dieu, de la Sanction & des motifs qu'il faut propoſer à l'homme pour qu'il faſſe le bien, de la maniere dont on doit s'y prendre pour former les mœurs publiques ou do-

Digitized by Google

méſtiques ; enfin du Célibat. De-là la Cenſure ſe diviſe en cinq articles.

A l'égard du premier, on reproche à l'Abbé de *Mably* de prétendre que les premieres leçons de notre morale n'auroient pas dû être ſur nos devoirs envers Dieu, parce que cette méthode, qui a produit en grande partie nos préjugés & nos malheurs, n'eſt point proportionnée à la nature de l'homme.

Quant au ſecond, la Faculté ne veut pas qu'il mette la raiſon au deſſus de la révélation ; qu'il regarde celle-ci comme indifférente pour la réforme des mœurs, & qu'il faſſe entendre qu'appuyer ſur un pareil fondement les leçons de morale, c'eſt en empêcher tout le fruit ; que c'eſt par le ſeul intérêt perſonnel qu'on peut guider l'homme.

La Maxime avancée par l'Abbé de *Mably*, que dans quelques circonſtances on ne doit pas craindre de diſtribuer à propos des vices à un peuple, pour le retirer de ſa ſtupeur, eſt trop contraire aux maximes de l'Evangile pour avoir été tolérée par les ſages Maîtres, qui la relevent dans le troiſieme article.

On a déjà parlé de ce que le Moraliſte a dit concernant les mœurs domeſtiques, & des étranges aſſertions qu'il avance à cet égard, comme la fréquentation des courtiſannes qu'il permet à ſon éleve. On ſent combien il prêtoit le flanc à la cenſure théologique, & l'on ne la lui épargne pas dans le quatrieme paragraphe.

Digitized by Google

Le cinquieme & dernier, ſur le Célibat, que l'écrivain fronde en politique & en citoyen, & auquel il préfere infiniment l'état du mariage, devoit néceſſairement déplaire encore à la Faculté qui, ſuivant ſes principes religieux, met la continence au deſſus de tout.

Cette Cenſure eſt, comme tous les ouvrages de ce genre, forte de citations & d'autorités, & très-foible de logique. Du reſte, on y ménage beaucoup l'Abbé de *Mably*, dont on exalte les talens & dont on excuſe les intentions.

8 *Août* 1784. Il eſt enfin décidé de finir l'Egliſe de ſainte Génevieve, dont les travaux, depuis la mort de *Souflot*, avoient été totalement ſuſpendus. Comme il faudroit encore quarante ans pour la terminer, en n'y employant que les fonds ordinaires, il a été réſolu de faire un emprunt de quatre millions, au moyen duquel la conſtruction totale ſera achevée en quinze ans, & dont les détails ſeront arrêtés par le Comte d'*Angiviller*.

8 *Août* 1784. La vente de la Bibliotheque de Mr. le Duc de *la Valliere* eſt calculée & ſe monte à 464,677 livres 8 ſols.

8 *Août* 1784. Mrs. le Chevalier de *Seine* & *Deforges* ſont deux gensdarmes qui, pour faute grave ſans doute au corps, avoient été condamnés à vingt ans de priſon. A la veille d'être transférés de la priſon de l'abbaye de

Saint-Germain des prez au lieu de leur deſtination, ils ont été effrayés de la longueur de la punition & ont réſolu de s'y ſouſtraire, à quelque prix que ce fût: ils ſe ſont procurés, on ne ſait comment, des ſabres, des piſtolets, des balles, de la poudre &c. Dimanche dernier, 1er. de ce mois, le ſoir, la garde retirée, ils ſont deſcendus & ont voulu contraindre le geolier à les laiſſer ſortir. Celui-ci s'y étant refuſé & ayant appellé du ſecours, ils lui ont lâché un coup de piſtolet, dont heureuſement il a évité le coup. Forcés de remonter dans leur chambre, ils s'y ſont barricadés; ils menacent de tuer le premier qui ſe préſentera & ils capitulent. Leur Commandant, le Commiſſaire des priſons & autres perſonnes ont en vain eſſayé de les prêcher; ils menacent de faire ſauter la priſon, ſi l'on ne leur accorde leur liberté. Comme on ne peut ſavoir ce qu'ils ont de poudre, on prend toutes ſortes de précautions. L'on a fait déloger les priſonniers logés au deſſus & au deſſous; les pompiers ſont toujours prêts à donner des ſecours, & l'on eſt fort embarraſſé que répondre à leurs propoſitions.

9 *Août* 1784. Me. *Romain de Seize* eſt un Avocat du Barreau de *Bordeaux*, qui, jeune encore, s'y étant attiré beaucoup d'ennemis & dans le Parlement & dans ſon Ordre, pour ſon zele à ſoutenir Mr. *Dupaty*, dégoûté de ces tracaſſeries a pris le parti de ſuivre

Digitized by Google

ce Magiſtrat à Paris & d'y eſſayer ſes talens. Il a débuté mercrédi 4 au Châtelet dans une cauſe de partage, très ingrate conſéquemment, n'ayant d'intéreſſant que le nom d'*Helvetius*, dont il a défendu la fille, Madame la Comteſſe d'*Andlau*, & il l'a fait avec un éclat ſans exemple. Il a eu l'art de faire entrer dans ſon Plaidoyer des morceaux de philoſophie & de pathétique qui lui ont concilié l'attention générale. Pendant cinq quarts-d'heure qu'il a parlé, l'huiſſier n'a pas été dans le cas de crier une ſeule fois: *Paix-là!* Les Juges ne l'ont pas perdu de vue un ſeul inſtant, & il a été applaudi à la fin pendant pluſieurs minutes comme au ſpectacle. Les Magiſtrats du Châtelet conviennent n'avoir point entendu d'Orateur réuniſſant à ce dégré toutes les parties; car ſon accent gaſcon eſt devenu même une grace. Mr. *Hérault*, premier Avocat du Roi, homme de lettres en outre & bien fait pour apprécier le mérite de Me. *de Seize*, quoiqu'il ne le connût pas, eſt venu le voir & le féliciter au nom du Parquet.

Me. *de Seize*, à ſes talens naturels & acquis joint l'avantage de la naiſſance. Il eſt homme de bonne condition & pourroit figurer partout, s'il n'avoit préféré de briller par ſon mérite ſeul. En voilà plus qu'il n'en faut pour faire frémir l'envie; & ce ſont déja des cabales qui ſe forment contre lui dans l'Ordre.

Digitized by Google

Me. *Hardouin*, qui devoit répondre, confondu par ce ſuccès n'a point plaidé au jour indiqué & a prétexté qu'il étoit enrhumé; ce qui a fait prédire plaiſamment à Me. *de Seize* par Mr. *Hérault*, *qu'il en enrhumeroit bien d'autres.*

10 *Août* 1784. L'on doit ſe reſſouvenir du Chevalier du *Rumain*, Capitaine de vaiſſeau qui, de 1779 à 1780 prit les iſles de *ſaint-Martin* & de *ſaint-Vincent*, monta à l'aſſaut de *la Grenade*, commanda les galeres & l'artillerie au ſiege de *Savannah*, & qui le 10 Août 1780 fut tué dans le combat de la frégate la *Nymphe*, de 32 canons, qu'il commandoit, contre une frégate angloiſe de 44 canons.

Le Roi voulant reconnoître les ſervices diſtingués de cet Officier par un monument durable, a fait remettre à M. le Comte du Rumain ſon frere trois mortiers en fonte qui, en conſéquence des ordres du Maréchal de *Caſtries*, lui ont été délivrés par le Commiſſaire aux Claſſes de *Tréguier*.

10 *Août* 1784. Tout ce qu'on ſait du Comte de *Haga* depuis le 19 Juillet qu'il eſt parti, c'eſt qu'il eſt allé à Ermenonville viſiter le tombeau de *Jean-Jacques Rouſſeau*.

10 *Août* 1784. Par un Arrêt du Conſeil du 13 Juillet 1783, le Roi, pour encourager la taille des pierres fines & des pierres de compoſition, a ordonné, pendant le cours de ſix années, un concours. Il aura lieu le

Digitized by Google

17 du préſent mois au Bureau de la maiſon commune du corps des Marchands Orfevres de Paris. Tous les Lapidaires, même étrangers, y ſeront admis ſans diſtinction. Ils y trouveront les matieres premieres, tous les outils, moulins & uſtenſiles néceſſaires.

Les ouvrages établis pendant le concours ſeront jugés dans une aſſemblée, à laquelle préſidera M. le Lieutenant-Général de Police. Les deux Artiſtes qui ſe ſeront trouvés les plus experts, l'un dans la taille des pierres fines, l'autre dans celle des pierres de compoſition, ſeront admis à exercer leur profeſſion librement pendant le cours de trois années; à l'expiration deſquelles, s'ils ont notoirement exercé leur art, chacun dans leur genre, ils ſeront gratuïtement, *ſans frais ni faux frais*, reçus dans le corps des marchands orfevres.

On eſpere qu'un tel encouragement excitera l'émulation parmi les artiſtes de ce genre, diſtingués par la ſupériorité de leur talent, auxquels on procure ainſi l'occaſion de le faire valoir.

11 *Août* 1784. Hier les deux genſdarmes ſe ſont enfin rendus & ont mis les armes bas. Mr. de *Saint-Alban*, Conſeiller de Grand' Chambre, Commiſſaire des priſons, avec un Subſtitut du Procureur Général & un Greffier étoient occupés à dreſſer procès-verbal de cet événement incroyable.

11 *Août* 1784. Extrait d'une lettre de Conſtan-

Digitized by Google

Conſtantinople du 15 Juillet..... „ Graces aux exhortations de la France & ſurtout à la triſte expérience que les Turcs font des ſuites funeſtes de l'ignorance, l'imprimerie vient de ſe r'ouvrir ici; elle eſt en plein exercice, & l'on verra bientôt en ſortir une eſpece de *Gazette de Cour* depuis 1723 juſques en 1750, compoſée ſous le titre d'*Annales de l'Empire.*"

11 *Août* 1784. La riviere de Saône doit ſervir de tronc commun à toutes les navigations dont s'occupent les Etats de *Bourgogne.* En conſéquence il eſt eſſentiel de réparer le lit & de nettoyer le cours & les bords de cette riviere, pour y procurer une navigation libre & facile. A cet effet, les Etats du Mâconnois empruntent une ſomme de 320,000 livres & y ſont autoriſés par lettres patentes.

11 *Août* 1784. Un Mr. de *Blois*, muſicien de l'orcheſtre des Italiens, avoit compoſé un opéra comique ſans paroles, mais cependant avec un plan & des idées dont il a fait part à Mr. *Pariſau*, qui les a ſuivis & a écrit une piece entiere d'après cette muſique, ayant pour titre: *les rendez-vous* ou *les deux rubans*, en un acte & en vers, mêlée d'ariettes. Elle a été jouée hier avec beaucoup de ſuccès, ſurtout pour la muſique agréable, piquante, variée & quelquefois originale, dont l'auteur mérite des encouragemens.

12 *Août* 1784. Mr. de *Bouflers* enfante toujours de tems en tems des chanſons char-

Digitized by Google

mantes, remplies de sel & de gaieté, mais dont quelques-unes percent difficilement, soit à cause du vernis d'impiété, ou de la licence des images qu'on lui reproche. De ce nombre est celle intitulée: *les Cierges du paradis*; sur l'air du *Confiteor*. Elle est en onze couplets que peu de femmes osent apprendre ou même entendre chanter. On en va juger.

Dans un des coins du paradis,
Sont en ligne onze mille Vierges;
Dans l'autre coin, tout vis à vis,
Sont placés onze mille Cierges: (*bis*)
Toujours brûlans sans raccourcir,
On ne les voit jamais finir. (*bis*)

*

Autant de Saints les ont en main;
Au bout brille une flamme pure;
Et c'est pour l'office divin,
Que cette flamme toujours dure: (*bis*)
Toujours brûlans &c.

*

Comme c'est pour l'éternité,
Que ces Saints brûlent pour ces Vierges;
Pour sauver l'uniformité,
Chaque Vierge change de Cierges: (*bis*)
Toujours brûlans &c.

*

Les Saintes ont toujours quinze ans,
Et les Saints en ont toujours trente;
Leurs charmes sont toujours naissans,
Des Cierges la flamme est constante: (*bis*)
Toujours brûlans &c.

Digitized by Google

Les Vierges n'ont pour vêtement
Que le voile de l'innocence;
Les Saints le percent aiſément,
Vu le feu de leur Cierge immenſe: (*bis*)
Toujours brûlant &c.

*

Le matin, à midi, le ſoir,
Enſemble ils font tous l'exercice.
Ah! c'eſt-là qu'il fait beau les voir
Répéter onze fois l'office: (*bis*)
Toujours brûlans, &c.

*

Dieu! quel coup d'œil intéreſſant!
Onze mille Saints d'une bande,
Onze mille Saintes d'un rang,
Des Cierges recevant l'offrande: (*bis*)
Toujours brûlans, &c.

*

Pas un ſeul inſtant de repos,
Entre chaque office l'on danſe:
Le Cierge en main faiſant des ſauts,
Les Vierges marquant la cadence: (*bis*)
Toujours brûlans, &c.

*

La ſainte Chandelle d'Arras
Eſt l'échantillon de ces Cierges:
Ce ſaint bout, qui ne finit pas,
Fut donné par une des Vierges: (*bis*)
Toujours brûlans, &c.

*

Avec grande dévotion
Je vous invoque, heureuſes Vierges;

Digitized by Google

Que par votre interceſſion
J'obtienne un jour un de vos Cierges: (*bis*)
Toujours brûlans, &c.

*

Ces bouts ſans fin du Paradis
Font la félicité parfaite:
O mes bonnes & bons amis
Un même bout je vous ſouhaite: (*bis*)
Toujours brûlant, &c.

13 *Août* 1784. Depuis longtems on a dit que les Etats Généraux avoient arrêté de faire préſent d'une Epée à Mr. le Bailli de *Suffren*, pour le remercier des bons & importans ſervices qu'il a rendus dans l'Inde à la République & ſervir de monument à ſa gloire. Cette épée, finie avec le plus grand ſoin, enrichie de diamans & qu'on évalue à 150,000 livres, a été apportée ici par des Députés de la République, qui l'ont, aujourd'hui, à heure convenue, offerte au Général françois. Ils ont été en grande cérémonie, rue de Tournon, à l'hôtel où il demeure. Quatre caroſſes formoient le cortege: l'Epée ſe voyoit ſeule dans un, puis les Députés des Etats Généraux, puis l'Ambaſſadeur, puis leur Suite. Les fanfares & les trompettes ont ſuccédé, & tout ce jour a été un jour de triomphe dans l'hôtel de Mr. de *Suffren*.

13 *Août* 1784. Tout fait ſpectacle dans ce pays-ci. C'eſt aujourd'hui le donjon de

Digitized by Google

Vincennes, ouvert au public, qu'on s'empreſſe d'aller viſiter. Il eſt décidé que la deſtination n'en ſera plus la même, & l'on va en faire des magaſins. C'eſt à qui bénira Mr. le Baron de *Breteuil*, & l'on ne ceſſe de répéter ſes louanges à meſure qu'on parcourt dans tous ſes détails cette horrible demeure.

13 *Août* 1784. Dans *Zémire & Azor* on trouve cette ariette, Scene IV. du ſecond Acte:

Plus de voyage qui me tente,
Je veux mourir vieux, ſi je puis:
Je ne ſerai plus qu'une plante,
Et je prends racine où je ſuis.
Paſſe encor pour aller ſur terre,
C'eſt un plaiſir quand il fait beau:
Paſſe encor pour aller ſur l'eau,
Quoique je ne m'y plaiſe guere:
Mais voyager ſur les nuages,
Et voir là-bas, là-bas, là-bas
La terre s'enfuir ſous ſes pas!
Cela dégoûte des voyages:
La tête tourne d'y penſer,
Je ne veux plus recommencer.

Le Public malin qui ſemble chercher toutes les occaſions de mortifier le Duc de *Chartres*, un jour qu'il aſſiſtoit à cette piece depuis l'aventure de ſon Ballon de *Saint-Cloud*, n'a pas manqué d'y trouver une alluſion parfaite; d'applaudir à tout rompre & de ſe tourner vers la loge du Prince qui, après avoir voulu faire bonne contenance,

Digitized by Google

n'a pu y tenir & s'en eſt allé. On crioit en même tems *bis*, mais l'acteur n'a pas oſé recommencer.

14 *Août* 1784. L'on attend toujours avec impatience le Mémoire de Mr. *Sauſſaye*, Receveur des impoſitions de la ville de Paris, en réponſe à celui du Sr. *Alexis du Paſquier* de ſaint Genix en Savoie. Outre la converſation très-mordante, par laquelle celui-ci, à la requiſition fictive du premier, lui rapportant tout ce qu'on en dit dans Paris, fait une ſatyre vive de ſa morgue, de ſon faſte, de ſes mœurs; il y a des développemens de tour de bâton ſous ces mots: *Récréation*, *Mémoire*, *Modération*, *Décharge*, *Délais*, *Frais*, faiſant verſer à flots l'or & l'argent des contribuables dans la caiſſe du Receveur, qui méritent une refutation particuliere dont ne ſont pas embarraſſés ceux qui connoiſſent particuliérement l'intégrité & l'honnêteté de l'accuſé. On aſſure même que la Chambre des Comptes, qui convient avoir mis fort légérement les ſcellés chez lui, va les lever.

14 *Août* 1784. *Florine* eſt une mauvaiſe piece de Mr. *Imbert*, jouée aux Italiens en 1780 ſans ſuccès, & qu'il s'eſt aviſé de remettre avec quelques corrections le ſamedi 7 de ce mois. Les Journaliſtes de Paris, voués à cet Auteur, ont eu la baſſe complaiſance pour lui d'annoncer que *Florine* avoit été fort bien reçue. Le Parterre in-

Digitized by Google

digné, hier à la seconde représentation on a presque hué tout le second Acte, au point qu'on ne croit pas qu'elle reparoisse.

Ce même jour on a joué la premiere représentation d'une comédie en un Acte & en Vers, ayant pour titre : *l'amour à l'épreuve.* Cette nouveauté peu neuve, quant au fond, n'a point été mal reçue. On la dit de Mr. *Faure*, Secrétaire de Mr. le Duc de *Fronsac.*

14 *Août* 1784. On est fort content au Palais du début du nouvel Avocat général, Mr. *Pelletier de Saint Fargeau*, qui a déjà donné de l'humeur à M. *Seguier.* 1°. Il ne lit point ses Plaidoyers & les débite de mémoire. 2°. Il n'hésite point, il ne s'en rapporte point à la prudence de la Cour, mais il se décide & a toujours un avis à lui. Enfin il ne demande point de retard ni de délais, comme fait souvent le premier Avocat général ; & dernièrement il a porté la parole dans toutes les causes où il a été invité de le faire.

15 *Août* 1784. Mr. *Morand*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, Membre de l'Académie des Sciences & déjà Pensionnaire de la Classe d'Anatomie, vient de mourir. C'étoit un savant qui, jeune encore, avoit de profondes connoissances, mais qui n'auroit jamais eu la réputation du Chirurgien *Morand*, son pere.

15 *Août* 1784. C'est Mr. le Prince de *Condé*, Gouverneur de *Bourgogne*, qui le

Digitized by Google

23 & le 24 Juillet a posé au nom du Roi, en présence des Elus généraux des Etats, à Châlons sur Saône, à Saint Jean de Losne & à Saint-Symphorien, la premiere pierre de la premiere Ecluse de chacun des trois Canaux de *Charolois*, de *Bourgogne* & de *Franche-Comté*.

16 *Août* 1784. Extrait d'une Lettre d'Agde, du 8 Août..... „ Notre Port, très-intéressant par sa situation, à cause du Canal de *Languedoc*, qui fait la jonction des deux mers, se combloit en partie depuis quelques années à son embouchure par l'affluence des sables qu'y apportoit la mer. Les Etats envoyerent ici l'année derniere Mr. *Groignard*, si renommé par les preuves qu'il a données en ce genre à Toulon.

Cet habile homme a imaginé de prolonger les jettées avec des caisses à peu près dans le genre de celles de *Cherbourg*. Le Sr. *Poncet*, Constructeur du Roi, chargé de l'exécution, a commencé son travail le 9 Juin dernier par une caisse qui a été lancée avec succès & avec beaucoup de pompe, après avoir été bénie par notre Evêque. Cette opération n'a duré qu'une minute & demie.

Cette caisse a été placée le.. Juillet, par les soins de Mr. *Groignard*, en présence des Etats de la Province. L'année prochaine, on en construira deux autres, & successivement le nombre suffisant, jusques à 200 toises en avant dans la mer."

16 *Août*

Digitized by Google

16 *Août* 1784. La Compagnie des Actionnaires de l'entrepriſe des *Eaux de Paris*, commence à prendre quelque conſiſtance. Elle a tenu le 10 de ce mois une aſſemblée ſolemnelle & elle a trouvé qu'elle pouvoit ſur ſes produits établir annuellement un Dividende. En conſéquence on commence à délivrer des actions.

16 *Août* 1784. Madame *Mara*, cette célébre Cantatrice, dont on a parlé dans le tems, eſt revenue dans Paris, & avoit attiré un monde très-brillant hier au concert ſpirituel, où elle a été accueillie avec tranſport.

Mr. *Croſdill* a partagé l'admiration du Public ſur le Violoncelle, inſtrument ſur lequel il a fait ſupporter deux ſonates, eſpece de merveille pour les oreilles françoiſes. On ſait que c'eſt un genre très froid, & abandonné depuis longtems pour les concerts.

16 *Août* 1784. Extrait d'une Lettre de Berlin du 1er. Août..... „ Le *Porte-feuille hiſtorique* eſt un Journal Allemand qui s'imprime ici & contient quelquefois des détails hiſtoriques, aſſez curieux & aſſez exacts ſur les cours du Nord, ſur leurs établiſſemens civils & militaires, ſur leur état actuel, &c. ”

17 *Août* 1784. Le travail de Mr. le Baron de *Cormerai* ne paroîtra pas encore cette année, comme on s'en flattoit. Il eſt immenſe. Cet infatigable calculateur s'en oc-

cupe depuis dix ans. Il a trente-cinq Commis ſous ſes ordres. Il faut ſe rappeller qu'il s'agit de la ſuppreſſion des Traites, & de rendre le ſel & le tabac marchands. Mr. de *Calonne*, qui auroit fort à cœur de voir exécuter ce grand projet ſous ſon Miniſtere, encourage l'auteur & lui continue le traitement de 60,000 livres, accordé par ſes prédéceſſeurs. Mr. de *Cormerai* veut embraſſer auſſi les Corvées dans ſon Plan & ſoulager d'autant le Peuple en cette partie.

17 *Août* 1784. C'eſt décidément aujourd'hui que doit danſer le Sr. *Veſtris* fils. On a choiſi *Atis*, parcequ'il n'y paroît qu'au dernier Ballet, & que le tumulte qu'on prévoit ne pourra du moins empêcher l'Opéra. Ce Danſeur, de ſon côté, s'attend à une forte cabale contre lui & en a ſoudoyé une en ſa faveur. On veut que ſa famille & lui aient acheté juſques à 200 billets de parterre.

Au reſte, pour calmer un peu les mécontens, ſes parens, amis & partiſans affectent de dire qu'il n'a été en priſon ni pour avoir manqué à la Reine, ni pour avoir manqué au public; que Mr. le Baron de *Breteuil* l'a puni ſeulement pour être contrevenu au Réglement, dont un article porte que tout Acteur, Chanteur, Danſeur, &c. hors d'état de jouer ne ſe montrera point au ſpectacle. En outre, ils publient des Certificats de Chirurgiens & autres gens de l'art qui, après avoir viſité le Sr. *Veſtris*, au moment de ſa

Digitized by Google

détention, atteſtent que s'il eût danſé alors, il ſe fut mis hors d'état de paroître de plus d'un an.

17 *Août* 1784. En rendant compte de la ſéance publique de l'Académie Royale des Sciences du 21 Avril dernier, on a déja parlé du Mémoire de Mr. d'*Aubenton*, où il démontre la poſſibilité d'*améliorer les laines de France, au point de ſuppléer aux laines étrangeres dans nos Manufactures de draps fins.* Mr. le Contrôleur général, attentif à tout ce qui peut augmenter la richeſſe réelle de l'Etat, a jugé ce Mémoire digne de la plus grande publicité, & en conſéquence a voulu qu'il fût imprimé à l'imprimerie royale & répandu avec profuſion.

En effet, la fabrique du premier drap de laine ſuperfine du crû de la France, eſt un événement important pour les Manufactures & pour le Commerce. Les moyens donnés par Mr. d'*Aubenton* pour faire croître des laines ſuperfines, d'après de longues expériences, ſont faciles & peu diſpendieux; & l'épreuve de ſes laines dans la fabrication du drap, comparé avec le drap de laine d'Eſpagne, fabriqué en France, a tourné abſolument à l'avantage du premier. L'ouvrier y a reconnu plus de force & de nerf, avec la même fineſſe à l'œil & la même douceur au toucher. Ce drap a plus de rapport avec ceux que les Anglois fabriquent; il ſera durable comme celui-ci, réſiſtera mieux

Digitized by Google

à la pluie que le drap fabriqué avec des laines d'Eſpagne, & ſera d'un meilleur débit dans le commerce du Nord. On peut encore le rendre auſſi ſouple & auſſi moëlleux que le drap d'Eſpagne.

La durée de cette amélioration, au ſurplus, eſt déjà prouvée par ſeize ans d'expériences ſur les laines de *Rouſſillon.*

18 *Août* 1784. Le S^r. *Veſtr'Allard* a en effet danſé hier, & l'on avoit fort heureuſement choiſi, pour le faire paroître, le dernier Ballet d'*Atis*, car il n'auroit pas été poſſible de jouer, tant le tumulte étoit violent & tant il a duré. Lorſque ce danſeur a paru, les mécontens ont crié: *à genoux! à genoux!* & n'ont point ceſſé de le ſiffler & de le huer pendant tout le tems qu'il eſt reſté en ſcene. Ses partiſans, au contraire, applaudiſſoient à tout rompre, avec des *bravo*, des *braviſſimo* qui ne finiſſoient pas. Il y avoit tant d'acharnement de part & d'autre qu'il en eſt réſulté des rixes particulieres, & que pour mettre le *holà*, la garde a été obligée d'arrêter pluſieurs perſonnes. Du reſte, le S^r. *Veſtr'Allard* ne s'eſt point déconcerté; il a ſoutenu tout ce bruit à merveille & a vérifié ce qu'on avoit dit que ſon talent s'étoit encore perfectionné durant ſon ſéjour à Londres: il a danſé mieux que jamais.

19 *Août* 1784. Le Grand Conſeil, depuis ſon rétabliſſement a toujours été tra-

Digitized by Google

caſſé par les Parlemens de Province, car celui de Paris le tourmente le moins. Tout recemment les Parlemens de Dijon & de Bordeaux ont fait contre lui des actes d'hostilité qui ne peuvent ſe tolérer. Le premier a décrété de priſe de corps un Religieux qui n'étoit pas de ſa compétence & ſous la ſauve-garde de ce Tribunal. Le ſecond a jugé une cauſe évoquée de droit par la Loi du Prince au Grand Conſeil, ſur laquelle il avoit déjà prononcé. Il a caſſé le Jugement de ce Tribunal & a rendu un Arrêt tout oppoſé.

Les Chefs du Grand Conſeil ont eu recours au Garde des ſceaux ; ils lui ont repréſenté qu'il falloit abolir le Grand Conſeil, ou venger ces attentats. Il a promis une Déclaration.

19 *Août* 1784. Le Prince *Henri de Pruſſe*, ſur lequel on ne comptoit plus, eſt enfin arrivé. Il loge rue de Richelieu, à l'hôtel de la *Chine*, & non chez le Miniſtre du Roi ſon frere. Il doit aller demain à l'opéra, où l'on joue *Chimene*, par ordre.

19 *Août* 1784. Extrait d'une Lettre de Montpellier du 10 Août..... „ *Pierre Richer de Belleval* a été le reſtaurateur de la Botanique dans les Ecoles de cette ville. Il a employé toute ſa fortune à la recherche des plantes du Bas-Languedoc & à un ouvrage de botanique très étendu qu'il s'étoit propoſé de publier. Un grand nombre de

Digitized by Google

gravures en cuivre, faites avec une exactitude inconnue avant lui, & qui existent encore, devoient entrer dans cet ouvrage. On a de lui en outre plusieurs écrits imprimés sur cette science.

La ville de Montpellier lui doit l'établissement de son jardin Royal des Plantes, qu'il fut chargé de construire par ordre de *Henri IV* en 1598, c'est-à-dire 28 ans avant la fondation de celui de Paris. La disposition de ce jardin, qui peut passer pour un modele, est une preuve non équivoque des connoissances de son fondateur en ce genre.

La même science a depuis été cultivée ici par des hommes célebres, Mrs. *Magnol*, *Rissole*, de *Sauvages*, Membres de notre Société Royale, qui a publié leurs Eloges. *Richer de Belleval* étant mort avant l'établissement de cette Compagnie, cet honneur a manqué à sa mémoire. C'est pour réparer ce défaut que Mr. *Boussonnet* fils, un des Membres de la Société Royale, lui a remis 300 livres qu'il destine à l'Eloge de *Richer de Belleval*, sujet d'un Prix extraordinaire qu'elle propose au concours, & qui sera proclamé à son assemblée publique, pendant la tenue des Etats de Languedoc en 1785.

20 *Août* 1784. L'auteur de *la Poupée parlante*, oubliée depuis un an, ramene la curiosité du public par un nouveau phénomene. C'est un *Ventriloque*. Tout le monde sait ce que c'est que cette espece d'hommes rares,

Digitized by Google

doués du talent particulier de parler ſans ouvrir la bouche, & ſans qu'on puiſſe reconnoître à aucun ſigne de leur viſage que ce ſont eux qui font la converſation. Celui-ci eſt un des plus merveilleux, en ce que c'eſt un homme octogénaire, qui conſerve cette faculté depuis l'âge de trente ans qu'elle s'eſt développée chez lui. Il vient de Portugal; il prend dans ſes bras un automate, qu'il ſuppoſe être un enfant malade. Le *Ventriloque* en eſt le pere; l'enfant s'éveille, ſe plaint & ſes accens déchirent l'ame. Le pere parvient à l'égayer; il ſe forme un dialogue entre eux deux qu'il exécute ſeul. La voix du Ventriloque eſt très-forte & celle du petit interlocuteur ſemble être d'un enfant de trois ans.

La ſcene du Ventriloque terminée, on porte l'automate à une corde, ſur laquelle il danſe & exécute à peu près tous les tours d'uſage parmi les bateleurs.

20 *Août* 1784. Enfin les Commiſſaires chargés par le Roi de l'examen du *Magnétiſme animal* ont terminé leur rapport, & il doit être inceſſamment imprimé par ordre du Roi à l'Imprimerie-Royale. Il faut ſe rappeller que c'eſt chez le Docteur *Deſſon* qu'ils ont dû faire leur examen, & que le Docteur *Meſmer* prétend que celui-ci ne profeſſe pas ſa doctrine véritable & dans toute ſa ſublimité. Quoi qu'il en ſoit, ils déclarent le *Magnétiſme animal*, une invention illuſoire, vaine & funeſte.

Digitized by Google

21 *Août* 1784. Hier, il s'étoit rendu encore beaucoup de monde à l'opéra, pour voir ce qui ſe paſſeroit à l'égard du Sr. *Veſtr'Allard*; mais la garde étoit tellement renforcée que les battoirs ont pu l'applaudir en toute liberté & ſans contradiction. On jouoit *Chimene*, & comme on avoit ajouté *par ordre*, on s'étoit imaginé que la Reine y viendroit. Mais c'étoit pour le Prince *Henri*, frere du Roi de *Pruſſe*, qui a été accueilli ainſi que le méritoit ce héros. On lui a trouvé avec peine l'air fatigué, uſé, caſſé.

21 *Août* 1784. On a déjà parlé de l'exploſion du Docteur *Bertholet* de la Faculté de Médecine de Paris & de l'Académie Royale des Sciences. Il a donné ſon avis ſur le *Magnétiſme animal* d'une façon non équivoque & très-préciſe, par une Déclaration datée du 2 Mai & conſignée dans la *Gazette de ſanté*, où il dit formellement, qu'après avoir fait plus de la moitié du cours de Mr. *Meſmer* du mois d'Avril 1784, après avoir été admis dans les ſalles des traitemens & des criſes, où il s'eſt occupé à faire des obſervations & des expériences, il déclare *n'avoir pas reconnu l'exiſtence de l'agent nommé par Mr. Meſmer: Magnétiſme animal*; avoir jugé la doctrine qui lui a été enſeignée durant le cours, *démentie par les vérités les mieux établies ſur le ſyſtême du monde & ſur l'économie animale*, & n'avoir rien apperçu dans les convulſions, les ſpaſmes & les criſes pré-

Digitized by Google

tendus, produits par les procédés *Magnétiques*, qui ne dût être entierement attribué à *l'imagination, à l'effet méchanique des frictions ſur des parties très-nerveuſes*..... Enfin il termine par regarder la doctrine du *Magnétiſme animal*, & la pratique à laquelle elle ſert de fondement, comme *parfaitement chimériques*.

22 *Août* 1784. Ceux qui ſont curieux de connoître par approximation la population du Royaume, pourront tirer des inductions du nombre des morts & des baptêmes, la Corſe compriſe.

En 1780.

Naiſſances.	Mariages.	Morts.	Profeſſions Religieuſes.	Morts en Religion.
989,306.	241,138.	914,017.	1475.	2067.

En 1781.

970,406.	236,503.	881,138.	1400.	1968.

On voit par-là auſſi que le nombre des profeſſions religieuſes, non ſeulement n'eſt pas en proportion des morts, mais décroît ſenſiblement d'une année à l'autre.

23 *Août* 1784. Lorſqu'on a rendu compte de la premiere repréſentation des *Danaïdes* & ſurtout du poëme, on a cité l'avertiſſement de l'auteur des paroles, où il dit s'être beaucoup aidé d'un poëme manuſcrit Italien ſur le même ſujet, de Mr. *Caſſabigy*, Conſeiller honoraire de S. M. Impériale, Roya-

Digitized by Google

le & Apoſtolique. Celui-ci, piqué vraiſemblablement d'une mention auſſi légere, a écrit au rédacteur du Mercure une Lettre datée de *Naples* le 25 Juin 1784, où il ſe plaint & fait toute l'hiſtoire aſſez curieuſe, & de ſon *Hypermneſtre* & de ſes relations avec le Chevalier *Gluck*; où il parle d'ailleurs de l'art en homme très-inſtruit & qui l'a médité profondément.

A l'égard de la tragédie lyrique en queſtion, voici ce qu'il raconte. Ce fut en 1778 & après le grand ſuccès d'*Orphée* & d'*Alceſte*, dont les poëmes viennent auſſi originairement de Mr. *Caſſabigy*, que Mr. *Gluck* le ſollicita de lui adreſſer une *Hypermneſtre*, dont il lui avoit parlé. Le Chevalier *Gluck* la reçut au mois de Novembre de la même année, & ce n'eſt qu'après un ſilence de quatre ans & au mois de Février dernier que ſon auteur apprit que cette tragédie lyrique alloit être jouée ſur le Théâtre de Paris, avec une muſique en partie du Chevalier *Gluck* & en partie de Mr. *Salieri*, qui y avoit travaillé ſous la direction de ce grand maître.

Dans l'intervalle le poëte avoit fait des changemens à ſa piece. Il la fit mettre en muſique par Mr. *Millico*, non moins célebre chanteur que compoſiteur & la fit exécuter avec ſuccès à la cour de Naples.

Comme on avoit diſpoſé de ſa tragédie à ſon inſçu, il craignit qu'on ne la fit imprimer de même & ſans ſes corrections; il ſe

Digitized by Google

détermina à la publier au mois de Février dernier.

Mr. de *Caſſabigy* entre enſuite dans la diſcuſſion des défauts reprochés par le rédacteur du *Mercure*, aux *Danaïdes*, qui ne ſont autre choſe que ſon *Hypermneſtre*, & il établit très-bien qu'il les a fait diſparoître dans la tragédie Italienne, ou que les défauts ſont du traducteur françois. C'eſt à Mr. le Bailly du *Rollet* à répondre & à ſe tirer de-là.

23 *Août* 1784. Le Tribunal des Maréchaux de France, bien loin de prononcer de plus amples peines contre le Vicomte de *Noë*, pour ne s'être pas repréſenté après le délai d'un mois accordé, n'a pas jugé la contumace & a arrêté un ſurſis.

On prétend 1°. Qu'il a eu peur du Parlement. 2°. Que le Roi étonné lui-même des coups multipliés & vigoureux que le Tribunal frappoit contre le Maire de *Bordeaux*, a dit qu'il ne dérangeroit pas déſormais ſi légérement l'ordre légal. 3°. Que *Monſieur* a dit au Maréchal de *Lévi* ſon Capitaine des Gardes, que le Jugement du Tribunal dans cette affaire étoit un *Jugement de Vandales*.

Quoiqu'il en ſoit, c'eſt à la dénonciation de Mr. d'*Eprémeſnil* que le Vicomte de *Noë* a véritablement l'obligation d'avoir arrêté le Tribunal, & ſurtout au ſoin qu'a eu ce Magiſtrat de la répandre dans Paris par la voie de l'impreſſion. Cet écrit a tellement ſoulevé l'opinion publique & éclairé ſur l'atrocité

Digitized by Google

de la ſentence & de la conduite du Tribunal, qu'il a été effrayé lui-même & que la cour n'a oſé ſoutenir la ſuite de ſon entrepriſe.

23 *Août* 1784. On parle depuis longtems d'une *Sémiramis*, dont Mr. *Salieri* a compoſé la muſique. Il y a tout à parier encore que cette tragédie eſt priſe de celle de Mr. de *Caſſabigy*, envoyée dès 1778 au Chevalier *Gluck*, & que ce muſicien l'avoit engagé de compoſer pour lui. Il l'approuva beaucoup d'abord, & s'apperçut enſuite qu'elle ne s'adaptoit point aux acteurs qui brilloient alors ſur la ſcene lyrique.

23 *Août* 1784. Mr. *de Seize* a continué au Châtelet ſa premiere & ſa ſeconde replique avec le même ſuccès. Vendredi dernier il a gagné ſa cauſe en totalité, &, ce qui eſt ſans exemple, le Lieutenant-civil lui a adreſſé un compliment en pleine audience.

24 *Août* 1784. Mr. de *Caſſabigy*, après avoir défendu ſon *Hypermneſtre*, attaque le Chevalier *Gluck* dans la partie la plus ſenſible, car il prétend que ſi ce grand homme a été le créateur de la muſique dramatique, il ne l'a pas créée de rien; c'eſt-à-dire que c'eſt Mr. de *Caſſabigy* qui l'a rendu ce qu'il eſt. Il n'eſt pas muſicien, mais il a beaucoup étudié la déclamation. On lui accorde le talent de fort bien réciter les vers, particulierement les tragiques, & ſurtout les ſiens. Il y a vingt-cinq ans qu'il a penſé que la ſeule muſique convenable à la poëſie drama-

Digitized by Google

tique, & ſurtout pour le dialogue & pour les airs que les Italiens appellent d'*azione*, étoit celle qui approcheroit davantage de la déclamation naturelle, animée, énergique; que la déclamation n'étoit en elle-même qu'une muſique imparfaite; qu'on pourroit la noter, ſi l'on avoit des ſignes en aſſez grand nombre, &c.

Plein de ces idées, Mr. de *Caſſabigy* arriva à Vienne en 1761. On lui propoſa d'y faire jouer ſon *Orphée*, & l'on lui donna le Chevalier *Gluck* pour muſicien. Celui-ci n'étoit pas alors compté parmi les grands maîtres. Le poëte lui fit part de ſes idées; il lui nota par des ſignes les traits les plus ſaillans, & ſuppléa par des notes au ſurplus. C'eſt ſur un pareil manuſcrit que l'Allemand compoſa ſa muſique..... Mr. de *Caſſabigy* en fit autant depuis pour *Alceſte*.

24 *Août* 1784. Le Comte de *la Porte d'Anglefort*, dont on a eu occaſion de parler pluſieurs fois, & l'un des Argonautes du Ballon de Lyon, vient de périr d'une maniere ſiniſtre. Il avoit accompagné le Prince de *Naſſau* à *Conſtantinople*, où l'on ſait qu'il eſt allé. Le Prince, en faiſant ce voyage, a voulu rechercher ſi le *Nieſter* étoit navigable depuis *Kaminick* juſques à la *Mer Noire*. Le Comte *d'Anglefort* l'accompagnoit; il étoit allé ſeul à la découverte, lorſqu'effrayé à la vue de Coſaques qu'on avoit envoyés pour le chercher, dans l'inquiétude

Digitized by Google

où l'on étoit de lui: il les prit pour des *Haydamaques* ou bandits, voulut les éviter par la fuite & se noya.

Il étoit, ce semble, destiné à périr d'une maniere violente. A Cancale, il sauva une frégate du Roi & fut dans le plus grand danger. Il se distingua à l'attaque de *Jersey*. A l'*Orient*, un soldat le perça de part en part d'un coup de bayonnette; ce qui fit courir le bruit anticipé de sa mort. Il étoit à Gibraltar sur l'une des batteries flottantes, & l'on peut se rappeller quel danger il a couru à Lyon.

24 *Août* 1784. Comme *Diderot* n'étoit d'aucun Corps littéraire en France, son panégyrique ne sera vraisemblablement prononcé dans aucune Académie: il n'y a d'ailleurs plus de Nécrologe. Pour suppléer à ce silence général, on va donner ici une courte notice des principaux traits de sa vie.

Il étoit né à *Langres*, en 1713, d'un coûtelier aisé & qui lui fit faire ses études aux Jésuites de cette ville. Ceux-ci l'avoient déjà déterminé à entrer dans l'Ordre & à partir pour le Noviciat à l'insçu de ses parens. Son pere, averti la veille, le retira du college. Le jeune *Diderot* étoit aussi tonsuré, mais son pere ne voulant pas le laisser prendre même l'état ecclésiastique, le destinoit à exercer sa profession: l'enfant y répugna & on l'envoya finir ses études à Paris. Ensuite, selon l'usage, on le plaça chez un Procureur. Il avoit encore moins

Digitized by Google

d'attrait pour la chicane & continuoit à s'occuper de Littérature. Son pere l'apprit, ceſſa de payer ſa penſion, parut l'abandonner & ne reçut ſon fils en grace que dix ans après, à l'époque de ſon mariage. *Diderot* fut forcé de vivre de ſes ouvrages. Tout le monde les connoît, mais ſurtout l'*Encyclopédie:* ce monument, tout imparfait qu'il ſoit, eſt celui de ſa gloire. Trente mille exemplaires de ce livre, répandus dans les deux mondes, ne laiſſeront jamais périr la mémoire de ſon principal éditeur.

Le *Syſtême de la Nature*, qui lui eſt aſſez généralement attribué, lui donna beaucoup d'inquiétude, lors de ſon exploſion. Il ſe tint à Langres, & avoit des émiſſaires à Paris qui l'inſtruiſoient de ce qui ſe paſſoit. Au moindre mouvement contre lui, il étoit diſpoſé à gliſſer en pays étranger.

Cet auteur joignoit deux qualités qu'on trouve rarement enſemble, parcequ'elles ſont oppoſées & s'excluent le plus ſouvent: le raiſonnement & l'imagination. C'eſt ce qui le rendoit également propre à la philoſophie, aux hautes ſciences & aux lettres. Il étoit bien ſupérieur en cette derniere partie à ſon collegue d'*Alembert*, qui manquoit abſolument d'imagination. Il paroît décidé que l'un & l'autre ſont morts dans leur façon de penſer ſur la religion, en quoi ils ont toujours été parfaitement d'accord.

25 *Août* 1784. Relation de la ſéance

publique, tenue aujourd'hui, jour de *saint-Louis*, par l'Académie françoiſe pour la diſtribution des Prix.

L'arrivée d'un Prince étranger, venu depuis peu dans cette capitale & qui n'a pas voulu manquer cette occaſion de voir l'Académie françoiſe aſſemblée, eſt un événement heureux, qui a donné encore beaucoup d'ardeur pour s'y trouver & à rendre la ſéance très-brillante. Elle étoit déjà illuſtrée par la préſence de Madame la Ducheſſe de *Chartres*, prenant le plus vif intérêt à l'un des candidats couronnés, Mr. de *Florian*.

Le Directeur & le Vice-Directeur étant abſens, c'eſt Mr. *Marmontel*, le Secrétaire, qui a rempli ſeul toutes ces fonctions. Il a d'abord annoncé que le prix de proſe, remis il y a deux ans, étoit décerné cette année à Mr. *Garat*. *Le ſujet étoit l'Eloge de Fontenelle.*

Il eſt d'uſage qu'un Académicien faſſe à l'Aſſemblée la lecture de l'ouvrage couronné; mais tous Meſſieurs préſens étant vieux, cacochymes, mauvais lecteurs, Mr. de *la Harpe* ſeul auroit pu la faire. Le *Lauréat*, déjà mécontent de la maniere dont cet Académicien avoit rendu & annoncé un de ſes écrits, anecdote dont on a parlé dans le tems, a demandé la permiſſion de lire lui-même. L'Académie a eu peine à ſouffrir cette innovation. Enfin on lui a accordé la liberté qu'il ſollicitoit à *titre d'encouragement.*

Cet

Digitized by Google

Cet Eloge de *Fontenelle* eſt ſi long qu'il auroit laſſé les poumons les plus vigoureux ; mais le zele paternel a ſoutenu dans ſon entrepriſe Mr. *Garat* qui, au ſurplus, a très-mal lu. Sa modeſtie étoit cependant encouragée par de fréquens applaudiſſemens.

Le ſujet du diſcours étoit d'autant plus difficile à traiter, au gré de ceux qui l'ont bien examiné, qu'il le paroît peut être moins au premier coup d'œil; qu'il a déjà été ébauché en détail de mille manieres, & qu'il y a des façons de penſer très-oppoſées entre les Littérateurs ſur le compte du héros, qu'on s'accorde pourtant à regarder comme un auteur original, dont les ouvrages forment époque dans l'hiſtoire littéraire.

Quantité de partiſans de Mr. *Garat* ont jugé ſon diſcours admirable. Ils y ont trouvé des vues fines, des penſées brillantes, des expreſſions tantôt neuves, tantôt fortes. Il a montré, ſuivant eux, *Fontenelle* ſous tous les aſpects, & manifeſté, pour ainſi dire, tous les ſecrets de ſon eſprit & de ſa philoſophie. D'autres ont été plus loin; ils y ont découvert facilement ce qui caractériſe tout ce qui eſt ſorti de ſa plume; un philoſophe qui penſe avec jugement & qui écrit avec imagination; du bel eſprit qui, par un accord infiniment rare, ne nuit point à l'énergie ni à la profondeur des idées & qui donne de l'éclat à ſon ſtyle, ſans rien ôter de la vérité de l'expreſſion. Si cet Eloge a

Digitized by Google

paru long à quelques-uns, ce n'eſt pas en appréciant l'effet qu'il a produit, mais en meſurant la durée de la lecture.

Les critiques prétendent au contraire, que les applaudiſſemens n'ont été rien moins qu'unanimes; que beaucoup d'auditeurs les ont démentis, à raiſon de l'entortillage & du néologiſme qu'ils ont remarqués en certains endroits. Ils blâment ſurtout le morceau où le panégyriſte loue la naïveté & les graces des *Idylles de Théocrite* & les *Bucoliques de Virgile*, pour exalter enſuite des Eglogues métaphyſiques de *Fontenelle*; enfin, à les en croire, la maniere du peintre eſt pauvre, meſquine; il eſt ſtérile dans ſon abondance, petit dans ſa gigantomachie & très-mauvais ſinge du modele qu'il a voulu rendre: il manque enfin de ce goût qui ſait ſe meſurer & s'arrêter. De-là les fréquens baîllemens, qui mêloient leurs murmures peu ſonores aux battemens de mains des enthouſiaſtes. Comme le diſcours eſt imprimé, chacun peut le prendre & juger entre ces deux avis.

La lecture de l'ouvrage de M^r. *Garat* avoit abſorbé tant de tems, que M^r. *Marmontel* n'a fait qu'annoncer un autre *Eloge de Fontenelle* de M^r. *le Roi*, ancien Commiſſaire de la Marine, avec une mention honorable, mais ſans *Acceſſit*. On avoit flatté l'auteur qu'on liroit publiquement le morceau de ſon ouvrage, qui eſt le parallele de *Fontenelle* & de *Voltaire*, ce qui n'a pas eu lieu.

Digitized by Google

Le Secrétaire a dit enſuite que Mr. le Chevalier de *Florian* avoit mérité le prix de poëſie, dont le ſujet avoit été laiſſé libre. Celui choiſi par ce candidat étoit une Eglogue tirée de la Bible, intitulée: *Ruth & Booz*, invention aſſez biſarre, mais dont l'objet eſt facilement ſaiſi par l'épilogue adreſſé à Mr. le Duc de *Penthievre.*

Il regne dans l'ouvrage de Mr. de *Florian*, du ſentiment, de l'ingénuité, & en général le ton du genre. Ce dernier vers de l'envoi au Prince a été très applaudi:

Vous n'épouſez point *Ruth*, mais vous l'avez pour fille.

Quelque vrai que ſoit cet Eloge, il a paru fade, étant prononcé devant Madame la Ducheſſe de *Chartres*, préſente.

Après cette Eglogue, il a été lu des morceaux d'une autre qui, d'un aveu unanime, méritoit le prix du génie, s'il y en avoit eu un à décerner. Du reſte elle peche contre les premieres regles de la verſification, ce qui eſt prouvé par des *hiatus* & d'autres fautes pareilles qui ont rebuté les juges. Le ſujet eſt *le Laboureur parmi ſes enfans.* Le poëte deſtinoit aux pauvres l'argent du Prix. L'auditoire a vivement preſſé le Secrétaire de déclarer ſon nom. Il a montré le Billet cacheté où il étoit renfermé. On l'a prié de rompre le cachet. Il étoit prêt à ſe rendre, lorſque ſes confreres, plus rigides & plus ſcrupuleux, lui ont re-

Digitized by Google

préſenté que ce ſeroit enfreindre les loix de l'Académie. Alors Mr. *Marmontel* a ſeulement ajouté, qu'on croyoit l'auteur mort.

Il a été fait mention d'un troiſieme Prix à décerner dans cette aſſemblée: *le Prix de Vertu.* Le Secrétaire s'eſt contenté de dire qu'on l'avoit accordé à la Dame *le Gros*, marchande merciere, qui le méritoit d'autant plus, qu'elle ne l'avoit ni prétendu ni eſpéré. Malgré ſa ſanté délicate & ſa fortune médiocre, elle n'a ceſſé pendant trois ans de ſe donner toutes ſortes de ſoins pour venir au ſecours d'un particulier, dont elle avoit appris par haſard les longues infortunes. Tel eſt le récit ſuccint qu'a fait Mr *Marmontel* & qu'il auroit dû étendre beaucoup plus.

Quoi qu'il en ſoit, la Dame *le Gros* eſt venue recevoir la médaille, aux acclamations de toute l'aſſemblée. Ceux qui n'étoient pas préſens ne manqueront point de demander: eſt-elle jolie? Et on leur repondra qu'elle eſt fort laide; qu'ils auroient dû s'en douter, la beauté & la vertu allant rarement enſemble.

Le reſte de la Séance s'eſt paſſé en annonces.

1°. L'Eloge de *Louis XII, Pere du Peuple*, eſt propoſé pour le Prix d'Eloquence de l'année prochaine.

2°. C'eſt au premier Janvier prochain qu'eſt fixée l'époque où les Diſcours deſtinés à concourir au prix pour l'*Eloge de d'Alembert* doivent être remis.

Digitized by Google

3°. En 1786 on décernera le Prix destiné au meilleur ouvrage de *Morale élémentaire* & remis encore une fois, afin de laisser le tems aux candidats de traiter avec toute la maturité nécessaire une matiere aussi importante. Ils pourront concourir jusques au premier Mai de la même année.

26 *Août* 1784. Comme l'Ordre des Avocats n'a point de Greffe, ni de Régistre, ni d'Historien; qu'il ne conserve rien par écrit, il faut consigner ici l'anecdote concernant le nouveau Membre du Barreau de Paris, Me. *de Seize.*

Quand le Lieutenant-civil eut prononcé le Jugement, il lui dit: *de Seize, avez vous quelque autre cause?* Celui ci lui répondit que non. Le Magistrat reprit: *de Seize* (& il avoit alors son bonnet à la main, qu'il mit sur sa tête & s'assit) puis il continua en ces termes: „ la Capitale est le centre des „ lumieres & des talens, elle accueille tou„ jours avec plaisir dans son sein les sujets „ qui se sont distingués dans les Provinces „ par des succès: c'est vous témoigner, „ Monsieur, avec quelle satisfaction la Cour „ vous a entendu, & combien elle desire „ vous voir fixé au Barreau de Paris".

Me. *de Seize* étonné de ce compliment sans exemple, & étourdi, répondit qu'il ne pouvoit reconnoître en ce moment une faveur aussi signalée de la Cour que par son respect & son silence.

Digitized by Google

Il eſt à obſerver que ce mot de *Cour* qui eſt l'attribut diſtinctif des Tribunaux ſouverains, par un Privilege ſpécial & unique, eſt auſſi conſacré pour le Châtelet.

Me. *de Seize* étant allé rendre ſes devoirs au Lieutenant-civil & le remercier, ce Magiſtrat l'accueillit de la maniere la plus flatteuſe, lui dit qu'il avoit héſité à lui faire ſon compliment, parce que ce n'étoit pas un homme comme lui qui avoit beſoin d'encouragement; mais qu'il avoit cru cependant que cela lui feroit plaiſir.

26 *Août* 1784. Mr. *Chabert*, le Directeur actuel de l'école vétérinaire, n'oublie rien de ce qui peut illuſtrer de plus en plus un établiſſement auſſi utile & unique en ce genre. Il a obtenu du Gouvernement que le dimanche 5 Septembre, on y ouvriroit un Cours gratuit d'Anatomie, des proportions & des allures des animaux, en faveur des jeunes gens qui ſe deſtinent aux arts d'imitation.

C'eſt Mr. *Vincent*, Profeſſeur royal à l'école vétérinaire, Penſionnaire de S. M. qui ouvrira le Cours.

26 *Août* 1784. Les comédiens Italiens doivent jouer aujourd'hui pour la premiere fois *Memnon*, comédie nouvelle, en trois actes, mêlée d'ariettes. La muſique eſt de Mr. *Raguier*, les paroles ſont de Mr. *Guichard*. Cependant un autre auteur eſt venu mettre oppoſition à la repréſentation de cette comé-

Digitized by Google

die, ſous prétexte que c'étoit un larcin que Mr. *Guichard* lui avoit fait. Les Acteurs embarraſſés l'ont prié de ne pas inſiſter & de ne pas arrêter cette piece au moment où elle alloit être donnée, ſauf à lui à faire enſuite toutes les réclamations qu'il voudroit. Comme cet auteur, qu'on nomme Mr. *Plaiſant*, a une autre piece reçue & qu'il a intérêt de ménager les comédiens, il s'en eſt tenu à ſa déclaration.

27 *Août* 1784. Avant-hier on a expoſé, ſuivant l'uſage, les ſept Tableaux des Eleves de l'Académie de Peinture qui ont paru les plus dignes de concourir pour aller à *Rome*. Le ſujet étoit pris de l'Ecriture Sainte; c'eſt *la Cananéenne*. Quoique tous ces Tableaux ſoient en général bien faits, un d'eux a paru l'emporter infiniment ſur les autres & être au deſſus de toute concurrence. Mais le Directeur & les anciens s'y ſont oppoſés. Ils ſont convenus que ce jeune peintre en hiſtoire valoit déjà mieux qu'eux-tous; ils ont objecté ſeulement qu'il étoit à craindre qu'on ne ſe prévalût de cet exemple pour accorder enſuite à la faveur, ce qui cette fois n'auroit été accordé qu'au mérite. Au ſurplus, il faut attendre juſqu'au 28 de ce mois, qui eſt le jour du jugement définitif.

L'auteur de ce tableau ſi vanté & ſi digne de l'être eſt Mr. *Drouais*, le fils du fameux peintre de Portraits & petit-fils auſſi d'Académicien. Mais ce jeune homme eſt fait

Digitized by Google

pour ſurpaſſer ſes ayeux. Il n'a que vingt ans; il jouit déjà de vingt mille livres de rente, & ce n'eſt que par une paſſion pour ſon talent & par l'amour de la gloire qu'il travaille. Il ne peut qu'aller très-loin avec ce noble aiguillon & les heureuſes diſpoſitions dont la nature l'a doué.

27 *Août* 1784. Rien de ſi mauvais que la piece de *Memnon*. Dès le ſecond Acte, elle a été très-mal accueillie, & au troiſieme, les auteurs dégoûtés avoient déjà levé le ſiege de la table où ils étoient aſſis; la toile alloit tomber, lorſque le Public les a forcés de revenir.

La muſique n'eſt point mal faite; il y a des choſes agréables, mais point aſſez pour que le compoſiteur n'ait pas été entraîné dans la chûte du poëte. On a jugé que ce coup d'eſſai de Mr. *Raguier* méritoit un meilleur poëme.

27 *Août* 1784. Il y a déjà beaucoup de fermentation dans l'Ordre des Avocats contre Me. *de Seize*; cependant il s'y eſt pris de façon à déſarmer l'envie, ſi c'étoit poſſible. Le dernier jour de ſon triomphe au Châtelet, comme on l'entouroit, on le preſſoit, on l'applaudiſſoit, on vouloit ſavoir ſon nom, ſon âge; on vouloit le voir: il s'eſt échappé de cette foule d'admirateurs & eſt allé trouver ſon Avocat adverſe, Me. *Hardouin*, qui, ſeul en un coin, gémiſſoit ſur la perte de ſa cauſe. Me. *de Seize* l'a embraſſé & lui a dit qu'il

qu'il ſeroit plus heureux une autre fois, & qu'on devoit lui rendre la juſtice qu'il avoit défendu ſa cauſe avec tout le zele & tout le talent poſſibles. „ Pour vous, mon „ confrere, " lui a répondu Me. *Hardouin*: „ vous n'aviez pas beſoin de gagner la vôtre „ pour triompher."

La maiſon de Madame *Helvetius*, mere de Madame la Comteſſe d'*Andlau*, qu'on ſait être un bureau de bel-eſprit, retentit de toutes parts des louanges de Me. *de Seize*, & cette ſociété philoſophique & littéraire deſire déjà de l'initier parmi elle.

28 *Août* 1784. Le Prince *Henri de Pruſſe* eſt ici ſous le nom de Comte d'*Oels*. En conſéquence il ne porte aucun Ordre, aucun attribut diſtinctif. Il accueille fort les gens de lettres & en a déjà eu pluſieurs à ſa table, entre autres Mr. *Baculard d'Arnaud*, qui a réſidé longtems à Berlin. Ce Prince, en paſſant par Neufchâtel, a viſité l'Abbé *Raynal*, qui y demeure actuellement & l'a eu à dîner auſſi. Les Muſes françoiſes ont dû le célébrer par reconnoiſſance, & voici un madrigal du Marquis de *Fuby*:

Cette faveur ſi douce à recevoir
Dès longtems par moi fut prédite:
Puiſque les dieux venoient nous voir,
Mars nous devoit une viſite.

28 *Août* 1784. Le Mémoire juſtificatif de Mr. *Sauſſaye*, ſuivi d'une Conſultation

des 31 Juillet & 4 Août 1784, signée de dix des plus fameux Jurisconsultes du Palais, étoit prêt depuis ce tems. Il alloit paroître, lorsque les Commissaires de la Chambre des Comptes se sont transportés chez lui, pour vérifier sur ses Régistres tous les articles relatifs aux chefs d'accusation intentée contre lui par son délateur. L'opération est finie; tout s'est expliqué par les procédés qu'il a développés dans son Mémoire; il a répondu à tous les interrogats qui lui ont été faits; il a représenté toutes les pieces demandées; il a donné tous les éclaircissemens qu'on a desirés, & les scellés sont levés.

Mr. *Saussaye*, qui avoit cru devoir différer jusques à ce moment pour rendre compte en même tems au public des suites de cette opération, publie aujourd'hui son Mémoire, dont Me. de *Bonnieres* est effectivement l'auteur.

29 *Août* 1784. L'académie de peinture assemblée hier, a couronné sans difficulté & avec les plus grands éloges Mr. *Drouais*, mais n'a donné aucune suite à la délibération de l'admettre sur le champ comme Agréé. Les jeunes gens, ses camarades, plus enthousiastes & moins susceptibles des mouvemens de la jalousie, l'ont reporté en triomphe jusques chez lui. Ils avoient préparé des flambeaux, & ce cortege flatteur étoit le plus beau spectacle qu'on pût voir, également honorable & pour le héros & pour

Digitized by Google

les éleves qui lui rendoient cet hommage. Les Anglois nous envieront sans doute une pareille scene.

29 *Août* 1784. *Mémoire à consulter & Consultation pour le Sr. Saussaye, Receveur des Impositions de la ville de Paris, contre le Sr. du Pasquier.* Tel est le titre du Mémoire annoncé.

Il commence par un précis des faits qu'on y restitue dans leur vérité. Non-seulement le Sr. *du Pasquier* avoit donné une quittance définitive de ses appointemens, mais d'une gratification pour ouvrages extraordinaires. Tout cela s'étoit passé en 1783, avant un voyage que ce Commis devoit faire dans son pays. A son retour, il a voulu rentrer dans les Bureaux de Mr. *Saussaye*, chez lequel il étoit remplacé, & c'est sur son refus que le 18 Juin dernier il l'a assigné en payement d'une somme considérable.

Mr. *Saussaye* étant allé en campagne, après avoir rejetté des prétentions aussi absurdes, le Sr. *du Pasquier* va trouver, au refus d'un premier Avocat, Me. *Martin de Marivaux*, contre lequel Mr. *Saussaye* avoit été obligé de porter plainte autrefois; ce qui avoit failli déjà le faire rayer du Tableau. Ce Jurisconsulte enfante bientôt le libelle qui l'a fait proscrire par ses confreres, mais non sans avoir fait plusieurs tentatives, afin d'effrayer la femme de Mr. *Saussaye* pendant son absence, en exigeant jusques à 50,000

livres, pour que le prétendu Mémoire ne se répande pas dans le public. Rien de plus ignoble & de plus honteux pour un Avocat, que le détail des différentes gradations de ce marché, suivant lequel il est réduit enfin à moins de deux mille écus.

Ensuite, Mr. *Saussaye* discutant article par article les plus petits détails intérieurs de sa vie privée y répond modestement & prouve que tout est fausseté ou exagération dans le récit fastueux de son ennemi.

Il entre enfin dans la discussion des six chefs d'accusation & les refute complettement. Tout ce que l'on en peut inférer, c'est que les formes de la comptabilité pourroient être perfectionnées & que la Chambre des Comptes devroit peut-être soumettre à la sagesse du Roi des observations sur l'insuffisance de ces formes.

Dans la Consultation les Jurisconsultes établissent parfaitement que l'accusation intentée contre le Sr. *Saussaye* a tous les caracteres de la calomnie, & que les Tribunaux ne peuvent punir avec trop de sévérité le Sr. *du Pasquier* son auteur, qui, sans titre, sans raison, méchamment & à dessein de nuire, s'est érigé en inquisiteur de la conduite du Sr. *Saussaye*.

On s'est étendu sur cette affaire particuliere plus qu'on n'auroit fait, si elle n'étoit la matiere des entretiens de tout Paris; où un financier inculpé produit toujours une grande sensation.

Digitized by Google

29 *Août* 1784. Le *Mercure de France*, qui ſe tourmente ſans ceſſe pour s'améliorer, & qui, depuis ſon exiſtence, n'a pu encore parvenir, non-ſeulement à ſe perfectionner, mais à ſe faire ſupporter à un certain point, quelque métamorphoſe qu'il ait ſubie, en prend encore une nouvelle aujourd'hui. Il s'érige en *Cour d'amour*. Outre l'*Enigme* & le *Logogryphe*, ſon appanage ordinaire, il propoſera auſſi de tems en tems des queſtions d'amour, qu'on pourra rendre en quatre, ſix ou huit vers. Pour commencer, il en fait une très-neuve: „ Lequel de ces deux mal-„ heurs eſt le plus cruel pour un Amant, „ la mort ou l'infidélité de ce qu'il aime ?"

30 *Août* 1784. Extrait d'une Lettre de Vienne du 15 Août....

La liberté de conſcience dans les Etats Autrichiens a fait eſpérer celle de la preſſe. Un obſervateur a compté 1172 ouvrages ſur ces matieres, publiés dans cette ville depuis dix-huit mois. De ce nombre 879 lui ont paru mauvais, & 293 raiſonnables.

30 *Août* 1784. On ne ceſſe de parler de Mr. *Germain Drouais*, qui n'a décidément que vingt ans & demi. Il a d'abord été éleve de Mr. *Brenet*, ſous lequel il a appris la correction du deſſin ; mais ce Profeſſeur ſage & froid s'accordoit mal avec l'enthouſiaſme du jeune Artiſte, qui eſt paſſé enſuite à l'école de Mr. *David*, d'un genre plus analogue au ſien.

Digitized by Google

Mr. *Drouais* avoit concouru dès l'an passé, & son tableau auroit été certainement couronné; mais mécontent de son ouvrage il ne voulut pas le produire & le déchira. Heureusement on en a retrouvé les morceaux, on les a recollés & l'on assure que Mr. *d'Angiviller* les conserve comme très précieux, surtout depuis le succès de son auteur.

31 *Août* 1784. *Jésus-Christ* allant du côté de *Tyr* & de *Sidon*, une femme Cananéenne vint se jetter à ses pieds & le supplia d'avoir pitié de sa fille qui étoit possédée du démon. Il ne lui répond rien. Ses Disciples, touchés de la douleur de cette femme, intercedent pour elle. Alors le Christ lui dit: „ On „ ne donne point le pain des hommes aux „ chiens." Elle repart: „ il est vrai, Sei„ gneur, mais on leur en laisse ramasser les „ miettes. Femme," ajoute-t-il en ce moment „ votre foi vous a sauvée. Levez-vous, „ allez-vous-en: vous trouverez votre „ fille guérie."

Tel est le sujet du Tableau de Mr. *Drouais*, tiré du Nouveau Testament, *Evangile selon saint-Matthieu*, Chapitre XV.

Le jeune Artiste a choisi l'instant le plus intéressant de cette scene, le plus propre à développer son génie par l'expression des passions diverses dont les acteurs sont agités.

Le Christ est au milieu du Tableau debout & dans ce calme profond qui caractérise la

Digitized by Google

Divinité. Il repouſſe de la main droite la Cananéenne, à ſes pieds, à genoux, éplorée & dans l'état du plus grand déſeſpoir. Il a le viſage tourné vers ſes Diſciples, entre leſquels Saint Pierre ſe remarque, l'intercédant vivement en faveur de la ſuppliante. Derriere la Cananéenne, eſt un grouppe de ſes concitoyens, ennemis naturels du peuple Juif & indignés de ſon action. Un grouppe du côté oppoſé termine le Tableau; il eſt dans l'éloignement & l'on le juge un aſſemblage de curieux. Le fond eſt enrichi de tous les acceſſoires les plus propres à le bien garnir, & qui annoncent les approches d'une grande ville.

Ainſi trois Perſonnages éminens dans cette ſuperbe compoſition & qui fixent principalement l'attention du ſpectateur. *Jéſus-Chriſt*, que le Peintre a eu l'art d'annoblir, ce qui n'eſt pas commun. La *Cananéenne*, infiniment intéreſſante par la beauté de ſa figure, par ſa douleur & par ſon attitude: enfin, le *Saint-Pierre*, vieillard vénérable, d'une nature, on ne peut mieux choiſie, & dont les inſtances auprès de ſon Maître, pleines de confiance, ſont accompagnées du reſpect convenable, ſans rien perdre de leur force.

L'ordonnance répond à cette ſuperbe compoſition: elle eſt nette, facile & tout à-fait bien entendue. Si l'on examine enſuite les figures du côté du deſſin, il eſt digne

Digitized by Google

des Maîtres les plus renommés; c'eſt la pureté de *le Sueur:* les pieds & les mains ſurtout ſont d'une correction rare. Les draperies ſont étonnantes; c'eſt un méchaniſme de l'art & communément le fruit d'un travail conſommé, & l'on ne peut concevoir que dès ſon premier ouvrage, l'artiſte ait acquis ce dégré d'intelligence. Elle brille principalement dans les effets du clair obſcur, dont il poſſéde déjà la magie. Il eſt enfin coloriſte & rien d'eſſentiel ne manque à ce chef-d'œuvre, car la critique y a bien découvert quelque petit défaut dans pluſieurs points; mais on ſait que rien de ce qui ſort de la main des hommes ne peut être parfait. A vingt ans & demi, qui en pourroit faire autant?

31 *Août* 1784. Il paroît conſtaté que Mr. d'*Entrecaſteaux* a été arrêté à Lisbonne le 17 Juillet, comme il y débarquoit d'un bâtiment où il s'étoit introduit ſous un nom étranger. Il a dû être ramené à Aix, de concert avec la Cour de Portugal. Son projet étoit, dit-on, de ſe ménager une occaſion de paſſer en Turquie & d'y prendre le turban. Malgré la vigilance avec laquelle on a exécuté l'Ordre du Roi pour réclamer partout ce fameux coupable, on prétend que le crédit l'emportera & qu'il ne ſera pas exécuté. On commence déjà par répandre le bruit qu'il n'y a pas contre lui de preuves ſuffiſantes: bruit qui ne s'accrédite pas ſans deſſein.

Digitized by Google

31 *Août* 1784. Outre le Rapport dont on a parlé concernant le *Magnétiſme animal*, on vient d'en imprimer un ſéparé, ayant pour titre: *Rapport des Commiſſaires de la Société Royale de Médecine, nommés par le Roi pour faire l'examen du Magnétiſme animal*, imprimé par ordre de Sa Majeſté: ce qui paroît multiplier les êtres, mais eſt la ſuite de la diviſion entre la Faculté & la Société Royale, & du refus ſans doute des Membres de la premiere de communiquer avec ceux de la ſeconde.

Ce Rapport-ci, daté du 16 Août, imprimé à l'Imprimerie Royale auſſi, n'a que 39 pages *in* 4°. Il eſt, du reſte, parfaitement d'accord avec le premier ſur la néceſſité de la proſcription de la nouvelle doctrine.

1er. *Septembre* 1784. Mr. *Tiſſard*, jeune officier aux gardes, eſt amateur des arts & des ſciences; il a des connoiſſances & cherche avec ardeur à les augmenter. Il s'eſt rendu diſciple du Docteur *Meſmer* & eſt devenu enthouſiaſte de ſa doctrine, qu'il s'eſt imaginé poſſéder aſſez pour la pouvoir exercer. En conſéquence, dans une terre de la Comteſſe de *Rouvre*, ſa mere, il magnétiſe & attire des malades de dix lieues à la ronde. Comme il n'auroit point de lieu aſſez vaſte dans le château pour établir le bacquet myſtérieux & contenir la foule, il a pris un grand arbre dans ſon parc pour agent de ſon influence; il a attaché aux branches

Digitized by Google

une infinité de cordes & de ficelles ſecondaires; chacun s'en adapte à l'endroit ſouffrant & ce ſpectacle ſeul eſt propre à attirer une affluence de curieux; c'eſt la ſcene des convulſions renouvellée: le tombeau de ſaint *Médard* n'opéra jamais plus de merveilles, ou ne cauſa plus de folies. Parmi les malades qui accourent à l'arbre divin, il y a beaucoup de pauvres & de mendians. Ceux-ci ſont hébergés pendant tout le tems du traitement dans une grange, où l'on leur donne du pain, de la ſoupe, quelques légumes & quelquefois du vin. Ce qui ne contribue pas peu à leur guériſon. On fournit auſſi des emplâtres aux bleſſés, des médicamens aux fébricitans: dans le nombre il en eſt ſur qui ces ſecours operent & l'on attribue au Meſmériſme ce qui n'eſt que la ſuite de la bonne nourriture ou des remedes ordinaires. Mais le gros public n'y regarde pas de ſi près, il ne diſcute rien & l'on crie au miracle.

Le Maréchal Duc de *Biron*, enchanté d'avoir dans ſon régiment un jeune militaire auſſi charitable, auſſi inſtruit & auſſi merveilleux, en parle & le vante à tout le monde. Il a excité l'empreſſement de Mr. le Comte d'*Oëls*, & lundi dernier 30 Août il l'a mené à Beaubourg, théâtre de ces prodiges, qui n'eſt qu'à ſix lieues de Paris environ. Le Docteur *Meſmer* n'a pas manqué de s'y trouver: on a magnétiſé le héros; mais il

Digitized by Google

n'a rien ſenti. Du reſte, il ne s'eſt point expliqué dans le canton ſur ſa façon de penſer à cet égard; ſeulement il n'a point paru fort enchanté.

1er. *Septembre* 1784. Ce qui rend le triomphe de M^r^. *Drouais* plus brillant, c'eſt qu'outre le premier Prix qu'il a remporté, l'Académie dans ſon aſſemblée du 28 a jugé ſes concurrens preſque tous dignes de la couronne & elle a multiplié ſes récompenſes; enſorte qu'il y a eu deux premiers & deux ſeconds Prix.

Louis *Gauffier*, de Rochefort, âgé de 21 ans, éleve de M^r^. *Taraval*, a eu le premier Prix, mis en réſerve en 1779.

Les deux ſeconds ont été accordés à Guillaume *le Thierre*, de la Guadeloupe, âgé de 24 ans, éleve de M^r^. *Doyen*, & à Louis *Riviere* de Paris, éleve de M^r^. *Suvée*.

Le ſujet du Prix de Sculpture étoit *Joſeph vendu par ſes freres*. Il a été auſſi traité ſupérieurement, au point que l'Académie a également décerné un Prix de plus en ce genre.

Le premier a été remporté par M^r^. *Chaudet* de Paris, âgé de 21 ans, éleve de M^r^. *Gois*. Comme il eſt pauvre, ſon maître en parlant de ſon mérite au Comte de *Vaudreuil*, engageoit ce Seigneur à ſolliciter auprès de M^r^. d'*Angiviller* un ſupplément de penſion pour ce jeune homme. „ Qu'eſt-il „ beſoin d'en parler au Directeur," a répon-

du Mr. de *Vaudreuil*: „ ne puis-je pas le „ faire moi-même." Et en même tems il eſt convenu d'accorder de ſa bourſe 200 livres de penſion à Mr. *Chaudet* pour chacun des quatre ans qu'il doit reſter à Rome. Il en a ſur le champ remis les fonds à Mr. *Gois*.

Les deux ſeconds Prix de Sculpture ont été décernés, l'un à Henri-Victor *Rognier* de Beſançon, âgé de 26 ans, éleve de Mr. *Boizot*, & l'autre à Jean-Jacques *Oger*, âgé de 22 ans, éleve de Mr. *Pajou*.

2 *Septembre* 1784. Le neveu de Mr. *Taraval*, après avoir remporté en 1782 le premier Prix de Peinture à 16 ans & demi, vient de mourir en Italie dans les efforts d'une croiſſance extraordinaire. Quelqu'un, à ce ſujet, diſoit à Mr. *Gauffier*, qui a cette année obtenu le ſecond premier Prix dans le même genre: „ vous êtes délicat, ménagez-vous, n'allez pas mourir aux lieux „ où vient de périr votre camarade! — *Ah! „ n'importe*, dit-il, *il eſt beau de mourir „ à Rome.*" Il faut ſe rappeller que ce voyage eſt une ſuite du Prix.

2 *Septembre* 1784. Il paroît que d'abord le gouvernement, pour l'examen du Magnétiſme animal, n'avoit nommé le 12 Mars dernier que quatre Médecins de la Faculté de Paris; les Docteurs *Borie*, (qui étant mort dès le commencement des ſéances, a été remplacé par Mr. *Majault*) *Sallin*, *d'Ar-*

Digitized by Google

cet & *Guillotin*; que ceux-ci ont demandé d'associer à leurs travaux cinq membres de l'Académie des Sciences, & qu'on leur a donné Messieurs *le Roi*, *Bailly*, *de Bory*, *Lavoisier*, & *Franklin*, dont ils ont fait leur Président. Quant aux membres de la Société Royale, on a vu qu'ils avoient fait bande à part. Cette Commission a durée plusieurs mois & n'a fini que le 11 Août dernier.

La question à décider rouloit sur l'existence & l'utilité du Magnétisme animal.

Le Rapport commence par une courte exposition de la Doctrine du Magnétisme animal, extraite des ouvrages imprimés de Mr. *Mesmer*. Après la théorie déduite, on en trouve l'application à l'économie animale, telle que l'a fait le Docteur *Deslon*, qui s'étoit engagé à en prouver l'existence & l'utilité. Non-seulement il ne l'a pas fait au gré des Commissaires; mais ces Messieurs, dans un Comité tenu chez Mr. *Franklin* le 19 Juin, l'ont amené à reconnoître l'imagination pour un grand agent du Magnétisme animal, & le seul suivant les Commissaires, qui, par des expériences multipliées, regardent comme démontré que l'imagination sans Magnétisme produit des convulsions, & que le Magnétisme prétendu sans l'imagination ne produit rien. Ils ont par conséquent conclu d'une voix unanime, que rien ne prouve l'existence du fluide du Magnétisme animal, encore moins son utilité; *que les*

Digitized by Google

criſes dont ils ont été témoins, ne ſont dûes qu'à des cauſes étrangeres; ils finiſſent par déclarer que les attouchemens, l'action répétée de l'imagination pour produire des criſes peuvent être nuiſibles; que le ſpectacle de ces criſes eſt également dangereux à cauſe de l'imitation dont la nature ſemble nous avoir fait une loi; & que, ultérieurement & par une ſuite de cette loi, tout traitement public où les moyens du Magnétiſme ſeront employés, ne peut avoir à la longue que des effets funeſtes.

Tel eſt le réſultat du Rapport des Commiſſaires qui, malgré ſa longueur de 86 pages in 4°. ſe lit avec intérêt, à cauſe de l'importance de la matiere, & avec plaiſir à raiſon des faits curieux qu'il contient. Il eſt d'ailleurs compoſé avec beaucoup de méthode & d'ordre, & écrit avec clarté, ſimplicité, nobleſſe & élégance.

3 *Septembre* 1784. Les Etats généraux de Bourgogne ont arrêté dans leur aſſemblée du vendredi 6 Août que: „ ſur ce qu'il a „ été obſervé aux trois Ordres des Etats „ généraux que le Chevalier de *Charitte*, „ Capitaine des vaiſſeaux du Roi, pendant „ la derniere campagne de guerre en Amé„ rique, avoit commandé le Vaiſſeau *la* „ *Bourgogne* avec la plus grande diſtinction; „ que pendant la journée du 12 Avril 1782, „ il avoit déployé la plus haute valeur, „ les manœuvres les plus ſavantes & les

„ plus hardies ; ayant conſtamment couvert „ de ſon feu pluſieurs des vaiſſeaux du Roi, „ & n'ayant quitté le combat qu'à la nuit : & „ que ſa conduite avoit inſpiré tant d'eſtime „ & d'admiration aux Généraux Anglois, les „ Lords *Rodney* & *Hood*, & à tous les Offi- „ ciers de l'armée ennemie, qu'ils avoient „ expreſſement chargé un Officier françois „ fait priſonnier dans cette journée, d'aller „ porter leurs complimens au Capitaine du „ *Vaiſſeau Noir*, ne connoiſſant encore que „ la bonne conduite du Chevalier de *Cha-* „ *ritte*, & ignorant ſon nom & celui de „ ſon vaiſſeau : que ces complimens flatteurs „ lui avoient été faits au Cap-François, „ chez le Sieur de *Bellecombe*, Gouverneur „ de Saint Domingue, en préſence des Of- „ ficiers de terre & de mer des armées fran- „ çoiſe & eſpagnole ; que cet hommage „ honorable & le ſuffrage de l'armée an- „ gloiſe avoient été conſignés dans la gazet- „ te de la Jamaïque en date du mois de „ Mai ſuivant. " Les Etats ont décrété de charger les Elus de leurs remercimens au Chevalier de *Charitte*, pour la gloire que le vaiſſeau *la Bourgogne* a acquiſe ſous ſes ordres.

3 *Septembre* 1784. La deſcription du traitement par le Magnétiſme animal eſt ſans doute un des articles les plus curieux de l'ouvrage des Commiſſaires.

Ils ont vu au milieu d'une grande ſalle,

Digitized by Google

une caiſſe circulaire, faite de bois de chêne & élevée d'un pied ou d'un pied & demi, que l'on nomme le *baquet*; ce qui fait le deſſus de cette caiſſe, eſt percé d'un nombre de trous, d'où ſortent des branches de fer, coudées & mobiles. Les malades ſont placés à pluſieurs rangs autour du baquet & à ſa branche de fer, laquelle, au moyen du coude, peut être appliquée directement ſur la partie malade: une corde paſſée autour de leurs corps les unit les uns aux autres; quelquefois on forme une ſeconde chaîne en ſe communiquant par les mains, c'eſt-à-dire, en appliquant le pouce entre le pouce & l'index de ſon voiſin: alors on preſſe le pouce qu'on tient ainſi; l'impreſſion reçue à la gauche, ſe rend par la droite, & elle circule à la ronde.

Un *piano forte* eſt placé dans un coin de la ſalle, & l'on y joue différens airs ſur des mouvemens variés; on y joint quelquefois la voix & le chant. Il eſt à obſerver que le Docteur *Meſmer* ſe ſert d'un *harmonica*, inſtrument compoſé de verres remplis plus ou moins d'eau, dont le ſon eſt infiniment doux & même affadiſſant.

Tous ceux qui magnétiſent, ont à la main une baguette de fer, longue de dix à douze pouces.

C'eſt par tous ces inſtrumens ou moyens, conducteurs du Magnétiſme, qu'on opere & produit les criſes diverſes. Les uns touſſent,

Digitized by Google

ſent, crachent, ſentent quelque légere douleur, une chaleur locale, ou une chaleur univerſelle, & ont des ſueurs; d'autres ſont agités & tourmentés par des convulſions, dont le nombre, la durée & la force ſont également extraordinaires: après on tombe le plus ſouvent dans l'aſſoupiſſement.

Il y a une ſalle matelaſſée & deſtinée aux malades tourmentés des convulſions, où l'on les jette: on l'appelle *la Salle des Criſes.*

Pendant ces convulſions, il s'établit des ſympathies. On voit des malades ſe chercher excluſivement, & en ſe précipitant l'un vers l'autre, ſe ſourire, ſe parler avec affection & adoucir mutuellement leurs criſes. Tous ſont ſoumis à celui qui magnétiſe; ils ont beau être dans une ſtupeur apparente, ſa voix, un regard, un ſigne les en retire. On ne peut s'empêcher de reconnoître, à ces effets conſtans, une grande puiſſance qui agite les malades, les maîtriſe & dont celui qui magnétiſe, ſemble être le dépoſitaire.

Il y a cependant des malades qui ſont calmes, tranquilles & n'éprouvent rien.

Les Commiſſaires terminent leur Mémoire par une Note fort longue, où ils préviennent l'objection que leur concluſion porte ſur le Magnétiſme animal en général, au lieu de porter ſeulement ſur le Magnétiſme pratiqué par Mr. *Daſlon.*

Ils répondent également à celle que pourroit faire Mr. *Meſmer*, que n'ayant ſuivi & connu que la doctrine & la méthode de Mr. *Deſlon* qu'il a déjà renié pour ſon diſciple, leur proſcription ne peut embraſſer les ſiennes.

1°. Les Principes de Mr. *Deſlon* ſont les mêmes que ceux renfermés dans les 27 Propoſitions que Mr. *Meſmer* a rendues publiques par la voie de l'impreſſion en 1779.

2°. Mr. *Deſlon* a été pendant pluſieurs années diſciple de Mr. *Meſmer*. Il a vu conſtamment pendant ce tems employer les pratiques du Magnétiſme animal, & les moyens de l'exciter & le diriger. Mr. *Deſlon* a lui-même traité des malades devant Mr. *Meſmer*: éloigné, il a opéré les mêmes effets que Mr. *Meſmer*. Enſuite rapprochés l'un & l'autre ont réuni leurs malades, & par conſéquent en ſuivant les mêmes procédés, la méthode que ſuit aujourd'hui Mr. *Deſlon* ne peut donc être que celle de Mr. *Meſmer*.

5 *Septembre* 1784. La Faculté de Médecine de Paris, par un Décret du 24 Août qu'elle a publié, s'eſt hâtée d'adopter le Rapport de ſes membres dont on a rendu compte: elle les qualifie d'*illuſtres* & ceux de l'Académie des Sciences de *doctes*; elle donne d'une voix unanime & avec une vive ſatisfaction les plus grands éloges à leur travail, à leur ſagacité & à leur doctrine, qui fut toujours la ſienne, qu'elle n'a ceſſé

Digitized by Google

d'enſeigner & de recommander, toutes les fois qu'il a été queſtion de cette méthode, que pluſieurs particuliers déſignent ſous la dénomination auſſi fauſſe que ridicule de *Magnétiſme animal* & qu'ils avoient commencé de vanter & de mettre en uſage. La concluſion prononcée au nom de la Faculté eſt ſignée du Doyen *Pourfour du Petit* & de ſix autres Docteurs.

5 *Septembre* 1784. Il s'étoit répandu que des coups de vent furieux avoient détruit les caiſſes coniques, coulées à Cherbourg, ainſi que celles encore ſur la greve. Ce bruit étoit fort exagéré; la mer a en effet endommagé le cône prêt à être coulé; mais il ſera facile de le racommoder. Quant à ceux déjà placés, celui qui n'étoit rempli qu'aux deux tiers, a été jetté ſur le côté, mais l'autre eſt reſté inébranlable. Cet accident ne dérangera rien à la ſuite des travaux.

6 *Septembre* 1784. Extrait d'une Lettre de Beſançon du 28 Août..... Tandis que notre Parlement crie miſere, nous le laiſſons murmurer & nous béniſſons notre ancien Commiſſaire départi, qui a vu terminer enfin une ſalle de ſpectacle dont il avoit voulu embellir cette ville. Il l'avoit fait ordonner par Arrêt du Conſeil en 1776, & elle a été exécutée ſous ſes ordres, ſur les deſſins & la conduite du fameux *le Doux*, dont le nom ſeul fait l'éloge. Elle eſt d'un

Digitized by Google

genre abſolument neuf, bâtie en pierres, ſculptée, dorée en or fin & cependant d'un enſemble plus harmonieux, plus élégant que riche & ſuperbe, tel qu'il convient à la Province. Quoique l'artiſte paſſe en général pour ne point épargner la dépenſe, il s'eſt piqué d'économie en cette occaſion; elle ne coûte, tout compris, que 160,000 livres.

L'ouverture de cette ſalle, dont je laiſſe la deſcription technique aux architectes, a été ménagée juſques au moment où le Prince de *Condé* a honoré cette ville de ſa préſence; ce ſeroit peut-être le cas de vous donner ici un journal des fêtes exécutées pour ſon Alteſſe; mais je hais les longs détails & d'ailleurs on en a adreſſé un au Mercure de douze pages in folio. Je vous y renvoye.

6 *Septembre* 1784. Le Sieur *Meſmer* ne ſe regarde pas comme battu, malgré les deux rapports faits & la foule d'ouvrages où ſa doctrine eſt combattue & proſcrite. Il a préſenté au Parlement une Requête qu'on dit fort bien faite, où il ſe plaint que les Commiſſaires ont jugé de ſa doctrine par celle du Sr. *Deſlon*, qui ne connoît que très imparfaitement ſa maniere d'opérer; il demande que devant tels Commiſſaires que la Cour voudra nommer, il ſoit procédé à l'examen du *Meſmériſme*.

7 *Septembre* 1784. L'Académie Royale des Sciences a eu le bonheur de voir le ſamedi 4 de ce mois Mr. le Comte d'*Oëls*

Digitized by Google

venir assister à sa séance; où Mr. le Marquis de *Condorcet* l'a complimenté au nom de la Compagnie par un discours d'apparat d'une éloquence ferme & noble : il y a eu en outre une lecture de neuf Mémoires, dont le seul curieux étoit celui de Mr. *Bailly*; il contenoit des *Réflexions sur le Magnétisme animal*, matiere à la mode, ce qui la rend plus piquante. Celui de Mr. *le Roi* sur *l'Electricité* a pu encore intéresser l'illustre étranger.

7 *Septembre* 1784. Les Commissaires de la Société Royale de Médecine pour l'examen du Magnétisme animal étoient les Docteurs *Poissonnier*, *Caille*, *Mauduyt* & *Andry*: leur rapport n'est ni aussi bien écrit, ni aussi détaillé, ni aussi clair que celui des premiers Commissaires; il est plus discuté en gens de l'art.

Du reste, la Société dans la séance du 24 Août a adopté les conclusions du Rapport en entier & a arrêté que sa délibération à cet égard seroit adressée à tous les Corps de Médecins, & à tous ses Associés & Correspondans.

8 *Septembre* 1784. La nouvelle Encyclopédie trouve déjà des adversaires & tombe dans des erreurs si palpables que le zele des critiques s'enflamme. C'est ainsi que l'article *Espagne* a excité celui d'un sujet de ce royaume. C'est un certain abbé *Cavanilles* qui, étranger jusques alors à la Littératu-

Digitized by Google

ſe, ou du moins à l'art d'écrire, dans une indignation patriotique a pris la plume & repouſſe l'inſulte faite à la nation Eſpagnole, qu'on repréſente comme une nation moralement paralydée. Pour mieux refuter l'ignorant hiſtorien, il offre le tableau des richeſſes de l'Eſpagne dans la Littérature, les Sciences & les Arts, & donne une nomenclature très étendue, très précieuſe & très neuve à cet égard. Il convient que l'article auroit été bon à l'égard des Eſpagnols du XVIIe. ſiecle. On ne peut que louer la vivacité qu'il met dans cette querelle, où il venge ſa patrie.

Cette réfutation excite l'empreſſement du public pour connoître l'auteur de l'article.

9 *Septembre* 1784. Les freres *Robert* ne ſe découragent point: ils annoncent que vers le milieu de ce mois ils feront à Paris une nouvelle tentative pour s'élever & ſe diriger dans leur aëroſtat de Saint Clou. Sans doute M^r. le Comte d'*Oëls* eſt l'objet de cette nouvelle fête, & quelque penſion en ſera la récompenſe.

9 *Septembre* 1784. L'Académie françoiſe ſe conformant à l'intention de l'auteur de l'égloque du *Patriarche*, ou *le vieux laboureur*, a ſouſcrit au vœu du Sieur *Demonville*, ſon imprimeur, qui lui a propoſé de rendre public l'extrait de cet ouvrage lu dans ſon aſſemblée & d'en laiſſer le bénéfice aux pauvres.

Cette Compagnie, dans ſon aſſemblée du

Digitized by Google

30 Août, a prolongé jusques au premier Juin 1785 l'époque où les discours destinés à concourir au Prix de l'Eloge de d'*Alembert* doivent être remis.

9 *Septembre* 1784. Un *Précis historique de la vie de Madame la Comtesse du Barri, avec son Portrait*, imprimé dès 1774, ne nous tombe que dans le moment sous la main: ce bavardage n'est pas tout-à-fait aussi mauvais que les Mémoires de la Comtesse *Dubarré* dont on a parlé dans le tems: il y a quelques faits, la plupart défigurés, il est vrai, & noyés dans une foule de réflexions insipides. Le pamphlet est d'ailleurs très écourté, n'ayant pas en tout 93 pages. Ce Précis est surtout tiré des papiers anglois & Dieu sait combien de coqs-à-l'âne il en doit résulter! Il devient absolument nul depuis *les Anecdotes sur la Comtesse du Barri*; il ne contient rien d'exact qui ne soit dans celui-ci. Le portrait de l'héroïne qu'on voit à la tête, est ce qu'il y a de mieux. Il est parfaitement ressemblant.

10 *Septembre* 1784. Extrait d'une lettre de Constantinople du 10 Août..... On aura bien de la peine à civiliser les Turcs & à leur donner le goût du savoir & de la lecture; tout cela est trop opposé au despotisme: voici une anecdote récente, qui vous prouvera combien le gouvernement cherche au contraire à entretenir ici les peuples dans l'ignorance.

Digitized by Google

Il ſe faiſoit à Vienne une gazette en langue grecque, pour l'uſage des particuliers de cette nation, réſidans dans les provinces voiſines; c'étoit une tournure adroite priſe pour y faire pénétrer inſenſiblement quelques lumieres. Elle avoit paſſé juſques à Conſtantinople & les Turcs commençoient à la lire, lorſqu'un ordre du Grand-Seigneur en a prohibé l'entrée.

10 *Septembre* 1784. Le Diſcours prononcé par Mr. le Marquis de *Condorcet*, Secrétaire de l'Académie royale des Sciences, à l'ouverture de la Séance du 4 de ce mois, eſt imprimé. Il ſoutient à la lecture l'opinion qu'on en a conçue: c'eſt un éloge peut-être un peu trop emphatique de la Philoſophie & des Philoſophes. A en croire l'Orateur, ce ſont ceux-ci qui guident même les Souverains aujourd'hui & réſolvent les grandes queſtions intéreſſant le bonheur public; il n'eſt pas juſques à l'art de la guerre qui ne leur ſoit ſoumis & dont ils ne dirigent les opérations du fond de leur cabinet: de-là les grandes liaiſons des héros avec les ſages.

Mr. de *Condorcet*, après avoir fait voir les obligations infinies que les maîtres de la terre ont aux philoſophes, diſculpe ceux-ci des accuſations intentées contre eux, ſurtout du reproche qu'on leur fait de méconnoître les diſtinctions établies dans la ſociété & de réſerver uniquement leurs hommages aux talens & aux vertus. Tout

Digitized by Google

Tout cela étoit préparé pour amener l'éloge du Roi de Pruſſe & du héros préſent, dans lequel il admire la réunion ſi rare d'une activité qui ne laiſſe ni perdre un inſtant, ni échapper une occaſion, avec une ſageſſe conſommée, qui dans la conduite d'une guerre entiere n'offre pas même l'apparence de la plus légere faute.

Le motif ultérieur du Secrétaire étoit de payer encore un tribut de reconnoiſſance à ſon maître & ſon bienfaiteur d'*Alembert*, qui comblé des bontés du Prince aſſiſtant à l'aſſemblée, honoré de ſa familiarité, eût ſervi mieux que lui d'interprête à l'académie, que l'illuſtre Etranger cherche envain dans cette foule de Philoſophes raſſemblés & dont il ne trouve plus que les monumens de ſes vertus & de ſon génie.

10 *Septembre* 1784. On a donné mardi ſur le théâtre lyrique pour la premiere fois un ouvrage annoncé depuis longtems; c'eſt un opéra en trois actes ayant pour titre *Diane & Endymion*. Les paroles ſont de Mr. le Chevalier de *Liroux*, grand amateur de muſique, & que perſonne juſques à préſent ne ſoupçonnoit être poëte. Quant à la muſique, elle eſt du fameux *Piccini*. Mr. de *Liroux* a totalement interverti la fable connue, & n'a pas réuſſi pour ſa part. Le muſicien n'a pas eu non plus ſon ſuccès ordinaire & ſauf un air applaudi avec tranſport, tout le reſte a paru froid, comme le ſujet. Il y a beau-

Digitized by Google

coup de Ballets, qui font honneur à leur chorégraphe, le Sieur *Gardel*.

11 *Septembre* 1784. Le Docteur *Meſmer* trouvant de tous côtés les accès des journaux de France fermés pour lui, a cru devoir faire imprimer ſourdement ſa Requête pour l'envoyer à ſes adeptes, avec une eſpece de Lettre circulaire, datée de Paris le 31 Août 1784, où il ſe plaint de cette dénégation de juſtice qu'il éprouve de toutes parts; ſous le titre de *Lettre de Mr. Meſmer à Mr. le Comte de C****, qu'on croit être Mr. le Comte de *Chatellux*, de l'Académie françoiſe & l'un des plus ardens enthouſiaſtes du Meſmériſme.

11 *Septembre* 1784. Les Comédiens Italiens ont joué pour la premiere fois mardi dernier *Fanfan & Colas*, comédie en un acte & en proſe tirée d'une fable de l'Abbé *Aubert*, du petit nombre de celles qu'on dit excellentes. Quoi qu'il en ſoit, ſoit à raiſon du fond heureux, ſoit à raiſon des changemens, la piece a eu un ſuccès étonnant & fort rare à ce théâtre. On en ſera moins ſurpris cependant, lorſqu'on ſaura qu'elle eſt de Madame de *Beaunoir* & à cet enthouſiaſme on reconnoîtra la galanterie françoiſe.

11 *Septembre* 1784. L'Académie royale des Sciences vient de perdre un de ſes membres les plus diſtingués en la perſonne de Mr. de *Caſſini de Thury*, Maître des comptes &

Digitized by Google

Directeur de l'Obſervatoire. Il avoit trouvé dans ſon zele le moyen de faire jouir, avant ſa mort, la nation de la carte géographique du royaume; ouvrage important, à la perfection duquel un demi-ſiecle paroiſſoit devoir à peine ſuffire; il l'avoit exécuté en moins de trente années. Il venoit de paroître ſous le titre de *Deſcription géometrique de la France.* Meſſieurs *Perronnet*, *Camus*, de *Montigny*, &c. avoient été ſes coopérateurs.

12 *Septembre* 1784. Le Docteur *Meſmer* dans ſa *Requête à Noſſeigneurs Noſſeigneurs de Parlement, en ſa Grand' Chambre*, ſe plaint que les Commiſſaires nommés pour aller conſtater chez le Sieur *Deſlon* les effets d'une découverte & d'une méthode, dont il eſt l'inventeur, aient oſé déclarer généralement que cette méthode n'exiſte pas, & que la méthode employée pour en faire uſage eſt dangereuſe. Cependant, depuis que le Sieur *Deſlon* s'eſt déclaré poſſeſſeur de la doctrine du Magnétiſme animal, il n'a ceſſé de proteſter contre l'uſage ou l'abus que ce mauvais ſinge pourroit en faire, notamment en trois occaſions.

1°. Au mois d'Octobre 1782, lorſque le Sieur *Deſlon*, pendant que le Sieur *Meſmer* étoit abſent, déclara dans une aſſemblée de ſa Faculté, qu'il opéroit ſur les malades d'après les principes du Magnétiſme animal, & produiſant quelques guériſons qu'il diſoit

Digitized by Google

avoir faites en uſant des procédés qui réſultent de ces principes, demanda des Commiſſaires pour vérifier ces guériſons; le Sr. *Meſmer* écrivit le 4 Octobre 1782 une Lettre imprimée depuis, au Docteur *Philip*, alors Doyen de la Faculté, pour déſavouer Sieur *Deſlon*, comme ſon élève.

2°. Le 13 *Décembre* 1782, à l'occaſion des Lettres inſérées au Journal de Paris où l'on s'efforçoit d'aſſimiler le Sieur *Deſlon* à ſon maître, il écrivit & fit inſérer dans le même Journal une Lettre où il s'attache à tracer une ligne de démarcation ſi invariablement déterminée, qu'il ne fut plus poſſible déſormais de les confondre.

3°. Ayant appris que, ſans égard pour les loix protectrices de la propriété, ſur la demande du Sieur *Deſlon*, ſolemnellement inculpé par lui, il avoit été nommé des Commiſſaires pour aller examiner dans les traitemens de ce diſciple ignorant les avantages & les déſavantages de la doctrine du Magnétiſme animal, il écrivit au mois de Juin à Mr. *Franklin*, premier Commiſſaire, & lui repréſenta dans les termes les plus énergiques, combien il étoit non ſeulement injuſte, mais abſurde, d'aller former chez un ſectateur qu'il déſavouoit, l'opinion qu'il falloit avoir d'une doctrine dont il eſt l'auteur.

Mr. *Meſmer* a en même tems envoyé à Mr. le Baron de *Breteuil* une copie de ſa

Digitized by Google

Lettre à Mr. *Franklin*, afin de donner à ſa réclamation toute la force & toute l'authenticité dont elle pourroit être ſuſceptible.

En conſéquence de ces proteſtations réiterées que le Sieur *Deſlon* ne connoît qu'imparfaitement ſa doctrine & qu'il eſt hors d'état de l'enſeigner, le Sieur *Meſmer* en demande acte, & attendu l'importance de ſa doctrine, il ſupplie la Cour de nommer tels Meſſieurs qu'il lui plaîra de choiſir, par devant leſquels il ſera autoriſé de ſe retirer, à l'effet de ſoumettre à leur examen un plan qui renfermera les ſeuls moyens poſſibles de conſtater infailliblement l'exiſtence & l'utilité de ſa découverte, pour, le dit plan remis à Mr. le Procureur Général & communiqué à la Cour, être par Mr. le Procureur Général pris les concluſions qu'il jugera convenables, & par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra.

12 *Septembre* 1784. Après des audiences ſolemnelles, où même a aſſiſté en partie Mr. le Comte d'*Oëls*, qui a été complimenté par Me. *Treilhard*, qui plaidoit pour le tuteur des enfans de Madame la Princeſſe de *Guemenée* contre le Vicomte de *Choiſeul*, ce grand procès a été jugé le 7 de ce mois ſur les concluſions de Mr. l'Avocat Général *Seguier* & le teſtament de la Ducheſſe de *Praſlin* a été annullé.

12 *Septembre* 1784. Il paſſe pour conſtant que la Grand' Chambre avant de ſe ſéparer a eu égard à la Requête de Mr. *Meſmer* &

Digitized by Google

a nommé des Commiſſaires, afin de ſuivre ſes traitemens.

13 *Septembre* 1784. Par la Requête du Docteur *Meſmer* il paroîtroit qu'en 1781 le Roi auroit déjà nommé Mr. *Bochard de Saron*, Préſident du Parlement, Mr. le Comte d'*Angiviller*, les Sieurs de *Montigny* & d'*Aubenton*, de l'Académie des Sciences, pour ſuivre avec les Sieurs *Berger*, *Grandclas*, *Lorry* & *Mauduit*, Médecins, le traitement des malades qui ſeroient ſoumis au Magnétiſme animal. Il n'ajoute pas, pourquoi cette commiſſion n'a pas eu lieu.

13 *Septembre* 1784. Vers le commencement de Mars dernier, on a trouvé à quelque diſtance de Caën, un jeune homme âgé d'environ 17 ans, parlant un idiôme qui n'a encore été ni reconnu, ni compris par aucun de ceux qui ont vu ce jeune étranger. Mr. *Feydeau de Brou*, Intendant de Caën, crut devoir faire part de cette découverte au gouvernement & le fit partir pour Paris le 25 du même mois d'après les ordres qu'il reçut.

Le Sieur *la Rive*, Comédien françois, ayant eu connoiſſance de ce jeune infortuné, en parla à ſa troupe; elle ſaiſit l'occaſion d'un acte de bienfaiſance & lui aſſura par une délibération unanime, une penſion de 63 livres par mois.

Cet enfant devenu célebre, a depuis été préſenté ſucceſſivement à tous les Miniſtres.

Digitized by Google

Madame la Ducheſſe de *Bourbon* a demandé qu'on le lui amenât ; c'eſt aujourd'hui la merveille qu'on va voir.

L'Abbé *Aubert* a répandu dans ſa feuille du 8 une notice très détaillée en plus de quatre pages, petit caractere, où il entre dans les plus grands détails ſur cet étranger myſtérieux.

En diſcutant bien les faits, les notions qu'il donne ſur lui-même & les contradictions qu'impliquent les idées qu'on en conçoit d'après ſes ſignes ; bien des gens qui réfléchiſſent & combinent, le ſoupçonnent un impoſteur, qui ſe joue du public & du gouvernement. Le tems éclaircira cette conjecture.

On le voit actuellement chez la Dame *Billard*, marchande de galons, rue ſaint Honoré, au coin de la rue du Roule.

13 *Septembre* 1784. Mr. de *Fleury*, l'Ex-Miniſtre des finances, qui vivoit depuis longtems avec Madame de *Fontpertuis*, femme d'un Conſeiller au Parlement, fort mauvais ſujet, étant devenu libre par la mort de celui-ci de ſatisfaire le vœu de ſon cœur, l'a épouſée depuis quelque tems avec toute la ſolemnité requiſe.

14 *Septembre* 1784. Les Commiſſaires nommés par le Parlement pour examiner le remede du Docteur *Meſmer*, ſont les Docteurs *Bouvard*, *Maloët*, *Coſnier* & *Thierry*, tous de la Faculté de Médecine ; Meſſieurs

Digitized by Google

Tenon & *Maret*, Chirurgiens, & Meſſieurs *le Sage* & *Cadet*, Chymiſtes. On prétend déjà que ces Meſſieurs ne veulent pas accepter.

14 *Septembre* 1784. A peine parle-t-on des Remontrances du Parlement, dans l'affaire de Mr. de *Noë*, quoiqu'elles ſoient déjà préſentées. Le Roi a promis de s'occuper de cette affaire. On aſſure ſeulement que ces Remontrances ſont très bien faites.

Sa Majeſté a enfin répondu auſſi à l'égard du Grand-aumônier & de l'affaire des Quinze-vingts: on ſe flattoit que les Remontrances vigoureuſes de la Compagnie à ce ſujet auroient un meilleur ſort que les précédentes; mais le Roi a approuvé la conduite du Cardinal de *Rohan* & a défendu au Parlement de ſe mêler en rien de cette querelle.

14 *Septembre* 1784. C'eſt au dimanche 19 que les freres *Robert* ont fixé leur expérience, qu'ils annoncent avec une confiance extrême dans leurs moyens de direction qui conſiſtent dans des rames. Ils parlent de leur aëroſtat comme modelé ſur celui de Saint Clou; mais n'étant pas le même & amélioré encore dans ſa configuration plus favorable à leur projet.

15 *Septembre* 1784. Le ſujet du Prix d'architecture pour cette année étoit un Lazareth compoſé de pluſieurs corps de bâtimens deſtinés à recevoir les perſonnes qui arrivent à différentes époques, à loger celles qui pa-

Digitized by Google

roiſſent en ſanté, iſolées de celles ſuſpectées de maladies.

Il devoit y avoir des édifices pour la garniſon, l'état-major, l'infirmerie & la chapelle; des logemens pour les eccléſiaſtiques, médecins & chirurgiens, pour la pharmacie, les cuiſines & le ſervice; enfin de vaſtes magaſins pour le dépôt de différentes marchandiſes.

Les édifices principaux devoient contenir des ſalles, des promenoirs à couvert, pluſieurs dortoirs communs, & quelques logemens pour des perſonnes diſtinguées.

L'eſpace donné étoit de 200 toiſes ſur 200 toiſes.

Pour compoſer ce projet en eſquiſſe exactement arrêtée, les éleves ſurveillés, comme on l'a déjà obſervé l'an paſſé, n'ont que douze heures. Il n'ont d'autre préparation que la dictée, ſans autre inſtruction & conſeil que ceux donnés par le Programme, & il ne leur eſt pas permis d'y haſarder aucune eſpece de changement.

C'eſt dans la ſéance du lundi trente Août que l'Académie a procédé au jugement des prix. Le premier a été donné au Sieur Auguſte *Hebert*, éleve de Mr. *Peyre* le jeune, & le ſecond au Sieur Jean-Charles-Alexandre *Moreau*, éleve de Mr. *Trouard*.

Il eſt peu d'exemples d'une pareille ſupériorité dans les productions des éleves d'architecture; & les trois Arts peuvent égale-

Digitized by Google

ment ſe glorifier d'excellens ſujets dans chaque genre. Auſſi a-t-on fait les mêmes folies pour le Sr. *Hebert* qu'on avoit faites pour le Sieur *Drouais* & le Sieur *Chaudet*. Les camarades de celui-ci à leur tour, l'ont porté en triomphe dans la ſalle d'architecture. Ils l'ont enſuite couronné de lauriers, promené dans les diverſes places de nos Rois, puis chez Meſſieurs *Vien* & *Peyre* le jeune, qui ont été ſucceſſivement ſes maîtres, & enfin l'ont dépoſé au ſein de ſa famille.

15 *Septembre* 1784. Il s'eſt tenu le ſept de ce mois une aſſemblée des Actionnaires de l'entrepriſe des eaux de Paris *par les machines* à feu, dans laquelle les Adminiſtrateurs ont rendu compte des preuves ſignalées de la protection que le Roi vient d'accorder à cette entrepriſe, & des moyens d'encouragement que Mr. le Contrôleur général a obtenus des bontés de Sa Majeſté en faveur d'un établiſſement ſi utile aux beſoins & à la ſalubrité de cette capitale.

Le Bureau de la Compagnie eſt chez Meſſieurs *Perier*. Du reſte, il a été lu dans la ſéance publique de la Société royale de Médecine du 31 Août, le jugement porté par la compagnie, d'après l'examen & le rapport de ſes Commiſſaires, ſur la nature des eaux fournies par ces machines, qu'elle a déclarées très ſalubres.

Les Directeurs de cette machine viennent déjà d'établir dans l'un des quartiers de cette

Digitized by Google

ville plusieurs bouches de regards d'eau qui s'ouvrent tous les jours, à l'effet de fournir le volume d'eau nécessaire pour former un courant rapide, qui rendra les rues plus propres & l'air plus salubre.

En conséquence Ordonnance de Police du 24 Août, qui détermine les préparatifs nécessaires de balayement & de déblayement, pour laisser jaillir en liberté ces eaux & en recueillir le fruit.

15 *Septembre* 1784. La Bibliotheque du Roi a été enrichie depuis peu de cinq manuscrits orientaux très rares, provenant de la Bibliotheque d'un Mr. *le Grand*, interprête du Roi dans le Levant, pendant environ 38 ans, & mort vers le milieu de Juillet. Ce don étoit d'avance consigné dans une lettre à Mr. *Bejot*, garde des manuscrits du Roi, en date du 17 Août 1779, où le défunt annonçoit ses intentions.

Mr. *le Grand*, du reste, étoit un savant homme, mais modeste, qui n'a fait imprimer de son vivant qu'une traduction de l'Arabe, ayant pour titre, *Controverse sur la Religion Chrétienne & celle des Mahométans.* Elle est dialoguée à la maniere de *Socrate*, raisonnant avec des Sophistes.

L'original Arabe, manuscrit très rare, n'étoit point compris dans ceux légués, & a été acheté à la vente des livres de Mr. *le Grand*, pour la Bibliotheque du Roi.

16 *Septembre* 1784. Extrait d'une Lettre

Digitized by Google

de Bordeaux du 11 Septembre..... Ce n'eſt que dans ce moment que je puis vous tenir une parole en vous envoyant l'arrêté que vous déſirez, il eſt du 23 Juillet.

„ Ce jour, toutes les chambres aſſemblées, „ pour procéder à la réception de Maître „ de *Cazaux* en la charge de Conſeiller-lay „ en ſa Cour; un de Meſſieurs a dit que le „ Sieur *Dudon* fils étoit dans la ſéance pour „ remplir les fonctions de Procureur Géné- „ ral; que c'étoit là premiere fois qu'il „ paroiſſoit aux chambres aſſemblées; que „ ſi l'on l'y laiſſoit ſans faire un acte con- „ ſervatoire, on pourroit en induire que la „ Cour approuve ſa réception; que dans ces „ circonſtances il lui paroît indiſpenſable de „ renouveller les proteſtations contre l'illé- „ galité de la réception du Sieur *Dudon* & „ notamment contre ſa préſence; que ce „ parti eſt d'autant plus néceſſaire qu'il ſer- „ vira à détruire *de fauſſes aſſertions qu'on a* „ *cherché à répandre & qu'on a eu l'indécence* „ *de faire conſigner dans les papiers publics.*"

Mr. le Premier Préſident, ainſi que les autres Meſſieurs qui ne connoiſſent pas des affaires du Sieur *Dudon*, s'étant retirés, eue Délibération.

„ La Cour a renouvellé ſes proteſtations „ contre la réception du Sieur *Dudon* & „ notamment contre ſa préſence en la Cour, „ & néanmoins par les mêmes motifs qui „ ont porté la Cour à ſtatuer ſur les con-

Digitized by Google

„ cluſions par écrit du Sieur *Dudon* & eſpé-
„ rant toujours de la juſtice & de la bonté
„ du Seigneur Roi qu'il répondra favorable-
„ ment aux Remontrances que le Parlement
„ a eu l'honneur de lui adreſſer à ce ſujet,
„ & ſans entendre nullement reconnoître la
„ réception dudit Sieur *Dudon*, il a été dé-
„ cidé qu'il ſera tout de ſuite procédé à la
„ réception de Mr. de *Cazaux*, ſur les
„ concluſions du Sieur *Dudon* fils."

Je ſais qu'on a fait paſſer à Mr. *Luzac* qui dirige ſi judicieuſement la gazette de Leyde, cet acte conſervatoire & fait pour le venger, en lui prouvant que les Remontrances, ſinon unanimes, avoient ſuivant l'uſage paſſé à la pluralité & par conſéquent étoient le vœu de la Compagnie.....

16 *Septembre* 1784. On aſſure que les Remontrances dans l'affaire de Mr. de *Nœ* ſont de la plus grande force; on les dit imprimées, mais très rares.

On veut que les Remontrances concernant l'affaire des Quinze-vingts en amenent de plus vives; que tout cela ſoit concerté pour éclairer la religion du Roi & ſurtout de la Reine, qui protege, dit-on, le Cardinal & qu'au fond il ſoit joué.

On ne regarde pas non plus comme finie l'affaire des Bénédictins: outre que le Parlement perſiſte à vouloir juger l'appel comme d'abus, c'eſt que le Conſeil lui-même eſt fort embarraſſé ſur la maniere de la terminer, ou

Digitized by Google

de replâtrer du moins toutes les ſottiſes qu'il a fait faire, & le nouveau régime, ſi cela ne ſe peut autrement, tôt ou tard ſera ſacrifié.

17 *Septembre* 1784. On ſait aujourd'hui que l'auteur de la piece du *vieux laboureur* qui a ſi fort intéreſſé le public à la ſéance de l'Académie françoiſe le jour de la ſaint Louis, eſt Dom *Gerard*, Religieux de l'Abbaye des Trois-fontaines, Ordre de Citeaux. Il étoit bibliothécaire de ſa maiſon & en effet eſt mort. Il cultivoit avec ſuccès les mathématiques, la phyſique, l'aſtronomie; il avoit des connoiſſances très étendues dans l'hiſtoire & la géographie. Il a laiſſé un poëme manuſcrit en ſept ou huit chants ſur *l'humanité*. On aſſure que cette piece eſt remplie de beautés & de fautes, comme la premiere. Il étoit d'une ſanté miſérable; le ſommeil lui étoit à peu près inconnu depuis vingt ans. Il ſe promenoit preſque toutes les nuits dans un vaſte corridor & compoſoit au milieu de ſes ſouffrances. Quoique né d'une famille honnête du Barrois, il n'avoit été élevé qu'au milieu des forêts & s'étoit formé lui-même. Ceux qui le connoiſſoient, diſent un bien infini de ſon caractere; ils exaltent ſa modeſtie, ſa douceur, ſa bienfaiſance. Ils font regretter infiniment de n'avoir pas connu cet homme de lettres, ce ſavant, ce philoſophe, dont le cœur valoit encore mieux que l'eſprit.

Digitized by Google

17 *Septembre* 1784. Les Arts viennent de perdre Mr. *l'Epicié*, Peintre du Roi, Professeur en ſon Académie de Peinture & de Sculpture, dont nous avons pluſieurs fois entretenu le public; & le Sieur *Caprou*, ancien premier violon du concert ſpirituel qui y brilloit autrefois & avoit épouſé la niece de *Piron*.

17 *Septembre* 1784. Le nouveau Prevôt des marchands paroît avoir le déſir de ſe ſignaler dès le commencement de ſon adminiſtration municipale: il a déterminé Mr. le Baron de *Breteuil* comme Secrétaire d'Etat au département de Paris & Mr. de *Calonne*, Contrôleur général, comme diſpenſateur des fonds, à viſiter avec lui les halles aux grains & aux farines, celles aux fruits & légumes, celle au poiſſon, celle aux draps & toiles, & la nouvelle qu'on conſtruit dans l'ancien emplacement de la Comédie Italienne deſtinée aux dépôt & vente des cuirs. Ils étoient accompagnés de tous les gens de l'art néceſſaires & l'on s'eſt occupé des moyens de procurer plus de ſalubrité & d'air dans le quartier où ſont réunies toutes ces halles, le plus peuplé en même tems & le plus fréquenté de Paris, dont il occupe le centre.

17 *Septembre* 1784. Une piece intitulée *le Bienfait anonyme*, jouée l'année derniere avec un ſuccès très équivoque ou plutôt abſolument tombée, a reparu depuis avec

Digitized by Google

des changemens qui lui ont concilié le public. Quoiqu'elle ne ſoit encore que très médiocre, elle alloit comme tant d'autres. On a dit alors qu'elle rouloit ſur un des beaux traits de la vie de *Monteſquieu*, ignoré de ſa propre famille & que le haſard fit découvrir il y a quelque tems.

Les Comédiens françois informés que Mr. le Baron de *Secondat*, le fils de ce grand homme, étoit à Paris, députerent la ſemaine derniere deux acteurs de leur troupe pour l'inviter à aſſiſter à la ſeptieme repréſentation indiquée au ſamedi 12 de ce mois.

Sa préſence réveilla merveilleuſement & les acteurs, qui jouerent avec une chaleur prodigieuſe, & le public, dont l'enthouſiaſme s'exalta au plus haut dégré. Cette petite charlatanerie fit monter la piece aux nues, & dans ce moment d'effervescence elle peut être pouſſée fort loin.

18 *Septembre* 1784. La piece de *Fanfan & Colas* eſt dans le genre bourgeois, ce que *la Comteſſe de Givry* eſt dans le genre héroïque; mais, uniquement conſacrée à l'excellente moralité qui en doit réſulter pour la correction d'un enfant gâté, elle offre une ſuite continuë de tableaux naïfs & touchans, de ſcenes pathétiques qui attachent & attendriſſent juſques aux larmes le grand nombre des ſpectateurs. Deux jeunes garçons en ſont les principaux héros & en forment les contraſtes charmans: ces rôles ſont remplis par

Digitized by Google

par deux actrices, Mlle. *Carline* & Madame *Raymond*. La premiere a plu singuliérement par l'aimable gaucherie qu'elle a mise dans le rôle de *Colas*, & la seconde par les nuances fines de celui de *Fanfan*. On conçoit que ce dernier est l'enfant gâté; au moment de sa réſipiſcence elle s'est trouvée mal réellement hier à la quatrieme représentation. Il a fallu l'emporter du théâtre, ce qui a fait connoître au public que ce n'étoit plus un jeu. Il a attendu patiemment qu'elle fût en état de reprendre; mais on est venu annoncer que cela ne seroit pas possible: le Parterre cependant n'a pas voulu sortir qu'il n'eût eu de meilleures nouvelles & ce n'est que, lorsqu'on lui a appris que Madame *Raymond* étoit en état d'être transportée chez elle, qu'il a vuidé la salle sans murmure, quoique la comédie n'ait pu être finie.

18 *Septembre* 1784. Depuis longtems on parloit d'une Parodie du *Mariage de Figaro* à jouer par les Italiens. Il paroît qu'en effet il leur en a été présentée une sous le titre de *la folle Soirée* le 14 Juillet dernier; mais les personnalités dont elle est remplie, en ont fait proscrire la représentation. On assure que c'est un cadre piquant, où l'auteur qu'on ne nomme point encore, a fait mouvoir tout ce qu'il a trouvé de répréhensible dans l'ouvrage critiqué.

18 *Septembre* 1784. Il a débuté hier à l'opéra une Demoiselle *Dozon*, dans le rôle

de *Chimene:* c'eſt le premier ſujet ſorti de la nouvelle école, qu'a inſtitué pour le théâtre lyrique Mr. le Baron de *Breteuil.* Elle a été formée au chant par le Sieur *Laïs* & à la déclamation par le Sieur *Molé*: à en juger ſur un tel eſſai, cette école ſera d'une grande utilité. A une excellente prononciation Mlle. *Dozon* joint déjà beaucoup de méthode, du goût & une ſenſibilité rare... Elle a eu le plus grand ſuccès & depuis Mlle. *Arnoux* & Madame *Cohendé* on n'en a point vu d'auſſi brillant. Il eſt à remarquer qu'elle n'avoit encore joué nulle part; ce qui augmente l'admiration.

19 *Septembre* 1784. Extrait d'une Lettre de Montreuil ſur Mer du 14 Septembre..... Puiſque les charades ſont ſi à la mode dans votre capitale, ce que je juge par les journaux qui en ſont remplis, vous ne devez pas être étonné qu'on s'en amuſe en province. En voici une charmante & très juſte d'une petite Demoiſelle, fille de Mr. de *Boiſrobert*, Chevalier de Saint Louis, qui faiſant lui-même très bien des vers, en a inſpiré le goût à la jeune perſonne:

De mon premier crains le dommage,
Et cache mon ſecond le plus qu'il ſe pourra;
Et ſi mon tout eſt ton partage,
Je plains l'objet qui t'aimera.

Vous trouverez mon éloge placé, quand vous ſaurez le mot qui eſt *volage.*

Digitized by Google

19 *Septembre* 1784. On confirme que le coup de vent éprouvé à Cherbourg vers le 15 d'Août ſi violent qu'on ne ſe reſſouvient pas d'en avoir reſſenti de ſemblable, même aux équinoxes, n'a fait qu'endommager un peu la ſeconde caiſſe coulée, non encore entiérement achevée, & encore plus la troiſieme qui étoit ſur le rivage, mais ſans nuire en rien à la premiere, totalement remplie; ce qui confirme l'excellence du projet. Mr. le Maréchal de *Caſtries* qui, en ſa qualité de Miniſtre de la Marine, a viſité les travaux de ce port, en a été extrêmement ſatisfait.

Cette grande entrepriſe ſera certainement continuée: on ne coulera plus de caiſſes cette année, & on ne ſera que préparer dans différens endroits celles qu'on voudra placer le printems & l'été prochain. Quand il y en aura dix à douze de coulées, on eſt bien aſſuré qu'elles ſeront capables de réſiſter à tous les efforts.

On travaille auſſi avec la même ardeur à rétablir tous les mouillages de la Manche, ſur les côtes de Normandie & de Picardie. Plus de 7000 hommes ſont occupés au Port du Havre, qui dans deux ans ſera en état de recevoir des vaiſſeaux de 50 canons. A Honfleur & à Dieppe il en entrera d'un tonnage plus grand, que ceux qui y ſont arrivés juſques à préſent.

19 *Septembre* 1784. L'expérience des

Digitized by Google

freres *Robert* a eu lieu aujourd'hui dans le jardin des Tuilleries, où il n'y avoit pas à beaucoup près la foule qu'on y vit l'an passé le 1er. Décembre à celle de Mr. *Charles*. Le public lassé d'être dupe & sachant qu'on voit aussi bien en dehors qu'en dedans, s'étoit répandu dans les environs du jardin.

Le Sieur *Valet* avoit rempli le samedi la *Caroline* avec un appareil fort ingénieux & de la plus grande simplicité, de maniere que l'opération n'avoit duré que trois heures.

Après les signaux donnés, le Ballon a été conduit de la grande allée à l'estrade construite sur le bassin qui fait face au château. Les quatre cordes ont été tenues par le Maréchal de *Richelieu*, le Maréchal de *Biron*, le Bailli de *Suffren* & le Duc de *Chaulnes*.

Messieurs *Robert* freres sont montés dans leur char à midi, avec le Sieur *Colin-hullin*, leur beau-frere & le troisieme voyageur.

Du reste, on ne sait où ils ont été descendre; mais ils n'ont paru tenir aucunes des promesses qu'ils avoient faites sur leur maniere de se diriger, ils avoient bien des aîles en forme de parasol qui ont servi à les faire pirouetter sur eux-mêmes, sans qu'ils aient jamais pu se soustraire à la direction du vent.

20 *Septembre* 1784. L'Empereur vient de défendre les contrefactions de livres imprimés dans ses Etats; il permet, au contraire, celle de livres étrangers.

Digitized by Google

20 *Septembre* 1784. L'affaire de Madame la Marquiſe de *Cabris* la jeune, contre la Dame de *Lombard*, Marquiſe Douairiere de *Cabris*, occaſionne toujours de nouveaux Mémoires. On en compte déjà trois de celle-ci. Il en paroît un recent de la premiere en réponſe au dernier, ſuivi d'une Conſultation de Me. de *Beau-Séjour*, ſon Avocat, en date du 26 Juillet. Ce *Factum* n'eſt précieux que par des éclairciſſemens plus amples qu'il contient ſur ſon frere le Comte de *Mirabeau*, à l'égard de qui tout intéreſſe.

20 *Septembre* 1784. Extrait d'une Lettre de Francfort du 3 Septembre... L'ex-jéſuite *Frank*, confeſſeur de l'Electeur Palatin, vient de prêcher publiquement à Munich contre les Franc-maçons, dont il y a pluſieurs branches ou ſyſtêmes dans cette ville. Dans le ſermon ils étoient déſignés ſous le nom de *Judas d'aujourd'hui*, & la diviſion de ce morceau d'éloquence étoit *Judas le traitre*, *Judas le pendu*, *Judas le damné*. Vous voyez que la philoſophie & le bon goût n'ont pas encore fait de grands progrès dans ces contrées.....

21 *Septembre* 1784. L'Ordre des Avocats, avant de ſe ſéparer, a prononcé définitivement ſur le ſort de Me. *Prévôt de Saint Lucien*. Comme il eſt venu à réſipiſcence, qu'il a avoué ſa faute & imploré l'indulgence de ſes confreres, on en a uſé à ſon égard & il n'a été interdit que pour trois mois;

Digitized by Google

punition qui devient nulle, puiſqu'elle commence préciſément au tems des vacances.

Au contraire, Mᵉ. *Martin de Marivaux*, quoiqu'il ait déclaré ne plus vouloir exercer la profeſſion d'Avocat, a affecté d'adreſſer depuis cette déclaration à tous ſes confreres deux nouveaux Mémoires ſignés de lui, très violens contre Mʳ. *Sauſſaye*, dans la même affaire, objet de la dénonciation faite à l'Ordre contre ce membre calomniateur.

21 *Septembre* 1784. La compoſition de la Thériaque dite d'*Andromaque*, nom de ſon inventeur, Médecin de *Néron*, qui en a le premier adminiſtré à cet Empereur, eſt un ſpectacle curieux pour les amateurs d'hiſtoire naturelle & de chymie, d'autant plus qu'il eſt rare & ne ſe renouvelle que tous les ſix ou ſept ans. Il a lieu au college de pharmacie, où ſe raſſemblent tous les apothicaires de Paris. L'ouverture s'en fait avec beaucoup d'appareil.

Le lundi 13 de ce mois, Mʳ. le Lieutenant général de Police, Mʳ. le Procureur du Roi, des Députés de la Faculté de Médecine au nombre de dix, s'y ſont rendus pour aſſiſter à l'ouverture, qui eſt précédée, accompagnée & ſuivie de diſcours.

Sur pluſieurs tables longues l'on voit ſous des bocaux les 65 drogues entrant dans la compoſition de ce remede, dont quelques-unes très cheres. Pendant quinze jours de ſuite que dure cette élaboration, on recom-

Digitized by Google

mence la démonſtration qui eſt publique autant de fois.

C'eſt de-là que tous les apothicaires de Paris & de France tirent la *Thériaque* dont ils font le débit, & quand elle eſt ſur le point de finir, on recommence la même opération, avec la même pompe.

22 *Septembre* 1784. Mr. le Baron de *Breteuil* voulant abſolument que l'opéra ne ſoit plus à charge au Roi, a imaginé de rendre ſes tributaires les autres ſpectacles, ou plutôt d'augmenter le tribut qu'ils lui payoient déjà. La comédie Italienne qui ne lui donnoit que 30,000 livres, en donnera 40,000 livres. Les *Variétés amuſantes*, & *l'Ambigu comique*, n'ayant pas voulu conſentir à l'arrangement nouveau, leurs Directeurs ſont dépoſſédés & ces deux ſpectacles ſont réunis dans la main de deux nouveaux qui offrent enſemble 65,000 livres. Les autres ſpectacles & même ceux de province ſeront taxés à proportion.

22 *Septembre* 1784. Mr. l'Abbé *Baudeau*, intriguant avide de faire parler de lui, a imaginé, on ne ſait trop pourquoi, d'exciter le zele de quelques bons citoyens & s'eſt fait charger de recevoir leur argent pour une ſouſcription dont l'objet eſt d'élever un cénotaphe à tous les braves militaires qui n'ont eu, dans la derniere guerre, que les flots pour ſépulture. Il doit faire les démarches auprès du Miniſtre pour obtenir

Digitized by Google

ſon agrément, demander & raſſembler les projets & les devis des artiſtes, entre leſquels il ſera établi un concours, ſoit pour la beauté du deſſin, ſoit pour le rabais du prix.

Il s'agit au fond d'une grande table de bronze, qui contiendra les noms, ſurnoms, qualités & grades militaires des officiers tués à la mer, accompagnée d'acceſſoires en marbre qui doivent caractériſer ce monument.

22 *Septembre* 1784. On liſoit aujourd'hui place des victoires ſur la porte de M. M. *Robert* dont on étoit fort inquiet, le Bulletin ſuivant:

„ Les freres Robert ſont arrivés le même „ jour de leur départ au château de Beu„ vry, près Bethune, chez Mr. le Prince „ *de Ghiſtelles* à 6 heures 40 minutes de „ l'après-midi, à 50 lieues environ de Pa„ ris. Ils ſont deſcendus très doucement „ & ſans accident." Au bas l'on avoit ajouté ces deux mauvais vers:

A préſent on peut croire à Medée, à Jaſon,
Graces aux deux *Robert* étonnant la raiſon.

22 *Septembre* 1784. La Faculté de Médecine de Paris, depuis les deux rapports authentiques concernant le magnétiſme animal, ceſſant d'uſer d'indulgence envers le Docteur *Deſlon*, a prononcé irrévocablement ſur le ſort de ce membre réfractaire & a rendu le troiſieme & dernier décret de radiation contre lui.

23 *Sep-*

Digitized by Google

23 *Septembre* 1784. Meſſieurs *Robert* avec leur beau-frere ſont arrivés hier à Paris & ont rapporté le Procès verbal de leur deſcente parfaitement conforme à ce qu'on en a dit.

Par un concours de circonſtances ſingulieres, Mr. le Prince de *Ghiſtelles* qui vraiſemblablement eſt auſſi un peu phyſicien, venoit de donner le dimanche 19 le ſpectacle d'un aëroſtat à ſes vaſſaux, lorſqu'ils ont vu paroître la *Robertine*: c'eſt ainſi qu'on nomme la machine de MM. *Robert* d'une configuration nouvelle. On les a invités de deſcendre: l'approche d'un moulin ayant paru les gêner, ils ont fait agir des machines en forme de rames & ont décrit un quart de cercle pour tomber au milieu de la plaine. L'embarras de leur machine les a obligés de la vuider pour entrer au château.

23 *Septembre* 1784. L'Académie royale des Sciences vient de perdre encore un de ſes membres en la perſonne du Comte de *Milly*. Il étoit premier Lieutenant honoraire des Suiſſes de la garde de *Monſieur* Frere du Roi, Meſtre de camp de Dragons & Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint Louis. Du reſte, c'étoit un médiocre ſavant & un pauvre homme.

23 *Septembre* 1784. Dans l'extrait du Regiſtre des ſcellés appoſés dans la ville, fauxbourgs & banlieue de Paris, après décès, on a été ſurpris de trouver au Journal de

Paris du lundi 20: „ Le 17, révocation „ de Procuration donnée par M^r. *Pierre* „ *Auguſtin Caron de Beaumarchais*, au Sieur „ *Claude Vincent Cantini*, Chef de ſes Bu- „ reaux & ſon Caiſſier."

Beaucoup de gens ont regardé ſeulement cette annonce comme l'effet d'une petite gloriole de ce parvenu, bien aiſe de faire voir qu'il avoit un Chef de Bureaux; mais des gens plus fins ſoupçonnent que c'eſt un préliminaire pour ne pas tenir ſon engagement de fournir ſans autre délai cette automne à ſes ſouſcripteurs les Oeuvres de *Voltaire*, dont, indépendamment des belles éditions annoncées en 1780, il a depuis répandu les *Proſpectus* de huit autres éditions de tout prix, toute eſpece, tout format; ce qui lui a fait toucher encore beaucoup d'argent. Harcelé de différens côtés, on dit qu'il répand déjà le bruit que ce Caiſſier l'a volé & a mangé l'argent des ſouſcripteurs.

24 *Septembre* 1784. En vertu des projets de ſalubrité, de propreté & d'embelliſſement de Paris, ſur leſquels ſe ſont conciliés Mr. le Baron de *Breteuil*, le Lieutenant de Police & le nouveau Prévôt des Marchands, il a été dreſſé des Lettres patentes du Roi, données à Verſailles le 21 Août & enrégiſtrées au Parlement le 3 Septembre, dont l'objet eſt de conſtruire une autre *Halle à la Marée & à la Saline*, ſur le terrein appellé

Digitized by Google

la Cour des miracles, aux petits Carreaux & environs.

En conſéquence la Halle actuelle de cette eſpece, avec les bâtimens, les échoppes & autres acceſſoires en dépendans, ſeront ſupprimés & démolis; elle ſervira de Halle à la vente en gros des denrées & comeſtibles qui ſe vendoient rue de la Feronnerie & aux environs & gênoient & infectoient tout ce canton; & la Halle au bled ancienne ſervira à la vente en détail.

Au milieu de celle-ci il ſera conſtruit une fontaine.

24 *Septembre* 1784. On a imprimé l'*Expoſé des expériences qui ont été faites pour l'examen du Magnétiſme animal*, lu à l'Académie des Sciences, (en préſence de Mr. le Comte d'*Oëls*) par Mr. *Bailly*, en ſon nom & au nom de Meſſieurs *Franklin*, *le Roi*, *de Borry*, *Lavoiſier*, le 4 Septembre 1784.

Ce Mémoire, dans lequel l'auteur expoſe avec beaucoup de clarté & de méthode les vues qui ont dirigé les recherches des Examinateurs & les réſultats que leurs travaux ont produits, eſt en outre un morceau d'éloquence remarquable, où il peint avec la plus vive énergie le pouvoir de l'imagination; on y retrouve un ſavant écrivain, digne, en même temps, d'être membre de l'Académie françoiſe, qui a amené fort adroitement l'Eloge du Prince devant lequel il parloit.

Digitized by Google

25 *Septembre* 1784. On continue de viſiter le *Donjon de Vincennes*, cette priſon royale qui depuis 600 ans qu'elle exiſte, voit pour la premiere fois une foule de curieux la parcourir en liberté. Elle ne déſemplit point de monde. Lors de la fête du lieu, un ſpéculateur en finance offrit à celui qui la montre deux cents écus des petits bénéfices que lui vaudroit la généroſité du public ce jour-là ſeul: celui-ci refuſa le marché.

On y remarque d'abord les chambres des priſonniers, ſauf les cachots où l'on ne pénetre point, au nombre de dix-huit; elles deviendroient amuſantes ou du moins intéreſſantes, ſi les murailles pouvoient y parler, c'eſt-à-dire, ſi l'on y pouvoit lire tout ce que les priſonniers ont écrit en différens tems; mais tout cela eſt biffé & effacé. On y trouve cependant encore des noms étrangers, qui annoncent que ces chambres n'ont pas toujours été occupées par des François.

Dans ces chambres ne ſont point compriſes les pieces du milieu, ſervant de paſſage pour aller aux quatre tours qui flanquent le corps de logis principal, & de promenade aux priſonniers alternativement.

De ces vaſtes pieces ou galetas, l'une étoit la cuiſine autrefois, la ſeconde paroît avoir été la chambre de la queſtion. On y voit encore à côté de la cheminée un ſiege de pierre, où le priſonnier étoit aſſis, & deux anneaux de fer ſcellés dans la muraille &

Digitized by Google

ſervant à l'attacher au beſoin. Une autre eſt renommée comme ayant recelé dans ſon ſein le grand *Condé*.

De la cuiſine on paſſe dans une eſpece de cachot à rez-de-chauſſée qui fait frémir: à la lueur du jour qui y pénetre foiblement, on découvre contre la muraille un lit de pierre creuſé, où l'on jettoit un peu de paille, ſur laquelle couchoit la malheureuſe victime qu'il renfermoit. Des anneaux de fer ſe correſpondant en deſſus & en deſſous, indiquent que leur uſage devoit être de le garotter. A ſes pieds & de ſuite ſe voit une lunette pour ſes beſoins, le ſeul endroit de ce cachot où ſes liens lui permettoient de s'étendre.

Le Donjon proprement dit, eſpece de lanterne très étroite au ſommet de la tour, eſt encore remarquable par la chaleur brûlante & le froid rigoureux qu'y devoit éprouver tour à tour celui qui l'habitoit.

Du reſte, la plupart des chambres ſont moins grandes que celles de la Baſtille, mais plus gaies, preſque toutes jouiſſant du ſoleil & d'une vue plus agréable, à meſure qu'elles ſont plus élevées.

Une chapelle étoit eſſentielle en pareil lieu: on y pénetre par trois cellules, toutes fermées d'une double porte, dans chacune deſquelles ſe plaçoit un priſonnier. La chambre même de l'aumônier inſpire la triſteſſe. On lit au deſſus *Carcer Sacerdotis*. Ce qui paroîtroit

annoncer que tant qu'il exerçoit cette fonction, il ne pouvoit communiquer au dehors.

L'eſcalier à noyau, fort étroit, compoſé de marches hautes & à chaque étage intercepté par des portes très rigoureuſement fermées, a 265 marches. Il conduit à une platte-forme d'un travail ſuperbe par ſa propreté & par ſa ſolidité, où l'on jouit d'une vue immenſe & d'une variété délicieuſe, qui fait oublier toutes les horreurs par où l'on a paſſé.

25 *Septembre* 1784. Le *Barbier de Seville* a été traduit en Italien & ajuſté en opéra comique, de façon que le fameux *Paeſiello* y a adapté une muſique de ſa compoſition. Mr. *Framery*, en poſſeſſion d'enrichir la comédie Italienne de ces ouvrages étrangers, a de nouveau parodié celui-ci en françois, de façon à nous faire jouir de la muſique. C'eſt dans cet état qu'il a été joué à la cour, mais avec un ſuccès médiocre; enſorte que les Italiens en ſont peu engoués: d'ailleurs les comédiens françois s'oppoſent à la repréſentation d'un ouvrage qui leur appartient, où il y a peu de changemens & où le parodiſte a ſouvent conſervé le texte original.

26 *Septembre* 1784. La Chambre des vacations dès le 10 Septembre s'eſt hâté de rendre un Arrêt qui ſupprime *Très humbles & très reſpectueuſes Remontrances du Parlement de Paris à l'occaſion de la procédure ſuivie & des jugemens rendus par les Maréchaux de*

Digitized by Google

France, contre le Vicomte de Noë, Maire de Bordeaux.

Cet Arrêt, ſuivant le but du dénonciateur, a appris au public que ces Remontrances étoient imprimées & elles en deviennent très recherchées.

26 *Septembre* 1784. Vers le milieu du mois d'Août les Sieurs *Deſennes* libraire au Palais royal, & *Jobard* marchand de livres, furent arrêtés, comme accuſés d'avoir vendu *le Diable dans un Bénitier*. D'après les perquiſitions faites chez eux par les Commiſſaires *Chenon* pere & fils le 17 Août, ils ont été convaincus d'avoir fait le commerce de livres prohibés: en conſéquence un Arrêt du Conſeil du 4 Août interdit le premier dans ſes fonctions de Libraire à Paris & déclare le ſecond incapable de les exercer nulle part dans le Royaume & d'être reçu Libraire. Tous deux ſont en même tems condamnés à une amende de 1000 livres chacun. Quoique leur ordre de liberté ſoit expédié aujourd'hui, ils ſont écroués à l'hôtel de la force pour cette amende & ne pourront ſortir qu'ils n'y aient ſatisfait.

26 *Septembre* 1784. Le Sieur *Racot Grandval*, ancien acteur de la comédie françoiſe, qui avoit eu dans ſon tems beaucoup de réputation, vient de mourir âgé d'environ ſoixante-treize à ſoixante-quatorze ans.

27 *Septembre* 1784. Dans ce renouvellement de fureur pour les Ballons, on eſt

Digitized by Google

ſans doute ſurpris de ne point voir figurer Mr. *Charles* & de n'en plus entendre parler. On en donnoit pour raiſon qu'il étoit devenu fol, & malheureuſement ce bruit qui court depuis pluſieurs mois n'eſt que trop vrai. On ne déſeſpere pourtant pas de ſa gueriſon.

Cet accident a ſans doute rallenti le projet qu'on avoit annoncé de lui élèver un monument ſur le Baſſin des Tuilleries. L'amour-propre de ce navigateur aërien y avoit d'abord mis un obſtacle par la difficulté qu'il avoit élevée au ſujet de Mr. de *Montgolfier*, dont le nom étoit inſcrit ſur l'eſquiſſe avant le ſien. Dans l'intervalle on a fait rougir le gouvernement de la puérilité d'un pareil trophée & il n'en eſt plus du tout queſtion.

27 *Septembre* 1784. Le lundi 13 Septembre il s'eſt préſenté à l'aſſemblée de la comédie françoiſe quatre concurrens, tous quatre ayant compoſé une piece pour célébrer la centénaire de *Corneille*, mort en 1684. On parle d'une de ces pieces d'un jeune homme de 20 ans, qui a été reçue par acclamation & avec tranſport. Pluſieurs des membres du comité comique ont préſumé que le jeune homme de 20 ans n'étoit que le prête-nom du Sieur de *la Harpe*: tant ils ont trouvé de beaux vers dans l'ouvrage; mais on ſait qu'il faut ſe défier du jugement de ces hiſtrions.

27 *Septembre* 1784. Mr. l'Abbé *Mical* continue à montrer au public ſes deux têtes

Digitized by Google

parlantes: mais comme il n'eſt point intriguant, qu'il eſt iſolé, ſans parti formé, ſans cabale, qu'il n'a point ſoudoyé de prôneurs, qu'il n'a point capté la bienveillance des journaliſtes, on parle peu de cette méchanique, l'admiration générale des phyſiciens. En effet, quelqu'imparfaite que ſoit encore ſa machine, celui-ci a réſolu le problême que depuis *Archimede* juſques à *Vaucanſon* l'on avoit jugé inſoluble.

Ces deux têtes ſont de grandeur naturelle, très bien faites; elles ſont dorées, ce qui eſt de mauvais goût. On les voit à côté l'une de l'autre ſur une eſpece de petit théâtre, au bas duquel eſt à découvert le buffet de tous les reſſorts qui les font mouvoir au moyen d'une manivelle. Dans les quatre phraſes qu'elles articulent ſucceſſivement & en imitant à l'extérieur le mouvement des levres; il eſt des mots qu'elles ne prononcent pas parfaitement, des lettres qu'elles mangent en entier; leur ſon de voix eſt rauque, leur articulation lente; & malgré tous ces défauts, elles en diſent aſſez pour qu'on ne puiſſe ſe refuſer à leur accorder le don de la parole.

Le pourtour de la ſcene, qui ſe paſſe ſous un riche baldaquin ſupporté par quatre colonnes, eſt très décoré.

C'eſt Mr. l'Abbé *Mical* qui a travaillé de ſes mains tous les détails de ſon ſuperbe ouvrage. Il avoit autrefois compoſé deux

Digitized by Google

figures d'*Anette* & *Lubin* jouant de la flûte & pouvant exécuter pendant 24 heures de suite des morceaux de musique toujours variés. On lui a fait un scrupule de ces figures nues &, contre l'ordinaire, ce savant mécanicien a brisé son ouvrage, objet de scandale. On en voit encore des débris au pied de son nouveau spectacle.

On ne conçoit pas comment Mr. le Comte de *Haga*, pendant son séjour dans cette capitale, n'a pas daigné visiter Mr. l'Abbé *Mical* & son cabinet; ce spectacle étoit bien digne d'attirer la curiosité d'un Prince aussi instruit, aussi ami des arts & aussi avide de voir & de connoître.

L'Académie des Sciences fait un si grand cas de Mr. l'Abbé *Mical*, que le 19 Septembre de l'année derniere, jour de l'expérience de la Montgolfiere lancée en présence du Roi à Versailles, cette compagnie ayant été invitée de s'y trouver par députation, les six députés voulurent avoir avec eux cet abbé, l'introduisirent au milieu d'eux dans le cabinet du Roi & Sa Majesté ayant demandé quel il étoit, on lui dit que c'étoit l'auteur des têtes parlantes.

28 *Septembre* 1784. Le Sr. de *Beaumarchais* accoutumé à mystifier le public, avoit poussé l'audace jusques à s'ériger en bienfaiteur de l'humanité & proposé une institution patriotique en faveur des pauvres meres nourrices dont il se faisoit le chef. Il devoit y emplo-

Digitized by Google

yer tout ſon *Figaro*. La lettre contenant ſes idées, très obſcure comme tout ce qu'il compoſe, inſérée au Journal de Paris du 15 Août, n'avoit pas produit tout l'enthouſiaſme qu'il eſpéroit & encore moins l'argent des ſouſcripteurs dont il s'offroit d'être le banquier. On en avoit ri dans le public & ſon plan de bienfaiſance prétendue étoit oublié. Il ne lâche pas volontiers priſe. Il annonce aujourd'hui que, ſur l'invitation faite aux comédiens françois par l'auteur du *Mariage de Figaro* & accepté par eux avec empreſſement, la cinquantieme repréſentation de cette piece ſera donnée le ſamedi deux Octobre au profit des pauvres meres qui nourriſſent, ſuivant le projet annoncé. Du reſte, il promet aux perſonnes généreuſes qui voudront bien ſe faire connoître en réuniſſant leurs bienfaits au prix rigoureux du ſpectacle, qu'elles ſeront inſcrites au nombre des bienfaiteurs de ſon aſſociation.

On conçoit facilement que le but du Sieur de *Beaumarchais*, qui au fond s'embarraſſe fort peu des pauvres meres nourrices, de leurs marmots & de l'humanité ſouffrante entiere, a regardé ce moyen comme un véhicule pour ramener le public à ſa piece qui commence à foiblir un peu du côté de la recette. Beaucoup de gens s'imaginent qu'il y joindra quelque ſcene, au moins quelques couplets relatifs à la nouvelle circonſtance & la fureur recommence en effet pour retenir des loges.

Digitized by Google

28 *Septembre* 1784. Le Docteur *Mittié*, membre de la Faculté de Médecine de Paris, ayant ouï chanter une gouvernante dont il venoit de faire l'acquiſition, fut ſi émerveillé de ſa voix, qu'il voulut la faire entendre des gens de l'art & inſtruire de façon à pouvoir entrer à l'opéra: elle s'y refuſe, ſous prétexte qu'elle eſt trop âgée; mais lui annonce qu'elle a une ſœur beaucoup plus jeune & dont l'organe eſt encore plus beau. Elle lui propoſe de la faire venir de ſon village. Le Docteur y conſent & ce ſujet rare en effet eſt Mlle. *Dozon*, qui en quinze mois a appris à parler, à marcher, à déclamer, à chanter & fait l'étonnement des connoiſſeurs, quoiqu'elle ne ſoit pas auſſi merveilleuſe qu'on l'avoit annoncée; elle eſt maigre, petite, laide, noire, mais ne manque point de phyſionomie ſur la ſcene & a d'ailleurs une intelligence, une ſenſibilité qui doit la rendre bientôt la premiere actrice du théâtre lyrique, d'autant plus qu'elle eſt fort jeune, puiſqu'elle n'a que dix-ſept ans. Elle a déja par deſſus Madame *S^t. Huberty*, qui prononce fort mal, une articulation nette; de maniere qu'on ne perd pas un mot de ce qu'elle chante: elle a beaucoup de mémoire & apprend actuellement des rôles dans ſept opéra différens. Ce qui lui doit promettre des ſuccès ſoutenus, c'eſt qu'elle aime beaucoup ſon talent & juſques à préſent s'y livre toute entiere.

Digitized by Google

Elle a continué dimanche pour la ſeconde fois ſon début, retardé par une indiſpoſition légere.

29 *Septembre* 1784. Meſſieurs le Chevalier de *Seine* & de *Forges*, dont on ne parloit plus depuis leur eſpece de capitulation, ſuivant laquelle ils avoient été ſouſtraits au ſupplice qu'ils s'étoient mis dans le cas de ſubir, reviennent de nouveau ſur la ſcene & ont donné cette nuit une alarme plus vive que la premiere fois.

Par une indulgence extrême, ces deux gendarmes transférés à la priſon de la Conciergerie, y jouiſſoient de la même liberté qu'à l'Abbaye, y voyoient des filles, y donnoient des repas. Hier au ſoir après avoir bien fêtoyé leurs amis & même les guichetiers, ils ſe ſont préſentés, armés de nouveaux piſtolets d'arçon, pour ſe faire ouvrir les portes de la priſon, ont tué un premier guichetier, ont griévement bleſſé le ſecond & par le même moyen alloient paſſer le troiſieme guichet, lorſqu'on a appellé du ſecours. Ils ſe ſont ainſi trouvés enfermés entre deux guichets, & pour éviter qu'ils ne fiſſent uſage des armes qu'ils avoient, on a imaginé de faire établir une pompe par en haut, qui a joué ſi fortement qu'en peu de tems ils ſe ſont vus ſubmergés & ont demandé grace: on leur a mis les fers aux pieds & aux mains & leur Procès s'inſtruit au Bailliage du palais.

Digitized by Google

29 *Septembre* 1784. *Grandval* eſt mort le 24 Septembre. Contemporain de *Baron*, il avoit conſervé la tradition de ſon jeu & étoit devenu lui-même un excellent acteur, particuliérement dans le haut comique & dans les rôles de petit-maître. Il avoit débuté en 1729, ayant au plus 19 ans & avoit été reçu à la fin de la même année: après avoir quitté le théâtre il y étoit remonté en 1764, mais ſans ſuccès; enſorte qu'il s'étoit retiré de nouveau promptement. Il vivoit depuis ce tems-là dans la retraite avec Mlle. *Dumeſnil*. Cette union duroit depuis 45 ans & l'on peut juger combien elle a dû être douloureuſe pour celle qui ſurvit. Leur fortune étoit médiocre & bien peu proportionnée à leur talent. Le Sieur *Grandval* ne jouiſſoit que d'une penſion de la Comédie de 1500 livres & d'une autre du Roi de 1000 livres. On dit que celle-ci eſt déjà donnée au Sieur *la Rive*.

Le Sieur *Grandval* étoit fils de *Nicolas Racot Grandval*, muſicien organiſte, auteur du poëme de *Cartouche* & de pluſieurs pieces repréſentées en Province; il avoit lui-même compoſé quelques petits ouvrages dans le genre dramatique.

30 *Septembre* 1784. C'étoit demain 1er. Octobre, jour de la mort du grand *Corneille*, que *Corneille aux Champs Elyſées* (c'eſt ainſi qu'on appelle la nouvelle piece compoſée pour ſa Centénaire) devoit avoir lieu;

Digitized by Google

mais il y a tant de décorations & d'habillemens qu'on n'a pu les préparer & que la repréſentation eſt renvoyée à la ſemaine prochaine.

30 *Septembre* 1784. Mr. *Queſnay de Saint Germain*, Conſeiller de la Cour des Aides de Paris & membre du *Muſée*, prononca le 9 Juin dernier dans une aſſemblée publique de ce *Club* littéraire, où il y avoit grand nombre de Dames, l'Eloge de Mr. *Court de Gebelin*, dont on a dans le tems annoncé la mort. Comme il laiſſe une famille mal à l'aiſe, l'auteur a fait imprimer ſon ouvrage au profit de cette famille & chacun paroît vouloir concourir à la bonne œuvre, car l'imprimeur n'exige que ſes déboursés & les libraires chez qui la vente eſt annoncée renoncent aux bénéfices d'uſage. Du reſte, cet éloge eſt imprimé, par égard pour les Souſcripteurs, dans le format du *Monde Primitif*; il eſt en outre enrichi du portrait de l'auteur. Il eſt fâcheux que le Panégyrique ne réponde pas aux efforts de l'Ecrivain, que l'on n'y trouve que très peu de faits concernant le héros, qu'une eſquiſſe imparfaite du *Monde Primitif*, & que le ſtyle n'ait ni énergie, ni chaleur, ni correction.

30 *Septembre* 1784. On aſſure que Mr. le Duc de *Chartres* a obtenu des Lettres patentes enrégiſtrées au Parlement, ſuivant leſquelles il lui eſt permis de vendre & aliéner les maiſons conſtruites ſur les terrains du Palais Royal.

Digitized by Google

Du reſte, la Police s'eſt déjà emparée des rues nouvelles & du derriere de ces maiſons, qui étant toutes ouvertes en cette partie, lui deviennent de fait ſoumiſes en totalité.

30 *Septembre* 1784. La révolte arrivée dans l'Univerſité, lors de la compoſition pour les Prix, a mérité l'attention du Parlement qui, en conſéquence, a rendu le 7 de ce mois un Arrêt, portant réglement à ce ſujet.

Comme les vétérans ſemblent avoir été les chefs d'émeute, il eſt ordonné qu'ils ſeront ſéparés des autres écoliers en Rhétorique & qu'il ſera établi dans chaque Faculté deux Prix pour eux ſeuls, auxquels ils pourront concourir, quelque âge qu'ils aient.

Que du reſte nul étudiant ne ſera dorénavant admis à la compoſition pour les Prix de l'Univerſité, qu'à la charge de n'avoir point au 23 Juin de chaque année, ſavoir, en ſixieme douze ans, en cinquieme 13 ans, en quatrieme 14 ans, en troiſieme 15 ans, en ſeconde 16 ans, & en Rhétorique 17 ans.

1er. *Octobre* 1784. Comme l'opéra de *Diane & Endymion* eſt tombé, ou du moins retiré après quelques repréſentations, il eſt inutile d'entrer dans aucun détail ſur cet ouvrage réprouvé du public, à moins qu'on ne le reprenne.

1er. *Octobre* 1784. Un Mr. *Campmas*, qui ſe dit Ingénieur privilégié du Roi & leurre le public depuis près d'un an d'expériences qu'il

qu'il doit faire en machines aëroſtatiques, annonce enfin que la ſienne aura lieu dans le courant de ce mois. Il l'appelle *Diligence Aërienne* & prétend qu'elle a été vérifiée par des perſonnes célebres & éclairées, qui ont été chargées de l'examiner.

Cette voiture a la forme d'une tour qui a 60 pieds de hauteur: elle eſt accompagnée de moyens de direction & doit être montée de ſix perſonnes.

Comme le principal objet eſt d'avoir de l'argent, il annonce d'avance différens bureaux de recette où l'on pourra prendre des billets.

2 *Octobre* 1784. Extrait d'une Lettre d'Evreux du 25 Septembre..... Je ne ſais pourquoi les papiers publics n'ont pas fait mention de la fête que notre Evêque a eu l'honneur de donner à Meſdames *Adelaïde* & *Victoire* dans ſa maiſon de plaiſance qu'on appelle *Condé*. C'eſt à la fin d'Août qu'elle a eu lieu: le prétexte en a été le mariage de huit filles dont les dots ont été fournies en partie par Meſdames, en partie par l'Evêque & autres protecteurs bienfaiſans. Le Prélat avoit raſſemblé tous les parens prochains & éloignés de ces filles au nombre de cent, qu'il a régalés tous dans ſon parc; ce qui faiſoit un coup-d'œil charmant dont Meſdames ne pouvoient pas s'arracher. Il y a eu des chanſons très ſpirituelles, dont le refrein étoit en l'honneur de Meſdames &

Digitized by Google

qui répétées dans l'éloignement produiſoit un effet très heureux.

Meſdames ont été ſi ſatisfaites de ces fêtes qui ont duré trois jours, qu'elles veulent y revenir, & le Prélat évalue qu'il lui en a coûté pendant ces trois jours 60,000 livres au moins. On ne doute pas qu'une bonne Abbaye tirée du Porte-feuille de Mr. d'*Autun* ne dédommage notre Evêque de cette dépenſe. Vous ſavez qu'il eſt *Narbonne-Lara* en ſon nom, & il doit l'honneur qu'il a reçu au crédit qu'a la Ducheſſe de Narbonne ſur l'eſprit de Madame *Adelaïde*. Le ſingulier, c'eſt que Mr. le Duc de *Narbonne* ni l'Abbé de *Narbonne* n'étoient à ces fêtes.

2 *Octobre* 1784. On apprend qu'en Normandie le bois eſt ſi rare qu'on y conſtruit à la hâte un canal pour le tranſport de cette denrée & qu'il doit être navigable à la toussaint, époque où Rouen eſt menacé de manquer de bois. Il eſt très vrai que l'hiver dernier on y a coupé par néceſſité les arbres du Cours, ſuperbe promenade qu'il a fallu ſacrifier au beſoin du moment.

3 *Octobre* 1784. Hier il s'eſt trouvé à la 50ème. repréſentation du *Mariage de Figaro* preſqu'autant de monde qu'à la premiere. L'auteur y avoit ajouté en effet quelques couplets relatifs à la circonſtance, d'une grande platitude: ce qui n'a pas empêché qu'on ne les applaudît avec tranſport & qu'on ne criât *bis*.

Digitized by Google

3 *Octobre* 1784. Depuis que le Parlement a ceſſé ſes démarches à l'occaſion de Mr. de *Mions*, le courroux du Monarque s'eſt calmé, la Lettre de cachet a été levée & l'exilé a eu permiſſion de revenir à Paris, où il s'eſt rendu il y a déjà quelque tems. Du reſte, aucune ſatisfaction ſur le fond & cet événement ne ſert qu'à conſolider un impôt illégal & vexatoire que les Magiſtrats par leur puſillanimité & leur ſilence, malgré ſon défaut d'enrégiſtrement, ont ſemblé reconnoître d'une façon indirecte & tacite.

3 *Octobre* 1784. Mr. de *la Tour*, ce peintre de portraits au paſtel, ſi renommé autrefois & qui employe aujourd'hui à des actes de bienfaiſance le fruit de ſes travaux, ne ſe borne pas à ſa patrie ſeule, il a fondé un Prix pour l'Ecole de Paris; c'eſt une demi-figure à peindre d'après le modele, au moins de grandeur naturelle.

L'Académie Royale de Peinture & de Sculpture dans ſon aſſemblée du deux de ce mois, c'eſt-à-dire, hier, ſatisfaite des efforts de ſes éleves a cru devoir partager ce Prix. Le Sieur *Riviere*, qui a obtenu cette année un des ſeconds Prix de Peinture, a été nommé par le premier ſcrutin, & le Sieur *Duvivier* par le ſecond. Ils ſont tous deux éleves de Mr. *Suvée*.

4 *Octobre* 1784. Comme tout ce qui a rapport au Sieur de *Beaumarchais* devient piquant, il faut conſerver malgré leur pla-

Digitized by Google

titude, les trois couplets dont on a parlé hier & qui ſervent de preuve combien ce poëte au cœur aride, aux entrailles ſeches, eſt incapable d'exprimer le moindre ſentiment. Après le premier couplet chanté du Vaudeville ordinaire, *Suzanne* & le Sieur *Figaro* ſe ſont fait des mines & la premiere a commencé ſur le même air, en s'adreſſant au public :

Pour les jeux de notre ſcene
Ce beau jour n'eſt point fêté,
Le motif qui vous ramene
C'eſt la douce humanité :
Mais quand notre Cinquantaine
Aux bienfaits ſert de moyen,
Le plaiſir n'y gâte rien.

Enſuite *Figaro* a chanté :

Nous heureux cinquanténaires
D'un hymen ſi fortuné,
Rapprochons du ſein des meres
L'enfant preſque abandonné ;
Faut-il un exemple aux peres ?
Tout autant qu'il m'en naîtra,
Ma *Suzon* les nourrira.

Suzanne a repris :

Mon ami, je ne ſais guere
Quel devoir ſera plus doux,
Comme épouſe & comme mere,
Mon cœur les remplira tous.
Entre l'enfant & le pere

Je partagerai l'amour;
Et chacun aura ſon tour.

Enfin l'on a invité *Bridoiſon* à donner du ſien; il a fait pluſieurs charges, puis a bien voulu déclarer ſon avis en cette maniere:

Que d'plaiſir on trouve à rire
Quand on n'voit du mal à rien!
Que d'bonheur on trouve à s'dire:
L'on m'amuſe & j'fais du bien!
Que d'bel'choſes on peut écrire
Contre tant d'joyeux ébats!
Nos criti..... iques n'y manq'ront pas.

4 *Octobre* 1784. Le procès concernant la rebellion & le meurtre arrivés à la Conciergerie, s'eſt inſtruit par devant le Lieutenant général du Bailliage du Palais; il s'eſt trouvé un troiſieme acteur impliqué dans l'aventure. C'eſt un nommé *Jaquin*. Il étoit ce qu'on appelle dans les priſons *Servante* des Guichetiers. C'eſt un priſonnier moins coupable & le plus ſuſceptible de ſortir bientôt, que ceux-ci s'attachent & auquel ils donnent une certaine confiance pour les aider dans leurs fonctions. Les Sieurs *Deſaignes* & de *Forges* l'avoient gagné & il étoit convenu de les ſeconder; ce que le rôle qu'il jouoit lui donnoit la faculté de faire mieux qu'un autre. Voici maintenant ce qui eſt conſtaté juridiquement.

Ils ont été tous trois dûment atteints & convaincus d'avoir formé le complot de

Digitized by Google

s'évader à mains armées de la Conciergerie, & à cet effet le Sr. *Desaignes* de s'être procuré par une personne qu'il a dit lui être inconnue, cinq pistolets de demi-arçons, trois quarterons de poudre à tirer & vingt-deux balles; de les avoir distribués; savoir, deux pistolets au Sr. *Desforges*, avec les munitions nécessaires, & un seul de même au nommé *Jaquin*, & d'avoir gardé pour lui les deux autres pistolets & le restant de la poudre & des balles: tous trois, pour l'exécution de leur complot le mardi 28 Septembre vers les neuf heures du soir ont voulu forcer les portes, ont tiré plusieurs coups de pistolet, dont un a porté sur un guichetier & l'a grièvement blessé; un autre, quoique dirigé sur le guichetier, a porté sur *Jaquin*, l'un des accusés, & un autre sur un second Guichetier mort de la blessure le lendemain matin.

Le bruit général est ce soir qu'ils ont été condamnés tous trois par le Bailliage le 1er. Octobre, à être rompus vifs & que la Chambre des Vacations vient de confirmer le jugement.

4 *Octobre* 1784. On a cité dans le tems l'inscription latine imaginée par l'Abbé *Boscovitz* pour être mise sur la Pompe à feu & tout le monde a jugé ce distique par son élégance & sa précision, digne de le disputer aux inscriptions de Santeuil: un Mr. *Guidi*, Censeur Royal & spécialement le Censeur du

Digitized by Google

Journal de Paris, a traduit ainſi le diſtique de l'Abbé *Boſcovitz*:

Ici par un accord nouveau
Entre l'onde & le feu la paix eſt rétablie;
Du citoyen l'eſpérance eſt remplie
Et c'eſt le feu qui donne l'eau.

Quiconque rapprochera ces deux inſcriptions, jugera ſans peine combien la françoiſe eſt inférieure à la latine. C'eſt une nouvelle preuve que notre langue eſt infiniment moins propre que l'autre au ſtyle lapidaire.

5 *Octobre* 1784. Si la piece de *Corneille aux Champs Elyſées* en un acte & en vers libres, exécutée hier aux François a été jugée la meilleure de celles préſentées à l'aréopage comique, il faut que les autres ſoient bien mauvaiſes. On ne conçoit pas que les comédiens aient pu ſoupçonner un inſtant de Mr. de la *Harpe*, cet ouvrage d'écolier également défectueux & dans le plan & dans la marche & dans la verſification Quand on auroit voulu tourner en ridicule le pere de la tragédie en France, on n'auroit pu s'y prendre mieux, ſauf le Sieur *Molé* qui, chargé du rôle de *Voltaire*, a eu l'art d'en faire une véritable caricature.

Les comédiens étoient ſi fort engoués de cette piece, que ſur le manuſcrit envoyé à la Police ils avoient mis une eſpece de note de recommandation, où ils diſoient

que l'ouvrage étoit l'eſſai d'un candidat tout jeune, ſur lequel ils fondoient les plus hautes eſpérances & qu'on ne pouvoit trop encourager. Voila les juges du théâtre.

5 *Octobre* 1784. Mr. l'Abbé *Raynal* avoit fait entrer un de ſes neveux dans la marine marchande; ce jeune homme a eu occaſion d'aller dans l'Inde, où il s'eſt pouſſé & diſtingué d'une maniere à ſe faire eſtimer de Mr. de *Suffren*. Bleſſé dangereuſement dans un combat, ce Général l'a vu en cet état & a reçu en quelque ſorte ſon teſtament de mort. Ce brave homme lui a demandé en grace d'interpoſer ſes bons offices auprès du Roi pour que ſon oncle revînt dans ſa patrie, & l'on aſſure que Mr. de *Suffren* a ſi bien tenu ſa parole que l'Abbé *Raynal* eſt déjà rentré dans le Royaume.

6 *Octobre* 1784. L'Arrêt contre les malheureux condamnés à la roue, dont on a parlé, portoit que *Deſaignes*, l'un d'eux, regardé comme le chef & le conducteur du complot, ſeroit préalablement appliqué à la queſtion ordinaire & extraordinaire, pour avoir par ſa bouche la révélation de ſes complices & la vérité d'aucuns des faits réſultans du procès relativement à la perſonne qui avoit fourni les piſtolets & les munitions.

Deſaignes effrayé de l'appareil ſeul de la queſtion, hier matin a déclaré que c'étoit la maîtreſſe de Milord *Maſſaréenne*, l'un des priſonniers de la Conciergerie, qui lui avoit

Digitized by Google

avoit passé les armes, la poudre & les balles: que les pistolets lui étoient parvenus dans de grands & longs pains: on est allé chercher cette courtisanne; elle a, dit-on, tout avoué & a été décrétée sur le champ de prise de corps.

Tous trois ont subi leur supplice avec une affluence de spectateurs, telle qu'on n'en a point vu depuis *Damiens*. Montés à l'hôtel de ville, ils se sont plaints qu'on n'ait point voulu leur accorder leur grace, tandis que la justice avoit fermé les yeux sur le crime de *la Touche* & de *Loquin*, auquel le leur n'étoit point comparable, puisque le meurtre qu'ils avoient commis ne l'avoit été que pour défendre leur liberté, n'avoit rien d'atroce, de deshonorant & de dangereux en soi pour la société.

Il est certain que des personnes de la plus haute considération s'étoient intéressées pour eux & que la Reine même avoit demandé leur grace; que le Roi étoit assez disposé à la clémence, mais que c'est Mr. de *Vergennes* & Mr. de *Castries* qui ont fait envisager à Sa Majesté la nécessité de faire un exemple en pareil cas, sans quoi il n'y auroit plus de sûreté dans les prisons.

Desforges a envoyé chercher une fille nommée *Saint Ange*, qu'il aimoit & qui est arrivée fort effrayée. Il l'a rassurée & lui a dit qu'il n'avoit pu résister au désir de la voir pour la derniere fois & il a eu même

Digitized by Google

tems demandé au juge la permiſſion de lui donner une bague qu'il avoit au doigt. Dès le ſoir même, cette courtiſanne, afin de diſſiper ſans doute l'impreſſion qu'auroit pu donner contre elle dans le public la nouvelle bientôt divulguée de ſon *Mandat* à l'hôtel de ville, s'eſt rendue au Palais Royal & s'y eſt promenée ſous les galeries.

Du reſte, *Deſaignes* & *Desforges* n'ont point voulu écouter les confeſſeurs; ils ſe ſont tournés vers les bourreaux & leur ont dit: „ c'eſt à vous à qui nous avons affaire". Ils maudiſſoient un Dieu qui les laiſſoit périr, lorſqu'il laiſſoit échapper au ſupplice de vrais ſcélérats, des hommes couverts d'opprobre & d'infamie, le fléau & l'exécration de la ſociété.

Quant à *Jaquin* déjà bleſſé griévement, il étoit preſque mort & l'on a pris pour réſipiscence ſon anéantiſſement total.

Les ſpectateurs plaignoient ſurtout *Desforges*, dont l'extrême jeuneſſe avoit été abuſée par *Deſaignes*; qui d'ailleurs, lorsqu'il vit l'impoſſibilité de s'échapper auroit voulu ſe brûler la cervelle & en avoit été détourné par ſon camarade comptant ſur ſes reſſources. Outre cette premiere lâcheté, on reproche à *Deſaignes* d'y avoir joint celle plus grande de trahir la perſonne qui lui avoit fourni les armes.

Tel eſt le récit qui occupe Paris en cet inſtant.

Digitized by Google

6 *Octobre* 1784. C'eſt à Saint Geniez, aſſez vilain lieu dans la Rouergue près Rhodès, qu'eſt l'Abbé Raynal dans une ſorte d'exil. Il ne peut, dit-on, s'en écarter, & le Roi a mis pour autre condition qu'il s'y tiendroit tranquille ; qu'il n'écriroit point, ou du moins ne feroit rien imprimer.

Du reſte, on lui a donné cet endroit pour ſéjour, parce que c'eſt le lieu de ſa naiſſance & qu'il y a ſa famille.

6 *Octobre* 1784. C'eſt par un Arrêt du 6 Septembre, que le Parlement avoit ordonné qu'il ſeroit nommé des Commiſſaires pour ſuivre la méthode curative du Sieur *Meſmer* & en rendre compte à la Cour.

Ce ne ſont plus ceux qu'on a nommés d'abord, ſoit qu'ils n'aient été que déſignés, ſoit qu'ils aient refuſé comme on l'a dit. Voici ceux fixés par Arrêt de la Chambre des Vacations du 21 Septembre.

Quatre Médecins.

Meſſieurs *Thierry*, *Coſnier*, *Paulet* & *Montabour*.

Deux Chirurgiens.

Veret & de *Buſſac*.

Deux Apothicaires.

Follope & de *la Cour*.

7 *Octobre* 1784. Depuis longtems on parloit d'un projet donné par les Fermiers généraux pour empêcher la contrebande énorme qui ſe fait dans Paris : il conſiſtoit

Digitized by Google

à former autour de cette capitale une muraille qui l'enfermeroit en entier & où il n'y auroit d'entrée que par des grilles sur les grands chemins. On en plaisantoit, on en rioit comme d'une absurdité, comme d'une folie. Ce projet sans doute n'a pas paru tel au gouvernement & surtout à Mr. de *Calonne* qui, ayant fort à cœur de faire un excellent bail, accorde à ces Traitans tout ce qu'ils estiment pouvoir favoriser leur entreprise.

En conséquence dès le mois de Mai on a vu décharger sur les Boulevards neufs du côté de l'hôpital vingt mille voitures de pierres & de moëllons & l'on a su que le projet étoit passé au Conseil & alloit s'exécuter pour essai depuis la riviere jusques aux Invalides. Il s'est alors élevé des murmures considérables ; de grands Seigneurs ayant des hôtels & des maisons de plaisance en cette partie ont formé des oppositions à l'exécution. Depuis ce tems elle étoit restée en suspens & l'on se flattoit qu'elle n'auroit peut-être pas lieu. Mais il y a environ trois semaines qu'on y a mis des ouvriers & les travaux sont commencés. C'est un Sieur *Pecoul*, architecte, maître maçon entrepreneur, qui est à la tête.

7 *Octobre* 1784. Une perte récente encore que les Sciences viennent de faire, c'est celle de Mr. de *Bernieres*. Quoiqu'il ne fût pas de l'Académie, il méritoit bien

Digitized by Google

d'en être. Il s'étoit distingué en dernier lieu par ses batteaux insubmersibles.

7 *Octobre* 1784. Quoique le tribunal des Maréchaux de France ait suspendu ses poursuites contre le Vicomte de *Noë*, l'affaire n'est point finie & même tout récemment son frere l'Evêque de Lescar vient d'être exilé dans son diocese pour avoir mis trop de chaleur dans ses discours & dans ses démarches & avoir défendu son frere plus que *fraternellement*, suivant l'expression d'une lettre du Ministre à ce Prélat.

8 *Octobre* 1784. Depuis quelque tems les Fermiers-généraux, pour gagner davantage sans doute & faire passer plus impunément tout le mauvais tabac que la difficulté d'en avoir leur a fait prendre durant la guerre, ont imaginé de le faire raper exclusivement à l'hôtel & dans leurs autres manufactures & de l'envoyer en poudre non-seulement aux débitans de Paris, mais dans les Provinces les plus éloignées.

Déjà en 1782 le Parlement de Grenoble avoit fait brûler du tabac de cette espece comme gâté & pernicieux: dans le même tems le Parlement d'Aix en avoit fait autant. Le Fermier général *Augeard* y avoit été envoyé & n'avoit pu disconvenir du fait, mais avoit vérifié que la fraude provenoit des débitans & même des entreposeurs. Les mêmes plaintes viennent de se renouveller en Bretagne & le Parlement de Rennes a

Digitized by Google

rendu un Arrêt en conſéquence. Mais le Gouvernement qui ne veut pas que les Parlemens s'immiſcent dans les affaires miniſtérielles, a caſſé par Arrêt du Conſeil celui de cette Compagnie.

C'eſt un M^r. de *la Haute*, Fermier Général à la tête de cette partie, qui s'obſtine à ſoutenir le ſyſtême du tabac rapé, quoique les chymiſtes conviennent qu'il eſt impoſſible que ſans les plus grandes précautions il puiſſe ſe conſerver agréable & ſain, longtems enfermé en cet état.

8 *Octobre* 1784. Extrait d'une lettre de Lille du 30 Septembre..... Vous avez été bien ſurpris, dites-vous, de voir le Matérialiſme, le Déiſme & l'Athéiſme percer juſques dans ce pays-ci, jadis le ſiége de la bigoterie & de la ſuperſtition, & non moins étonné de la modération du Parlement de Douai qui, par Arrêt du 16 Juillet s'eſt contenté de faire lacérer & brûler par l'exécuteur de la haute juſtice un écrit où le Procureur Général dans ſon Requiſitoire ſe plaint de retrouver les principes impies & abſurdes des auteurs du livre de *l'Eſprit* & celui de *la Nature*. La ſageſſe des Magiſtrats excite votre curioſité & vous me demandez ce que c'eſt que le pamphlet dont il s'agit & quel eſt le ſujet? Voici l'anecdote.

Le 31 Janvier dernier il a été exécuté à Marchiennes le nommé *Lacqueman*, du village de Beuvry, comme coupable de parri-

Digitized by Google

cide. Un anonyme, grand enthousiaste, sans doute, de la philosophie moderne, a voulu se distinguer & a envoyé aux petites affiches de Lille connues sous le nom de *Feuilles de Flandre*, une lettre datée du 21 Février, adressée à Mr. *Desessarts*, membre de plusieurs Académies, auteur du *Journal des Causes Célébres*, par M. *** Avocat de la résidence de Douai; où rendant compte de la cause intéressante de *Lacqueman*, il glisse la doctrine abominable dont le résultat est, „ que „ c'est à la seule organisation, à la constitu- „ tion physique & particuliere de chaque „ être, qu'il faut rapporter la cause des „ grands vices, comme des grandes vertus; „ que le tempéramment est le principe créa- „ teur des facultés morales: qu'ainsi l'hom- „ me est enchaîné dans tout ce qu'il fait, par „ des loix auxquelles il ne peut se soustrai- „ re"..... Le Rédacteur des *Feuilles de Flandre* a eu la facilité ou la bêtise d'insérer cette lettre en forme de Supplément au No. 70 du 30 Mars: quoique le plus coupable en quelque sorte, il paroit qu'il n'éprouvera pas les poursuites qu'il devroit craindre & qu'il n'y aura aucune recherche ultérieure afin de découvrir l'anonyme que désavoue hautement Mr. *Desessarts*: & sans doute, il y a quelques années, nos Magistrats n'auroient pas été si tolérans.

9 *Octobre* 1784. Mr. le Bailly du *Rollet* dans une lettre du 3 Septembre adressée au

Mercure de France, n'a pas manqué de répondre à celle de Mr. *Caſſabigy* dont on a rendu compte, & non ſeulement de ſe défendre, mais encore le Chevalier *Gluck* & Mr. *Salieri*. Toute cette querelle conſiſte dans des dits & redits fort ennuyeux & qu'il eſt inutile de répéter. Il ſuffit d'obſerver que malgré ſes plaiſanteries le poëte françois ne renverſe pas bien victorieuſement les aſſertions du poëte Italien & qu'il reſte toujours beaucoup de louche ſur ce procès peu intéreſſant au fond.

9 *Octobre* 1784. Comme tout ce qui concerne les ouvrages de Mr. de *Beaumarchais* devient intéreſſant; voici de plus amples éclairciſſemens ſur ſon *Barbier de Seville* compoſé en muſique, dont on n'a dit qu'un mot.

Mr. *Paeſiello* a mis en effet en muſique à Petersbourg cette comédie traduite en Italien. La partition en parvint en France l'année derniere & Mr. *Framery* fut chargé d'en parodier les morceaux de muſique pour les unir au dialogue de Mr. de *Beaumarchais*. L'ouvrage fut fini au mois d'Août; mais ne fut pas exécuté à Fontainebleau ſuivant ſa deſtination. Quelque tems après Mr. *Moline* traduiſit cette même piece en vers lyriques avec du récitatif, il deſtinoit ſon ouvrage au grand opéra où il n'a pas été joué non plus.

Depuis on a demandé à Mr. *Framery* ſa

Digitized by Google

parodie telle qu'il l'avoit arrangée, pour le théâtre de la Reine à *Trianon*. Les comédiens Italiens l'ont appriſe ſous les yeux de Mr. de *Beaumarchais*, qui les a exercés au dialogue; tandis que le parodiſte leur faiſoit répéter la muſique. Enfin la piece a été jouée le 15 Septembre & ce qui en confirme le peu de ſuccès, c'eſt que Mr. *Framery* avoue que ſa partition n'eſt point gravée & que l'incertitude du nombre des amateurs l'a empêché de s'en occuper.

10 *Octobre* 1784. *Le Diable dans un Bénitier* & la métamorphoſe du Gazetier Cuiraſſé en mouche; ou tentative du Sr. Receveur, Inſpecteur de la police de Paris, Chevalier de Saint Louis, pour établir à Londres une Police, à l'inſtar de celle de Paris.

Dédié à Mr. le Marquis de *Caſtries*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au Département de la Marine, &c.

Revu, corrigé & augmenté par Mr. l'Abbé *Aubert*, Cenſeur Royal, par Pierre le Roux, Ingénieur des grands chémins.

Tel eſt le titre déjà très obſcur du libelle annoncé & qui perce depuis quelque tems dans cette capitale, quoiqu'avec beaucoup de peine. Il eſt précédé d'une caricature fort ſinguliere & n'a que 158 à 159 pages.

10 *Octobre* 1784. Me. *Linguet* a encore été obligé de changer de correſpondant; ce qu'il annonce dans ſon dernier No. Celui qui avoit ſuccédé au Sieur *le Queſne*, anony-

Digitized by Google

me & dont lē Sieur *de Montbines* n'étoit que le prête-nom, s'étoit encore rendu coupable, non de vol auſſi conſidérable que le prédéceſſeur, mais il grapilloit; c'eſt l'expreſſion de l'annaliſte; en conſervant le même agent onéraire, il s'eſt donné pour ſubſtitut honoraire un Mr. l'Abbé *Tabouet*, qui ſe qualifie d'Avocat.

Au reſte, ce journaliſte eſt toujours tracaſſé par ſon Cenſeur; ſon No. 85 a tardé trois mois à paroître. On exigeoit des cartons que Me. *Linguet* s'obſtinoit à ne pas mettre & il l'a emporté; on dit même que Mr. de *Vergennes* a donné des ordres pour qu'on ne fût pas difficile à ſon égard. Toutes ces tracaſſeries l'arrierent & il n'en eſt encore qu'au No. 86 qui vient de paroître.

10 *Octobre* 1784. Voici une chanſon adreſſée à une jeune Demoiſelle que ſon *Jaloux* tient dans un eſclavage, qui ſans doute a excité l'indignation du poëte. Comme elle eſt ſur l'*air du Vaudeville de Figaro*, elle eſt fort à la mode; elle eſt d'ailleurs très ingénieuſe & très bien faite: on l'a dit d'un Mr. *Antoine*, Sculpteur en bâtiments:

Je voudrois venir moi-même,
Vous rendre hommage en ce jour:
Mais un Monſieur qui vous aime,
Vous enferme à double tour.
Hélas! dans ma peine extrême
Que du moins mon billet doux
Puiſſe arriver juſques à vous!

Digitized by Google

Envain l'on cache une fille
Aux regards des damoiſeaux,
Pour peu qu'elle ſoit gentille
De quoi ſervent les barreaux?
L'Amour à travers la grille
Vole au gré de ſon déſir,
Subtil comme le zéphir.

Eſt-il de retraite ſûre
Contre cet enfant aîlé?
Il veut faire ſa capture
De celle qu'on tient ſous clé:
Oui, l'Amour dans la ſerrure,
Habile à commettre un vol,
Introduit le roſſignol.

11 *Octobre* 1784. *Le Diable dans un Bénitier* roule ſur une tentative prétendue du Miniſtere de France pour établir à Londres une police à l'*inſtar* de celle de Paris. Il eſt diviſé en chapitres ou paragraphes au nombre de onze, précédés d'une introduction.

Dans celle-ci le libelliſte commence par établir le ſyſtême de notre gouvernement, fâché de voir ſur la terre quelque pays libre, parvenu à corrompre, à aſſervir tous les autres, ſauf celui d'Angleterre. Ce n'eſt pas qu'il n'ait fait pluſieurs fois de nouveaux eſſais pour cela, entre autres en dernier lieu; mais ils n'ont jamais réüſſi.

Le premier Paragraphe contient la miſſion d'un nommé d'*Anouilh*, eſpion envoyé à

Digitized by Google

Londres par le Marquis de *Caſtries* pour veiller ſur les ſiens qu'il ſuſpectoit de trahiſon durant la guerre & de faire avorter tous ſes projets. Ce d'*Anouilh* auſſi infidele que les autres, mange l'argent qui lui avoit été confié & revient ſans avoir rien fait. Le Miniſtre mécontent ſe plaint au Sieur *Receveur*, Inſpecteur de Police, Chevalier de Saint Louis, qu'il charge de l'arrêter & d'examiner ſa conduite. Détention de d'*Anouilh*, il s'obſtine à ne rien avouer. *Receveur* envoye à Londres *Barbier* ſon Commis, qui s'abouche avec le Sieur *Morande*, auteur *du Gazetier Cuiraſſé*. Tout cela ſe paſſoit vers Noël 1782. *Barbier* conjointement avec cet acolyte découvre la trahiſon & la friponnerie de d'*Anouilh*, obligé de rendre gorge.

Au ſecond Paragraphe *Receveur* dont on eſt fort content, eſt chargé de la miſſion plus délicate & plus importante qu'on développe aujourd'hui. Elle remonte à l'hiſtoire de *Jaquet*. On en a parlé dans le tems; il faut ſe la rappeller. Le libelliſte veut que ce ſoit *Receveur* qui, envoyé en Hollande vers le mois de Juillet ou d'Août 1781, ait découvert les imprimeurs du petit roman de *Jaquet*, en ait tiré les noms des auteurs & colporteurs, ſoit venu en enlever à Bruxelles une partie, puis de retour à Paris y ait arrêté le Chevalier de *Launay* & *Jaquet*. Il certifie que le premier a été étranglé à la Baſtille; il ignore le ſort du ſecond; mais le bruit de ſa

Digitized by Google

mort répandu par mépriſe a donné lieu à l'anecdote, ſujet de la brochure.

Un Inſpecteur de la police, nommé *Goupil*, arrêté il y a quelques années pour prévarication dans ſon métier & enfermé au donjon de Vincennes, déſeſpérant d'en ſortir s'étoit jetté dans un puits. On attribue cette aventure à *Jaquet*. Un ami de celui-ci, dépoſitaire du manuſcrit de ſes pamphlets qui avoit toujours menacé de les faire imprimer, ſi l'on lui ôtoit la vie, crut le moment venu de venger ſa mort. Il va trouver le Sieur *Boiſſiere*, libraire de Londres, imprimeur connu de ces ſortes d'ouvrages; cela fit bruit, la Cour de Verſailles s'alarma & déſira faire retirer les manuſcrits avant qu'ils fuſſent imprimés. De-là la ſeconde & plus importante miſſion de *Receveur*, ſous le nom du Baron de *Livermont*.

Portrait & hiſtoire du Comte *du Mouſtier*, Miniſtre Plénipotentiaire à Londres lors du traité entamé par Mr. *Gerard de Reynneval*. Ils occupent tout le troiſieme Paragraphe & ce membre du Corps Diplomatique eſt peint ſous les couleurs les plus ignobles & les plus odieuſes.

Dans le 4eme. Paragraphe, l'auteur du *Gazetier Cuiraſſé*, ſur lequel on a jetté les yeux pour en faire un ſuppôt de Police, eſt admis & reçu. Un certain *Godard*, auteur de l'*Eſpion Chinois*, de l'*Eſpion François à Londres*, & donné à *Receveur* pour adjoint &

Digitized by Google

pour interprête, joue ſon rôle dans cette burleſque & affreuſe cérémonie.

Au cinquieme, il eſt queſtion du *New Daily Advertiſer* du 27 Mars 1783, où l'on donne avis de l'arrivée des eſpions françois, mais en dépayſant le public ſur leur compte. Un Mr. de *la F.....* y va plus franchement & répand un pamphlet intitulé *le Tocſin*, ou Avis à toutes perſonnes & ſurtout aux étrangers que *Receveur* & ſa bande ſont arrivés de Paris pour enlever les auteurs des trois brochures, *les Paſſetems d'Antoinette*; *les Amours du Viſir V-s.*; *les petits ſoupers de l'hôtel de Bouillon.* Démarches du Comte *du Mouſtier* & de *Receveur* auprès de *Boiſſiere*, Libraire de Saint James-Street: ils ne réuſiſſent pas.

On trouve dans le 6eme. Paragraphe la gradation de la fortune de *Receveur*, aujourd'hui Chevalier de Saint Louis, ayant le Brevet de Colonel.

Le 7eme. contient les ſuites des négociations de *Receveur*, qui n'eurent pas plus de ſuccès. Il fait conjointement avec Mr. *du Mouſtier* un plan de police qu'ils préſentent à Milord *Shelburne*, dont l'objet étoit de détruire ſurtout la liberté de la preſſe. Excellent Mémoire en réponſe à cette requiſition de la Cour de France.

Les Paragraphes huit & neuf ne ſont qu'une ſuite du même ſujet, enrichie du récit des turpitudes de *Morande*, de *Goddard* & autres ſubalternes.

Digitized by Google

Des bavardages & un dîner de *Philidor* rempliſſent le dixieme, peu intéreſſant & aſſez plat.

Enfin au onzieme & dernier arrive Mr. le Comte d'*Adhémar*, Ambaſſadeur du Roi à Londres, qui ſentant la dignité de ſa place ne veut pas ſe compromettre par de honteuſes relations & renvoye toute cette canaille en France.

12 *Octobre* 1784. Extrait d'une Lettre de Toulouſe du 4 Octobre 1784..... Un Arrêt du Conſeil, ſans que le bled ſoit venu dans les marchés au taux fixé par la Loi qui eſt de 15 livres le ſeptier, qui n'eſt encore qu'à dix, pour défendre l'exportation, a jugé à propos de le faire. Le Parlement, conſervateur des Loix & ſurtout fait pour veiller aux intérêts & à la police de la Province, a ſuppoſé que la religion du Roi avoit été ſurpriſe & en conſéquence a défendu qu'on s'oppoſât à l'exportation, ſous les peines les plus rigoureuſes, juſques à ce que Sa Majeſté eût été inſtruite & ſe fût expliquée; en même tems il a écrit au Roi pour lui rendre compte de ſa conduite & des motifs de ſa réſiſtance. Nouvel Arrêt du Conſeil plus foudroyant que le premier, qui caſſe celui du Parlement. Cette Compagnie a prévu tout & arrêté qu'au cas qu'il arriveroit quelque choſe d'intéreſſant relativement à ſon Arrêt, les Chambres ſeroient aſſemblées, malgré le tems de Vacations.

Digitized by Google

C'eſt au 8 que la Séance eſt indiquée & nous attendons avec impatience ce qu'ordonneront nos Magiſtrats.

12 *Octobre* 1784. Mr. de *Beaumarchais* n'a pas fortement excité la commiſération des ſpectateurs, enſorte que la repréſentation de la *Cinquantaine* n'a pas rendu beaucoup au-delà d'une chambrée complette qui eſt de 5400 livres environ ; celle-ci n'a monté qu'à 6200 livres, dont le Comte d'*Oëls* ſeul a donné 300 livres. Quoiqu'il en ſoit, cette repréſentation a valu à l'auteur l'épigramme ſuivante, d'autant plus cruelle qu'en paroiſſant ne porter que ſur la morale de la piece, elle rappelle des anecdotes affreuſes qu'on lui reproche:

Rien de bon ne vient des méchans,
Leurs bienfaits ſont imaginaires:
Tel *Beaumarchais* à nos dépens
Fait des charités meurtrieres;
Il paye du lait aux enfans
Et donne du poiſon aux meres.

12 *Octobre* 1784. Les Remontrances du Parlement au ſujet du Vicomte de *Noë*, arrêtées les Chambres aſſemblées le mardi 31 Août, établiſſent d'abord & circonſcrivent les deux genres d'autorité très diſtincte qu'exercent les Maréchaux de France ; l'un à la Connétablie où ils ont un Tribunal, où l'on voit des gradués, un miniſtere public, un greffe, des audiences; & l'autre chez leur

Digitized by Google

leur Doyen, où ils ne tiennent qu'une assemblée, où aucun des caracteres extérieurs d'un tribunal ne se rencontre & auquel les loix refusent ce nom. C'est cependant cette assemblée qui a jugé, condamné, cité ensuite un des sujets du Roi, pour subir ce jugement rendu sans compétence & sans instruction.

Le Parlement, suivant les erremens de la dénonciation de Mr *d'Epremesnil*, établit l'historique de l'affaire, justifie l'accusé & dans le fond & dans la forme, & développe dans la plus grande étendue toutes les monstruosités de la conduite des Maréchaux de France, qu'il ménage cependant personnellement & dont il loue le zele, en plaignant & éclairant leur aveuglement. Les patriotes trouvent ces Remontrances trop foibles, surtout contre le Doyen, le Maréchal de *Richelieu*, juge & partie.

13 *Octobre* 1784. *La Brouette du Vinaigrier*, comédie de Mr. *Mercier* en trois actes & en prose, étoit imprimée depuis longtems. Les Comédiens Italiens qui cherchent à se faire un fonds en ce genre, avec l'agrément de l'auteur sans doute se sont emparés de l'ouvrage & l'ont joué hier pour la premiere fois. Il a produit beaucoup plus d'effet qu'on ne s'en seroit douté à la lecture. Il faut l'attribuer en partie au talent nouveau du Sieur *Perigny*, qui par son jeu soutenu, naturel, plein d'onction, a singuliérement

annobli le rôle du Vinaigrier & l'a rendu intéreſſant d'un bout à l'autre.

Ce Drame eſt marqué au coin de l'originalité de tous ceux de Mr. *Mercier*, qui les tire de la foule ordinaire: ils rendent ſon théâtre unique: il y regne auſſi ce manque de goût, qui en produit tous les défauts; tels que des bizarreries, des longueurs, des trivialités, de la morale déplacée: s'il n'eſt pas le poëte des gens de la cour & du grand monde, il eſt celui des bonnes mœurs, de l'honnêteté & des partiſans de la vertu rigide.

Une qualité précieuſe de cette comédie, c'eſt qu'elle eſt gaie en beaucoup d'endroits; qu'il y a du vrai comique de ſituation & qu'elle prête également à celui du jeu des acteurs & ſurtout du principal.

A la fin on a demandé l'auteur, ſuivant l'uſage: le Sieur *Perigny* eſt venu & après des applaudiſſemens infinis, témoignage du contentement du Parterre, il a annoncé que la piece étoit de Mr. *Mercier*, abſent depuis quelques années de Paris & réſidant à *Lauſanne*. On prétend qu'un conte qui ſe trouve dans le Recueil intitulé *le gage touché*, a fourni le fonds de la piece.

13 *Octobre* 1784. Depuis qu'on a appris la détention de Mr. d'*Entrecaſteaux* à Lisbonne, on ne dit pas qu'il ſoit encore revenu en France. On aſſure même que ſa tranſlation ſouffre des difficultés; que la Reine de

Digitized by Google

Portugal, avant de le livrer, veut qu'on lui ſoumette les pieces originales du procès, afin qu'elle puiſſe juger par elle-même, ou faire juger par ſon Conſeil, ſi l'accuſé eſt dans le cas d'être réclamé. On conçoit que cette formalité qui bleſſe la dignité de la Cour de France, doit ſouffrir des difficultés & l'on ne doute pas que la famille du coupable n'agiſſe puiſſamment pour les rendre interminables.

13 *Octobre* 1784. Samedi 9 les Comédiens Italiens devoient jouer trois pieces : *les deux jumeaux de Bergame*, *les femmes & le ſecret*, & *la Colonie*. Ils commencerent par ſupprimer la premiere; à la ſeconde ils ſubſtituerent *la fauſſe magie*, & pour la troiſieme ils vinrent annoncer que ce ſeroit Mlle. *Leſcot* qui remplaceroit Mlle. *Colombe* indiſpoſée. Le Parterre déjà très mécontent entra dans une fermentation violente & déclara qu'il ne vouloit point Mlle. *Leſcot*, qu'il vouloit Mlle. *Burette*. L'acteur qui avoit annoncé, répondit que celle-ci n'y étoit pas, & ſans s'embarraſſer des clameurs, l'on commença *la Colonie*. Alors le Parterre furieux fit un tel bruit que jamais on ne pût continuer : on fit entrer des alguaſils dans ſon ſein, on en arrêta pluſieurs & l'on en conduiſit ſept perſonnes au corps de garde. Cette rigueur n'ayant point appaiſé le tumulte qui croiſſoit, les comédiens céderent enfin; ils demanderent au public quelle piece il vouloit, & jouerent

l'Epreuve Villageoiſe déſirée. On eſt fâché que le Parterre qui s'étoit bien montré jusques-là, ait eu la lâcheté de laiſſer jouer avant qu'on lui eût rendu les camarades enlevés & qui ne furent relâchés qu'après le Spectacle.

14 *Octobre* 1784. On connoît actuellement ſans aucun doute deux des concurrens pour la *Centénaire* de *Corneille*, outre l'anonyme auteur de celle qui a été jouée. L'un eſt Mr. *Artaud*, auteur déjà de la *Centénaire de Moliere*, & l'autre Mr. le Chevalier de *Cubieres*, qui eſt allé à Rouen faire exécuter ſon ouvrage. On ſait que cette ville eſt la patrie de *Corneille*, ce qui pouvoit y rendre la piece plus intéreſſante: auſſi paroît-il qu'elle y a eu du ſuccès.

14 *Octobre* 1784. Hier treize on devoit jouer aux François la tragédie d'*Oreſte* de *Voltaire*; quand le Parquet a vu le Sieur *Saint Prix* ſe préſenter pour faire ce rôle, il s'eſt écrié qu'il ne vouloit point de cet acteur, que *la Rive* eût à le faire. *Saint Prix* ne s'eſt point déconténancé; il a harangué le public & a dit qu'il rempliſſoit cet emploi, parce que le Sieur *la Rive* étoit malade, lorſqu'il avoit été queſtion de remettre cette tragédie: le Parquet ſatisfait de cette explication l'a laiſſé continuer.

14 *Octobre* 1784. En blâmant fort l'auteur du *Diable dans un Bénitier*, de la licence extrême avec laquelle il injurie & decrie

pluſieurs Miniſtres anciens ou nouveaux & autres gens en place, on ne peut s'empêcher de lui reconnoître quelque talent. Il a de la gaîté, de la tournure, du ſarcaſme, & pluſieurs morceaux de ſon ouvrage, s'il eſt entierement de lui, ſont très bien faits, tels que le Mémoire en réponſe à la requiſition prétendue de la Cour de France. Il paroît plus inſtruit que ſes confrères; ſa diatribe a plus de ſuite & d'enſemble que n'en ont communément ces ſortes de rapſodies. Il l'a nourrie de beaucoup de détails curieux, de faits, d'anecdotes. Malheureuſement le peu de vrai qu'elle contient, y eſt étouffé ſous un monceau de calomnies. On juge par quelques exemples combien il eſt peu exact à vérifier ce qu'il apprend. Il appelle Préſident du Parlement *Maupeou*, Mr. de *Goezman*, qui n'a jamais été que Conſeiller; il place en Bourgogne la famille de *Jaquet* qui eſt en Franche-Comté; il fait enfermer *Goupil* pour un libelle contre la Princeſſe de *Guemenée*, que perſonne ne connoît; il ne veut pas que cette Princeſſe & ſon mari aient fait banqueroute, &c. Toutes ces erreurs qu'il étoit aiſé d'éclaircir, font ſuſpecter ſa véracité à l'égard d'anecdotes plus difficiles à approfondir.

C'eſt ſurtout contre Mr. de *Vergennes* & Mr. *le Noir* que la paſſion du libelliſte ſe manifeſte d'une maniere ſi effrénée & ſi abſurde, qu'il ne conſerve aucune vraiſem-

Digitized by Google

blance dans ſes récits & dans ſes aſſertions. Mr. de *Sartines*, Mr. le Maréchal de *Caſtries*, Mr. *Amélot* ne ſont pas mieux traités.

15 *Octobre* 1784. Le Tabac, objet de luxe dans ſon principe, fut apporté en France en 1560. Il eſt devenu par l'habitude une eſpece de beſoin de premiere néceſſité, pour le plus grand nombre des citoyens.

Cette plante commença à fixer l'attention du gouvernement ſous *Louis* XIII en 1626; mais en payant les droits auxquels elle étoit aſſujettie par le tarif, on pouvoit en faire le commerce librement. Une Loi qui intervint au mois de Septembre 1674, interdit ce commerce aux particuliers & en réſerva au Roi la vente excluſive. Cette Loi rigoureuſe inflige la peine des galeres aux malheureux ſurpris en contravention, qui ne peuvent payer une amende de 1000 livres: les femmes ſont condamnées au fouet.

Cette denrée forme aujourd'hui une branche conſidérable des revenus de l'Etat. La Ferme du Tabac fut, en 1680, réunie aux autres Fermes du Roi, & compriſe dans le Bail qui en fut paſſé à *Claude Boutet*; ce fut durant ce bail que *Louis* XIV fit, par ſon Ordonnance des Fermes du 22 Juillet 1681, un Réglement ſur le Tabac.

Depuis longtems les Fermiers généraux ne débitoient en France que du Tabac de Virginie; c'eſt le meilleur. Il y avoit à

Digitized by Google

cet effet un Traité avec l'Angleterre, qui nous le fourniſſoit en tems de guerre, comme en tems de paix. Depuis la révolution de l'Amérique ce Traité a été annullé; les Américains eux-mêmes occupés de la guerre dont le théâtre étoit ſpécialement dans cette province, n'ont pu y ſuppléer & malgré la paix ce pays eſt encore trop dévaſté pour ſubvenir à nos beſoins. Le Maryland qui produit du Tabac inférieur, a partagé notre approviſionnement avec la Virginie. On a eu recours à des mixtions pour l'améliorer; de-là des réſultats ſouvent funeſtes & les plaintes arrivées dans les différens tems dont on a parlé. Celles de Bretagne ſont très ſérieuſes, elles ont néceſſité une Ordonnance de Police du 11 Septembre dernier, & un Arrêt du Parlement en Vacation le 15 du même mois, objet de la caſſation annoncée.

15 *Octobre* 1784. Extrait d'une Lettre de Rouen du 12 Octobre..... C'eſt le premier Octobre qu'on a exécuté ici la *Centénaire* du Chevalier de *Cubieres* en l'honneur de Corneille, notre compatriote. Il y a peu d'action; elle conſiſte en trois Muſes, *Melpomene*, *Thalie* & *Polymnie*, qui, conduites par *Apollon*, poſent chacune une couronne ſur la tête de ce grand poëte. L'intermede eſt terminé par des couplets que chaque perſonnage chante à ſon tour. On flagorne ici comme ailleurs le Parterre,

Digitized by Google

qui n'y eſt pas moins ſenſible; il a fait répéter en conſéquence le couplet ſuivant, dans la bouche d'*Apollon* lui-même:

Trois divinités du Parnaſſe
Pour l'hommage le plus brillant
Viennent à l'envi ſur ma trace
De récompenſer le talent:
C'eſt peu d'avoir un diadême,
Ces trois couronnes ſur le front:
J'en réclame une quatrieme
Que vos ſuffrages donneront.

On a trouvé du reſte la piece bien écrite; on en jugera mieux à la lecture, car elle n'eſt point encore imprimée. L'auteur étoit à la premiere repréſentation, il a été demandé vivement & à pluſieurs repriſes; mais il n'a point daigné ſe montrer. Il eſt parti de cette ville après la quatrieme, lorſque ſon ſuccès a été bien conſtaté.

16 *Octobre* 1784. C'eſt ordinairement vers ce tems-ci, c'eſt-à-dire vers la fin de l'année, que la cupidité des folliculaires s'évertue & qu'ils imaginent des titres bizarres pour exciter la curioſité des amateurs. C'eſt ainſi qu'il s'annonce en ce moment un nouveau journal ſous le titre de *Calypſo*, ou les *Babillards*, par une ſociété de gens du monde & gens de lettres. D'après le *Proſpectus* raiſonné de cet ouvrage, d'un genre abſolument rare, il ſera tout à la fois politique, moral, littéraire, ſérieux, comique:

Digitized by Google

que: il traitera à fond du commerce; il n'aura nul rapport avec tous les journaux connus & il ſera rédigé par un *Club*, dont les divers membres connoiſſent toutes les langues de l'Europe.

17 *Octobre* 1784. Ce qui ſe paſſe au 4eme. paragraphe du *Diable dans un Bénitier* eſt le ſujet de l'Eſtampe relative à ce titre allégorique. On y voit le Plénipotentiaire de France aſſis dans un fauteuil, préſidant à la cérémonie de l'initiation de l'auteur du *Gazetier Cuiraſſé* aux myſteres de la police. Il s'aguenouille & fait ſon abjuration entre ſes mains. Il prête le ſerment de trahiſon, d'eſpionnage & donne ſa foi de Boheme. *Receveur* le montre à *Godard* & à ſes autres ſuppôts, comme leur digne camarade. On apporte en conſéquence le collier de l'ordre: une roue ſuſpendue à une corde de chanvre de ſix lignes de diametre; une croix de Saint André, ſur laquelle un malheureux ſemble prêt à expirer; une croix de Saint Louis attachée à une chaîne; deux bagues en forme de menottes; tels ſont les attributs de l'Ordre dont *Receveur* eſt Grand-maître. Il lui applique à l'inſtant ſur la nuque un grand coup de pincette; *Godard* lui paſſe la corde au cou; un autre lui met les menottes &c. Ces dernieres circonſtances ne ſont qu'indiquées dans l'explication. Le reſte de l'Eſtampe eſt parſemé de pamphlets dont on lit les titres.....

Tout cela donne parfaitement l'explication du titre *le Diable dans un bénitier*; c'eſt le Sieur *Morande*, auteur de libelles, forcé au ſilence par cette agrégation & même à la pourſuite de ſes confreres.

17 *Octobre* 1784. On continue à s'entretenir de Mlle. *Dozon*, plus étonnante à meſure qu'on entre dans les détails de ſon éducation. Ce n'eſt que vers le milieu du mois de Juin dernier que, préparée & diſpoſée par le Sieur *Laïs*, qui le premier a connu les diſpoſitions de ce rare ſujet, elle a été préſentée à l'école du chant; & l'on va voir avec quel ſoin on y travaille les éleves, & la foule de maîtres qu'on y trouve.

Le Sieur *Desbayes* lui donnoit des leçons de danſe.

Le Sieur *Donnadieu*, fameux maître d'armes, formoit ſon corps à des mouvemens plus libres, plus faciles, plus aſſortis à la ſcene.

Le Sieur *Molé* lui enſeignoit les principes de la déclamation & de l'action théâtrale.

Les Sieurs *la Suze* & *Pillot* enfin lui dévoiloient l'art d'aſſocier le chant à l'action théâtrale.

Le merveilleux, ſans doute, c'eſt qu'en auſſi peu de tems Mlle. *Dozon* ait ſu profiter de ces différentes leçons, ſans les confondre & faire des progrès dans chaque genre.

18 *Octobre* 1784. Extrait d'une Lettre de Rennes du 10 Octobre..... Nos nez

ſont à la veille de jeûner & un Arrêt du Conſeil veut abſolument qu'ils trouvent bon du tabac qui eſt déteſtable & funeſte. Il prétend que le Parlement qui n'a pas le nez ſi fin que la Cour, ne doit pas s'y connoître.

C'eſt ainſi qu'on a caſſé l'Arrêt de notre Chambre des Vacations, confirmant une Ordonnance de Police concernant la diſtribution du tabac pour toute la province & qui enjoint aux Juges de faire des deſcentes dans les entrepôts, magaſins & manufactures de tabac.

Sur les Procès-verbaux du tabac ſaiſi, il a été conſtaté que c'eſt *une maſſe compacte, ſemblable à des morceaux de terre glaiſe qu'on tire d'une carriere, ſuſceptible de ſe pétrir entre les doigts; tant le tabac dont elle eſt formée, a été mouillé par l'eau ſalée ou l'eau de mer & l'apprêt, & preſſé dans des barils, ayant une odeur aigre & deſagréable, produite par la fermentation.*

De pareils abus n'auroient point lieu ſi le tabac étoit envoyé en carottes; mais l'adjudicataire général n'y trouveroit pas un ſi grand profit: le tabac en carottes n'eſt pas ſuſceptible d'une auſſi grande quantité d'eau que celui débité en poudre, qui provient le plus ordinairement des ſaiſies faites ſur les fraudeurs.

C'eſt un Mr. de *Saint Hilaire*, fermier-général de tournée, je crois, qui a porté le

feu dans cette affaire. Au lieu de se concilier avec les Magistrats pour examiner d'où venoit l'abus, comme avoit fait en 1782 à Aix & à Grenoble, son confrere *Augeard*, qui avoit eu cette mission, il a mis en jeu l'autorité ministérielle & provoqué l'Arrêt du Conseil de cassation, aussi absurde que ridicule.

19 *Octobre* 1784. Dans la feuille du 24 Septembre les journalistes de Paris s'expriment ainsi au sujet de la course de M^rs. *Robert*: „ Nous donnerons, sous peu de „ jours, le détail du plus beau voyage aërien „ qui ait encore eu lieu jusques à présent, „ & que les observations des voyageurs „ doivent rendre le plus intéressant".

Depuis ce tems il n'a rien paru sur cet objet; il n'a nulle part été question des freres *Robert*, on ne les a vus en aucun endroit. Le Marquis de *Ghistelles*, frere du Prince de *Ghistelles*, chez lequel ils sont descendus & dont ils ont été si bien accueillis, à Paris depuis quelques jours est allé pour les voir; il n'a pu y parvenir: il leur a écrit, ils ne lui ont point répondu.

D'après ces circonstances, on craint qu'ils ne soient devenus fols comme M^r. *Charles* & qu'on ne soit occupé à les traiter.

19 *Octobre* 1784. Les Sieurs *Alban* & *Vallet*, Directeurs de la manufacture du gaz inflammable établie à Javel, qui ont perfectionné l'art de le former & de remplir les

Digitized by Google

aëroſtats, de quelque grandeur qu'ils ſoient, dans tel délai qu'on peut déſirer, ont auſſi fait leur ſpéculation de bénéfice ſur la nouvelle découverte & ce ſera vraiſemblablement la plus utile.

Ils ont conſtruit une machine aëroſtatique ſous les auſpices du Comte d'*Artois*, dont, avec la permiſſion de Son Alteſſe Royale, elle porte le nom, les armes & la livrée, & ils ſont encouragés par la bienveillance du Baron de *Breteuil* & de Mr. de *Calonne*. Cet aëroſtat eſt une *Charlotte* ou *Robertine* de 38 pieds de diametre; on y a adapté une gondole en oſier ſolidement établie. Elle contiendra quatre perſonnes, indépendamment de deux conducteurs, qui ſeront l'un à la proue, l'autre à la poupe. Deux cordes attachées à l'équateur du ballon recouvert d'un filet, retenues & guidées à terre, mettront les voyageurs dans le cas de n'aller qu'à la hauteur où ils voudront, de s'étendre, de deſcendre & de remonter à volonté. Cet aëroſtat ſera ſous une remiſe couverte, toujours prêt à partir au gré de ceux qui ſe préſenteront. Ce joujou, eſpece de roue de fortune pour ceux qui ne chercheront qu'à s'amuſer, ſera un obſervatoire ambulant pour les ſavans, les géographes, les deſſinateurs, les phyſiciens, les aſtronomes, qui déſireront faire des expériences ou des découvertes.

Du reſte, ces artiſtes ſe flattent que les

Digitized by Google

cordes mêmes ſeront bientôt inutiles; ils diſent avoir trouvé une manœuvre dont ils ont fait l'expérience ſur un bâteau, avec laquelle on aura un moyen d'aller en avant & en arriere, de monter & de deſcendre ſans perdre de gaz.

19 *Octobre* 1784. On confirme que le Roi achete Saint-Clou pour la Reine, qui commence à ſe dégoûter du petit Trianon. On en fixe toujours le premier achat à ſix millions & l'on y ajoute deux cens mille francs d'épingles pour Madame la Ducheſſe de *Chartres*.

Par une bizarrerie fort ſinguliere, cette maiſon royale n'eſt qu'une maiſon de plaiſance ſous la directe & ſeigneurie de l'Archevêque de Paris, appellé Duc de Saint-Clou. On parle de transférer cette Duché-pairie laïque ſur Conflans, maiſon de campagne de ce Prélat.

20 *Octobre* 1784. Le public s'empreſſe de voir & d'acheter aujourd'hui une eſtampe nouvelle, repréſentant un monſtre, dont voici l'hiſtoire.

„ Ce monſtre a été trouvé au Royaume „ de Santa-Fé, au Pérou, dans la Province „ du Chily, dans le Lac de Fagna, qui eſt „ dans les terres de Proſper-voſton: il en „ ſortoit la nuit pour dévorer les cochons, „ les vaches & les taureaux des environs. „ Sa longueur eſt de onze pieds; la face „ eſt à peu près celle d'un homme; la bou-

„ che eſt auſſi large que la face: elle eſt
„ garnie de dents de deux pouces de lon-
„ gueur. Il a deux cornes de 24 pouces
„ de long, qui reſſemblent à celles d'un tau-
„ reau: les cheveux pendent juſques à terre;
„ les oreilles ont quatre pouces & ſont
„ ſemblables à celles d'un âne. Il a deux
„ aſles, comme celles de chauve-ſouris;
„ les cuiſſes & les jambes ont 25 pouces:
„ il a deux queues, l'une très flexible,
„ dont il ſe ſert pour ſaiſir ſa proie; l'autre
„ qui ſe termine en fleche, lui ſert à tuer:
„ tout ſon corps eſt couvert d'écailles. Ce
„ monſtre a été pris par une quantité d'hom-
„ mes qui lui avoient tendu des pieges dans
„ leſquels il tomba: il fut environné de
„ filets & conduit vivant au Vice-Roi, qui
„ parvint à le nourrir avec un bœuf, vache
„ ou taureau par jour, qu'on lui donna
„ avec trois ou quatre cochons, dont on
„ dit qu'il eſt friand. Le Vice-Roi a déjà
„ envoyé des ordres ſur toute la route par
„ terre, pour qu'on ait l'attention de pour-
„ voir au beſoin de ce précieux monſtre,
„ en le faiſant marcher par étape juſques au
„ golphe de Hondouras, où il ſera embarqué
„ pour la Havane, de-là aux Bermudes,
„ de-là aux Açores: en trois ſemaines il
„ débarquera à Cadix, d'où on l'amenera
„ petit à petit à la famille royale. On
„ compte prendre la femelle pour en perpé-
„ tuer l'eſpece en Europe: elle paroît être

Digitized by Google

„ celle des Harpies, qu'on avoit regardée „ juſques ici comme un animal fabuleux."

20 *Octobre* 1784. Extrait d'une Lettre de Bordeaux du 16 Octobre..... Il ſe répand ici la copie d'une Lettre adreſſée aux habitans de cette ville par le Pere *Hervier*, Bibliothécaire des grands Auguſtins à Paris. Elle eſt datée de Bordeaux le 30 Septembre, chez Madame la Préſidente de *Vertamont*.

A l'en croire, venu pour prêcher l'Evangile dans cette capitale, on l'a forcé d'être médecin en faiſant valoir la ſublime découverte du *Magnétiſme animal*. Il a eu les ſuccès les plus heureux. De là des honneurs & des perſécutions infinis: il s'attendoit à ces dernieres. Les bienſéances de ſon état ont obligé ce thaumaturge d'écarter la foule qui ſe précipitoit ſur ſes pas avec trop d'impétuoſité & de n'opérer ſes merveilles qu'à la campagne.

Dès que le Pere *Hervier* a ſu que des Docteurs inſtruits par ſon Maître *Meſmer* pouvoient le remplacer & fonder une école à Bordeaux, il a ſongé à ſe retirer & à reprendre les fonctions de ſon état. Sur les ſollicitations de perſonnes diſtinguées, il a cependant été obligé de les accompagner aux eaux de Bagnieres; mais il ſonge très ſérieuſement à retourner dans ſa ſolitude & ſans retour.

De tous les reproches qu'on lui a faits dans les lettres anonymes, libelles & chan-

Digitized by Google

ſons, il n'eſt ſenſible qu'à un : c'eſt le ſeul qu'il veut refuter. On l'accuſe d'avoir fait une fortune immenſe. Il a preſque toujours refuſé un ſalaire honnête, & ſi quelqu'un regrette ſon argent, il eſt prêt à le lui rendre. Il n'a même accepté de rétribution que pour rouler plus promptement en caroſſe au ſecours des malades & ſubvenir aux beſoins des pauvres. Il leur donnera tout ce qui lui reſte, ſi l'*on ne réclame dans la huitaine.* Il rentrera dans ſon cloître ſes mains pures & nettes.

Tels ſont les adieux que nous fait ce double charlatan.....

21 *Octobre* 1784. Les Etats de Provence ont remis à Mr. le Bailly de *Suffren* la médaille qu'ils lui avoient décernée.

On y voit d'un côté ſon portrait avec ces mots : *Pierre-André de Suffren Saint-Tropès, Chevalier des Ordres du Roi, Grand' Croix de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, Vice-Amiral de France.*

Au revers, une couronne de lauriers fermée, avec les armes de la Province, contenant cette inſcription :

Le Cap protégé ;
Trinquemale pris ;
Goudelour délivré ;
L'Inde défendue ;
Six combats glorieux.
Les Etats de Provence
Ont décerné
Cette Médaille.
M. D. CC. LXXXIV.

Digitized by Google

21 *Octobre* 1784. Les plaintes élevées dans différentes Provinces du Royaume ſur les qualités des tabacs pulvériſés dans les manufactures, ont été ſi violentes qu'il a été décidé d'y rémédier & ſans défendre à l'adjudicataire des fermes de continuer d'approviſionner de tabacs rapés & préparés dans les manufactures les différens bureaux & débitans par lui établis & commis, d'y mettre pluſieurs conditions.

1°. De veiller avec le plus grand ſoin à ce que les tabacs choiſis de la meilleure qualité reçoivent dans les manufactures toutes les préparations néceſſaires, pour qu'ils puiſſent être vendus au public par les débitans, ſans mêlange ni addition quelconque.

2°. De multiplier ſes atteliers de rapage autant qu'il ſera néceſſaire, & de maniere que les tranſports ne ſe faſſent jamais à plus de trente lieues de diſtance; comme auſſi d'apporter le plus grand ſoin dans le choix de ſes prépoſés.

3°. De tenir tous les entrepôts ſuffiſamment approviſionnés de tabac en carotte de la meilleure qualité, pour que les conſommateurs qui voudroient en acheter & le faire raper chez eux, puiſſent ſe ſatisfaire à cet égard & aient la liberté du choix.

Tel eſt l'objet d'un Arrêt du Conſeil qu'on annonce.

22 *Octobre* 1784. Depuis pluſieurs années

Digitized by Google

on parloit d'un opéra comique à grande prétention, que Meſſieurs *Sedaine* & *Gretry* devoient faire jouer ſur le théâtre italien, ayant pour titre *Richard Cœur de Lion*: enfin cet ouvrage tant attendu eſt parvenu à ſon dégré de maturité & a été exécuté hier ſous la déſignation d'une comédie en trois actes, en proſe, mêlée d'ariettes. C'eſt le pendant d'*Aucaſſin* & *Nicolette*; en voici le ſujet.

Richard Cœur de Lion, Roi d'Angleterre, revenu vainqueur des Sarraſins en 1192, & faiſant alors la guerre au Duc d'Autriche, s'engagea imprudemment dans un voyage d'Allemagne: malgré la précaution qu'il avoit priſe de ſe traveſtir, il fut reconnu & arrêté par ſon ennemi qui le fit enfermer. Sa détention reſta ignorée de toute l'Angleterre. Le Royaume étoit dans la plus grande conſternation, lorſque *Blondel*, poëte François & ami de *Richard*, entreprit de retrouver ce Roi malheureux. Ce jongleur employe toutes les reſſources de ſon eſprit & de ſon talent pour gagner ceux qui peuvent lui donner quelques renſeignemens ſur l'objet de ſes recherches, ou de le ſervir dans ſes projets & parvient enfin à réuſſir.

Les deux premiers Actes ont été fort applaudis; ils ſont remplis d'intérêt: le troiſieme eſt plus que médiocre & le dénouement ſurtout ne répond pas à l'intrigue. Quand cet ouvrage aura ſubi les changemens qu'il mérite, on en parlera plus au long.

Digitized by Google

Le Sieur *Philippe* qui fait le rôle du Roi *Richard*, dès qu'il a paru sur la scene n'a pu déployer son organe ordinaire à cause d'un enrouement qui lui est survenu tout à coup. Le Parterre commençoit à témoigner son mécontentement & à le huer, lorsque cet acteur a pris le parti de le haranguer, de lui rendre compte de son accident, de protester de sa bonne volonté & de réclamer son indulgence: malgré son organe rauque il a été applaudi à tout rompre, durant le reste du spectacle. Cet accident a privé le public d'un air superbe, qui est, dit-on, très bien chanté par cet auteur.

22 *Octobre* 1784. Il y a plus d'un mois qu'on n'entendoit plus parler du Sr. *Blanchard*, qui se proposoit de passer la mer pour venir en France au plus tard vers le 20 Septembre. Depuis ce tems il s'est ravisé & voici l'annonce de Londres du 12 Octobre.....

„ Samedi prochain 16 du courant, le Sieur „ *Blanchard*, accompagné de Mr. *Sheldon*, „ Démonstrateur d'anatomie, doit s'élever „ dans son *bateau volant*, auquel il a adapté „ des ailes faites sur un nouveau principe; „ ses observations l'ayant mis à portée de „ perfectionner les moyens de direction „ qu'il a imaginés. Le Sieur *Blanchard* se „ propose, si le vent n'est pas trop fort, „ de faire des évolutions sur la ville de „ Londres, avant de s'en éloigner."

Les places sont fixées à Londres à une

demi-guinée pour les chambres de l'hôtel d'où il partira, & à cinq ſchelins pour la cour; ce qui fait environ 12 livres & 6 livres de notre monnoye: on voit que Meſſieurs les Anglois ſont magnifiques en tout.

23 *Octobre* 1784. Extrait d'une Lettre de Verſailles du 20 Octobre.... . Rien n'eſt plus vrai: Mr. *Bourdon*, premier Lieutenant des gardes de la porte, a été fait depuis peu Chevalier de Saint Louis, & c'eſt le premier officier du corps qui ait eu cet honneur depuis qu'on l'a inſtitué ſur un pied militaire. Auſſi a-t-il fêté cette cérémonie avec beaucoup d'éclat & invité à un repas d'apparat tous les Chevaliers de Saint Louis de ſon eſpece, qui ſe ſont trouvés dans cette ville. On aſſure qu'il y en avoit juſques à ſoixante.

23 *Octobre* 1784. Quoique l'on aſſure que des officiers françois venant de la Havane diſent avoir vu le monſtre annoncé & qu'on ajoute qu'on le croit déjà arrivé en Eſpagne, ſon exiſtence n'eſt rien moins que conſtatée, & il eſt plus certain encore que les papiers Eſpagnols n'en font aucune mention. Auſſi n'a-t-on rapporté la relation de ce monſtre, relation péchant également contre la géographie, la phyſique & le bon ſens, que pour faire voir à quel point on ſe joue de la crédulité publique, à quel point l'homme eſt ami du merveilleux & s'en laiſſe impoſer par les romans les plus abſurdes.

Digitized by Google

Au reſte, les gravures de ce monſtre ſont multipliées à l'infini dans cette capitale; on le voit partout, il y en a d'enluminées, de fort bien faites & de très cheres.

23 *Octobre* 1784. Mr. *Campmas* qui avoit annoncé ſon expérience aëroſtatique pour le 20 environ de ce mois, apprenant que le public commençoit à s'impatienter, le raſſure par une lettre inſérée au Journal de Paris, où il dit qu'il ne recule que pour mieux ſauter; qu'il a 40 ouvriers travaillant journellement & il donne le détail des occupations du plus grand nombre: rien de plus plaiſant que cette deſcription, qui a toute l'emphaſe d'une gaſconnade.

24 *Octobre* 1784. Depuis longtems on annonçoit un ſpectacle qui devoit s'établir au Palais Royal, il a eu lieu hier pour la premiere fois. La troupe s'intitule les *Petits Comédiens* de Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Comte de *Beaujolois*. Ils ont joué trois pieces, *Momus Directeur de Spectacle*, Prologue avec ſes agrémens; *il y a commencement à tout*, Proverbe en un Acte, mêlé de Vaudevilles, & *la Fable de Promethée*, miſe en action, ornée de chant & de danſe. Les deux premieres ont paru déteſtables, la derniere a eu le plus grand ſuccès.

25 *Octobre* 1784. Lettre du Pere Hervier aux Bordelois: Meſſieurs, je ſuis venu prêcher l'Evangile au milieu de vous. La ſublime découverte du *Magnétiſme animal*

Digitized by Google

m'a procuré le bonheur de vous être utile dans un autre genre. Je voulois me borner à la prédication ; vous m'avez forcé à devenir votre médécin. Les ſuccès les plus heureux ont encouragé mon zele & augmenté vos déſirs.

Seul poſſeſſeur dans votre ville du ſecret de la Nature, le plus important pour l'humanité, j'ai été tout à la fois l'objet des plus glorieux empreſſemens & des plus noires perſécutions. Je m'y attendois ; & une fois ma détermination priſe de guérir publiquement vos malades, je me ſuis affermi contre les ſéductions de la flatterie & les terreurs de la contradiction.

L'évidence des vérités dont je ſuis le dépoſitaire, a fortifié ma confiance & nourri mon intrépidité.

Les bienſéances de mon état m'ont engagé dans la ſuite à m'éloigner de la foule qui ſe précipitoit ſur mes pas avec trop d'impétuoſité. Je me ſuis retiré à la campagne, pour céder à des impreſſions reſpectables. Je n'ai reparu de tems en tems que pour donner les plus preſſans ſecours à des malades dont je m'étoit chargé.

Dès que j'ai ſu que des médecins inſtruits par le Docteur *Meſmer* pouvoient me remplacer, j'ai voulu abandonner la médecine de la nature, pour reprendre les fonctions de mon état. Des perſonnes diſtinguées, que j'avois eu le bonheur de retirer des portes

Digitized by Google

de la mort, ont désiré que je les accompagnasse aux eaux de Bagnieres; je n'ai pu me refuser à leurs vœux.

Maintenant qu'une nouvelle école de physique & de médecine est établie dans votre ville, content d'y avoir contribué, je vais rentrer dans la solitude, d'où le bien de l'humanité m'a fait sortir pour un tems. Je voudrois y retourner avec la douce satisfaction, non seulement de vous avoir été utile, mais, s'il étoit possible, agréable à tous.

Si quelqu'un croit avoir des raisons de se plaindre de moi, je suis prêt à lui faire justice & à lui prouver les nobles sentimens qu'il exigera. Je n'ai pu répondre à tous les honneurs dont vous m'avez comblé; je suis assuré de votre indulgence, si vous faites attention aux circonstances singulieres qui m'ont environné. Je n'ai pas été le maître de suivre le penchant de mon cœur.

De tous les reproches qu'on m'a faits dans les lettres anonymes, libelles, chansons, je n'en connois qu'un qui exige une réponse.

La soif de l'or deshonore un Prêtre. La Médecine est un sacerdoce, qui demande presqu'autant de désintéressement que celui des autels. On m'accuse d'avoir fait une fortune immense en l'exerçant dans votre ville. Je puis, comme Saint Paul, vous prendre tous à témoins que j'ai refusé de la plupart un salaire honnête; & si quelqu'un regrette

regrette la reconnoiſſance dont il m'a honoré, je ſuis diſpoſé à lui rendre le prix qu'il a daigné mettre à mes ſoins. Je n'ai accepté de récompenſe que pour être en état de multiplier mes ſecours, en me faiſant tranſporter plus promptement chez mes malades, & pour fournir aux beſoins de ceux qui manquoient du néceſſaire. Le peu qui me reſte, ſervira à cet uſage, ſi l'on ne le réclame pas dans la huitaine. Je rentrerai dans mon cloître les mains pures & nettes, avec la ſatisfaction de vous avoir fait tout le bien qui étoit en mon pouvoir. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond reſpect, Meſſieurs, &c.

25 *Octobre* 1784. Il paroît que le Conſeil a eu peur en effet de la fermentation occaſionnée en Bretagne par le mauvais tabac rapé; en conſéquence, de concert ſans doute avec les Fermiers généraux, il a été rendu le 16 un Arrêt concernant la vente & le débit du tabac, qui impoſe en effet les reſtrictions annoncées.

On commence par excuſer les Fermiers généraux, par louer même leur zele d'avoir cherché à prévenir les fraudes des diſtributeurs de la denrée qui, pour augmenter leurs bénéfices, y mêloient des corps étrangers, ſouvent d'une eſpece nuiſible à la ſanté des conſommateurs, en prenant le parti de ramener la main-d'œuvre du rapage ou du moulinage aux manufactures établies à cet

Digitized by Google

effet; d'où il réſultoit même une économie intéreſſante pour les conſommateurs moins aiſés, qui ne ſupporteroient point les frais de la revente.

Cependant on ne peut s'empêcher de convenir que le changement opéré dans la préparation des tabacs deſtinés à la conſommation journaliere n'a pas produit tout l'effet qu'on en devoit attendre; mais par une tournure fort ſinguliere, on attribue à des cabales des débitans mêmes eſpérant de faire abandonner un nouveau régime ſi contraire à leurs intérêts, les plaintes appuyées de motifs aſſez ſpécieux pour déterminer les Cours des Aides des Provinces, où elles ſe ſont élevées, à les approfondir & à ordonner à cet effet des viſites & des vérifications.

On ſe plaint que ces viſites & vérifications, proſcrites par un grand nombre d'Arrêts du Conſeil, aient l'inconvénient d'inſpirer de l'inquiétude aux conſommateurs, & de ſuſpendre les ventes au préjudice d'une portion très intéreſſante des revenus de Sa Majeſté.

Enfin l'on avoue que ces plaintes étoient fondées, que des parties de tabac en poudre étoient avariées, ſoit par la négligence de la manipulation, ſoit par un tranſport trop éloigné. C'eſt pour y remédier qu'on a pris les précautions annoncées, & laiſſé le choix du tabac rapé ou en carotte aux conſommateurs.

Digitized by Google

26 *Octobre* 1784. Le Roi a fait écrire par Mr. le Baron de *Breteuil* une Lettre circulaire à tous les Evêques réſidans actuellement à Paris, qui leur enjoint de ſe retirer, chacuns, dans leur dioceſe & de s'y tenir. Sa Majeſté ajoute que s'ils ont des affaires qui les obligent de venir ici, Elle entend qu'ils lui en rendent compte avant, & Elle jugera ſi leur préſence y eſt effectivement néceſſaire.

Cette Lettre écrite déjà depuis pluſieurs jours a fort ſcandaliſé *Noſſeigneurs*. Ils ne conteſtent point au Roi le droit de police ſur eux; mais ils trouvent qu'on n'a pas ſuivi le protocole de ces ſortes d'ordres & qu'on les traite bien leſtement. En conſéquence ils n'ont point encore obtempéré & ils attendent une explication ultérieure.

26 *Octobre* 1784. L'ouverture de la Salle du ſpectacle des comédiens de bois de Mr. le Comte de *Beaujolois*, s'eſt faite preſque avec autant d'affluence que celles de comédies italienne & françoiſe. Cette Salle eſt charmante, mais petite. Il y a vingt-deux banquettes dans le parquet, deux rangs de onze loges chacun, quelques loges grillées & des intervalles pour des ſpectateurs debout; enſorte qu'elle peut contenir environ 800 perſonnes. L'orcheſtre des muſiciens eſt ſpacieux & le théâtre d'une étendue convenable, même pour le jeu des machines d'opéra.

Digitized by Google

De plein pied au parquet ſont deux chauffoirs, dont l'un en galerie & l'autre en ſallon quarré; ils ſont décorés avec autant de goût que de nobleſſe, & meublés très élégamment.

L'orcheſtre eſt excellent; les marionettes ſont bien faites & ont aſſez de vérité, ſauf ces vilains fils d'archal qui les font mouvoir par en haut, dont le ſpectateur voit chaque différent mouvement & qui ôtent toute l'illuſion.

Il paroît que les Directeurs de ce Spectacle n'ont point encore eu la précaution de s'attacher aucun poëte, enſorte que les deux premieres pieces ſont d'une platitude rare & ſans la plus légere teinture du théâtre. On ne ſait où ils ont pris le petit opéra de *Prométhée*; mais, outre que le fond en eſt bien entendu, la verſification régulière, noble & harmonieuſe, l'exécution a paru ſurprenante; des décorations fraîches, des changemens rapides & multipliés, des vols, des deſcentes de dieux, des nuages, des tonnerres, en un mot tout ce qui diſtingue le théâtre lyrique, s'y retrouve preſque avec la même perfection; même des voix mélodieuſes. Quant aux Ballets, ils ſont deſſinés par de petits enfans des deux ſexes, qui ont encore beſoin d'étude & de pratique.

Les deux premieres pieces avoient été ſi mal reçues, tellement ſifflées & huées, que les directeurs & les acteurs étoient déconcertés

& qu'il a fallu quelque chose d'aussi excellent pour calmer la fermentation & exciter les applaudissemens: ce qui prouve cependant combien les Directeurs sont dénués de secours, c'est que malgré la réprobation générale, ils ont été obligés de jouer encore avant-hier & hier le *Prologue* & le *Proverbe*, sans pouvoir y substituer rien de mieux.

26 *Octobre* 1784. On a cité dans le tems l'inscription latine de l'abbé *Boscovitz* pour la pompe à feu de Messieurs *Perrier*; on en a rapporté depuis la traduction en vers français par Mr. *Guidi*. C'est un sujet sur lequel les amateurs s'exercent à l'envi.

Mr. *Trochereau* de *la Berliere*, ancien Commissaire de la Marine, des Académies de Rouen & d'Orléans, s'est aussi évertué; il a réduit en un seul vers le distique de l'abbé *Boscovitz*.

Sequana, Vulcanusque novo dant fœdere lymphas.

Un autre amateur a cru lui donner plus de justesse, de précision & de vivacité par le pentametre suivant:

Fœdere dant Lymphas ignis & unda novo.

27 *Octobre* 1784. Depuis longtems on a vaguement annoncé la formation de la nouvelle *Société Philantropique*, mais elle s'est toujours jusques à présent tenue & cachée dans les ombres du mystere; elles se dissi-

Digitized by Google

pent avec le tems & voici ce qu'on en fait de plus positif.

Elle doit son origine à sept citoyens zélés, qui bientôt en enrôlerent d'autres; elle s'est élevée successivement jusques au nombre de vingt & elle le passoit au commencement de cette année.

La Société nomme annuellement un Président, deux Vice-Présidens, un Secrétaire & un Trésorier. Cette année c'est Mr. le Duc de *Charost*, qui occupe la premiere place.

En outre on choisit chaque année un Comité de quelques membres; il a pour objet de recevoir les demandes, d'examiner les besoins, de préparer les secours à certain nombre d'octogénaires, d'enfans aveugles-nés & de pauvres femmes en couche.

Du reste, ces Messieurs prétendent que par une merveille rare, l'union la plus parfaite exclut de la société tout esprit de domination & de prépondérance.

Le nombre des malheureux secourus par la Société se montera pour l'année prochaine à 24 octogénaires, au lieu de douze; celui des aveugles-nés est de douze, & elle commencera en 1785 à fournir une somme de 48 livres à vingt-cinq femmes de pauvres ouvriers enceintes, qui auront les conditions requises.

27 *Octobre* 1784. Tout ce qui tient au Sr. de *Beaumarchais* est, ce semble, fait pour exciter du bruit & du scandale. On a déjà

Digitized by Google

rendu compte comment la comédie françoiſe s'oppoſât à ce que la comédie italienne jouât ſon *Barbier de Seville*, mis en muſique; comment Mr. *Framery*, parodiſte de la muſique de Mr. *Paëſiello* eſt en différend avec Mr. *Moline*, autre parodiſte. Aujourd'hui c'eſt un Mr. *Weneck* qui réclame la propriété de l'ouvrage, en qualité de ſubſtitut du muſicien original, revêtu d'un Privilege du Roi au nom de Mr. *Paëſiello* au ſien & en ayant déjà fait copier les rôles & les parties pour l'opéra de Paris. En ſorte que le théâtre lyrique ſemble auſſi avoir des prétentions à l'ouvrage & vouloir le jouer à l'excluſion du théâtre italien.

27 *Octobre* 1784. Après 34 ans Mr. *Marmontel* s'eſt aviſé de rajeunir la tragédie de *Cléopâtre* & de la ramener ſur la ſcène très améliorée: la premiere repréſentation étoit déja annoncée ſur l'affiche pour le ſamedi 16 de ce mois: on devoit l'exécuter avant à Verſailles & eſſayer le goût de la cour; on ignore quel obſtacle eſt ſurvenu; mais l'ouvrage eſt renvoyé loin, car l'annonce a diſparu totalement.

28 *Octobre* 1784. Extrait d'une Lettre de Saint Germain en Laye du 19 Octobre.... Mr. le Maréchal Duc de *Noailles*, notre Gouverneur, qui tenoit autrefois ici le plus grand état, qui aimoit beaucoup les Dames de notre ville, leur donnoit des ſpectacles, des bals, des fêtes de toute eſpece, vit au-

Digitized by Google

jourd'hui comme le particulier le plus modeſte. Il s'occupe uniquement de ſon jardin à l'angloiſe, pour lequel le Roi, outre la premiere conceſſion très conſidérable qu'il lui a faite dans la forêt de Saint Germain, limitrophe de ſon terrein, vient d'en accorder encore une moindre, mais de pluſieurs arpens. Il eſt grandement queſtion d'une ſuperbe riviere qui fait l'ornement principal de ces ſortes de jardins; elle eſt formée du ſuperflu des eaux des fontaines de Saint Germain. C'eſt ce qui a fourni matiere à l'inſcription ſuivante de Mr. *Trochereau de la Berliere*, homme de lettres qui s'eſt retiré dans ces cantons, qui s'y adonne à l'agriculture & a formé lui-même un jardin de botanique ſuperbe. Voici ſon idée aſſez heureuſe à mon gré:

Nympha urbana prius fieri nunc ruſtica gaudet.

28 *Octobre* 1784. On annonce un ouvrage plus fort que le *Portier des Chartreux*, ayant pour titre *la Converſion du Comte de Mirabeau.* Il eſt enrichi de dix eſtampes dans le même genre.

29 *Octobre* 1784. Tandis qu'on décrie & baffoue le Docteur *Meſmer* de toutes les manieres, ſes partiſans ne ceſſent d'oppoſer à ce déchaînement les marques du reſpect & de l'admiration dont ils ſont pénétrés pour lui. C'eſt ainſi que le graveur le Grand vient de mettre en vente le portrait de ces étran-

Digitized by Google

étranger, dessiné d'après nature par Mr. *Pujos*. On lit au bas ces vers de Mr. *Palissot*:

Le voilà ce mortel dont le siecle s'honore,
Par qui sont replongés au séjour infernal
Tous ces fléaux vengeurs que déchaîna Pandore:
Dans son art bienfaisant il n'a point de rival,
Et la Grece l'eut pris pour le Dieu d'Epidaure.

29 *Octobre* 1784. C'est la Reine qui par une Lettre très affectueuse écrite à Mr. le Duc d'*Orléans* lui a marqué connoître trop bien son attachement envers la famille Royale pour douter un instant qu'il hésitât à faire au Roi le sacrifice de son château de Saint Clou & à le vendre à Sa Majesté, comme le lieu estimé par la Faculté le plus propre à la santé & à l'éducation physique de Mr. le Dauphin.

En conséquence le marché a été conclu samedi dernier.

La Reine a écrit depuis à Mr. le Chevalier de *Mornay*, Gouverneur de Saint Clou, âgé de 84 ans, que l'intention du Roi étoit qu'il conservât sa place & continuât ses fonctions. Mr. de *Mornay*, en témoignant à la Reine toute sa reconnoissance de ses bontés, lui a demandé la permission de se retirer; il a dit qu'attaché à la Maison d'*Orléans* depuis 80 ans, son desir étoit de mourir auprès de ses anciens maîtres.

Mr. le Duc d'*Orléans* extrêmement sensible à cette marque de zele, a écrit à Mr. de

Mornay, qu'il pouvoit lui demander tout ce qu'il voudroit.

29 *Octobre* 1784. Le cours des petites Lettres dont on a déſolé pendant pluſieurs années Mr. l'Evêque d'Autun, ſemble interrompu & l'on le croit même totalement ceſſé depuis qu'on a éventé la mine d'où partoient ces fréquentes & cruelles exploſions. Ce ſilence confirme les ſoupçons qu'on avoit ſur l'Evêque d'Arras & ſes coopérateurs. On ſait que le premier a perdu le procès qu'il avoit contre le Miniſtre de la feuille & que celui-ci, que ſon rival accuſoit indirectement de ſimonie, a été pleinement vengé par l'Arrêt qui fait retomber les frais ſur l'autre & le condamne aux dépens. Mr. d'Arras eſt furieux & s'il oſoit, il n'épargneroit certainement pas Mr. d'Autun; mais ſa propre conſervation l'oblige d'être prudent, aujourd'hui qu'il eſt démaſqué.

30 *Octobre* 1784. *Monſieur* eſt un Prince rempli de connoiſſances, d'eſprit & de fineſſe: dans l'inaction où le réduit ſon rôle, pour s'amuſer il s'occupe quelquefois à myſtifier le public. C'eſt ainſi qu'on lui attribue l'imagination des ſabots élaſtiques; le correſpondant de Lyon n'étoit que le prête-nom de Son Alteſſe Royale auprès des crédules journaliſtes de Paris. Aujourd'hui l'on croit également ce Prince auteur de la relation du monſtre prétendu. Il y a mêlé exprès beaucoup d'abſurdités pour

Digitized by Google

mieux prouver combien il eſt aiſé d'en impoſer aux ſots & aux ignorans qui forment le grand nombre & ſubjuguent quelquefois les gens moins aiſés à duper. Ce point de vue philoſophique eſt bien digne de la ſageſſe de *Monſieur*.

30 *Octobre* 1784. On peut ſe rappeller la ſuppreſſion des échoppes qui a eu lieu depuis quelques mois dans la plupart des rues de Paris, ce qui a mis dans l'embarras de ne ſavoir où ſe réfugier nombre d'étaleurs & de gagne-petits. Par un Arrêt du Conſeil du 4 de ce mois il eſt queſtion de reſtreindre encore la tolérance à cet égard: Mr. l'Abbé *Baudeau*, Conſeil de Mr. le Duc de *Chartres* & le directeur de ſes finances dans la partie économique, a fait une ſpéculation ſur cet événement. Dans l'impoſſibilité où eſt le Prince de continuer ſon gros corps de bâtiment à l'entrée du jardin du Palais Royal, dont le periſtile ſeul étoit commencé; il a imaginé de former dans l'eſpace entre les parties de colonnes déjà élevées à une certaine hauteur, une eſpece de foire perpétuelle. En conſéquence il a trouvé un Entrepreneur qui s'eſt chargé de faire conſtruire à ſes frais dans cet eſpace pour un tems donné, une quantité de petites boutiques à louer à ſon profit, par ces forains, en rendant à Son Alteſſe Séreniſſime une certaine ſomme, ſur laquelle on varie encore. Ce coup-d'œil ne ſera pas magnifique; le

Digitized by Google

revenu ſera médiocre; mais dans la détreſſe il faut tirer parti de toutes ſes reſſources.

31 *Octobre* 1784. Tout le monde connoît le diſcours qui a remporté le prix de l'Académie de Berlin ſur la queſtion de *l'univerſalité de la langue françoiſe* par Mr. le Comte de *Rivarol*. Un Mr. le Chevalier *Jouin de Saureuil*, auteur d'un ouvrage intitulé: *Anatomie de la langue françoiſe*, qu'il a compoſé originairement en anglois & qu'il ſe propoſe de traduire en françois, attaque aujourd'hui l'auteur du Diſcours couronné. Dans une lettre à Mr. le Baron de *Bernſtorff* du Muſée de Paris, en date de Paris le 1er. Août, il prétend, après avoir accordé beaucoup d'éloges à cette diſſertation généralement eſtimée, qu'elle auroit beſoin d'être traduite en françois. Cette attaque ironique a vivement piqué l'amour-propre de Mr. le Comte de *Rivarol*, qui a ripoſté & il faut voir ce que deviendra cette guerre littéraire.

1er. *Novembre* 1784. Les choſes vraies ne ſont pas toujours vraiſemblables & c'eſt la vraiſemblance plus que la vérité qu'il faut chercher dans une piece de théâtre. C'eſt par où peche eſſentiellement l'opéra comique de *Richard cœur de Lion*; quelque fondé qu'il ſoit ſur un fait hiſtorique, comme il paroît abſurde, tous les moyens employés par l'auteur y participent & ne peuvent obtenir de créance: quoi qu'il en ſoit, voici la marche de l'ouvrage.

Digitized by Google

Un François nommé *Blondel*, l'un des plus célebres Troubadours, troupe à laquelle s'étoit agrégé le Roi *Richard*, qui honoroit ce confrere d'une amitié particuliere, se met en tête de découvrir ce Monarque dont on ignore le sort. Il ne trouve rien de difficile, il n'est effrayé d'aucun obstacle, d'aucun danger.

Il parcourt dives pays, après avoir eu la précaution, afin de mieux réussir, de se faire passer pour un aveugle. Il arrive dans un village d'Allemagne ; il charme tous les habitans par ses chansons; il fait danser toutes les filles avec son violon. Il y avoit auprès de ce village un château fort, où l'on enfermoit les prisonniers. *Blondel*, on ne sait pourquoi, soupçonne & se persuade que *Richard* y est. La circonstance d'une Lettre qu'on lui propose de déchiffrer, quoiqu'aveugle & inconnu de celui qui la présente, lui donne le secret d'une intrigue amoureuse entre le gouverneur de ce château & la fille d'un Anglois refugié dans ce canton; chez qui, par un autre hazard non moins extraordinaire, loge *Marguerite*, Comtesse de Flandre, amante de *Richard*, qui voyage aussi pour le chercher. Telle est l'exposition dont est composé le premier Acte; sauf quelques détails étrangers à l'intrigue, que Mr. *Sedaine* y a répandus pour le mieux remplir & y jetter quelque gaieté.

Digitized by Google

Au ſecond Acte, *Blondel* perſuadé que le Roi eſt dans le Fort, va chanter au pied de la Tour le commencement d'une Romance compoſée autrefois par ce Prince, en l'honneur de *Marguerite*; cette voix connue & chérie frappe *Richard* qui, pour ſe faire connoître, chante à ſon tour & continue la Romance. Le Troubadour françois eſt transporté de joie de voir ſon preſſentiment accompli, quand tout à coup il eſt arrêté par les gardes & entraîné en priſon. C'eſt ce qu'il deſiroit; il demande à parler au Gouverneur à l'inſtant & pour affaire preſſée. Il eſt introduit devant lui. Il joue le rôle du confident de la jeune perſonne, à laquelle ce militaire demandoit un rendez-vous dans ſon billet & le lui aſſigne. Il n'a plus alors de peine à perſuader au Gouverneur que tout ce qu'il a fait, n'eſt qu'une ruſe pour s'introduire ſans éclat auprès de lui & remplir ſa miſſion. Cet officier admire ſa fineſſe & le renvoie avec une récompenſe.

Blondel, pourſuivant ſon deſſein, commence le troiſieme Acte par une entrevue avec *Marguerite* & une reconnoiſſance. Il lui communique ſa précieuſe découverte, & ils travaillent de concert à la délivrance du priſonnier. Ils mettent dans leurs intérêts le pere de la jeune perſonne qu'aime le Gouverneur. Une fête que donne exprès la Princeſſe, cauſe un tumulte qui ſert de prétexte à l'amant, introduit par le poëte françois,

Digitized by Google

d'avoir une entrevue ſecrete avec ſa maîtreſſe. Surpris à ſes pieds par le pere, il n'a d'autre reſſource pour l'obtenir en mariage & ſe tirer lui-même d'affaire, que de conſentir à la délivrance du priſonnier, ſollicitée avec la plus vive ardeur par la belle *Marguerite* qui intervient & met le comble à ſon embarras. Il faut avouer que ce dénouement n'eſt ni noble, ni ingénieux. Comme la ſeconde repréſentation de la piece qui n'a eu lieu que ſamedi 31, avoit été retardée pendant longtems, on ſe flattoit que Mr. *Sedaine* auroit profité de ce répit pour le changer & l'améliorer; mais faute de reſſource ou de bonne volonté, il n'en a rien fait.

1er. *Novembre* 1784. Mr. *Cartault*, ancien premier Commis de la Marine, mort il y a quelques jours, avoit pour le calcul un goût, ou plutôt une paſſion qui eſt fort rare. Il avoit calculé les logarithmes des nombres juſqu'à 250 mille. Le manuſcrit en deux volumes in folio eſt entre les mains de Mr. de *la Lande*, qui doit le dépoſer à l'Académie des Sciences, de même que celui de Mr. *Robert*, Curé de Toul, qui contient les logarithmes des ſinus pour toutes les ſecondes.

Mr. de *la Lande* ayant eu connoiſſance du talent de Mr. *Cartault*, lui propoſa des calculs plus utiles, mais pour leſquels il falloit une patience peu commune. *Halley*, célebre aſtronome d'Angleterre, avoit publié plus

Digitized by Google

de mille obſervations de la lune & il les avoit comparées avec ſes tables; il étoit utile de les comparer avec les tables nouvelles de *Mayer*. Mr. *Cartault* s'en chargea, & il en eſt fait mention dans la *Connoiſſance des temps de* 1774, page 281. Si ces calculs & d'autres ſemblables ſe trouvent dans les papiers de Mr. *Cartault*, il eſt à déſirer qu'on les remette entre les mains des aſtronomes qui peuvent en faire uſage.

2 *Novembre* 1784. Depuis longtems on ſe plaignoit qu'on laiſſât tomber en ruine l'Obſervatoire, ce monument élevé par *Louis* XIV à la gloire & à l'avancement de l'aſtronomie. Il paroît que *Louis* XVI entrant dans les vues du Monarque fondateur, veut relever cet établiſſement & le rendre plus utile. En conſéquence Sa Majeſté vient d'ordonner la conſtruction de trois inſtrumens capitaux qui manquoient à l'Obſervatoire, ſavoir: un grand corps de Cercle mural de ſept pieds de rayon, un Equatorial de ſeize pouces de diametre, & un Cercle entier de dix-huit pouces de rayon.

A l'avenir, à compter du 1er. Janvier 1785, il y aura trois Eleves qui, ſous les yeux & l'inſpection du Directeur, ſuivront conſtamment le cours général des obſervations, en tiendront regiſtre & partageront entre eux les veilles, de maniere qu'à tous les inſtants du jour ou de la nuit il y ait, à l'Obſervatoire Royal, un obſervateur prêt

à faire les obſervations de toute eſpece qui ſe préſenteront. Le Roi a pourvu à ce qu'il ſoit formé peu à peu une collection complette de livres d'aſtronomie, de ſorte qu'il y ait à l'Obſervatoire une Bibliotheque en ce genre, où les ſavans puiſſent trouver tout ce qui y aura rapport.

2 *Novembre* 1784. On confirme de plus en plus que c'eſt le Prince auguſte dont on a parlé, qui eſt l'auteur de la relation du monſtre prétendu. On ajoute que c'eſt une allégorie qu'il a imaginée relative au *Magnétiſme animal*, dont une carricature où l'on repréſente le Docteur *Deſlon* avec une tête d'âne & une queue de ſinge, a fait naître l'idée à Son Alteſſe Royale.

3 *Novembre* 1784. L'achat que le Roi vient de faire de Saint Clou, au moment où l'on ſemble craindre une rupture, raſſure les politiques & leur fait préſumer qu'elle n'aura pas lieu; ils fondent leurs conjectures ſur le caractere connu de Sa Majeſté: il paroît conſtant aujourd'hui que depuis longtems Elle avoit eu le goût le plus vif pour Rambouillet; mais qu'Elle y avoit réſiſté pendant tout le tems de la guerre & ne s'eſt déterminée à en faire l'acquiſition qu'à la paix. Ils en concluent que ſon goût pour l'économie & la crainte de ſurcharger les peuples l'auroient également détournée aujourd'hui d'acheter Saint Clou & de faire pluſieurs autres dépenſes de cette eſpece non néceſſitées.

Digitized by Google

3 *Novembre* 1784. On eſt très effrayé d'un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 25 Septembre dernier, qui révoque les Arrêts du Conſeil des 29 Juillet & 21 Octobre 1749, portant Réglement pour la taxe du bois de chauffage à Rouen & ordonne qu'il y ſera vendu à prix libre de gré à gré. On craint, vû la diſette de cette denrée de premiere néceſſité, qu'il n'en réſulte un monopole & peut-être des révoltes qui en ſont la ſuite ordinaire.

4 *Novembre* 1784. Il paroît des *Obſervations ſur les deux Rapports de Meſſieurs les Commiſſaires nommés par Sa Majeſté pour l'examen du Magnétiſme animal.* Tel eſt le titre d'un écrit in 4°. de 31 pages de Mr. *Deſlon.* Il eſt daté de Paris le 6 Septembre.

Ce Maître prétend y démontrer que pour juger de l'exiſtence & de l'utilité du Magnétiſme, Meſſieurs les Commiſſaires ſe ſont écartés de la marche qu'il leur avoit tracée & convenue avec eux.

Que des expériences qu'ils ont faites, il ne réſulte que des preuves négatives.

Que ces expériences même, pour qu'on en pût conclure quelque choſe, auroient dû être répétées, parce que l'action de ce fluide, ainſi que celle de l'aimant, n'eſt pas uniforme.

Que les effets avoués par Meſſieurs les Commiſſaires, & ceux ſurtout éprouvés par eux-mêmes, ſuppoſent une cauſe.

Digitized by Google

Qu'enfin cette cauſe ne pouvant être, ni l'attouchement, ni l'imitation, ni l'imagination, tous les effets produits ſous les yeux de Meſſieurs les Commiſſaires, appartiennent au Magnétiſme.

Tel eſt le réſumé de cette eſpece de diſſertation, dont toutes les parties ne ſont rien moins que ſolidement prouvées.

On peut en extraire quelques faits plus intéreſſans à conſerver.

Mr. *Deſlon* veut que la prohibition du Magnétiſme animal ſoit impoſſible aujourd'hui que Mr. *Meſmer* a fait 300 Eleves; que lui *Deſlon* a inſtruit 160 Médecins, ſans compter une infinité d'autres perſonnes parvenues par leurs propres études, ou par des lumieres communiquées, à connoître & pratiquer cette méthode.

Parmi les 160 Médecins qu'a inſtruits Mr. *Deſlon*, il y a eu 21 membres de la Faculté de Médecine de Paris.

A l'apparition du premier rapport des Commiſſaires, la Faculté s'eſt aſſemblée extraordinairement. Elle a voulu exiger que les Médecins Magnétiſans abandonnaſſent par écrit, non-ſeulement la pratique du Magnétiſme animal, mais encore leur croyance.

L'amour de la paix a porté dix ſept de ces Docteurs à promettre de quitter toute pratique magnétique; mais ils ont refuſé d'en reconnoître la fauſſeté, d'autant qu'ils avoient ſigné l'affirmative dans les mains de

Digitized by Google

Mr. *Deſlon*, ſuivant la méthode de ce Profeſſeur de n'admettre perſonne à l'inſtruction, qui n'ait d'abord reconnu l'exiſtence de l'agent.

Enfin Mr. *Deſlon* confirme le bruit qui avoit couru depuis longtems que Mr. *Meſmer* vouloit le traduire en juſtice. En effet la procédure a commencé par le premier acte uſité, par une aſſignation que convient avoir reçue le diſciple. Enſuite dans une Lettre à Mr. *Franklin*, Mr. *Meſmer* déclare avoir renoncé à cette action. Ainſi le Procès eſt reſté-là.

Au ſurplus, Mr. *Deſlon* avoue que Mr. *Meſmer* ne lui a jamais confié ſes principes; il eſt parvenu à ſe faire une Doctrine, qui lui eſt propre, qui n'eſt peut-être pas la meilleure, mais qui ſatisfait ſon eſprit & le guide utilement dans ſes procédés.

4 *Novembre* 1784. La ſeconde repréſentation de *Richard cœur de lion*, retardée juſques au ſamedi 31 Octobre, a été beaucoup mieux exécutée que la premiere fois. On y a d'abord corrigé dans le coſtume un anachroniſme effroyable, en ce que *Richard cœur de lion* y paroiſſoit décoré de l'ordre de la Jarretiere, inſtitué ſeulement environ 150 ans après. Le ſecond Acte ſurtout, le plus intéreſſant, a produit encore plus d'impreſſion par un enſemble parfaitement bien entendu. Du reſte, l'auteur qu'on s'imaginoit occupé, comme on a dit, à rendre la

Digitized by Google

marche de la piece plus rapide & plus claire, par la ſuppreſſion d'incidens étrangers qui ne ſont que l'embarraſſer, fort indocile de ſon naturel aux cris du public, ne l'a point raccourcie. Quoiqu'il en ſoit, il s'eſt appuyé ſur la variété & l'agrément des ſituations qu'elle contient; la muſique vive & piquante dont l'inépuiſable Mr. *Gretry* les a embellies, ne contribue pas peu à leur effet.

Le rôle le plus brillant, ſans contredit, c'eſt celui de *Blondel*, charmant, pétillant d'eſprit & de gaieté d'un bout à l'autre. Il eſt délicieuſement rendu par le Sieur *Clairval*. Cette production ne peut qu'ajouter à la réputation des deux compoſiteurs.

4 *Novembre* 1784. Le Concert Spirituel du jour de la Touſſaint a été remarquable par une production françoiſe très-applaudie; malgré le dégoût général des partiſans de la muſique étrangere. C'eſt un *in exitu* de Mr. *Deſormery:* cet ouvrage, plein de beautés, a excité les plus vifs applaudiſſemens & fait frémir les cabales diverſes de *Gluckiſtes*, de *Picciniſtes*, de *Sacchiniſtes*, &c. Il paroît que le muſicien a plus de vocation pour le genre des motets que pour les pieces à ariettes, où il n'a pas encore obtenu un ſuccès auſſi marqué.

Le Sieur *le Fevre*, muſicien des gardes françoiſes, a auſſi débuté dans la clarinette, & fait honneur à Mr. *Michel*, ſon maître.

5 *Novembre* 1784. La Société royale de

Digitized by Google

Médecine ſe glorifie beaucoup d'avoir vu dans ſon ſein le Comte d'*Oëls*, le premier illuſtre étranger qu'elle ait eu occaſion de célébrer. C'eſt le 26 du mois dernier que ce Prince a daigné honorer de ſa préſence une aſſemblée de ce corps. Auſſi le Secrétaire *Vicq d'Azyr* n'a-t-il pas manqué de témoigner au Comte d'*Oëls* ſa ſatisfaction par un diſcours prononcé à l'ouverture de la ſéance, aſſez adroit en ce qu'il y prétend avoir trouvé le modele de la Société dans un comité de Médecins à Berlin, dont les travaux s'imprimoient dès 1722. Il vient par une tranſition aſſez heureuſe à l'éloge du héros, d'un général dont le juge le plus reſpectable a dit ce qu'on ne peut appliquer à nul autre, qu'il n'a pas commis la faute la plus légere dans ſes longs & glorieux exploits.

5 *Novembre* 1784. Le Comte d'*Oëls*, qui avoit pris congé de Leurs Majeſtés & de la famille Royale le 31 du mois dernier, ne doit pas tarder à quitter Paris; mais avant de s'éloigner il doit aller à Sainte Aſſiſe, chez Madame de *Monteſſon*, & chez le Prince de *Condé* à Chantilly.

Ce Prince a été ſucceſſivement complimenté par toutes les Académies. Celle des Belles-Lettres l'a fait par l'organe de ſon Secrétaire M^r. d'*Acier*. Mais comme elle eſt peu en recommandation, cette ſéance n'a pas excité grand bruit; elle a eu lieu le 7 Septembre.

Digitized by Google

L'Académie françoiſe eſt celle qui ait le moins accueilli ce héros. Outre que le jour de la Saint Louis aucun de ſes membres ne lui adreſſa de compliment, c'eſt qu'après la ſéance ce Prince s'étant rendu dans la ſalle des Académiciens reſta iſolé & aſſez embarraſſé de ſa perſonne, ſans que ces Meſſieurs l'entouraſſent & l'entretinſſent, y paruſſent faire la moindre attention.

5 *Novembre* 1784. Enfin Meſſieurs *Robert* rompent le ſilence & publient un *Mémoire ſur les expériences aëroſtatiques* faites par eux, où ils prennent le titre d'*Ingénieurs Penſionnaires du Roi.* Ils démentent par-là le bruit qui avoit couru ſur leur compte; du moins il en réſulte que leur accident n'a pas été long. Par une mention qu'ils font de quelques expériences de Mr. *Charles*, aſſez recentes, ils nous apprennent encore indirectement que celui-ci, dont l'état fâcheux avoit été malheureuſement mieux conſtaté, ou du moins beaucoup plus annoncé & répandu, eſt revenu dans ſon état naturel.

6 *Novembre* 1784. C'eſt à la querelle élevée entre Mr. le Baron de Breteuil & Mr. l'Evêque de l'Eſcar qu'on attribue la lettre circulaire adreſſée aux Evêques en date du 16 Octobre. On ſait que Mr. de *Noë* fit beaucoup de réſiſtance aux inſinuations de ce Miniſtre qui cherchoit à lui adoucir l'ordre de Sa Majeſté; qui lui conſeilla d'abord, comme de ſon propre mouvement,

Digitized by Google

de faire ceſſer par ſon abſence les impreſſions fâcheuſes qu'il excitoit; qui, pouſſé à bout, lui déclara enfin qu'il n'y avoit pas moyen de reculer, puiſqu'il lui parloit au nom du Maître. Ce que ne voulut pas croire le Prélat, qu'il n'eût vu l'ordre par écrit.

On a vu de tems en tems des injonctions du Procureur général aux Evêques de ſe retirer dans leur Dioceſe reſpectif; injonctions dont ils ne faiſoient pas grand cas: mais on aſſure qu'une pareille Lettre du Roi auſſi préciſe eſt ſans exemple au fond & dans la forme. Pluſieurs Evêques ont eu peine à y obtempérer. Ils ont fait des repréſentations, mais inutilement & ils ſont à peu près tous partis aujourd'hui.

Bien des gens eſtiment encore que leur réſidence ne ſera pas longue; qu'on veut les tenir écartés, pour les empêcher de ſe réunir & de cabaler juſques au tems de l'aſſemblée décimale du clergé, qui doit avoir lieu au mois de Mai prochain & eſt très-importante par les matieres à y traiter.

6 *Novembre* 1784. Depuis longtems on avoit annoncé au théâtre Italien une piece encore engendrée du *Mariage de Figaro*, ſous le titre des *Amours de Cherubin*, comédie nouvelle en trois actes & en proſe, mêlée de muſique & de vaudevilles. On avoit dit enſuite qu'elle avoit été arrêtée à la Police & l'on déſeſpéroit de la voir jouer.

Elle

Digitized by Google

Elle a enfin eu lieu avant-hier; tout ce qui tient à l'original de tant de mauvaises copies suffit pour mettre Paris en rumeur. Aussi cette représentation avoit attiré une grande affluence. On s'imaginoit trouver une parodie critique du *Mariage de Figaro* & l'on a été indigné que l'auteur, soit mutilation, soit respect, soit crainte, n'ait pas osé se permettre le plus léger coup de patte. En outre le titre annonçoit au moins de la gaieté, le genre de l'intrigue l'exigeoit; le Parterre n'a point vu son attente frustrée sans en témoigner son mécontentement & il en a résulté un tumulte si considérable qu'on peut regarder la piece comme tombée.

Une pareille chûte peu commune à ce théâtre n'en est que plus humiliante pour le poëte, connu déjà par plusieurs pieces agréables qu'on y avoit accueillies favorablement. Il s'agit de Mr. *Desfontaines*.

7 *Novembre* 1784. C'est Mr. *Vigé* qui le premier, tandis que le *Mariage de Figaro* occupe encore la scene françoise avec tant d'avantage, y a osé risquer une comédie. Il a fait jouer hier pour la premiere fois *la fausse Coquette* en trois actes & en vers. Il est vrai qu'il étoit appuyé par une puissante cabale. Comme il est frere de Madame *le Brun* qui tient une espece de bureau d'esprit où va toute la cour, il n'a pas eu de peine à recruter des *battoirs*. Ce nouvel ouvrage est dans le genre des *Aveux difficiles* du même auteur: peu d'action & beaucoup de

madrigaux. L'intrigue de celle-ci a le mérite d'être claire, si c'en est un, parce qu'elle est plus nulle. Il faut voir si son succès se soutiendra.

7 *Novembre* 1784. Extrait d'une Lettre de Grenoble du 28 Octobre.... Si vos Docteurs de Paris s'égaient sur les Docteurs *Mesmer* & *Deslon* & sur leur doctrine, les nôtres ne sont pas moins plaisans. Voici l'épigramme d'un Médecin de cette province, faite sur le champ, après avoir lû le Rapport de Messieurs les Commissaires nommés par le Roi, pour l'examen de cette vieille erreur renouvellée :

Le Magnétisme est aux abois,
La Faculté, l'Académie,
L'ont condamné tout d'une voix
Et l'ont couvert d'ignominie.
Après ce jugement bien sage & bien légal,
Si quelqu'esprit original
Persiste encore dans son délire,
Il sera permis de lui dire,
Crois au Magnétisme..... Animal!

Vous voyez que nous nous connoissons aussi dans le Dauphiné en calembours & que nous savons les admirer.

8 *Novembre* 1784. Les faiseurs de distiques continuent à s'exercer. Chacun se dispute à qui fournira la meilleure inscription pour la pompe à feu. On en a rapporté plusieurs latines, en voici d'autres françoises qui ne sont que des traductions des premieres.

Un anonyme a rendu ainsi celle de l'Abbé *Boscovits*.

Digitized by Google

Le Dieu du feu s'accorde avec le Dieu des eaux,
Et la flamme en ces lieux jette l'onde à grands flots.

Un autre s'exprime avec plus de préciſion & moins d'harmonie :

Ici l'onde & le feu font un accord nouveau,
C'eſt le feu qui nous donne l'eau.

Un Mr. de *la Meſenquere* a compoſé un diſtique latin que nous n'avions pas encore rapporté. Il mérite d'être excepté de la foule des autres que nous avons laiſſé à l'écart. Le voici :

Hic pugnæ immemores conſpirant ignis & undæ
Ipſa urbi attonitæ flamma miniſtrat aquas.

Ce diſtique a plu à Mr. de *Sancy* qui aime le genre & l'a fait paſſer de la ſorte dans notre langue :

Ici du feu, de l'eau, la guerre eſt terminée;
La flamme donne l'onde à la ville étonnée.

8 *Novembre* 1784. Quelqu'un ſans doute des Prélats mécontens de ſe voir obligés de réſider dans leur dioceſe a fait ou fait faire une eſpece de parodie de la Lettre miniſterielle de Mr. le Baron de *Breteuil*, où l'on en critique le fond & la forme. On dit cette plaiſanterie aſſez platte; cependant elle a un certain cours à raiſon du moment & des grands perſonnages qu'elle concerne.

8 *Novembre* 1784. Extrait d'une Lettre de Lyon du 1er. Novembre..... C'eſt le 21 Septembre qu'eſt décédé en cette ville l'avocat dont vous vous informez, Me. *Proſt*

Digitized by Google

de Royer, des Académies de Lyon, des Arcades, de Bordeaux, &c. Du Barreau il étoit passé à des places distinguées, il avoit été successivement Administrateur des hôpitaux, Echevin, Président du tribunal du commerce, Lieutenant général de Police, Provincial des Monnoyes.

Entre ses ouvrages littéraires on distingue une *Lettre sur le Prêt à intérêt* qu'il publia en 1763; elle plut assez à Mr. de *Voltaire* pour qu'il permît de l'insérer dans ses Oeuvres & elle a servi de base à tous les traités ou écrits qui ont paru depuis sur la même matiere.

Il mit au jour après ce premier écrit un ouvrage *sur la Municipalité de Lyon* & un *Projet d'établissement d'un Bureau de Nourrices*, qu'il eût la satisfaction de voir exécuté. Il avoit d'abord lu ce projet à notre Académie & l'assemblée avoit fondu en larmes.

Au moment de sa mort il travailloit à régénérer le grand *Dictionnaire de Brillon*: il étoit à la veille de livrer au public le cinquieme volume. Il est à espérer que son confrere Mr. *Riolz*, qu'il s'étoit associé, continuera ce travail.

Mr. *Prost de Royer* étoit un savant plus connu des étrangers que des nationaux. Il étoit en correspondance avec plusieurs de sa classe. Aussi les illustres voyageurs qui ont visité la France depuis plusieurs années, n'ont pas manqué de le voir à leur passage dans cette ville. L'Empereur, le Comte du

Digitized by Google

Nord, l'Archiduc, le Roi de Suede, le Maréchal Potosky, tous l'ont accueilli avec distinction. En dernier lieu Mr. le Comte d'*Oëls* ne lui permit pas de le quitter durant son séjour.

9 *Novembre* 1784. Extrait d'une Lettre de Versailles du 7 Novembre..... Dernierement il y avoit à dîner chez Madame *d'Herveley* que vous savez être née sujette de l'Empereur, un Capitaine Autrichien & un gros Négociant Hollandois. Après le repas ces deux personnages se mirent à causer ensemble sur la rupture éventuelle entre la Cour de Vienne & les Etats généraux. Le premier demande à l'autre ce qu'il pouvoit opposer aux quatre-vingts mille hommes que la Hollande étoit à la veille de voir armer contre elle? „ Notre courage", dit le républicain „ nos facultés, notre sang. — „ Voilà des sentimens bien Romains," reprend l'Autrichien; „ mais aujourd'hui ce „ sont les gros bataillons qui gagnent les „ batailles, font la guerre ou la paix.... Eh „ bien!" repart son adversaire: „ nous „ avons beaucoup d'argent, plus que l'Em- „ pereur; avec ce secours nous acheterons „ ses troupes. Puis, après tout," continue-t-il: „ qu'est-ce que votre Maître? „ C'est un homme qui b.... toujours & ne „ dé***** jamais." Propos grossier, sans doute, mais énergique, en ce qu'il caractérise à merveille la politique d'un Prince qui a déjà roulé dans sa tête plusieurs projets de

Digitized by Google

guerre, & les a vus tous avortés, faute de les avoir assez digérés.

9 *Novembre* 1784. On a découvert que la comédie de *Richard Cœur de Lion* étoit tirée d'un recueil de fabliaux, publié il y a trois ou quatre ans par Mr. *le Grand-d'Aussy*, que tout l'épisode de *Blondel* étoit absolument postiche; aucun historien n'en fait mention & la captivité de ce Roi très réelle ne fournit rien qui puisse fonder le merveilleux du fond, qui n'est qu'une pure fable; ce qui rend la piece encore plus absurde dans son intrigue.

10 *Novembre* 1784. Mr. de *la Place* est aussi entré en lice pour concourir aux inscriptions de la pompe à feu de Messieurs *Perrier*; il a traduit ainsi le distique de Mr. l'Abbé *Boscovitz*:

Ici, chers citoyens, par un accord nouveau,
Vos vœux sont exaucés: le feu vous donne l'eau.

10 *Novembre* 1784. On compte déjà dix appels comme d'abus de la part des Bénédictins opposés au régime actuel. C'est le fameux Mr. *Piales* qui les soutient de sa doctrine, de ses principes & de ses raisonnemens lumineux.

11 *Novembre* 1784. Extrait d'une Lettre de Beauvais du 31 Octobre..... Une statue équestre de *Louis* XIV, ouvrage de *Girardon*, destinée pour la place de Vendôme, ayant été jugée trop petite, fut donnée par ce Monarque au Maréchal de *Boufflers* qui la fit transférer dans sa terre de Bouflers. Le

Digitized by Google

Comte de *Crillon*, propriétaire aujourd'hui de cette terre, a trouvé qu'un auſſi beau morceau étoit déplacé dans un endroit ſolitaire de ſon parc; il a demandé que la Statue fût transférée dans cette ville pour y être admirée d'un plus grand nombre de François. Le Roi y a donné ſon agrément.

Les ouvriers prépoſés à la conduite de ce monument, quoiqu'en grand nombre & avec beaucoup de peine, n'ont pu lui faire faire que deux lieues en onze jours, la ſtatue ne pouvant avancer qu'à l'aide de cabeſtans. On compte qu'elle peſe 28 à 30 milliers; à quoi il faut ajouter encore environ dix milliers, tant pour le char, que pour les pieces énormes dans leſquelles elle eſt aſſujettie.

Les écoliers du college & des penſions qui partageoient avec les habitans l'impatience de poſſéder un monument ſi cher, profiterent du jeudi 7 de ce mois, jour de congé, pour ſe rendre ſur les onze heures du matin à une lieue & demie de cette ville, au hameau appellé Saint Maurice, où étoit la ſtatue: par un pur mouvement de zele ils prierent l'Entrepreneur d'abandonner les cabeſtans & de leur livrer les cordages. Ils étoient environ deux cens, petits comme grands: tous employerent leurs forces, avec tant d'intelligence & de ſuccès, que, ſans les ordres précis de l'Intendant de la laiſſer à quelque diſtance de la ville, ils l'y euſſent fait entrer & l'auroient amenée ſur la place, le même

Digitized by Google

jour à cinq heures & demie du soir. Il se calcule que chacun, l'un portant l'autre, avoit déplacé une masse d'environ 200 livres pesant.

11 *Novembre* 1784. Les Etats de *Hollande* ayant exigé de leurs Conseillers committés un Rapport exact de la véritable situation des frontieres, arsenaux, magasins, &c. ceux-ci ont obéi, & cet Etat authentique a mis dans un jour parfait la mauvaise Administration des Chefs. Comme un tel Rapport a percé, est, dit-on, imprimé, & qu'on en voit à Paris des exemplaires, fort rares, il est vrai, les partisans de la Maison d'*Orange* le traitent de libelle; ils gratifient de crime de haute-trahison sa publication dans la circonstance présente. Les rédacteurs des gazettes nationales s'en étant emparés & ayant commencé l'insertion du Rapport dont il s'agit, ont reçu défenses de continuer. Toutes ces difficultés ne font qu'exciter la curiosité des politiques de Paris, avides de connoître cette piece intéressante & fidele; mais c'est envain que beaucoup l'ont cherchée jusqu'à présent.

11 *Novembre* 1784. Extrait d'une Lettre de Londres du 28 Octobre..... Un certain *Elias Abesès*, Grec de naissance, ayant acquis par un long séjour & par des places de confiance à Constantinople, des notions dérobées au public sur divers usages de cet Empire & du serrail, les avoit rassemblées dans un manuscrit qu'on vient de traduire

Digitized by Google

en Anglois, ſous le titre de *The preſent ſtate of Ottoman Empire*: *l'Etat préſent de l'Empire Ottoman.*

Suivant cet ouvrage, le nombre des eſclaves ou femmes du Grand Seigneur actuel eſt de 1600: chacune a ſon lit à part: le nombre dépend de la volonté ſeule du Sultan regnant. *Selim* en avoit 2cco & le Sultan *Mahomet* ſeulement 300. Elles vivent dans la partie la plus retirée du ſerrail, dont un côté a vue ſur les jardins, & l'autre ſur la mer de Marmora. Depuis que le Czar *Heraclius* n'envoye plus de la Géorgie le tribut des filles, ce ſont des pirates qui recrutent pour le ſerrail; ils cherchent à les prendre en Circaſſie; ils les choiſiſſent fort jeunes, dès qu'elles annoncent de la beauté. On leur enſeigne à broder, à danſer, à chanter; elles n'ont perſonne pour les ſervir: ce ſont les jeunes qui ſervent les plus anciennes.

La jalouſie eſt extrême parmi ces femmes & le Grand Seigneur n'a le droit d'appeller à ſon lit une des eſclaves qu'aux jours de fêtes extraordinaires; autrement elles courent grand riſque pour leurs jours. La jalouſie des favorites ſous le regne d'*Achmet*, fit empoiſonner 150 de ces femmes qui avoient eu le bonheur de s'attirer les regards du Grand Seigneur, les jours non permis..... Au reſte, cet ouvrage ſera bientôt traduit en François & vous amuſera.

12 *Novembre* 1784. Extrait d'une Lettre de Toulouſe du 15 Octobre..... L'affaire

Digitized by Google

dont vous me parlez eſt déjà vieille, elle a été jugée le 29 Juillet dernier. En voici le ſujet.

Vous ſavez que la deſtruction des Jéſuites en France a laiſſé un grand vuide pour toutes les Ecoles & notamment dans cette ville, à l'égard de la Théologie. Le Parlement y ſuppléa par un Arrêt du 7 Novembre 1765 & enjoignit aux quatre Profeſſeurs conventuels des Auguſtins, des Carmes, des Cordeliers & des Bernardins, d'ouvrir leurs écoles & d'y faire des leçons publiques. Il faut obſerver que ces Profeſſeurs étoient déjà néceſſairement Membres de l'Univerſité.

Cependant neuf ans après les Sieurs *Pigeon*, *Barthe* & *la Roque*, jaloux des Réguliers, prétendirent les exclure de cet enſeignement public: l'un d'eux, le Sieur *la Roque*, eſſaya de prouver que leurs rivaux n'avoient eu autrefois que le droit d'enſeigner les Religieux de leurs ordres: Me. *Jamme*, ſi célebre par la défenſe de Mr. *Damade*, prit en main la cauſe des Profeſſeurs réguliers; il releva avec beaucoup de clarté & de force les aſſertions du Profeſſeur *la Roque* & le terraſſa abſolument.

12 *Novembre* 1784. Relation de la ſéance publique de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, tenue aujourd'hui pour ſa rentrée d'après la Saint Martin.

La Compagnie s'étant épuiſée ſans doute pour la ſéance publique tenue extraordinaire-

Digitized by Google

ment le 7 Septembre dernier, cette ſéance-ci a été fort maigre.

Mr. d'*Acier* l'a ouverte, en déclarant que l'Académie entre les piéces qui avoient concouru pour le prix à décerner dans cette ſéance, n'en avoit trouvé aucune qui en fût digne. Ce ſujet étoit énoncé ainſi: *Examiner quel fut l'état du commerce chez les Romains, depuis la premiere Guerre Punique juſqu'à l'avenement de Conſtantin à l'Empire.*

Il a dit enſuite que l'Académie propoſoit pour le ſujet du Prix qu'elle doit délivrer à Pâques 1786, de comparer enſemble *Zoroaſtre, Confucius & Mahomet, & les Siecles où ils ont vécu.*

Après ces annonces, il a lu l'Eloge de Mr. l'Abbé *Guaſco*, Académicien libre. Il étoit né en 1712 d'une famille Piémontoiſe & diſtinguée. Il fut de bonne heure affligé de la vue & les ſoins qu'on prit pour la lui conſerver, lui firent perdre abſolument un œil. Celui qu'on avoit négligé comme trop incurable fût le ſeul au contraire qui lui reſtât. Deſtiné à l'état eccléſiaſtique, l'Abbé *Guaſco* étudia en Théologie à Turin. Il s'y éleva dans ce tems une querelle à peu près ſemblable à celle qu'on a vu naître tout récemment à Toulouſe; les Profeſſeurs ſéculiers de cette ſcience attaquerent les Réguliers ſous leſquels le jeune de *Guaſco* faiſoit ſon cours, ils les taxerent d'enſeigner une doctrine erronnée; leurs Ecoliers furent

interrogés sur leur foi & n'eurent pas de peine à détruire la calomnie.

L'Abbé de *Guasco* sorti de cette épreuve, se répandit dans le monde, parut à la cour de Turin & déploya un si grand mérite qu'il inspira de la jalousie à son pere. Pour s'y soustraire, il vint en France & s'établit à Paris. Il s'y lia bientôt avec le célebre Président de *Montesquieu* & y acquit d'autres amis distingués dans les Lettres & dans les Sciences. Mr. d'*Acier* fait une description particuliere des talens qu'avoit cet étranger pour la conversation, dont il possédoit la pantomime au plus haut dégré. Cette pantomime est principalement affectée aux Italiens, à qui leur vivacité ne leur permet pas de rien dire sans y mêler beaucoup de gesticulation qui, bien ou mal placée, peut & doit produire des effets bien différens.

Mr. l'Abbé de *Guasco* savoit les langues, il avoit de grandes connoissances dans les antiquités & dans les arts. Durant son séjour en France il concourût plusieurs fois pour les Prix de l'Académie des Belles-Lettres & fut toujours couronné, ce qui lui valut enfin l'honneur d'y être admis en 1749.

Mr. d'*Acier* passe rapidement sur les ouvrages du défunt, peu connus & que sans doute il ne connoissoit pas assez bien lui-même pour entrer à cet égard dans de grands détails; il assure seulement que leur auteur avoit fait des progrès si considérables dans notre langue, qu'on s'apperçoit rarement, en les

Digitized by Google

liſant, qu'il ſoit étranger : du reſte peu de détails ſur les mœurs, ſur la vie, ſur le caractere de l'Abbé de *Guaſco*. Aucune ſaillie, aucune plaiſanterie, aucune anecdote, aucun mot philoſophique rapporté dans cet Eloge.

La circonſtance la plus ſinguliere de la vie de l'Abbé de *Guaſco*, c'eſt que le ſéjour de la ville de Tournay ne convenant point à ſa ſanté, il avoit pris le parti de retourner en Italie ; mais d'eſſayer avant du climat de chaque ville pour juger celle où il ſeroit le mieux : il eſt mort durant cet eſſai en 1781, & l'Académie a été pluſieurs années à ignorer cette perte, enſorte qu'il ſe trouve encore dans l'Almanac Royal de 1784 & qu'elle ne lui a payé qu'à cette époque le tribut tardif dû à ſa mémoire.

Après cet Eloge Mr. de *Rochefort* a lu le premier. C'eſt un ſecond *Mémoire ſur Menandre*, où il établit avec le même art des rapprochemens, la même fineſſe d'inductions, que *Plaute* peu ſoupçonné juſques à préſent d'avoir tiré parti du Poëte Grec, lui a beaucoup d'obligation & s'en eſt approprié quantité de choſes. Il en cite pour exemple le *Miles Glorioſus*, traduit ordinairement ſous le titre du *Soldat fanfaron*. Il fait une aſſez grande analyſe de l'ouvrage, il le décompoſe & pouſſe la preuve de ce qu'il avance juſques à la démonſtration.

Du reſte, il loue *Menandre* du talent qu'il avoit dans ſes pieces de donner aux ſpecta-

Digitized by Google

teurs le plaiſir du ridicule, ſans employer les reſſources d'une odieuſe malignité. Il fait voir enfin qu'*Apollodore* fut de tous les poëtes comiques, celui qui ſçût le mieux imiter la maniere de *Menandre* & qui approcha le plus de ſa perfection. Chemin faiſant, il continue de repandre des préceptes & d'excellentes vues ſur l'art; il donne quelques légers coups de patte au Sieur de *Beaumarchais* qui, ſans être ni *Menandre*, ni *Plaute*, ni *Moliere*, amuſe ou du moins fait courir tout Paris depuis ſix mois.

A cette lecture a ſuccédé celle d'un Mémoire de Mr de *Guignes*, ne contenant autre choſe que des *Obſervations ſur le dégré de certitude des Eclipſes rapportées par Confucius dans ſon ouvrage* intitulé *Tchun-t-Sceou*, *depuis l'an 720 juſques en 495 avant Jéſus-Chriſt.*

Son organe ne lui permettant pas de lire lui-même, il a emprunté celui de ſon confrere, Mr. *Anquetil*, à la voix de *Stentor*, mais qui, ne ſachant pas la ménager, avec les meilleures choſes fatigue & ennuye ſouvent l'auditoire; ce qui étoit encore plus inévitable en cette occaſion où le ſujet étoit par lui-même très didactique & très ſec. En général l'auteur, infatigable adverſaire des Chinois, les déprime le plus qu'il peut. Il prétend que les Eclipſes dont *Confucius* fait mention dans ſon ouvrage, ne peuvent ſervir à établir la certitude de l'hiſtoire de ce peuple, parce qu'on ne connoît pas aſſez le calendrier qu'il a ſuivi; qu'on n'y trouve

Digitized by Google

pas assez de détail pour les calculer & qu'elles ne sont rapportées que relativement à l'astrologie, à laquelle les *Chinois* ont été adonnés de tout tems, comme ils le sont encore à présent. Il en conclut la nullité de leur astronomie, la plus ancienne de l'univers, mais qui, faute de méthode & de points certains, ne pourroit que faire tomber dans des erreurs considérables. Les Chinois sont dans les Sciences comme les oiseaux, qui depuis l'origine du monde construisent leur nid de la même maniere, sans aucune amélioration; connoissant presque tous les Arts avant les Européens, ils n'y ont pas fait le plus léger progrès & ils sont encore au premier dégré de leur enfance.

Le quatrieme *Mémoire sur la Palestine* de Mr. l'Abbé *Guenée*, débité par le même Lecteur auroit éprouvé le même sort, si son auteur, excédé du mauvais ton de Mr. *Anquetil*, n'avoit pris le parti de lui arracher le cahier &, malgré la foiblesse de son organe, d'en achever la lecture.

L'infatigable défenseur du Peuple Juif & de tout ce qui lui appartient, dans sa dissertation, qu'il a beaucoup abrégée à cause du tems, ou plutôt dont il n'a lu que la derniere partie, continue à prouver invinciblement, que la *Palestine considérée principalement par rapport à sa fertilité, depuis l'entrée des Croisés en 1099 jusques à la conquête de Selim en 1317*, bien loin d'être une terre stérile & de malédiction, a toujours été une

terre abondante & de promiſſion. Il expoſe les principaux objets de ſa culture, les anciens qui s'y conſervoient encore, ceux qui avoient diſparu, & les nouveaux introduits à cette époque. On connoît la clarté, la méthode, la ſimplicité pure & noble des ouvrages de l'académicien, avant qu'il fût de cette compagnie, & certes il n'a pas dégénéré depuis.

Mr. de *Keralio* a terminé la ſéance par la lecture du ſecond *Mémoire ſur les loix & uſages militaires des Romains.* Son objet devoit être un examen critique de quelques points de ces loix, des principaux changemens qu'elles ont éprouvés, & des effets de ces changemens. Auſſi, obligé de beaucoup étrangler ſon ouvrage pour cette ſéance, malheureuſement il n'en a embraſſé que la partie la plus ennuyeuſe concernant les détails de la Légion Romaine, qu'il a diſſéquée dans toutes ſes diviſions & ſous-diviſions.

Cette fois la matiere manquant aux lecteurs, on a levé la ſéance avant l'heure ordinaire de ſortir; les écoliers académiciens ont eu un quart-d'heure de claſſe de moins, & ſe ſont empreſſés d'en profiter.

12 *Novembre* 1784. Mr. *Desfontaines* a remis en un Acte ſa piece des *Amours de Cherubin*, & eſpere la faire paſſer ainſi. La ſeconde repréſentation eſt annoncée pour dimanche, 14 de ce mois.

Fin du vingt-ſixieme Volume.

Digitized by Google

Digitized by Google

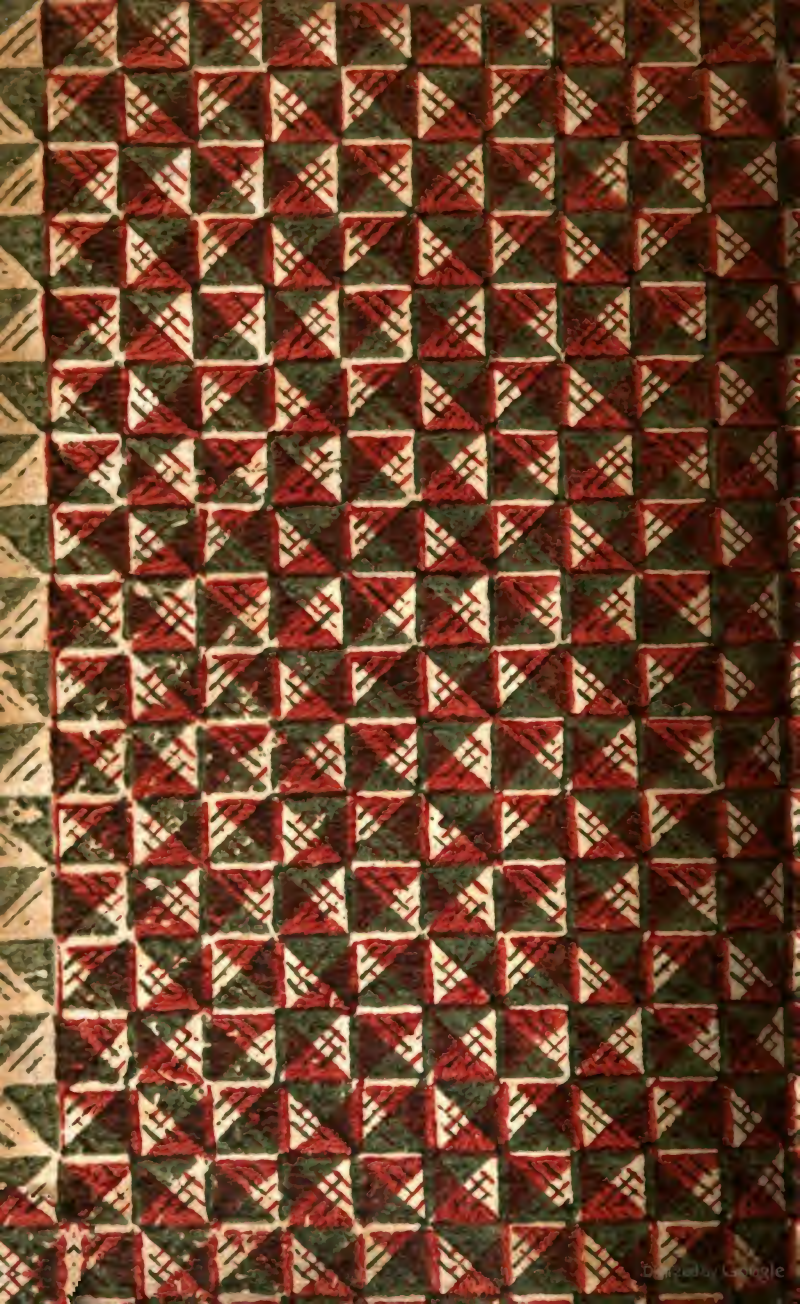

Digitized by Google